

CHRISTOPHE BADEL
HERVÉ INGLEBERT

GRAND ATLAS

de
l'Antiquité
romaine

III^e siècle av. J.-C. / VI^e siècle apr. J.-C.
Construction, apogée
et fin d'un empire

autrement

Grand Atlas
de l'Antiquité romaine

© Éditions Autrement 2014
17, rue de l'Université – 75007 Paris
Tél. 01 44 73 80 00 – Fax 01 44 73 00 12 – www.autrement.com

ISBN : 978-2-7467-3989-5
ISSN : 1254-5724
Dépôt légal : septembre 2014.
Imprimé et broché en 2014.

Tous droits réservés. Aucun élément de cet ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'éditeur et du propriétaire, les Éditions Autrement.

Grand Atlas de l'Antiquité romaine

III^e siècle av. J.-C. - VI^e siècle apr. J.-C.

Christophe Badel et Hervé Inglebert
Cartographie : Claire Levasseur

Grand ATLAS de l'Antiquité romaine

SOMMAIRE



12

7 Introduction générale

8 L'empire en cartes

■ L'EMPIRE ROMAIN • III^e siècle av. J.-C.-II^e siècle apr. J.-C.

12 Introduction. De la cité impériale à l'empire civique

15 VERS L'EMPIRE UNIVERSEL III^e-I^{er} SIÈCLE AV. J.-C.

- 16 L'équilibre des puissances en Méditerranée (vers 280 av. J.-C.)
- 18 Les guerres puniques (264-201) : Rome maîtresse de l'Occident
- 20 La conquête de la Méditerranée (II^e siècle)
- 22 Un Empire de l'Euphrate à la Manche (I^{er} siècle)
- 24 L'aventure orientale de Pompée (66-62)
- 26 La guerre des Gaules (58-51)

29 LA RÉPUBLIQUE IMPÉRIALE III^e-I^{er} SIÈCLE AV. J.-C.

- 30 Une République sénatoriale
- 32 Une armée de citoyens
- 34 Provinces et royaumes vassaux
- 36 Les deux visages de la colonisation
- 38 La gloire menaçante des *imperatores*
- 40 Les guerres civiles embrasent la Méditerranée (49-30)

43 LE PRINCIPAT ET LA PAIX ROMAINE I^{er} ET II^e SIÈCLES APR. J.-C.

- 44 Auguste : l'illusion de la domination universelle
- 46 Les paradoxes du régime impérial
- 48 La Paix extérieure : la fin des conquêtes ?
- 50 La paix intérieure : le pain et le glaive
- 52 Les légions et l'espace impérial
- 54 Le *limes* : du chemin à la frontière
- 56 Les révoltes provinciales : des faits de résistance ?

59 LA GESTION DE L'EMPIRE I^{er} ET II^e SIÈCLES APR. J.-C.

- 60 Rome, ville du prince ou du peuple-roi ?
- 62 L'inventaire du monde
- 64 Le triomphe du système provincial
- 66 Des routes et des lettres
- 68 Un réseau de cités
- 70 Un empereur réactif : libellés et rescrits
- 72 Le Sénat, creuset de l'intégration des élites

75 LES VISAGES DE LA ROMANISATION I^{er} ET II^e SIÈCLES APR. J.-C.

- 76 Le décloisonnement du monde
- 78 La romanisation de l'Occident
- 80 La romanisation impossible de l'Orient
- 82 Les Gaules : question d'identité
- 84 L'Égypte : le choc des communautés
- 86 Les métropoles impériales : l'idéal d'une civilisation
- 88 La *domus* : un cadre de vie pour les élites romanisées
- 91 Conclusion. Bilan de l'intégration impériale

■ ROME ET LES BARBARES • III^e-VI^e siècle

92 Problèmes historiographiques et anachronismes

94 LA PUISSANCE DE ROME, SES LIMITES ET LES CRISES

- 96 Migrations barbares et expansion romaine
- 98 Crise, récupération, nouvelles menaces (160-249)
- 100 Les transformations du monde barbare européen (I^{er}-III^e siècle)
- 102 L'établissement des barbares par Rome sur le territoire romain
- 104 La crise du III^e siècle (249-274)
- 106 Le renouveau de Rome (275-300)



109 LE POUVOIR ROMAIN, LES CHRÉTIENS ET LES BARBARES : NOUVELLES DONNÉES

- 110 Le christianisme dans l'empire romain (30-324)
- 112 Le règne de Constantin (306-337)
- 114 La Romania vers 350
- 116 Le pouvoir impérial, l'armée et les guerres romaines
- 118 Les enjeux diplomatiques du christianisme impérial
- 120 Du Rhin à l'Orient (353-375)

123 LES PEUPLES BARBARES DANS L'EMPIRE

- 124 Les années 376-382 : la bataille d'Andrinople et ses conséquences
- 126 Le règne de Théodose Ier (379-395)
- 128 Les règles du grand jeu politique après 382
- 130 Les Balkans et l'Italie (395-411)
- 132 La Gaule (407-418) et les îles Britanniques (407-500)
- 134 L'Hispanie (409-473)
- 136 L'Afrique (429-455)

128 LES ROMAINS, LES HUNS ET LES GERMAINS : UN JEU POLITIQUE TRIPARTITE

- 140 Les migrations hunniques et leurs conséquences (375-440)
- 142 Les Huns au temps d'Attila et de ses fils (439-470)
- 144 La fin de la dynastie théodosienne (423-455)
- 146 La fin de l'Empire romain en Occident (455-480)
- 148 Bilan chronologique

151 LE TEMPS DES ROYAUMES

- 152 Le royaume des Wisigoths (475-589)
- 154 Le royaume des Vandales (455-533)
- 156 Le royaume des Ostrogoths (489-536)
- 158 La Gaule des Burgondes et des Francs (481-537)

161 LA FIN DE L'EMPIRE D'OCCIDENT

- 162 Occident et Orient : pourquoi la différence ?
- 164 Les barbares comme alternative à Rome au V^e siècle
- 166 Aspects économiques et sociaux de la fin de l'Empire d'Occident
- 168 Un nouveau monde : l'Antiquité tardive postromaine
- 170 Le temps de Justinien
- 173 Conclusion. Les transformations de l'Antiquité tardive

ANNEXES

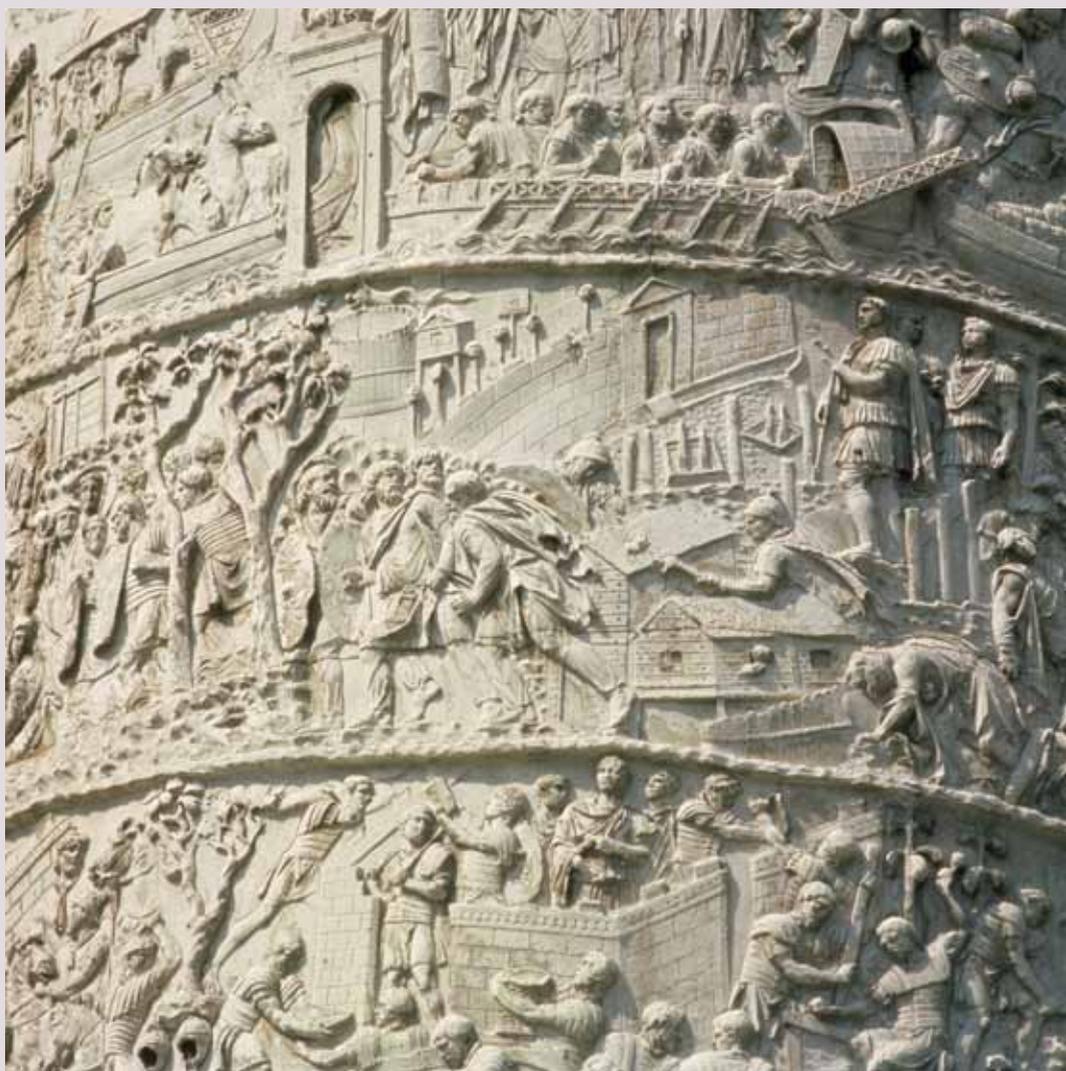
- 175 Glossaire
- 178 Dynasties impériales du I^{er} siècle av. J.-C. au II^e siècle apr. J.-C.
- 180 Les principaux rois barbares des IV^e-VI^e siècles
- 182 Repères chronologiques
- 184 Orientations bibliographiques
- 190 Crédits iconographiques
- 191 Biographie des auteurs

Le père des empires d'Occident

Lorsqu'ils lancèrent l'invasion de l'Irak, les idéologues néoconservateurs de l'entourage de George W. Bush avaient un modèle en tête : l'Empire romain. Et lorsque le philosophe italien Toni Negri, ancien penseur des Brigades rouges, rédigea un essai, *L'Empire* (2001, 10/18, 2004) sur les formes de domination impériale actuelles – dont l'Empire américain – il pensait aussi à l'Empire romain. C'est dire si les mutations géopolitiques récentes, liées à la mondialisation, ont redonné toute son actualité au modèle ancestral de l'empire, et spécialement de l'Empire romain. L'originalité de la forme impériale ne se comprend pleinement que par comparaison avec l'État-nation, dont le XX^e siècle semblait avoir assuré la victoire totale. On peut définir l'empire comme un État de large étendue rassemblant des peuples divers, gérés de manière différenciée et hiérarchisée, à l'exact opposé de l'État-nation, fondé sur l'idée d'un peuple unique, habitant le même territoire et formant une même communauté politique. Or, en ce début du XXI^e siècle, les empires font un retour en force sur la scène de l'histoire et du même coup dans la réflexion politique et historique. Dans leur récente synthèse sur l'histoire des empires, *Empires in Global History* (Princeton

University Press, 2010), Jane Burbank et Frédéric Cooper ouvrent leur récit par la présentation de l'Empire romain en Occident et de l'Empire chinois des Han en Orient. Ils confèrent donc un rôle fondateur à l'Empire romain qui serait à l'origine de toutes les constructions impériales de l'Occident (mais aussi de l'Islam) jusqu'à la période actuelle. Cet atlas s'intègre dans cette histoire des empires en plein renouvellement. Il ne prétend pas être un atlas de plus sur Rome ni donner un panorama d'ensemble de la civilisation romaine. En revanche, il désire réfléchir sur la construction impériale romaine : sa formation, sa gestion et ses processus d'intégration. Sont ainsi proposés en filigrane des raisons de son émergence et de son apogée (première partie).

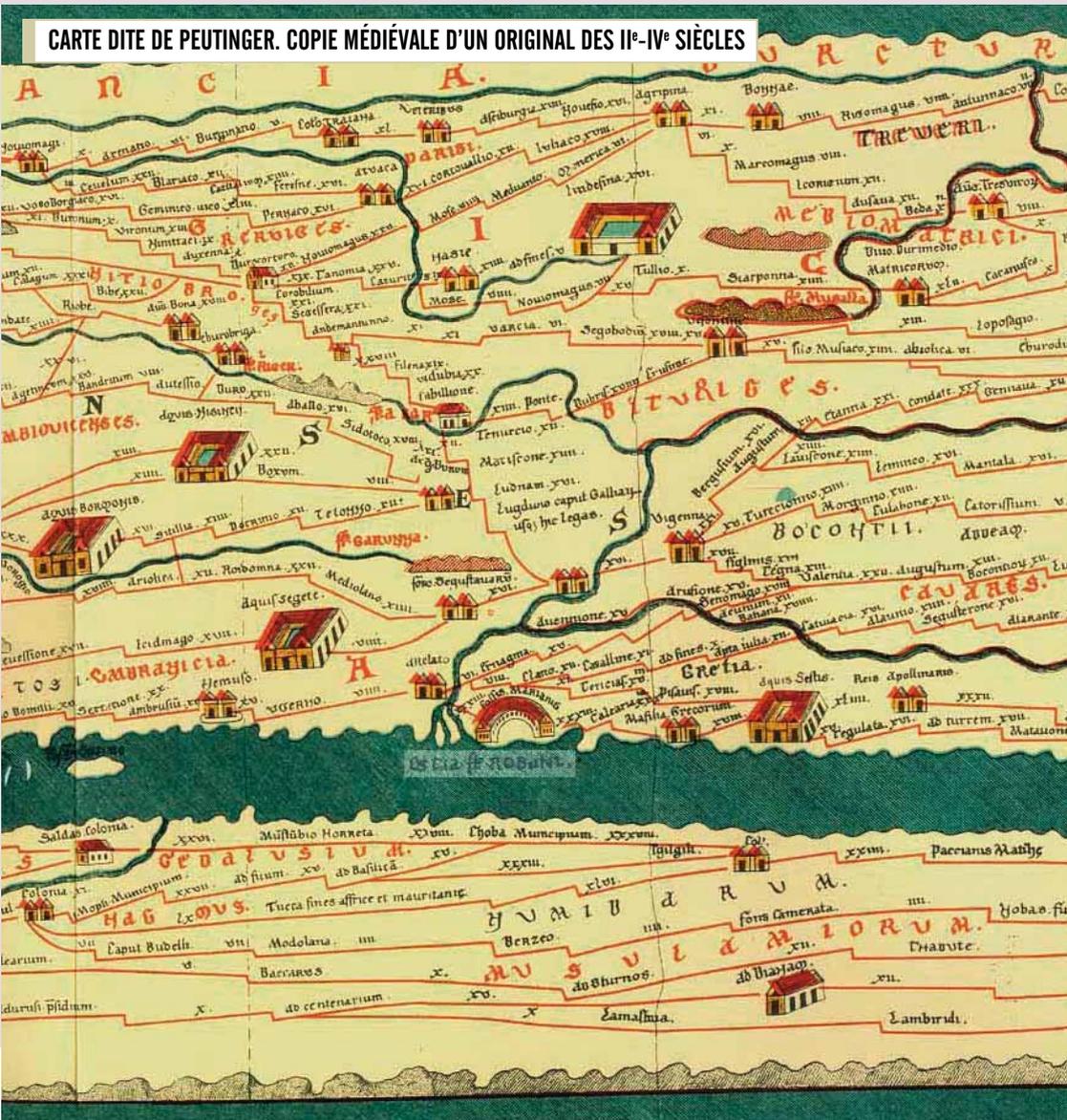
Si l'ascension, l'ampleur et la durée de l'Empire romain ont marqué les esprits, sa chute n'en a pas moins suscité la réflexion de la postérité. Pendant des siècles, le concept de « décadence », avec sa forte connotation morale, a résumé ce processus de démembrement autant qu'il en livrait la cause. Les historiens actuels ne croient plus à ce modèle explicatif et cet atlas analyse la complexité des facteurs qui ont abouti à sa disparition en Occident (seconde partie). Mais l'Empire romain a subsisté à Byzance et n'a jamais cessé de hanter les consciences européennes.



*Reliefs de la colonne Trajane (Rome, 107-113),
Première guerre dacique (101-102) :*
– en bas : Trajan surveille la construction d'un camp
romain ;
– au milieu : sous le regard de Trajan, des soldats romains
incendient les demeures des Daces qui s'enfuient ;
– en haut : transport d'hommes, de vivres et de chevaux
sur le Danube.

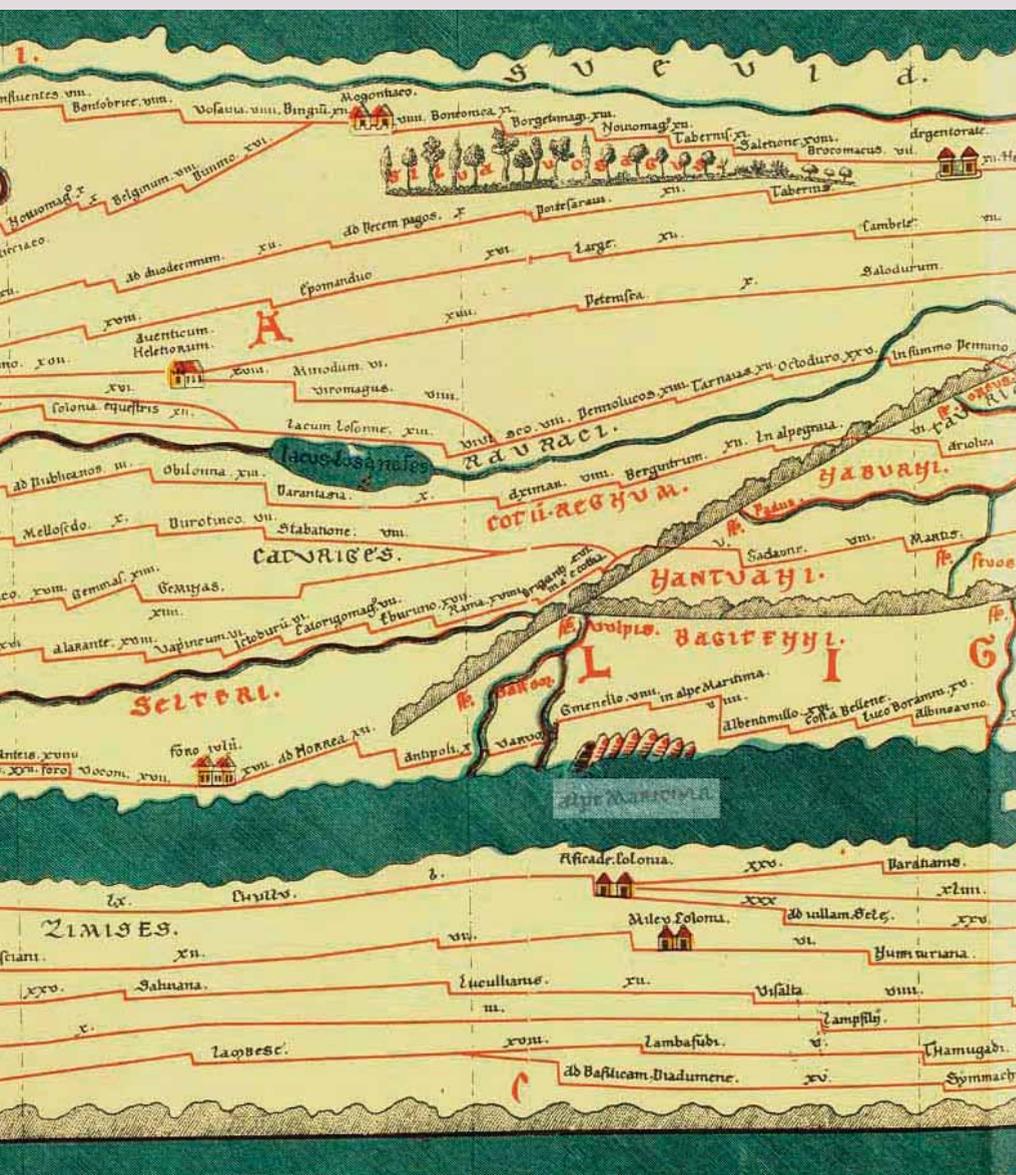


Problèmes de cartographie antique et moderne



Un long bandeau horizontal : telle est la seule lecture cartographique du monde que les Romains nous ont transmise. La seule carte romaine à notre disposition, la Table de Peutinger, connue par une copie médiévale, présente en effet cette forme. Elle est figurée sur un rouleau de papyrus haut de 30 centimètres et long de 7 mètres. Fabriquée à la fin de l'Antiquité à partir d'éléments remontant au début de l'empire,

elle appartient au genre des itinéraires, représentant le réseau routier et ses stations, sans souci de réalisme géographique, déformant l'espace à la manière des plans de métro actuels. Elle est la transcription cartographique de la mise en place de la Poste impériale à partir du règne d'Auguste (elle couvre 200 000 kilomètres de routes). À l'exception de ce document, il est difficile de savoir si les cartes jouèrent un rôle important dans la construction et la gestion de l'Empire romain.



LA TERRE D'APRÈS STRABON (VERS 10 AV. J.-C.)



Outre l'itinéraire, les Anciens connaissaient deux autres formes cartographiques décrivant l'oïkoumène, le monde connu (et non la Terre), de l'Atlantique au Gange. La carte ronde, orientée au nord puis souvent à l'est par les juifs et les chrétiens, figurait, depuis le VI^e siècle av. J.-C., les trois continents inclus dans un cercle. Elle indiquait les positions relatives, non les distances absolues, et pouvait être associée à une rose des vents pour faciliter l'orientation. Ces cartes pouvaient être schématiques, simples vignettes dans un livre, ou être de véritables œuvres d'art murales. Elles permettaient une méditation philosophique ou théologique sur le monde. De son côté, la carte astronomique, orientée au nord ou parfois au sud, se présentait comme un panneau rectangulaire d'environ 1 mètre sur 2. Certains points étaient localisés de manière précise (au moins pour les latitudes) par observation astronomique. Ce genre de carte existait depuis Ératosthène (fin du III^e siècle av. J.-C.) et avait la même fonction de contemplation que les cartes rondes (celle de Strabon par exemple).

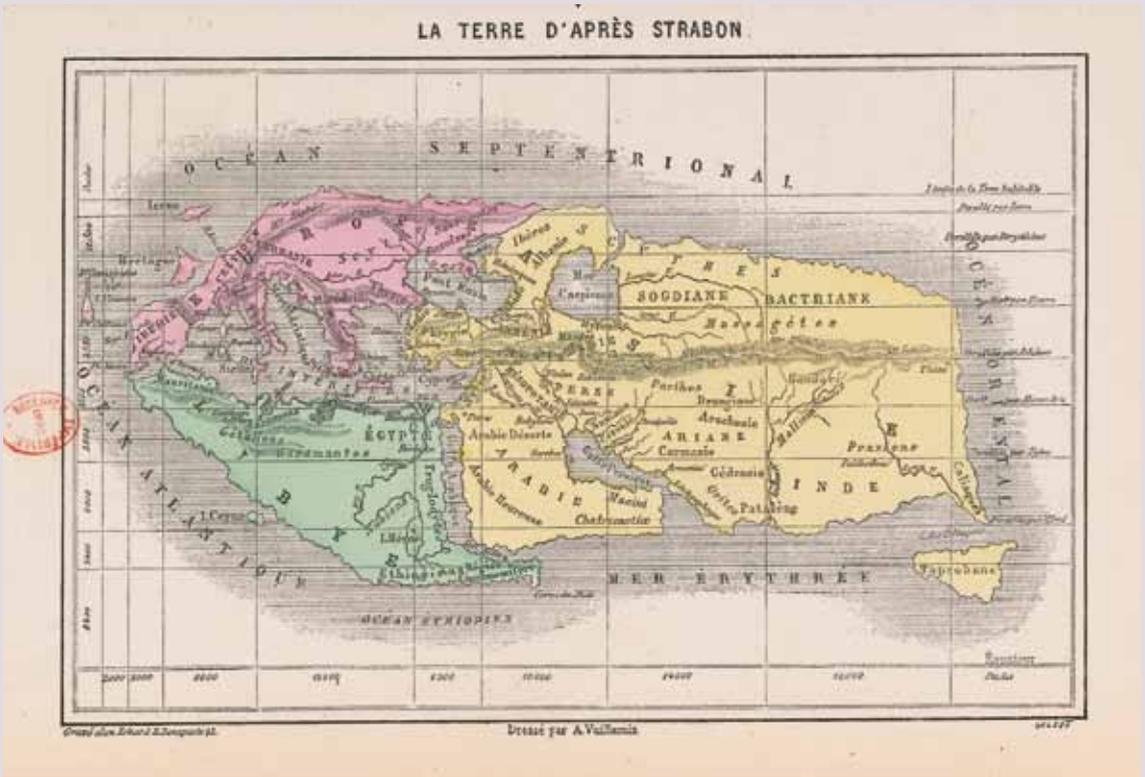
En terme de gestion impériale, le problème est de savoir si ces productions « scientifiques » furent exploitées par les généraux et les gouverneurs. Incertaine

pour l'époque républicaine, la réponse est peut-être positive pour la période impériale si l'on songe au vaste « inventaire du monde » lancé par l'empereur Auguste. Dans le domaine géographique, cette entreprise déboucha sur la « carte » de l'Univers placée dans le portique d'Agrippa (voir page 63). Les historiens actuels débattent pour savoir si l'agissait d'une véritable représentation figurée ou d'une simple liste. De fait, nous savons avec certitude que l'administration romaine s'appuyait sur des listes de cités et de peuples, appelées formula, décrivant leur statut et leurs obligations, pour gérer le territoire impérial. Ces listes étaient-elles accompagnées de cartes ? Cela n'est pas impossible, car il est prouvé que les cadastres romains associaient liste des propriétaires et carte du territoire.

CARTE MÉDIÉVALE D'APRÈS ISIDORE DE SÉVILLE, VII^e SIÈCLE



CARTE DES « GRANDES INVASIONS » OU DES « MIGRATIONS DE PEUPLES » SELON LA TRADITION HISTORIQUE DES XIX^e ET XX^e SIÈCLES



Il est donc concevable que les listes aient été systématiquement accompagnées de cartes que les malheurs de l'histoire ont fait disparaître.

Mais la disparition des cartes romaines n'est pas le seul problème. Les documents à notre disposition s'avèrent certes d'une grande variété. Les descriptions des géographes nous font connaître les limites des régions et l'archéologie l'emplacement des villes et des camps. Mais ces informations s'avèrent lacunaires et, souvent, d'époques différentes. Traditionnellement, beaucoup de cartes de l'Empire romain sont des cartes « transversales », rassemblant des éléments de dates diverses sous une dénomination large – « l'Empire romain au II^e siècle » par exemple – et faisant coexister des réalités qui n'étaient pas exactement

contemporaines (à cinq ou trente ans près !). D'une certaine manière, elle présente un état du monde qui n'a jamais réellement existé. Ce type de problème est parfaitement illustré par la cartographie des « invasions barbares ». Les déplacements à l'extérieur de l'Empire sont très hypothétiques, car les Romains avaient peu d'information sur ces régions, et les récits d'origine des peuples germaniques, écrits après 500, furent composés selon les canons de la tradition géographique classique. Les archéologues, quant à eux, ne croient plus que l'on puisse affecter des éléments de culture matérielle à un peuple précis en raison des phénomènes de diffusion. Enfin et surtout, la question est faussée par le fait qu'ils se sont formés lors de leur séjour dans l'empire.

INTRODUCTION

De la cité impériale à l'empire civique

Parmi les empires antiques, l'Empire romain présente la particularité notable d'avoir été forgé par une cité « républicaine » et non par un pouvoir monarchique. De fait, on peut considérer que Rome accéda au statut d'empire, au sens territorial du terme, grâce à ses victoires sur Carthage lors des guerres puniques au cours du III^e siècle av. J.-C. À cette époque, elle se présentait comme une cité au régime aristocratique, ce qui constitue a priori un handicap en la matière. En effet, corsetées dans une conception étroite de la citoyenneté, les cités antiques avaient beaucoup de mal à construire de vastes dominations territoriales durables. À l'époque de la Ligue de Délos, Athènes acquit un moment une dimension impériale, mais sa tyrannie envers ses alliés autant que l'opposition de Sparte condamna cette expérience au bout de quelques décennies (V^e siècle av. J.-C.). La République romaine sut franchir cette limite et se mua en « cité impériale ». La forme du régime constitue

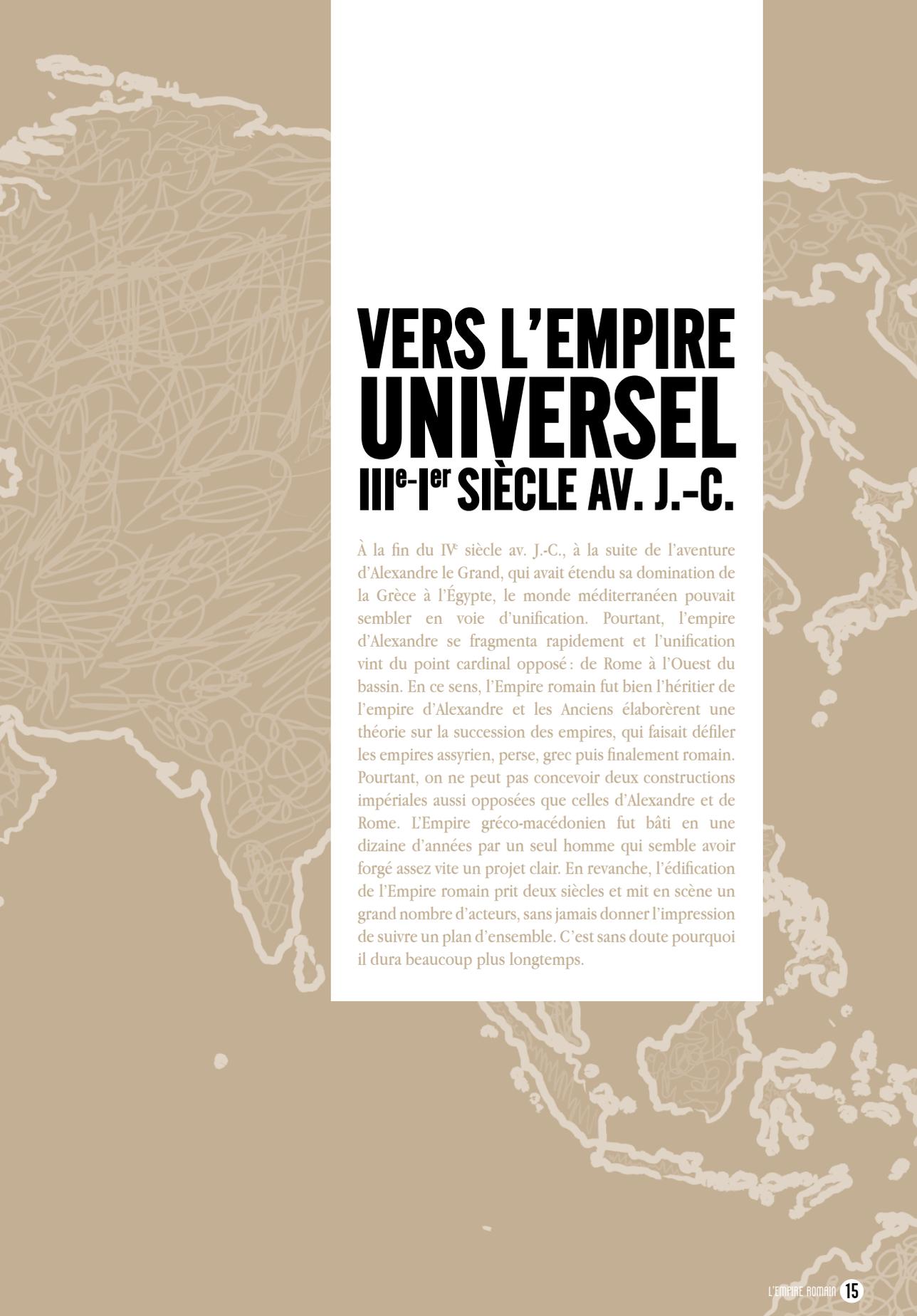
même l'un des moteurs de l'expansion impériale, car il semble bien qu'elle fut le fruit de la compétition politique entre les aristocrates romains. Sur la durée, cette expansion créa un danger pour la République, puisque, par la suite, l'existence de l'empire se révéla une cause majeure de la crise puis de la disparition du régime.

C'est alors qu'Auguste (27 av. J.-C. -14 ap. J.-C.) construisit un nouveau régime monarchique, et que l'Empire, au sens politique du terme, recouvrit l'empire, au sens territorial. Le lecteur se rendra vite compte que le règne d'Auguste constitue le pivot central de l'histoire de la construction impériale romaine. Outre une nouvelle série de conquêtes, la fondation de l'Empire entraîna, en effet, de nouveaux modes de gestion et inaugura un processus d'intégration qui devait à terme transformer la nature même de l'ensemble impérial. Puissance prédatrice, la « cité impériale » s'était plus soucieuse de piller son empire que de l'administrer. Avec Auguste, l'administration de l'em-

pire acquit un caractère plus systématique et plus cohérent. Progressivement, Rome eut plus à cœur d'intégrer les élites provinciales dans la citoyenneté romaine puis dans les cercles dirigeants de l'Empire. Le premier empereur eut aussi le génie de forger un principe légitimant la domination impériale, la « Paix romaine », qui signifiait le calme intérieur et non l'arrêt des conquêtes. Ce contexte se révéla propice à un processus d'acculturation, divers selon les régions et les milieux, communément appelé « romanisation ». La tradition historique considère que l'Empire romain connut son siècle d'or sous la dynastie des Antonins (96-192 ap. J.-C.). La première partie de cet atlas s'arrête donc à la mort de son dernier prince, Commode. Il clôt la réflexion à l'apogée de la Paix romaine, raison de ce choix, mais l'intégration impériale était loin d'être encore achevée. En dépit de ces innovations, le Principat augustéen eut à cœur d'assumer la tradition civique de la République romaine, et cet héritage conféra à l'Empire romain une

spécificité particulière au sein des empires antiques et mêmes mondiaux. Autant qu'un monarque, l'empereur se voulait un magistrat gouvernant un corps de citoyens. Il en résulta qu'il devait susciter l'adhésion de ses sujets, pour créer le consensus et que cette nécessité le contraignait à pratiquer une communication politique, abusivement qualifiée de « propagande », dans le cadre d'un espace politique autonome. Au niveau provincial, la tradition civique incitait le pouvoir impérial à multiplier les cités, cellules de gestion du territoire mais aussi foyers des valeurs de la citoyenneté, supposant un degré minimum de participation et de dialogue politique. Entre ces cités, l'empereur se présentait comme un arbitre bienveillant, attentif aux droits, souvent différents, de chacune. Au-dessus des citoyennetés locales trônait la citoyenneté romaine, encore conférée à une minorité de privilégiés, mais synonyme de privilèges enviés. Bien loin d'abolir la cité, l'Empire romain l'articula avec la forme impériale : c'est ce sens qu'on peut le qualifier d'« Empire civique ».





VERS L'EMPIRE UNIVERSEL

III^e-I^{er} SIÈCLE AV. J.-C.

À la fin du IV^e siècle av. J.-C., à la suite de l'aventure d'Alexandre le Grand, qui avait étendu sa domination de la Grèce à l'Égypte, le monde méditerranéen pouvait sembler en voie d'unification. Pourtant, l'empire d'Alexandre se fragmenta rapidement et l'unification vint du point cardinal opposé : de Rome à l'Ouest du bassin. En ce sens, l'Empire romain fut bien l'héritier de l'empire d'Alexandre et les Anciens élaborèrent une théorie sur la succession des empires, qui faisait défiler les empires assyrien, perse, grec puis finalement romain. Pourtant, on ne peut pas concevoir deux constructions impériales aussi opposées que celles d'Alexandre et de Rome. L'Empire gréco-macédonien fut bâti en une dizaine d'années par un seul homme qui semble avoir forgé assez vite un projet clair. En revanche, l'édification de l'Empire romain prit deux siècles et mit en scène un grand nombre d'acteurs, sans jamais donner l'impression de suivre un plan d'ensemble. C'est sans doute pourquoi il dura beaucoup plus longtemps.

L'équilibre des puissances en Méditerranée (vers 280 av. J.-C.)

Au début du III^e siècle av. J.-C., le bassin méditerranéen est profondément divisé. En Orient, le démembrement de l'empire d'Alexandre a laissé place à trois grands royaumes – antigonide, séleucide, lagide – qui se livrent à des guerres continuelles sur leurs confins. En Occident, seules Carthage en Afrique et Rome en Italie font figure de grandes puissances. Rome achève la conquête de l'Italie en 272 par la prise de Tarente. Plutôt que l'annexion directe, elle préfère établir sa domination par un système de traités d'alliance inégaux qui laissent leur autonomie aux vaincus mais les intègrent dans le système militaire et diplomatique romain.

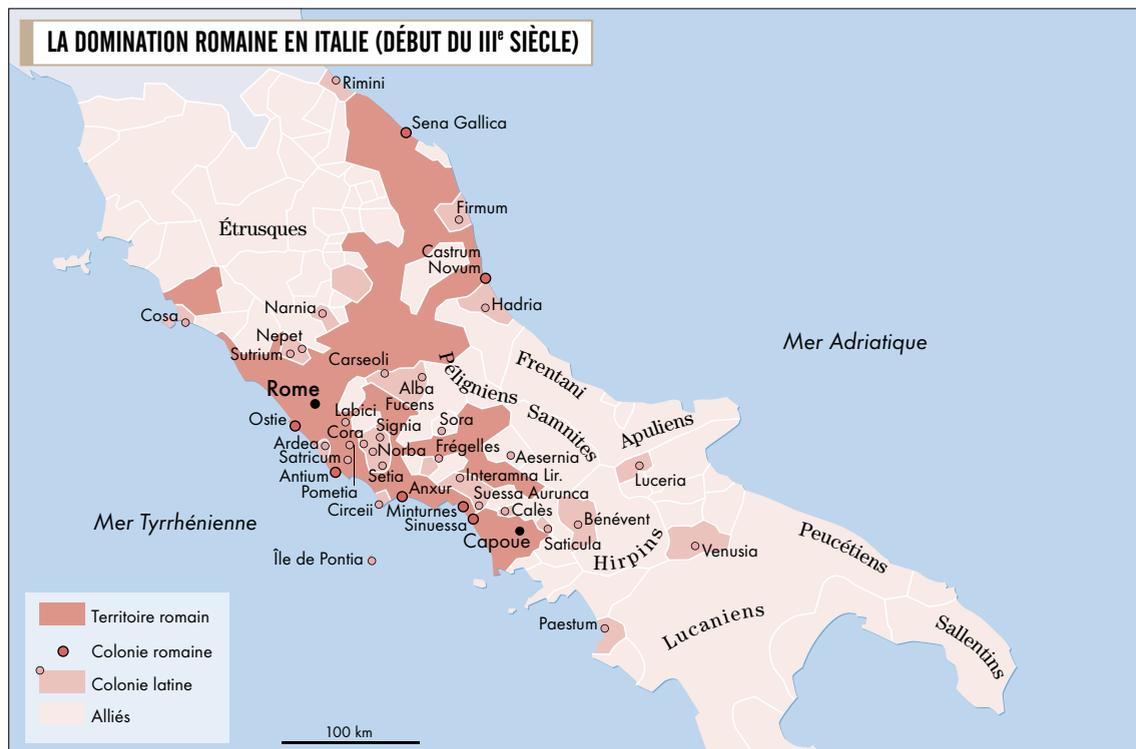
LA PLACE DE ROME AU DÉBUT DU III^e SIÈCLE

La légende raconte qu'à la veille de sa mort (323 av. J.-C.), Alexandre le Grand projetait de partir à la conquête de l'Occident, mais le destin déjoua ses plans. Quoi qu'il en soit, le bassin méditerranéen n'a jamais été aussi divisé qu'au début du III^e siècle. L'unification de l'Orient par le grand conquérant macédonien n'est plus qu'un souvenir de-

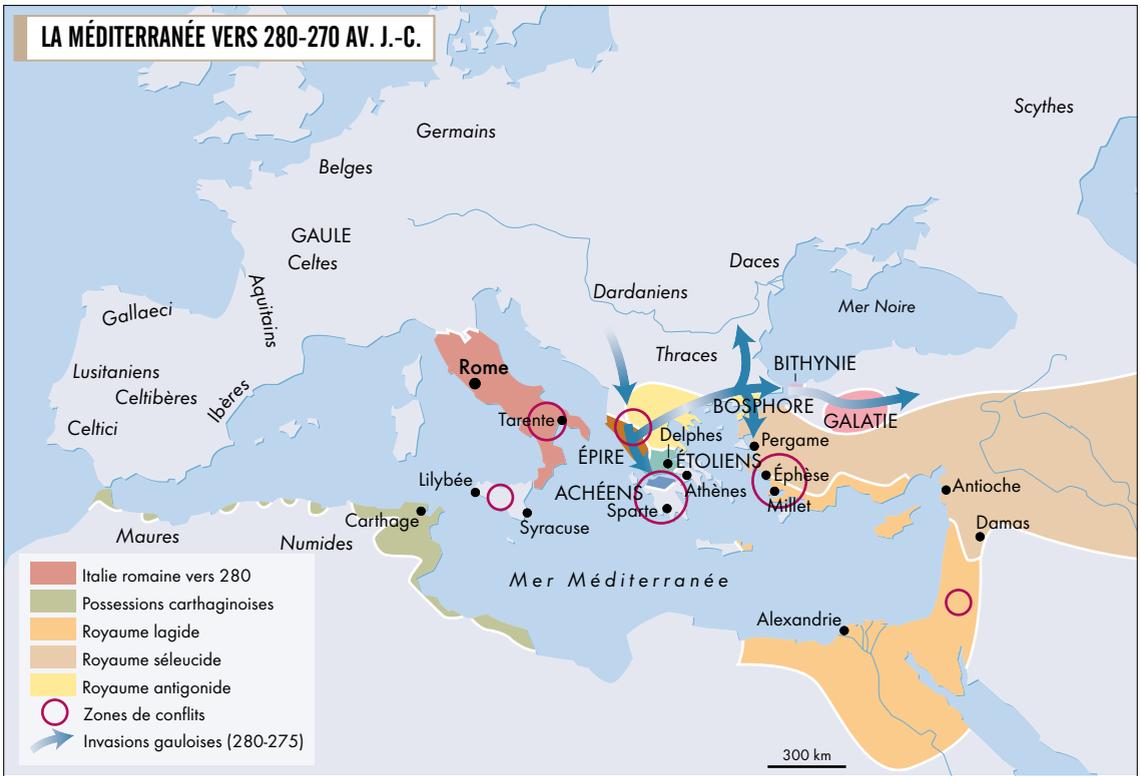
puis que ses lieutenants se sont disputé son héritage. Lorsque s'apaise la fureur des combats à l'orée du siècle, trois royaumes de puissance équivalente émergent : au Nord, le royaume de Macédoine gouverné par les Antigonides ; au centre, le royaume des Séleucides, englobant un vaste espace allant de la côte égéenne à la frontière de l'Inde ; au Sud, le royaume lagide dominé par l'Égypte.

Précaire, l'équilibre des puissances est sans cesse troublé par des conflits portant sur les confins des royaumes. La Macédoine domine la Grèce, mais les autres États n'ont pas renoncé à lui disputer ce foyer de la culture hellénique. Profitant de la prospérité économique de l'Égypte, les Lagides mènent une politique expansionniste et s'emparent de la Syrie méridionale et des points d'appui sur la côte

LA DOMINATION ROMAINE EN ITALIE (DÉBUT DU III^e SIÈCLE)



LA MÉDITERRANÉE VERS 280-270 AV. J.-C.



d'Asie Mineure. Dans cette entreprise, ils se heurtent aux Séleucides, à l'origine maîtres de ces régions. Mais s'il est le plus vaste, l'État séleucide est aussi le plus fragile. Outre ses rivaux antigonide et lagide, il doit faire face à la sécession de petits royaumes en Asie Mineure (Bithynie, Galatie...) et à la menace de nomades iraniens, les Parthes, sur la Perse.

L'Occident ne connaît que deux puissances comparables à ces grands royaumes, deux républiques : Carthage et Rome. Ancienne colonie phénicienne, Carthage a édifié un « empire » sous la forme d'un chapelet de comptoirs sur la côte africaine. Rome, de son côté, a étendu son hégémonie sur l'ensemble de l'Italie par un double jeu d'annexions et de traités d'alliance. Bien que la Méditerranée ne constitue pas à cette époque un espace diplomatique unifié, des relations existent entre ses deux moitiés, en raison de la présence de colonies grecques en Occident. Au nom de la solidarité hellénique, des souverains et généraux grecs y interviennent régulièrement, soit pour aider les Grecs de Sicile contre les tentatives de conquête des Carthaginois, soit pour contrer, vainement, l'expansion romaine en Italie (aide du roi Pyrrhus d'Épire à la cité de Tarente dans les années 280). Enjeu des ambitions puniques, grecques et romaines, la Sicile s'impose comme une zone de tension majeure.

■ L'HÉGÉMONIE ROMAINE EN ITALIE

En 272, les Romains parachèvent leur mainmise sur l'Italie par la prise de Tarente, importante colonie grecque. Par Italie, il faut alors entendre la péninsule, car la plaine du Pô, occupée par les Gaulois, n'en fait pas partie ; on la nomme Gaule cisalpine. À la suite du sac de leur ville par les Gaulois (vers 390), les Romains ont en effet entamé une lente conquête de la région, occupée par des cités-États sur le modèle grec (colonies grecques d'Italie du Sud, cités étrusques de Toscane) ou des confédérations tribales (Samnites des Apennins).

À partir de 282, le dernier acte les oppose à Tarente, bastion de l'hellénisme en Italie. En dépit de l'aide du roi d'Épire Pyrrhus, dont les éléphants effrayent un moment les légions, Tarente doit finalement capituler. Cette tâche est facilitée par le fait que la

dernière invasion celtique en Méditerranée épargne l'Italie et se polarise sur la Grèce (sac de Delphes, 279).



■ UNE PLURALITÉ DE STATUTS

La domination romaine se caractérise par la pluralité de statut des territoires. Certaines cités vaincues sont annexées directement par Rome, surtout en Italie centrale (Campanie, Sabine) et deviennent des municipes romains. Mais la majorité des cités gardent leur autonomie et passent seulement un traité d'alliance avec Rome. Ces alliés (*socii* en latin) s'engagent à fournir des contingents à l'armée romaine et suivent ses choix diplomatiques. Pour renforcer son emprise, Rome fonde à des lieux stratégiques des colonies, nouvelles cités créées par l'installation de vétérans ou de Romains pauvres. Plutôt que des colonies romaines, encore rares, elle préfère organiser des colonies latines, dont les habitants partagent les droits civils de la citoyenneté romaine mais non les droits politiques. Au sens strict, on ne peut parler de confédération car Rome s'est contentée de signer des traités bilatéraux avec chacun des alliés afin de conserver sa suprématie. Grâce à un tel système, la cité romaine peut dominer une région entière, résultat qu'aucune cité grecque n'avait pu atteindre. En ce sens, l'Italie romaine est déjà un petit empire. ●

Verbatim

« *Qui serait [...] assez indifférent pour ne pas s'intéresser à la solution de ce problème : par quels moyens les Romains ont-ils pu [...] se rendre maîtres en moins de 53 ans de presque tout le monde habité ?* »

Polybe, *Histoires*, I, 1.

Les guerres puniques (264-201): Rome maîtresse de l'Occident

Les deux guerres contre Carthage, dites « guerres puniques » (punique étant un synonyme de carthaginois) permettent à Rome de s'ériger en puissance mondiale. La première (264-241), centrée sur la Sicile, lui livre cette île, ainsi que la Sardaigne et la Corse. La deuxième (218-201) menace sa survie car le général carthaginois Hannibal porte la guerre en Italie. Mais Rome réussit à paralyser Hannibal et remporte la victoire finale sur le sol africain. Outre l'acquisition du Sud-est de l'Espagne, cette victoire entraîne l'abaissement définitif de Carthage.

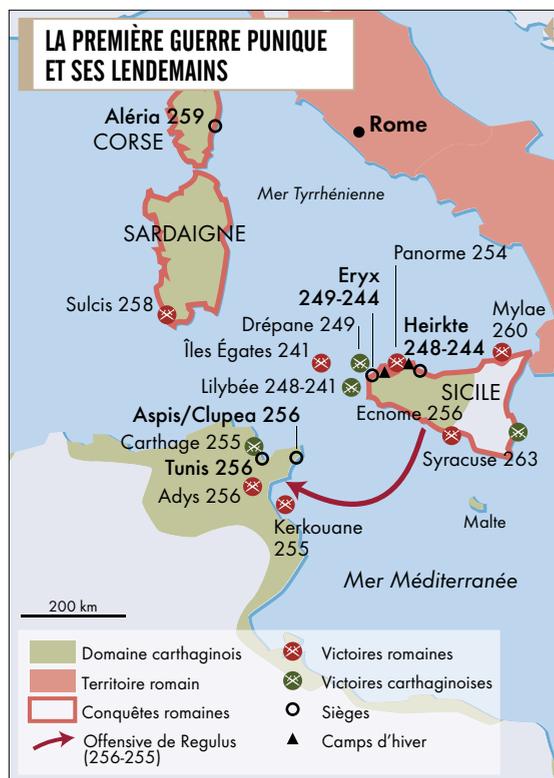
UNE PUISSANCE MARITIME CONTRE UNE PUISSANCE TERRESTRE ?

Puissance régionale au début du III^e siècle, Rome devient une puissance mondiale à la suite de la victoire des deux guerres puniques (264-241, 218-201). Les affaires sicilienne sont à l'origine du conflit qui s'élargit peu à peu en véritable lutte pour la maîtrise de l'Occident. A priori, les deux adversaires présentent des profils antithétiques. Maîtresse de l'Afrique du Nord, mais aussi de la Corse et de la Sardaigne, la cité phénicienne de Carthage est gouvernée par une oligarchie marchande, surtout attentive à ses intérêts commerciaux. Elle s'appuie sur une flotte puissante, se contente de points d'appuis côtiers et recrute des mercenaires pour les combats terrestres. Depuis le V^e siècle, elle occupe la pointe occidentale de la Sicile et affronte régulièrement les cités grecques situées à l'est de l'île. Puissance terrestre, Rome tire sa force de son armée de soldats-citoyens et quadrille en profondeur le territoire italien. La conquête de l'Italie méridionale, l'Italie des colonies grecques, terminée en 272, la porte sur le détroit de Messine, en vue des côtes siciliennes. D'une certaine façon, elle va prendre le relais des Grecs dans la lutte contre Carthage.

Cependant, au cours du conflit, le visage des deux adversaires va évoluer sensiblement. Pour affronter Carthage lors de la première guerre punique, Rome va être obligée de se doter rapidement d'une flotte efficace. Après quelques déboires, elle réussit à surpasser son ennemi et remporte une série de brillantes victoires navales qui lui assurent le triomphe final. Cette domination romaine sur la mer ne faiblit pas lors de la deuxième guerre punique et explique la stratégie aventureuse d'Hannibal. Basé

en Espagne, il est contraint de franchir les Pyrénées et les Alpes pour venir en Italie frapper Rome au cœur. Par la suite, le blocus romain interdit l'arrivée de renforts par mer et contribue à son échec final en Italie. À l'inverse, Carthage connaît un phénomène d'enracinement territorial, particulièrement dans la période séparant les deux conflits (241-218). Elle élargit son assise en Afrique

du Nord et impose sa domination au sud-est de l'Espagne, riche en mines. Plus que celle de la cité, cette conquête de l'Espagne est d'ailleurs l'œuvre d'une famille de condottiers, les Barcides. Dans les mains de leur héritier, Hannibal, l'armée carthaginoise va se révéler longtemps meilleure manœuvrière que les légions romaines.



LA GUERRE DE SICILE

Pour les Anciens, la première guerre punique s'est d'abord appelée « la Grande guerre de Sicile », ce qui révèle bien son enjeu stratégique. Depuis plusieurs siècles, les Carthaginois dominaient l'ouest du pays autour de la forteresse de Lilybée. Après le ralliement du royaume de Syracuse, les Romains étaient solidement implantés à l'est. Sur l'île, la guerre se réduisit longtemps à une série de sièges, tandis que les batailles navales décisives se déroulaient près des côtes et des îlots alentour. Lorsque les Romains mirent le siège devant Lilybée (250), ils purent fixer les opérations dans la zone punique, mais ils n'enregistrèrent pas de succès décisif avant la victoire des îles Égates.

■ L'ESCALADE DU CONFLIT

Engagée pour la maîtrise de la Sicile, la première guerre punique (264-241) se concentre pour l'essentiel en Sicile et ses grandes batailles sont de nature navale. Des combats plus mineurs ont lieu aussi en Corse et en Sardaigne. À Mylae, pour la première fois, Rome remporte une victoire navale grâce à l'invention des « corbeaux », des sortes de ponts permettant l'abordage des bateaux ennemis (260). Seul le raid du consul Régulus sur Carthage échappe à cette règle, mais le siège de la ville aboutit à un échec et à la capture du consul (255). Finalement, une ultime victoire navale aux îles Égates contraint Carthage à capituler : elle doit évacuer Sicile, Sardaigne et Corse et payer une lourde indemnité de guerre (241). Les années suivantes, ces îles deviennent les premières provinces romaines.

L'« entre-deux guerres » permet à Carthage de refaire ses forces en occupant le sud-est de l'Espagne grâce au talent de son général Hamilcar Barca. Rome, de son côté, entreprend la conquête de la Gaule cisalpine (Italie du Nord). Ces succès réciproques ont dû nourrir une méfiance tout aussi réciproque. Un incident obscur, le siège de la cité espagnole de Sagonte par Hannibal, fils et successeur d'Hamilcar, rallume la guerre entre les deux puissances (218). Esprit audacieux, Hannibal

est l'émule des grands stratèges hellénistiques et son père lui a fait jurer une haine éternelle envers Rome. Il décide de combattre Rome chez elle et passe par la voie de terre, faisant escalader les Pyrénées puis les Alpes à son armée. Il y perd un œil et presque tous ses éléphants, mais arrive sans crier gare dans la plaine du Pô, où il rallie les Gaulois. Trois victoires (Le Tessin, La Trébie, Trasimène) lui ouvrent la route de l'Italie.

Descendu dans le Sud, il remporte son plus grand triomphe à Cannes, à la suite d'une manœuvre d'enveloppement par les ailes : il dégarnit volontairement son centre qui recule devant les soldats romains, ce qui permet à ses ailes de les encercler ensuite ; 45 000 soldats romains et un consul restent sur le terrain (2 août 216). Une grande par-

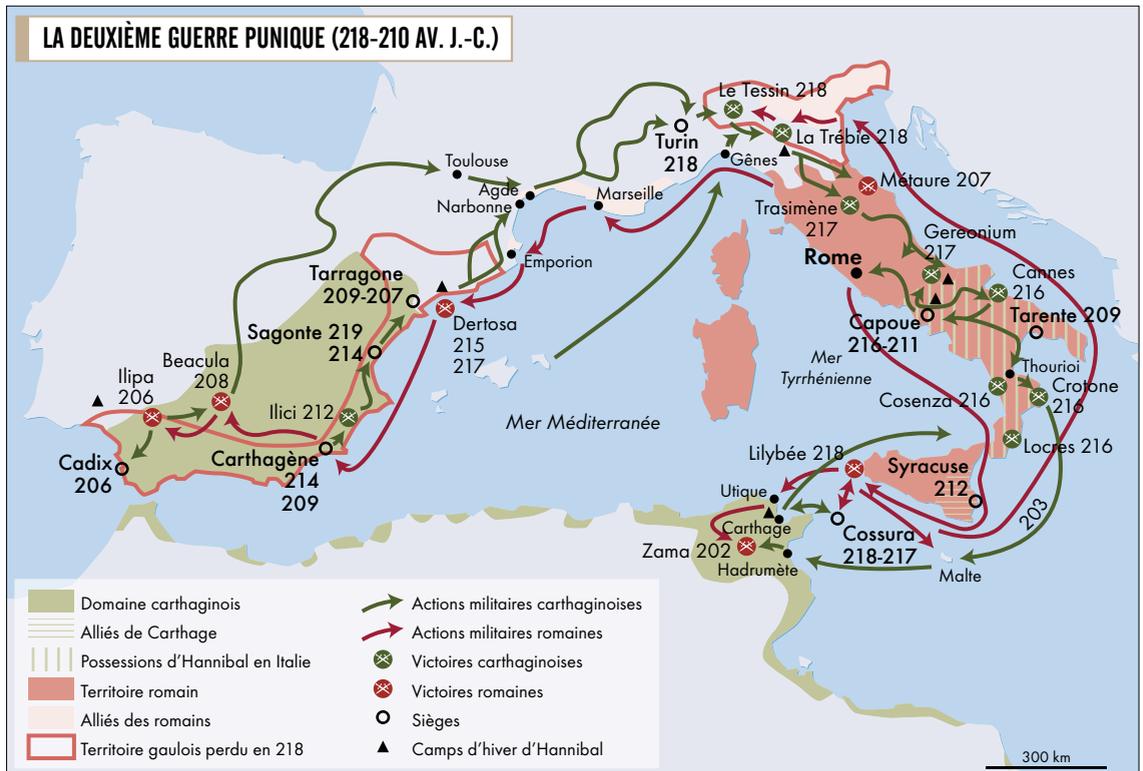
tie de l'Italie méridionale rejette la tutelle romaine et se rallie au vainqueur, qui attend logiquement la reddition de Rome. Hannibal refuse donc de marcher sur la ville, s'attirant cette remarque de son général Maharbal : « Tu sais vaincre, mais tu ne sais pas exploiter ta victoire ». De fait, Rome refuse de capituler et choisit, sous l'impulsion du dictateur Fabius Cunctator, une tactique d'asphyxie de l'adversaire, multipliant les harcèlements et refusant les batailles rangées. En Espagne, le jeune général romain Scipion élimine les armées carthagoises et coupe Hannibal de ses bases. Après la bataille du Métaure, qui voit l'écrasement d'une armée de secours punique, Hannibal est totalement bloqué en Italie du Sud, où ses soutiens s'effritent (207).

À l'initiative de Scipion, Rome porte alors la guerre en Afrique et Carthage doit rappeler Hannibal (203). Scipion réussit à faire alliance avec le roi des Numides, Massinissa, qui gouverne un royaume berbère à l'ouest du territoire punique. À Zama, grâce à l'apport de la cavalerie numide, Scipion anéantit les éléphants d'Hannibal et remporte une victoire complète (29 octobre 202). Carthage doit à nouveau capituler, reconnaître la perte de l'Espagne, céder l'ouest de son domaine africain à Massinissa, limiter sa flotte à dix vaisseaux (201). Rome ne compte plus de rivale en Méditerranée occidentale. ●

Verbatim

« Preuves de notre désastre : l'Aufide pendant quelque temps rempli de sang, un pont construit avec des cadavres, par ordre du général (Hannibal) sur le torrent du Vergelles. »

Florus, *Abrégé d'histoire romaine*, I, 22.



La conquête de la Méditerranée (II^e siècle)

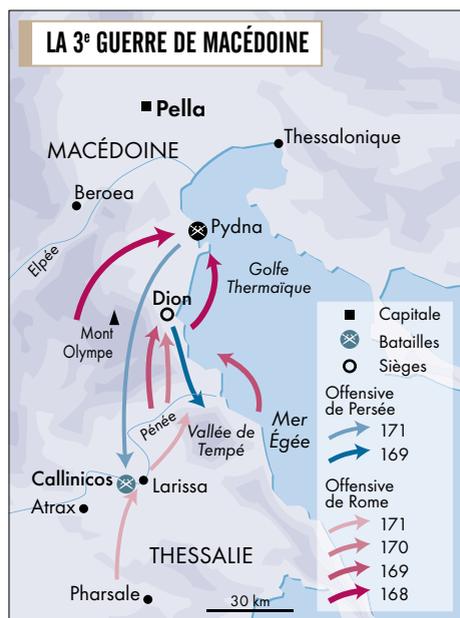
La dynamique de l'impérialisme romain s'enracine pour l'essentiel dans la compétition exacerbée qui anime les hommes politiques et généraux romains. Le Sénat a plutôt tendance à modérer leurs appétits. En moins d'un siècle, Rome conquiert la Macédoine, la Grèce, les Gaules cisalpine et transalpine, l'est et le centre de l'Espagne, le domaine africain de Carthage. Par sa souplesse, la légion manipulaire surclasse la phalange grecque, et Rome sait se procurer des alliés locaux. En Orient comme en Occident, les dates de 146 et 133 apparaissent comme des pivots essentiels.

COMPRENDRE L'IMPÉRIALISME ROMAIN

Le phénomène de l'impérialisme romain a suscité bien des débats et bien des controverses, autant pour comprendre ses causes que pour expliquer sa réussite. Apparemment, une logique d'engrenage préside à l'engagement de Rome en Orient et – de manière moins nette – en Occident. Le roi Philippe V de Macédoine s'étant allié à Hannibal, les Romains interviennent en Orient à partir de 200. Puis, ils s'installent

au sud de la Gaule à partir de 125 car leur allié Marseille réclamait leur aide contre les Ligures et les Celtes. Mais ces motifs apparaissent comme des prétextes aux historiens modernes, qui scrutent depuis plus d'un siècle les raisons profondes du phénomène. Les motifs économiques – la volonté d'exploiter les richesses de la Méditerranée – ou psychologiques – une paranoïa découlant du choc du sac de Rome par les Gaulois (vers 390) – n'ont plus beau-

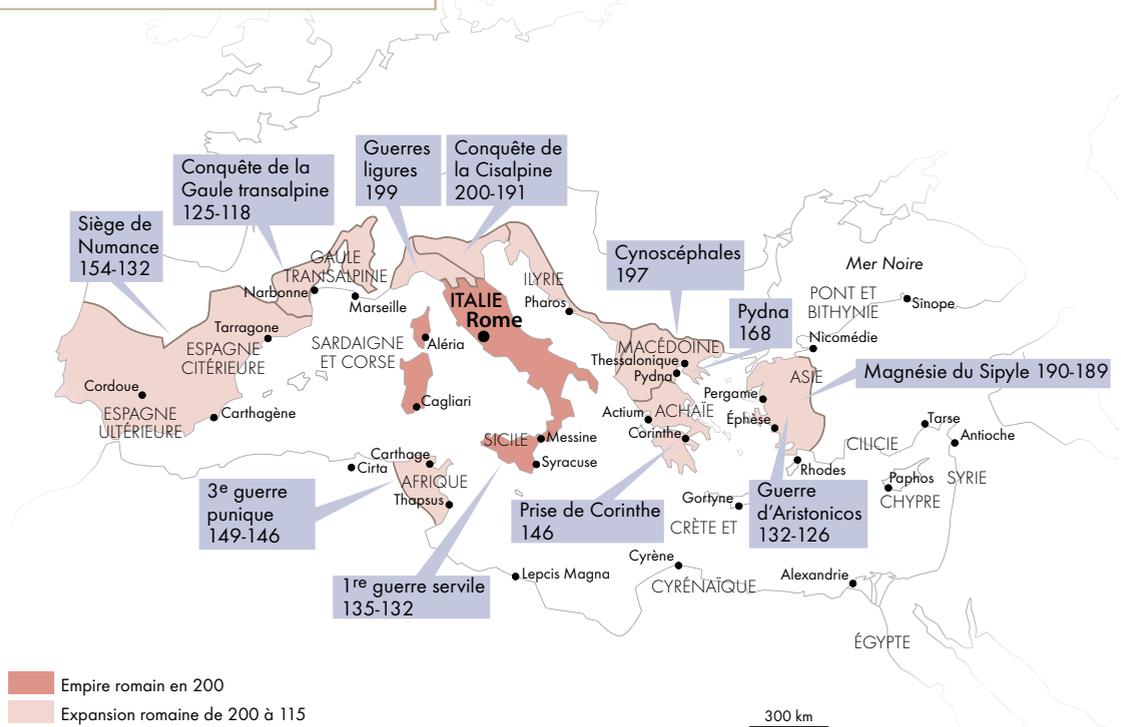
coup de succès actuellement. On insiste plutôt sur l'impact du système politique et de la mentalité aristocratique : une rivalité politique exacerbée et un désir effréné de gloire auraient poussé les généraux et gouverneurs romains à prendre eux-mêmes la décision d'opérations militaires. La conquête romaine n'aurait pas été le résultat d'un programme planifié par les autorités, mais d'une multitude d'initiatives sur le terrain. De fait, l'institution romaine chargée de la guerre et de la diplomatie, le Sénat, a souvent freiné plutôt que favorisé cette expansion. Il ne s'est pas hâté de créer des provinces, attendant ainsi vingt ans pour organiser celle de Macédoine après l'élimination de la royauté antigonide (168-146). Les ambitions de certains généraux l'ont souvent inquiété. Les politiciens les plus « démocratiques », à l'inverse, penchaient souvent pour les conquêtes car ils espéraient que leurs bénéficiaires profiteraient au peuple. Les logiques géostratégiques fonctionnaient aussi en faveur de l'expansion. Une fois installée en Orient, Rome devait s'y assurer des points d'appui. Pour convoier les troupes vers l'Espagne, la maîtrise de la Gaule transalpine représentait la solution la plus commode. Plus profondément, l'Orient grec, par sa richesse et sa culture, apparaissait alors comme le cœur du monde antique : si Rome voulait compter sur la scène du monde, elle se devait d'y être présente. Une telle perception de l'univers entraîna longtemps une dissymétrie entre les deux parties de la Méditerranée et les victoires en Occident apparaissaient moins prestigieuses.



LA RÉSISTANCE MACÉDONNIENNE

Les guerres de Rome contre les rois de Macédoine Philippe V puis son fils Persée se concentrèrent en Thessalie pour des raisons stratégiques évidentes. Deux reliefs montagneux, les Thermopyles au sud et le Mont Olympe au nord, permettaient aux Macédoniens de verrouiller la région. Mais, en 197, les Romains vinrent de l'est pour arracher la victoire à Cynoscéphales. Contre Persée, il leur fallut quatre années pour contourner les défenses macédonniennes et l'emporter à Pydna (168).

L'EXPANSION ROMAINE AU II^e SIÈCLE AV. J.-C.



ORIENT ET OCCIDENT : DES CONQUÊTES PARALLÈLES

En un demi-siècle, Rome bouleversa complètement l'équilibre des puissances en Orient, mettant à bas ou affaiblissant irrémédiablement les royautés héritières d'Alexandre. Dès 197, la victoire de Rome sur Philippe V de Macédoine à Cynoscéphales lui permet d'établir son hégémonie sur la Grèce. Dans une cérémonie théâtrale, à Corinthe, le vainqueur Flamininus proclame la liberté des Hellènes, libérés de la tutelle macédonienne, mais les Romains sont bien présents, et ils ne partiront plus (196). Inquiet, le roi séleucide Antiochos III cherche à intervenir, mais il est vaincu à Magnésie du Sipyle (190/189) et doit évacuer ses troupes des côtes de la mer Égée. La Macédoine médite sa revanche

mais Persée, le fils de Philippe V, subit une grave défaite à Pydna (168) et le royaume antigonide disparaît, démembré en quatre républiques. Les Grecs comprennent alors que la «liberté» romaine n'est qu'un leurre et finissent par se révolter. Rome réprime le soulèvement avec brutalité et Corinthe, la cité la plus prospère de Grèce, est saccagée (146). La Grèce reste officiellement «libre», mais la Macédoine est transformée en province et devient le bastion de la domination romaine dans les Balkans.

Les opérations en Occident sont plus dispersées, car les théâtres des conflits n'ont pas forcément de lien entre eux. Au nord de l'Italie, la soumission de la Gaule cisalpine, annulée par le passage d'Hannibal, est menée à bien définitivement (197-191). En Espagne, le domaine hérité de Carthage se dilate progressivement sous l'action des ambitions des gouverneurs et la prise de Numance par Scipion Émilien, petit-fils de Scipion l'Africain, brise les dernières résistances (133). En Afrique, la peur d'une renaissance de l'ennemi héréditaire débouche sur le siège et la destruction de Carthage – abusivement nommé «troisième guerre punique» –, par le même Scipion Émilien (149-146). Quant à la Gaule transalpine, son occupation permet de faire le pont entre Alpes et Pyrénées (vers 125-118). Rome semble invincible mais le secret de cette invincibilité n'est pas évident. Les

effectifs des armées romaines restent modestes et Paul Émile remporte la victoire de Pydna avec seulement deux légions (25 000 hommes en tenant compte des contingents des alliés italiens). Elles seraient de qualité supérieure à la phalange des armées hellénistiques en raison de leur souplesse, due à l'organisation manipulaire (les légions sont divisées en trente manipules). Les manipules peuvent s'adapter à tous les terrains alors que les phalanges se disloquent sur les sols accidentés. Toutefois, les opérations précédant la bataille de Pydna révèlent les difficultés rencontrées par les Romains. Paul Émile doit manœuvrer quatre ans avant de forcer le verrou du défilé des Thermopyles (171-168) et la phalange macédonienne domine longtemps la bataille avant de finir par se démembrer. En revanche, Rome sait toujours s'assurer le concours d'alliés locaux. En Orient, le soutien du royaume de Pergame et de la république de Rhodes lui est très utile lors des guerres contre les Séleucides (vers 190).

Curieusement, les grandes césures stratégiques interviennent au même moment dans les deux camps de la Méditerranée. Si l'année 146 voit en même temps la prise de Corinthe en Orient et celle de Carthage en Occident, l'année 133 correspond à la chute de Numance, mais aussi à la mort du roi de Pergame qui lègue son État à Rome. ●

Verbatim

«Le Sénat romain et le consul Titus Quinctius, ayant vaincu le roi Philippe et les Macédoniens, laissent [les Grecs] libres, sans garnison, exempts de tribut, en possession de leurs lois traditionnelles.»

Plutarque, *Flaminius*, 10 (proclamation de Corinthe).

Un Empire de l'Euphrate à la Manche (I^{er} siècle)

Lors du dernier siècle de la République, l'expansion s'accélère et l'Empire romain s'enfonce au cœur des continents. Il atteint la Manche et le Rhin en Occident, la Mer Noire, l'Euphrate et la première cataracte du Nil en Orient. Les résistances sont toutefois plus vives. Successivement et simultanément, Rome doit affronter la contestation de Mithridate en Asie, les invasions des Cimbres et des Teutons en Gaule, la défaite face aux Parthes, les révoltes serviles. En Italie même, la guerre sociale l'amène à ouvrir largement son corps civique.

■ UN EMPIRE PLUS CONTINENTAL

De prime abord, le dernier siècle de la République romaine voit l'accélération de l'expansion de Rome, dont le territoire

s'éloigne de plus en plus de ses bases méditerranéennes. En Orient, les expéditions de Pompée (66-62), menées dans la foulée de la guerre contre Mithridate, portent les lé-

gions romaines sur la Mer Noire (conquête de la Bithynie) et sur l'Euphrate (annexion du royaume séleucide de Syrie). Peu après, la conquête de la Gaule chevelue par César (58-51) étend le territoire romain jusqu'au Rhin et à la Manche. Le même César confisque le royaume de Numidie et le rattache à la province d'Afrique (46). Enfin, la victoire d'Octave sur la reine d'Égypte Cléopâtre – dans le cadre de la dernière guerre civile de la République – aboutit à l'occupation de la vallée du Nil jusqu'à la frontière de la première cataracte (30). Pour la première fois, l'empire romain, au sens territorial du mot, borde les mers froides du Nord comme les déserts brûlants d'Afrique.

Plus encore qu'au II^e siècle, le dynamisme conquérant est alimenté par les ambitions des généraux, les *imperatores*, qui recherchent gloire et puissance, tarudés par l'exemple d'Alexandre. Le contrôle du processus échappe de plus en plus au Sénat, qui se voit contraint d'avaliser leurs décisions. En Orient, Pompée décide de sa propre initiative l'annexion de la Syrie. Quant à César, il envahit la Gaule de son propre chef, mène la guerre comme il l'entend et la conclut de même. C'est en ce sens que les conquêtes portent en germe la destruction de la République.

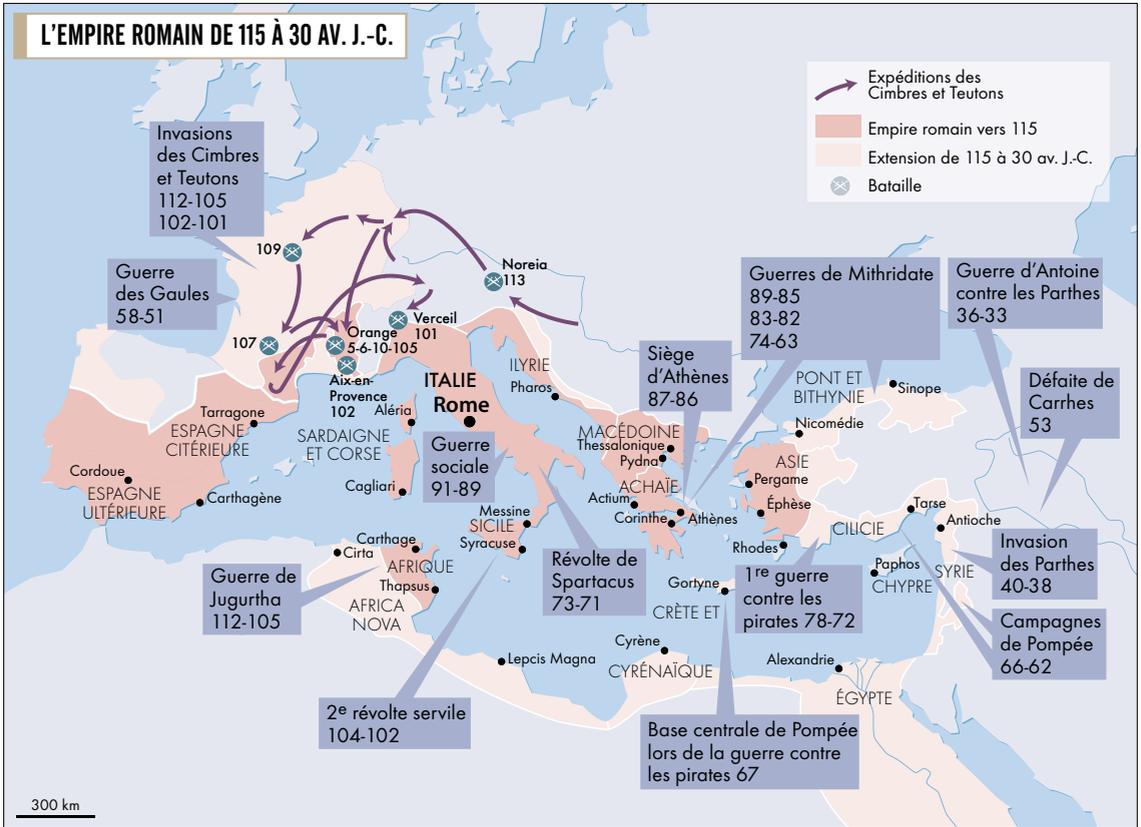


■ DES RÉSISTANCES PLUS ACHARNÉES

Cependant, les résistances sont plus acharnées qu'auparavant et les provinces romaines connaissent leurs premières révoltes. De natures diverses, les contestations annoncent l'avenir autant qu'elles



L'EMPIRE ROMAIN DE 115 À 30 AV. J.-C.



prolongent le passé. En Orient, les Grecs ne se font plus beaucoup d'illusions sur la domination romaine et subissent avec rancœur les impôts levés par les publicains (fermiers de l'impôt à Rome). La présence romaine gêne par ailleurs les derniers souverains ambitieux qui rêvent de se tailler de vastes royaumes. C'est le cas du roi du Pont Mithridate, qui se heurte à Rome dans sa tentative d'unifier l'Asie mineure. Il lève alors l'étendard de la révolte (89), massacre 80 000 Italiens en un jour (88), balaie les Romains d'Asie et occupe la Grèce. Vaine tentative. Sylla le refoule dans son royaume (85), dont Pompée finit par le chasser vingt ans plus tard (63). L'Orient ne peut échapper à Rome.



PREMIÈRES RÉVOLTES ET INVASIONS

Aussi spectaculaires qu'elles soient, les grandes révoltes serviles sont sans doute moins dangereuses qu'il n'y paraît. La Sicile en connaît deux, mais c'est la révolte du gladiateur Spartacus, en Italie méridionale, qui passe à la postérité (73-71). Enfui de Capoue avec quelques gladiateurs, il rallie les esclaves des campagnes, défait plusieurs armées romaines et menace un moment Rome. Le général Crassus finit par l'arrêter au fond de

Verbatim

«Tous les ans lors de toutes les guerres, ils fournissaient un double contingent de fantassins et de cavaliers et pourtant ils étaient exclus des droits d'une cité, qui grâce à eux, s'était élevée si haut.»

Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, II, 15.

la botte italienne et extermine sauvagement ses troupes. Rome a eu très peur, mais ces esclaves voulaient surtout retourner chez eux et ne menaçaient pas la domination romaine en tant que telle. Par la suite, le monde romain ne connaîtra plus de mouvement semblable. On peut dire la même chose des raids des pirates qui ravagent la Méditerranée dans la première moitié du siècle. Grâce à un quadrillage systématique, Pompée éradique le danger en un mois (67). En revanche, le choc avec de nouveaux peuples frontaliers préfigure un avenir lourd de menaces. Dans le cycle des invasions, les Germains prennent alors la place des Gaulois. Venus de l'est du Rhin, les Cimbres et les Teutons déferlent sur la Gaule transalpine puis sur l'Italie (112-101). Après

des échecs initiaux, il faut la poigne du général Marius pour les arrêter à Aix (102) et à Verceil (101), mais le danger germanique vient de faire son entrée dans l'histoire de Rome. À l'Est, l'annexion de la Syrie met le monde romain en contact avec le royaume des Parthes, peuple iranien qui a arraché la Perse aux Séleucides. Il semble constituer une proie facile et le gouverneur de Syrie Crassus se jette inconsidérément sur leurs terres de Mésopotamie. Mal lui en prend. Il connaît une défaite honteuse à Carrhae (53) et la légende raconte que les Parthes firent couler de l'or dans sa bouche pour brocarder son avidité. Le royaume parthe s'impose comme le seul rival à la taille de Rome.

Mal le défi majeur pour Rome est constitué par la révolte des alliés italiens, las de fournir des contingents sans bénéficier des profits de la conquête (91-89). Au cours de cette guerre « sociale » (allié se dit *socius* en latin), les révoltés cherchent à édifier un État rival de Rome en Italie. Vaincus militairement, ils sont en fait gagnants politiquement. Rome accorde à tous les Italiens la citoyenneté romaine. Le corps civique passe de 500 000 à 900 000 hommes. C'est la première fois qu'une cité antique intègre politiquement une telle masse d'étrangers. Cette expérience va servir de laboratoire à la construction impériale. ●

L'aventure orientale de Pompée (66-62)

Chargé de la guerre contre Mithridate du Pont, Pompée reçoit pouvoir sur toute l'Asie Mineure. En deux ans, il chasse Mithridate, soumet l'Arménie et gravit le Caucase. Des querelles successorales lui donnent le prétexte d'intervenir en Syrie et en Palestine. Tel Alexandre, il sillonne ainsi tout l'Orient. Il organise deux nouvelles provinces, la Bithynie et la Syrie, mais décide d'appuyer la domination romaine essentiellement sur des royaumes clients, considérés comme plus efficaces et moins coûteux.

UNE ÉQUIPÉE DIGNE D'ALEXANDRE

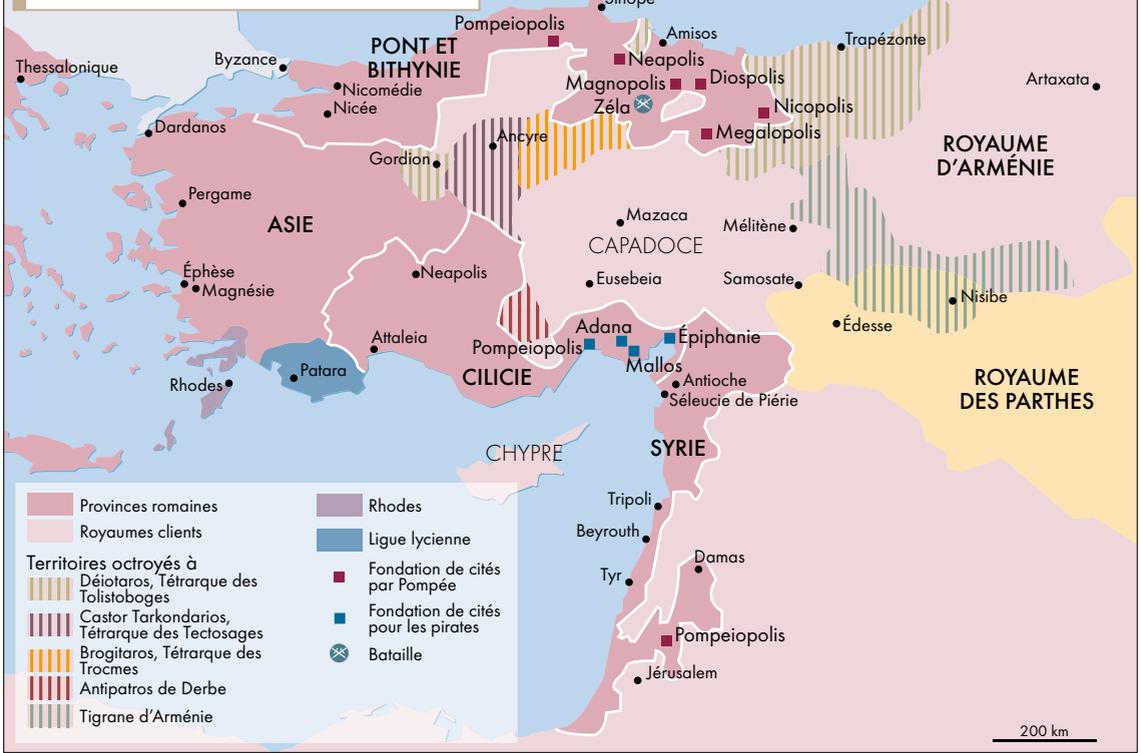
La geste orientale de Pompée s'explique par la rencontre de deux destins exceptionnels, le sien et celui de Mithridate. Roi du Pont, sur la mer Noire, follement ambitieux, Mithridate rêve de soumettre l'Asie Mineure et peut-être

de suivre les pas d'Alexandre le Grand. La région comprend alors une province romaine, l'Asie, mais est surtout divisée entre des royaumes clients de Rome (Bithynie, Cappadoce), que le roi du Pont compte bien avaler. Une première tentative lui livre l'Asie et lui permet d'occuper la Grèce, mais le général romain

Sylla le force à évacuer ses conquêtes (89-85). À partir de 74, la question de la succession de Bithynie l'oppose à nouveau à Rome. Le général Lucullus, brillant stratège, le chasse du Pont et le force à se réfugier chez le roi d'Arménie, Tigrane, son beau-père. Mais la dureté de Lucullus mécontente ses troupes, qui ne veulent plus le suivre, et les intrigues de ses ennemis entraînent son rappel à Rome (67). C'est alors que Pompée entre en scène. Depuis sa jeunesse, il est considéré comme le meilleur général de son temps et porte déjà le surnom de «Grand» (Magnus). Il vient d'éradiquer en quelques semaines la menace pirate qui ravageait la Méditerranée depuis des décennies. Mais sa carrière est aussi jalonnée d'illégalités qui lui permettent d'obtenir des commandements très jeune alors qu'il n'est même pas sénateur. La loi Manilia lui confie la conduite de la guerre avec le gouvernement des provinces de Cilicie, Bithynie et Pont (66). En une campagne éclair, il force Tigrane à la soumission (66) et expulse à nouveau Mithridate du Pont. Le vieux roi doit s'enfuir en Crimée. Dans sa traque, Pompée pousse jusqu'au Caucase, la montagne mythique où Prométhée aurait été attaché, selon la mythologie grecque. Il combat des êtres étranges que ses soldats identifient aux Amazones, les mythiques guerrières. Nouvel Alexandre, il a touché les bornes de l'univers (65).



L'ORIENT EN 63 APRÈS LE PASSAGE DE POMPÉE



Verbatim

« On dit que les Amazones [...] combattirent à cette bataille avec les barbares ; car les Romains en dépouillant les morts après le combat, trouvèrent des boucliers et des brodequins tels que les Amazones en portent. »

Plutarque, *Pompée*, 38.

Revenu dans le Pont, il convoque à Amisos, au printemps 64, les princes de la région et leur distribue les royaumes, tel un roi des rois. À ce moment, une querelle entre deux princes séleucides, qui se disputent la Syrie, l'appelle vers le Sud. Il détrône l'un et l'autre et annexe le pays. Puis une autre querelle dynastique, entre deux princes juifs, l'amène en Palestine. Profitant du sabbat, ses légions prennent Jérusalem et Pompée pénètre dans le Saint des Saints, interdit aux païens, sans toutefois profaner le tabernacle (63). Plus au sud encore, il part en expédition chez les Arabes Nabatéens en bordure de la Mer Rouge. C'est là qu'il apprend la mort de Mithridate. Abandonné par tous, y compris par son fils Pharnace, il s'est fait égorer par un garde gaulois, faute de pouvoir s'empoisonner car il s'était accoutumé au poison.

Reprenant la route du Nord, Pompée revient sur les rives de la Mer Noire afin de conclure la paix avec Pharnace.

Il peut alors rembarquer pour Rome, auréolé d'une gloire sans égale parmi les généraux romains. Aucun *imperator* n'a sillonné autant de territoires en aussi peu de temps. Les historiens modernes considèrent souvent qu'il a accumulé des succès faciles contre des ennemis peu dangereux et que Lucullus a porté les coups décisifs contre Mithridate. Mais, pour les Romains du temps, il est bien un nouvel Alexandre.



LA RÉORGANISATION DE L'ORIENT : LE CHOIX DES ROYAUMES CLIENTS

L'Asie méditerranéenne présente un aspect très morcelé, auquel les Romains ne sont pas étrangers. Au cours du II^e siècle av. J.-C., le royaume des Séleucides, qui dominait l'Asie Mineure et la Syrie, s'est démembré, laissant la place à une série de royaumes anatoliens plus ou moins hellénisés (Bithynie, Pont, Galatie). Les derniers Séleucides se sont retranchés à Antioche, au Nord de la Syrie, mais le Sud, la Palestine actuelle, a vu la formation d'une principauté théocratique juive sous la direction de la dynastie des Asmonéens. Les Romains les ont vassalisés mais non détruits, se contentant de créer seulement deux provinces : l'Asie,

léguee par le roi de Pergame (133), et la Cilicie, ancien repaire de pirates (101).

La tempête des guerres de Mithridate ayant bouleversé la région, Pompée aurait pu remanier largement la carte et procéder à des annexions massives. Il n'en fait rien, préférant garder le système des États clients, considéré comme plus fiable et moins coûteux. Il se contente de créer deux nouvelles provinces, la Bithynie, dont la dynastie avait disparu (agrandie du Pont occidental), et la Syrie, confisquée aux Séleucides (agrandie de la côte de Palestine). La Cilicie est par ailleurs accrue par l'adjonction à l'Ouest de la Phrygie, de la Lycaonie et de la Pamphylie. Toutes les côtes sont ainsi contrôlées par les Romains, de la Mer Noire à l'Égypte, et le territoire provincial présente désormais un continuum. La Méditerranée orientale devient un véritable lac romain. Sur le flanc oriental, non seulement Tigrane garde son royaume d'Arménie, mais il reçoit en plus la Gordyène au Sud, afin de contenir le nouveau rival de Rome, les Parthes. Au cœur de l'Anatolie, les trois princes galates, Castor (Tectosages), Déiotaros (Tolistoboges) et Brogitaros (Trocmes) sont comblés de territoires, spécialement les deux derniers, qui reçoivent respectivement l'Est et le Sud du Pont. Certains tyrans locaux arrondissent aussi leur domaine comme Antipatros de Derbe, en Isaurie. Ce choix de gestion apparut si judicieux qu'Antoine puis Auguste le pérennisèrent. ●

La guerre des Gaules (58-51)

César intervient en Gaule chevelue à partir de 58, à la demande des Gaulois eux-mêmes pour les défendre contre les Helvètes puis les Germains. En raison des divisions gauloises, il établit facilement son protectorat et doit affronter une seule révolte d'ampleur, menée par Vercingétorix en 53-52. Après un succès à Gergovie, Vercingétorix doit capituler à Alésia (52). César sait construire une armée très mobile mais surtout – et presque jusqu'à la fin – il trouve l'appui de nombreux aristocrates locaux qui pensent l'utiliser dans le cadre de leurs rivalités.

UN CONQUÉRANT HABILE À JOUER DES DIVISIONS GAULOISES

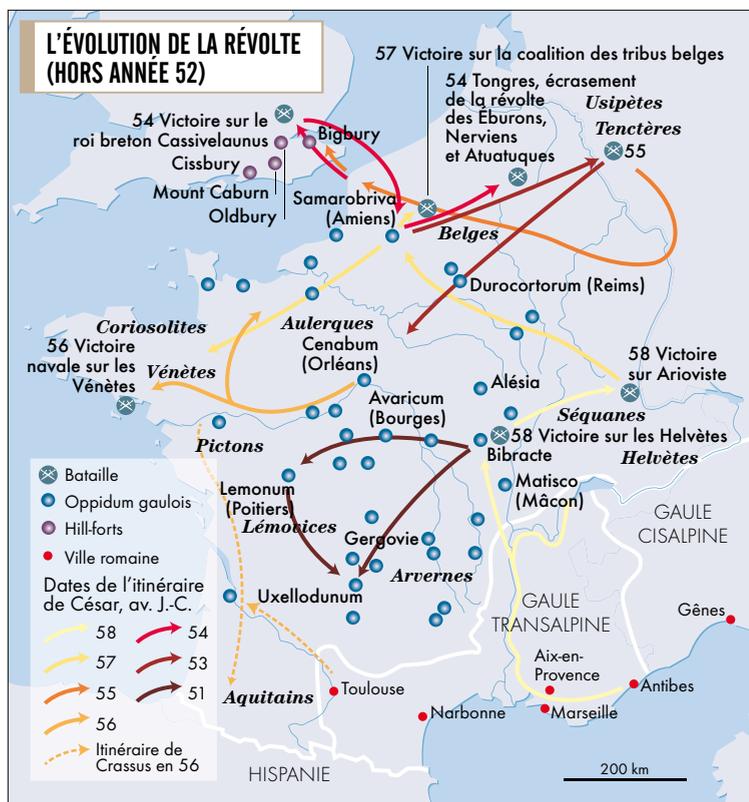
César, comme Pompée, est fasciné par le modèle d'Alexandre, mais il n'y a plus de conquêtes à faire en Orient. Lorsqu'il est désigné comme proconsul des Gaules romaines (cisalpine et transalpine) en 58, il tourne cependant son regard vers la Gaule indépendante, la Gaule chevelue, car la peur atavique qu'ont les Romains des Gaulois depuis le sac de Rome (vers 390) conférerait un grand prestige à l'*imperator* qui les vaincrait. Le fruit peut sembler mûr, car la Gaule est divisée en une soixantaine de peuples et les Germains la menacent sur le Rhin. Les tensions internes à la région lui fournissent des prétextes tout trouvés, à la demande même de certains peuples gaulois. Les Éduens, alliés des Romains, occupant la Bourgogne actuelle, sollicitent en effet son aide pour repousser une migration des Helvètes, puis chasser le roi germanique des Suèves, Arioviste, qui a étendu son hégémonie sur la Gaule de l'Est. César écrase les uns comme l'autre, mais reste ensuite en Gaule (58). Les peuples de la Celtique, la zone entre Seine et Garonne, implorent sa protection à l'initiative des Éduens: dès le début, il installe son protectorat.

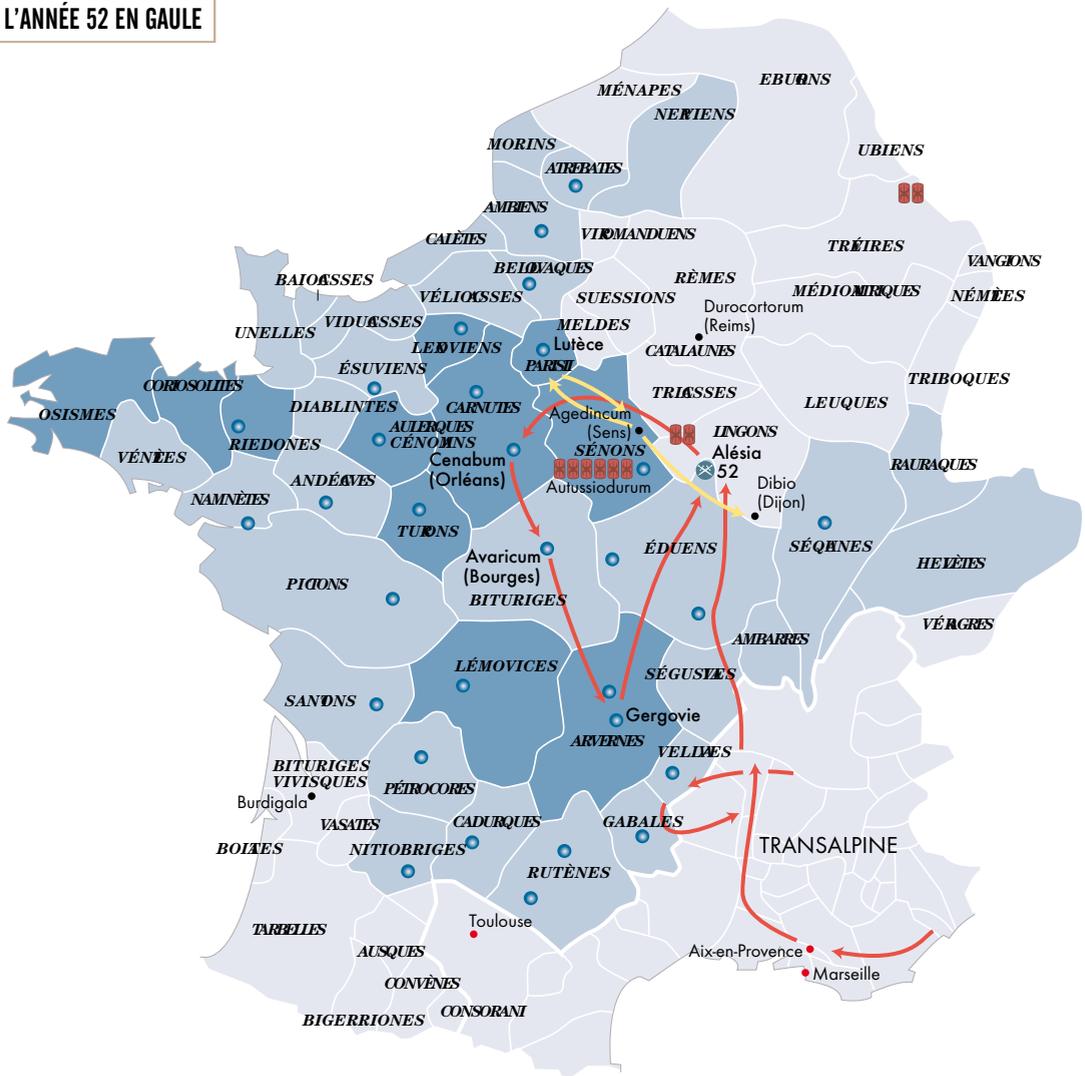
UNE SEULE MENACE : LA GRANDE RÉVOLTE DE 53-52

Dès lors, ce que l'on a coutume de nommer «Guerre des Gaules» se résume à la soumission des zones périphériques, puis à la répression d'une grande révolte. De 57 à 53, César soumet successivement la Belgique, au nord de la Seine (57 et 54-53), l'Armorique à l'ouest (57-56), l'Aquitaine au sud de la Garonne (56). La réaction isolée de ses ennemis garantit son succès.

Les choses se corsent quand un nombre important de peuples de la Celtique se ligue contre Rome sous la direction de l'Arverne Vercingétorix, à l'hiver 53-52. Localisé à l'origine dans le Centre-Ouest, autour des Carnutes (Chartres) et des Arvernes (Clermont), le soulèvement change d'ampleur quand les Eduens eux-mêmes basculent de son côté. Toutefois Belges et Aquitains restent à l'écart, tandis que certains peuples de Celtique sont fidèles

(Rèmes). Alors caserné en Transalpine, César franchit les Cévennes enneigées, remonte vers Avaricum (Bourges) pour se procurer du ravitaillement avant de revenir vers le sud assiéger Gergovie, capitale des Arvernes. L'échec du siège l'amène à retraiter vers la Transalpine mais une victoire près de Dijon lui redonne l'initiative. Il bloque l'armée de Vercingétorix à Alésia, en Bourgogne, et la force à capituler en septembre 52.





- VELLÆES** Peuple de la Gaule
- Premiers peuples révoltés
- Peuples ralliés à la révolte
- Oppidum gaulois
- Quartiers d'hiver des légions de César : un symbole représente le nombre de légions
- Ville romaine
- ⊗ Bataille
- Itinéraire de César en 52 av. J.-C.
- Itinéraire de Labiénus

200 km

Le récit des campagnes livre le secret de la victoire romaine. L'armée des Gaules, forte de 10 légions en 52 (80 000 hommes avec les auxiliaires) n'est pas plus nombreuse que ses adversaires. À Alésia, Vercingétorix compte aussi 80 000 hommes, et une armée de secours rassemblée dans toute la Gaule aurait comporté un million de guerriers ! Mais l'armée romaine est très mobile et sait tirer partie d'un pays largement déboisé.

Surtout, César joue des divisions gauloises et des calculs de certains peuples, comme les Eduens, qui comptent le

manipuler afin d'étendre leur hégémonie. Il met en place une « assemblée des Gaules », regroupant les représentants des peuples amis, qu'il utilise comme un relais de transmission de ses directives. Chaque peuple doit lui livrer des otages, garants de sa fidélité, mais César sait aussi charmer les jeunes aristocrates gaulois. Vercingétorix figure un moment dans la suite de l'*imperator* avant de se retourner contre lui. Lorsque l'aristocratie gauloise se rend compte que César la manipule – et non le contraire –, elle se révolte, mais il est trop tard. ●

Verbatim

« En Gaule, non seulement toutes les cités, tous les cantons et fractions de cantons, mais même peut-on dire, toutes les familles sont divisés en partis rivaux. »

César, *Guerre des Gaules*, VI, 11.

• Vers l'empire universel EN CONCLUSION

D'UN POINT DE VUE

CONCRET AUTANT QUE SYMBOLIQUE,

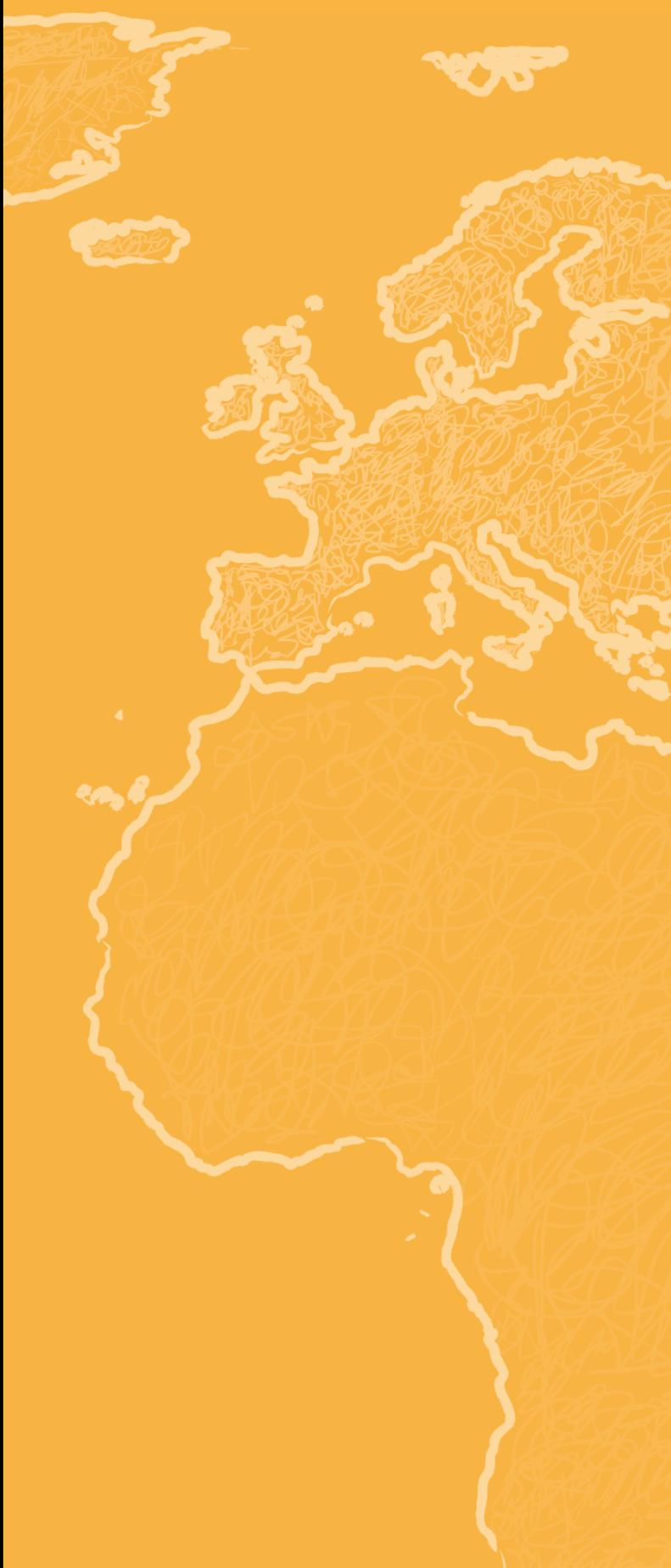
l'annexion du royaume lagide d'Égypte par Octave au lendemain de la bataille d'Actium clôt la conquête de l'univers connu par les Grecs et les Romains (30 av. J.-C.). L'Égypte était le dernier des trois grands royaumes issus de l'empire d'Alexandre encore indépendant, même s'il était dans l'orbite romaine depuis plus d'un siècle.

POUR LES GRECS,

Rome a non seulement réussi l'exploit de réunifier l'empire d'Alexandre, mais a fait bien plus en soumettant l'Afrique carthaginoise, les trois quarts de l'Espagne et la totalité de la Gaule. Par la soumission de l'intérieur de l'Espagne et de la Gaule, elle a dilaté son domaine en dehors de l'espace méditerranéen, phénomène comparable à la mainmise d'Alexandre sur la Mésopotamie et l'Iran.

À TERME, CETTE EXTENSION

continentale s'avérait la plus novatrice, puisqu'elle allait engendrer un nouveau concept géopolitique, l'Occident, lointain ancêtre de l'Europe. Mais elle était aussi lourde de dangers, car elle poussait Rome à s'enfoncer à l'intérieur du continent asiatique pour récupérer la partie de l'empire alexandrin qui lui échappait encore. Elle allait y rencontrer son vrai rival, le royaume parthe, l'autre héritier d'Alexandre.



LA RÉPUBLIQUE IMPÉRIALE III^e-I^{er} SIÈCLE AV. J.-C.

Pour les penseurs grecs, le secret de la supériorité romaine résidait dans son régime politique, qualifié de mixte, car la cité de Rome associait des éléments monarchique, aristocratique et démocratique dans le meilleur équilibre possible. En réalité, l'élément aristocratique dominait les deux autres et les historiens actuels pensent que la mentalité de l'aristocratie romaine fit autant pour les victoires que la valeur du soldat-citoyen. Il n'en reste pas moins que l'extension impériale représentait un défi de taille pour la République romaine, dans la mesure où tous les autres empires antiques avaient été bâtis par des monarchies. Par nature, le caractère fermé du corps civique handicapait la dilatation territoriale des cités antiques. La cité romaine sut donc inventer des structures impériales inédites, qui pérennisèrent sa domination, mais le processus impérial n'en déséquilibra pas moins à terme le régime et finit par engendrer une série de guerres civiles qui précipitèrent sa disparition.

Une République sénatoriale

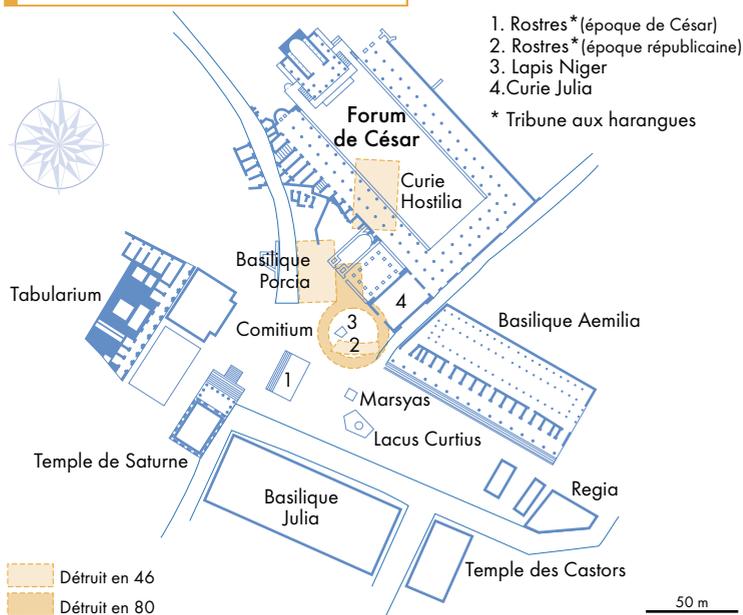
Cité à l'organisation censitaire, Rome module les droits des citoyens en fonction de leur capital de fortune. Comme toute cité antique, elle présente trois types d'institutions – les assemblées, les magistrats, le conseil – au pouvoir théoriquement équilibré. Parmi les assemblées, les comices centuriates, structurés selon la fortune, assurent la prépondérance des plus riches. Annuels et collégiaux, les magistrats travaillent en étroite symbiose avec le Sénat, le conseil, qui exerce une tutelle de fait sur le régime. La vie civique se concentre sur le Forum, place centrale de la ville, embellie selon le modèle de l'agora grecque.

LA CLASSIFICATION CENSITAIRE : UN PRINCIPE FONDATEUR

Rome présente l'exemple le plus célèbre, mais non unique, d'un empire conquis par une cité et non par un monarque. La cité – *civitas* en latin – suppose l'existence d'un corps de citoyens participant à la gestion de la « chose publique », la *res publica*. Mais il ne s'ensuit pas que tous les citoyens soient égaux, car un principe censitaire préside à l'organisation civique. Grâce à des recensements quinquennaux, la cité établit le capital de chaque citoyen et le range ainsi dans l'une des cinq classes, la première regroupant les plus aisés. Les plus riches monopolisent certains droits comme celui d'être magistrat, le *ius honorum*.

Aux yeux des Anciens, une cité se définit aussi par la présence de trois institutions : une assemblée, un conseil et des magistrats. La république romaine présentant ces trois rouages, les Romains estiment avec fierté qu'un véritable équilibre règle leurs rapports. Rome possède en fait trois assemblées, appelées comices, que tous les citoyens fréquentent également, mais selon des organisations différentes. Les comices centuriates, organisés en curies, la plus an-

LE FORUM ROMAIN À LA MORT DE CÉSAR



cienne structuration du corps civique, n'ont plus qu'un rôle honorifique, l'investiture des magistrats. À certains égards, les comices centuriates ont une position centrale car ils élisent les magistrats supérieurs et votent la guerre. C'est l'assemblée censitaire par excellence, car les citoyens y sont regroupés en 193 centuries, subdivisions des classes. La première classe représente 97 centuries, presque la moitié, ce qui assure la prééminence des riches. Toutefois, les comices tributes jouent un rôle grandissant en raison de leur fonction législative. Ils représentent l'assemblée la plus démocratique, puisque les citoyens y sont répartis selon leur tribu, circonscription territoriale.

LE SÉNAT : UN CONSEIL TOUT-PUISSANT

Régies par les principes de l'annualité et de la collégialité, les magistratures sont peu à peu organisées en hiérarchie, le *cursus honorum*, allant de la questure à la censure. Les magistrats sont élus par les comices, mais les assemblées ne peuvent se réunir sans leur convocation et eux seuls peuvent faire des propositions de loi. Le conseil – le Sénat – entretient des liens étroits avec le milieu des magistrats en raison de son recrutement. De fait, lors du recensement, les censeurs font la liste des sénateurs – l'*album* – et remplacent les disparus ou les expulsés par les nouveaux magistrats du quinquennat écoulé. Les sénateurs sont donc d'anciens magistrats infé-

Verbatim

« Toutes choses avaient été organisées et étaient menées d'une manière si équitable que personne n'aurait pu dire avec certitude si l'ensemble du régime était aristocratique, démocratique ou monarchique. »

Polybe, *Histoires*, VI, 11, 11.

rieurs et ils fournissent ensuite les candidats aux magistratures supérieures. En général, la fonction est viagère, mais un sénateur peut être expulsé pour immoralité.

A priori, le Sénat dispose de compétences précises: la gestion des finances, de la guerre et de la diplomatie. Mais il assume aussi un rôle de direction générale des affaires, car les magistrats discutent toujours de leurs projets de loi dans son enceinte et les abandonnent en général s'il manifeste son hostilité. Cette procédure n'a rien d'obligatoire, mais aucun magistrat ne saurait déroger à cette coutume. De cette façon, le Sénat contrôle aussi l'action des comices, puisque les projets ainsi écartés ne leur sont pas soumis. Le

Sénat domine donc la République romaine, qu'on peut qualifier de «sénatoriale».



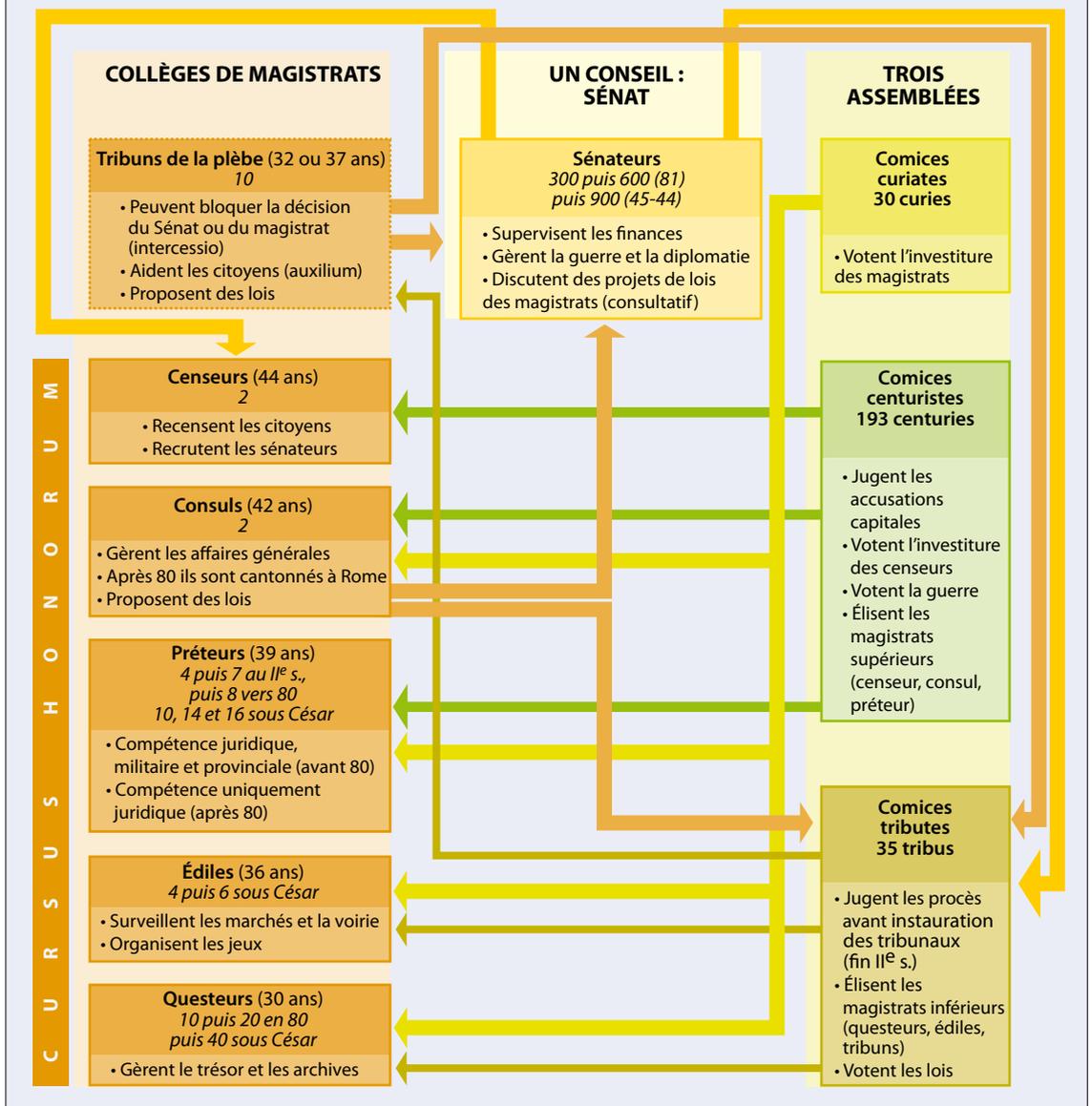
LE FORUM, AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ CIVIQUE

Le cadre de l'activité civique est concentré sur le Forum, dépression s'étendant entre les collines du Capitole et du Palatin. Là se trouvent la curie Hostilia, salle des séances du Sénat, les Rostres, tribune aux harangues des magistrats, le *comitium*, lieu de réunion des comices tributes. Au cours du II^e siècle, les dirigeants romains ont à cœur de l'embellir, sur le modèle des agoras grecques, par la construction

de nouveaux monuments, les basiliques. Inspirés des salles d'audience des palais hellénistiques, ces bâtiments rectangulaires à trois nefs abritent les travaux des magistrats mais ont des fonctions polyvalentes.

Le I^{er} siècle enregistre les bouleversements apportés par les *imperatores*. Après la destruction du *comitium*, devenu trop petit, par Sylla (vers 80), la construction du forum de César mord sur le côté nord du vieux Forum. La curie Hostilia et les Rostres sont démolis et déplacés vers le sud, la curie prenant le nom de Julia en l'honneur du dictateur. Sur le flanc méridional, la basilique Sempronia est reconstruite et prend aussi le nom de Julia. ●

LES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE



Une armée de citoyens

L'armée romaine est divisée en légions, composées pour l'essentiel de fantassins lourds et recrutées parmi les citoyens aisés. L'enrôlement des pauvres ne se généralise qu'au I^{er} siècle. Sur le champ de bataille, les légionnaires évoluent en manipules ou en cohortes, d'une grande souplesse tactique. La construction de camps permet de quadriller le terrain et de mener les sièges à bien. En augmentation constante, le nombre des légions double en un siècle: d'une dizaine à une vingtaine mobilisées annuellement. Mais ce constat doit tenir compte du rôle des alliés italiens, auxiliaires à l'origine, qui intègrent les légions après 89 av. J.-C.

■ LÉGION, MANIPULE ET COHORTE

L'armée romaine de la République est à l'image de son régime politique: civique et censitaire. Le service militaire figure parmi les devoirs du citoyen, qui peut être mobilisé de 18 à 60 ans, mais seuls les gens aisés sont effectivement appelés car le soldat doit payer son équipement. Le I^{er} siècle voit toutefois une ouverture aux pauvres que l'on a longtemps attribuée, sans doute à tort, à une réforme de Marius (107 av. J.-C.). La légion (4 200 hommes environ), l'unité fondamentale de l'armée, est donc composée de citoyens possédant au moins un petit domaine rural. Au II^e siècle, elle compte encore des fantassins légers, les vélites, recrutés parmi les plus modestes, mais l'armement s'homogénéise peu à peu et la légion du I^{er} siècle ne connaît plus que des fantassins lourds. Les cavaliers, peu nombreux, y jouent toujours un rôle marginal.

Dans la vie quotidienne, le groupe légionnaire de base est la centurie de 60 hommes, dirigée par un centurion, mais l'unité tactique lors des

combats s'avère plus large. Lors des conquêtes du II^e siècle, c'est le manipule de 120 soldats (soit deux centuries) qui prédomine. Sa souplesse manœuvrière serait le secret des victoires sur la phalange grecque. Au I^{er} siècle, la cohorte s'impose sur les champs de bataille. Plus importante que le manipule (autour de 400 soldats), elle possède une plus grande autonomie lors des opérations.

■ LE DOUBLEMENT DES EFFECTIFS LÉGIONNAIRES

En constante augmentation, les effectifs de l'armée témoignent du dynamisme démographique de l'Italie. Au II^e siècle, Rome n'engage en général que deux légions dans une expédition, mais César et Crassus disposent chacun de huit légions, en 54, pour conquérir l'un la Gaule et l'autre la Perse. Il faut toutefois souligner que la République combat toujours sur plusieurs fronts, ce qui accroît

d'autant son effort de guerre. On peut le voir en comparant les effectifs de deux années riches en guerres. En 146 – qui voit la fin du siège de Carthage et l'écrasement de la révolte de la Grèce –, Rome mobilise douze légions (dont quatre en Afrique et autant dans les Balkans). Ce nombre a doublé en 63 (24 légions dont 10 en Orient avec Pompée), à la fin de l'expédition orientale de Pompée.

Un tel effort nécessite de maintenir plus longtemps les soldats sous les enseignes, même si on a eu tendance à exagérer la durée du service: six années semblent plutôt un maximum qu'une moyenne. D'autre part, il ne faut pas oublier que Rome fait largement appel à ses alliés italiens, composant les troupes auxiliaires, dont l'apport entraîne plus du doublement du contingent (60% des effectifs). Après 89, ces Italiens, devenus citoyens, sont intégrés dans les légions, ce qui explique en partie leur augmentation. Mais Rome enrôle aussi des auxiliaires fournis par les rois clients de l'Orient.

■ LE MODÈLE DU CAMP ROMAIN

La qualité logistique de l'armée romaine a autant frappé ses adversaires que ses talents proprement militaires. Les Romains sont particulièrement réputés pour la construction de leurs camps. Tous les soirs, lorsqu'une

Verbatim

«On jugea bon d'allouer par décret les renforts que réclamait la situation; en ce qui concernait la Macédoine, pour l'infanterie, 6 000 Romains et 6 000 alliés de nom latin; pour la cavalerie, 250 Romains et 300 alliés.»

Tite-Live, *Histoire romaine*, XLIII, 12.

LA STRUCTURE DE LA LÉGION

Composition de la légion :

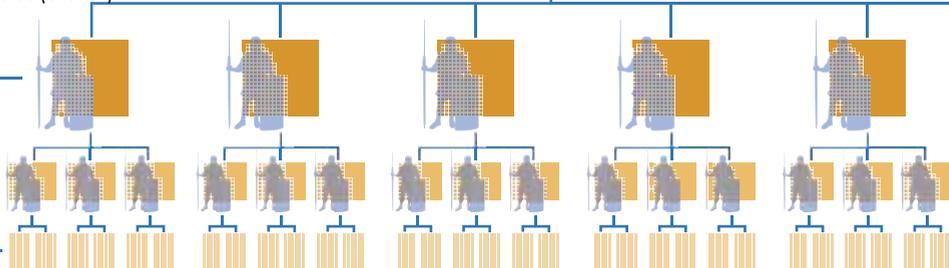
4 200 hommes

3 600 fantassins lourds (environ)

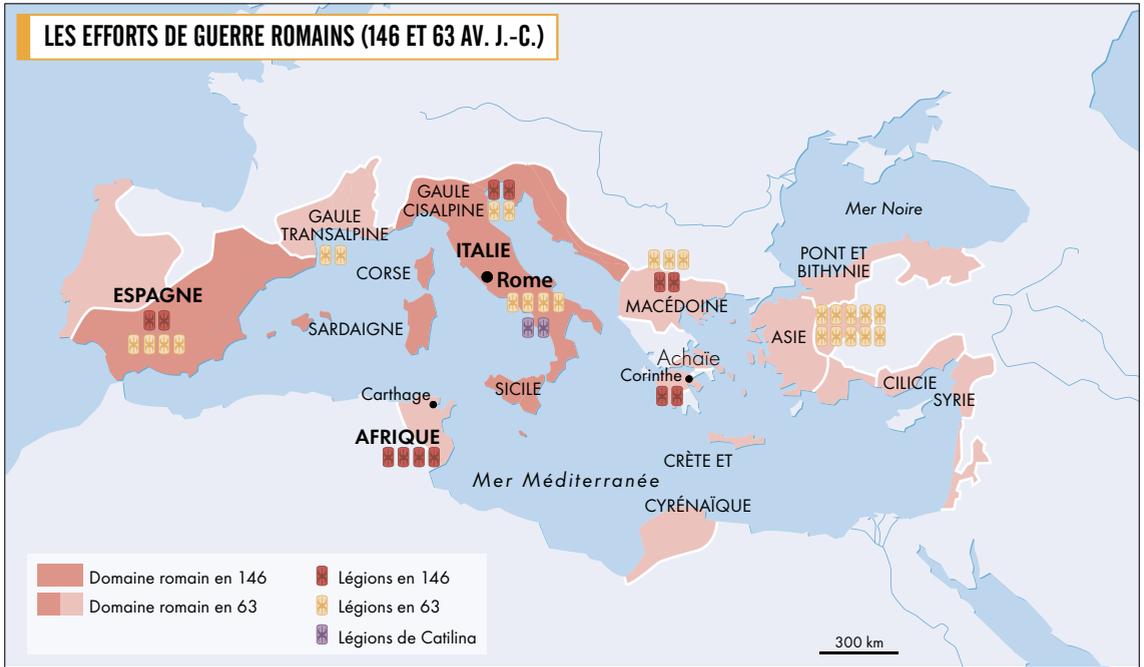
OFFICIER : LÉGAT
commande la légion

6 tribuns militaires dirigent les cohortes

Chaque centurie est dirigée par 1 centurion

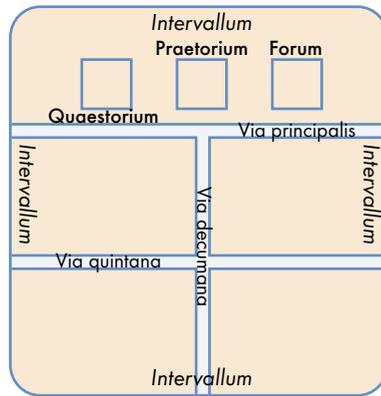


LES EFFORTS DE GUERRE ROMAINS (146 ET 63 AV. J.-C.)



armée romaine est en marche, elle construit un camp au plan sophistiqué en dépit de son caractère provisoire. Construite avec des mottes de gazon, l'enceinte délimite un carré ou un rectangle. Trois voies structurent son plan tandis que l'un des côtés regroupe les structures de commandement: place d'armes (*forum*) et logement du général (*praetorium*). Lors des sièges ou des hivernages, les soldats édifient des camps en dur, dont le plan est grossièrement similaire. Leur enceinte associe un fossé à une palissade en bois installée sur un terre-plein. Au cours de la guerre des Gaules, César a su les utiliser à merveille pour quadriller les peuples rebelles pendant l'hiver autant que pour assiéger Alésia. Pour encercler cette place, les deux grands camps légionnaires furent articulés à un double réseau de fossés garnis de pointes destinées à embrocher les ennemis. ●

PLAN D'UN CAMP DE MARCHÉ DE L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE



LE CAMP VU PAR POLYBE

Ce plan a été établi à partir de la description de l'historien grec Polybe, grand admirateur des Romains, au milieu du II^e siècle. Le bloc de commandement est rassemblé sur un côté (en haut), alors qu'il se trouve généralement au centre dans les camps permanents. À côté du praetorium, tente du général, on distingue la tente du questeur, magistrat financier gérant la caisse de l'armée.

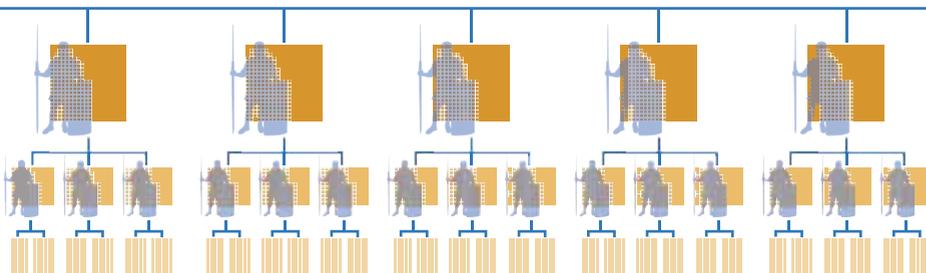


Cohorte
360/400 hommes



Manipule
120 hommes

Centurie
60 hommes



Provinces et royaumes vassaux

Après les guerres puniques, Rome met en place le système des provinces pour administrer les territoires extra-italiens. À l'origine confiées à des préteurs, elles sont de plus en plus souvent gouvernées par des promagistrats, propréteurs ou proconsuls. Les communautés provinciales, peuples ou cités, s'intègrent dans une hiérarchie statutaire qui détermine leur situation par rapport à l'impôt. La provincialisation suit un rythme longtemps modéré car les Romains préféraient le système du royaume client, plus économique. De ces royaumes, ils attendaient surtout une aide militaire, leur permettant de compenser les faiblesses de leur armée (cavalerie, archerie).

LE GOUVERNEMENT DES PROVINCES

L'organisation provinciale découle directement des guerres puniques, puisque les premières provinces sont créées au lendemain de la première guerre (Sicile et Sardaigne, 264-241) puis de la seconde (les deux Espagnes, 218-201). Le terme latin *provincia* désigne au départ une sphère de compétence et non pas un ressort territorial : c'est l'organisation de ces territoires qui va peu à peu imposer ce deuxième sens. Pour gérer ses nouvelles conquêtes, Rome ne peut recourir au système d'alliance pratiqué en Italie, car le modèle de la cité n'y est pas assez diffusé. Elle décide donc de les confier à un magistrat supérieur, un préteur, qui dispose du pouvoir de coercition nécessaire, *l'imperium*, permettant de commander les armées et de condamner à mort. Par la suite, la création des provinces suit un rythme assez lent, la provincialisation pouvant attendre plusieurs années après la conquête (conquise vers 120, il semble que la province de Transalpine n'ait été organisée que vers 75). On compte trois créations au II^e siècle mais neuf au I^{er}.

Dans le système initial, chaque province est confiée à un préteur, magistrat élu tous les ans par les comices centuriates. Mais l'augmentation du nombre de provinces et les nécessités militaires bousculent peu à peu cette organisation. Lorsque la situation militaire se révèle difficile, Rome préfère confier les rênes de la province à un consul, magistrat de rang supérieur au préteur. Au II^e siècle, c'est le cas dans les Espagnes, normalement dévolues à deux préteurs, lors des moments délicats de la conquête. Par ailleurs, le manque de personnel autant que le désir de continuité incitent à prolonger le mandat du magistrat une année de plus. Le magistrat ainsi « prorogé » prend le titre de propréteur ou de proconsul.

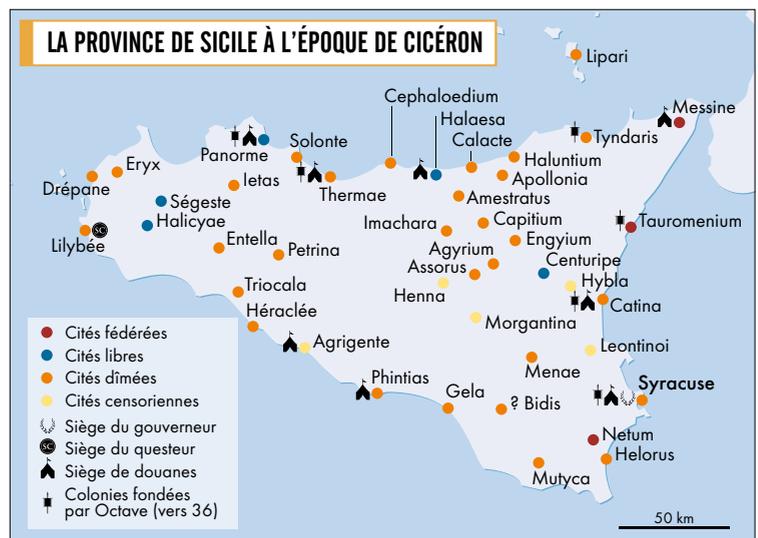
Au I^{er} siècle, à partir de Sylla (82-79), les magistrats restent en général à Rome et les gouverneurs sont majoritairement d'anciens préteurs ou consuls qui reçoivent une province à leur sortie de charge (dans la foulée puis cinq ans après à partir de 52). À cette époque, c'est le Sénat qui attribue les provinces par tirage au sort. En fonction de leur importance, celles-ci sont plutôt confiées à des prétoriens ou à des consulaires, même si les fluctuations politico-militaires peuvent modifier la donne, les prétoriens étant de toute façon plus nombreux que les consulaires (deux consuls par an contre sept à huit préteurs).



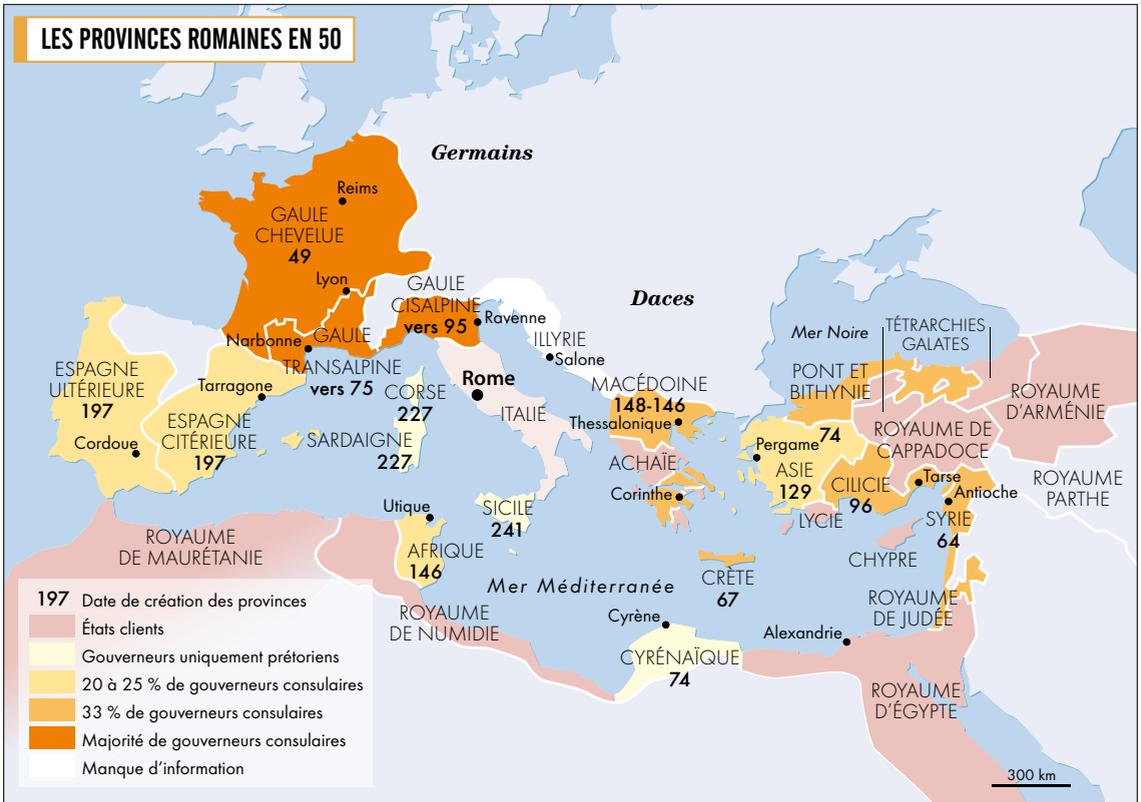
LE CRITÈRE DE L'IMPÔT

Face aux provinciaux, *l'imperium* confère au gouverneur un grand pouvoir, mais

il doit respecter les privilèges statutaires des diverses communautés répertoriées dans la *formula* (registre) de la province. Le terme vague de communauté est de mise car les provinces présentent aussi bien des cités sur le modèle gréco-romain (Orient, Sicile, Afrique) que des peuples à structure tribale (Espagne, Gaule, mais aussi intérieur de l'Asie et de l'Afrique). En l'espèce, cette distinction est d'ailleurs secondaire, car c'est le statut juridique découlant de la conquête qui prime. Dans la plupart des cas, les communautés ont dû se rendre à la discrétion des Romains (*deditio*) et sont devenues des stipendiaires soumises au versement d'un impôt, le tribut. Quelques-unes, plus fortunées, ont pu signer un traité avec les Romains, recevant le statut de libres ou de fédérées, qui leur garantit une large autonomie et certains privilèges



LES PROVINCES ROMAINES EN 50



fiscaux. La question de l'impôt se révèle donc centrale, mais le gouverneur ne le lève pas directement puisqu'il est affermé à des sociétés de publicains.



■ LA SICILE

De ces provinces républicaines, la Sicile est la mieux connue grâce au réquisitoire que Cicéron dressa contre son propréteur corrompu, Verrès, dans son discours des *Verrines* (73-71). Vieille terre hellénique, la Sicile est divisée en cités. L'impôt direct, la dîme, perçue en nature et correspondant à un dixième de la récolte de blé, est levé par des fermiers locaux et non par des publicains romains. Les rares cités fédérées ou libres y échappent mais la grande majorité des cités « dimées » (*decumanae*), nom local des stipendiaires, la verse évidemment. En plus, les cités « censoriennes » paient un loyer à Rome, car leur territoire a été confisqué par le vainqueur. Dans sa capitale de Syracuse, Verrès profite des adjudications de la dîme pour s'entendre avec les fermiers et multiplier les prévarications. L'attribution de la levée des taxes douanières dans les ports est aussi entachée de corruption. Cicéron obtient sa condamnation en 70, mais pour des motifs plus politiques que moraux.



■ LA PRÉFÉRENCE POUR LE SYSTÈME DU ROYAUME CLIENT

La lenteur de la provincialisation s'explique par la préférence traditionnelle du Sénat romain pour la gestion indirecte – sous la forme de royaumes clients ou vassaux – considérée comme plus économique et plus efficace. Dans sa conquête de l'Orient, Rome a longtemps retardé l'annexion des royaumes hellénistiques et les États séleucide et lagide gravitaient depuis un siècle dans l'orbite de Rome lorsqu'ils furent réduits en province (64 et 30). Le maintien de la « liberté » de la Grèce (appelée Achaïe), c'est-à-dire son absence de provincialisation, témoigne de cette même réticence. Lorsqu'il réorganise l'Orient, après sa victoire sur Mithridate (65-64), Pompée préfère confier l'intérieur de l'Anatolie à une série de royaumes vassaux

(tétrarchies galates, Cappadoce...). Au bout du compte, les provinces romaines finissent bien par recouvrir l'ensemble des côtes de la Méditerranée – à l'exception notable de la Grèce et de l'ouest de l'Afrique – mais elles sont doublées à l'intérieur des terres par un glacis protecteur d'États vassaux.

Le souverain client garde la maîtrise de ses affaires internes, mais doit faire valider son avènement par le Sénat et fournir des contingents à l'armée romaine. En effet, Rome compte beaucoup sur ses vassaux pour lui procurer le type de soldats dont elle manque : cavaliers, archers et frondeurs. L'aide militaire du roi des Numides Massinissa fut très précieuse dans la guerre contre Carthage, notamment grâce à sa cavalerie très réputée. Dans sa phase de conquête, César traite les peuples gaulois amis comme des clients et exige d'eux des contingents de cavalerie qui lui font cruellement défaut. Mais la fidélité des rois clients n'est pas inaltérable et les pires ennemis de Rome proviennent de ce groupe. Le roi de Numidie Jugurtha (112-105) et le roi du Pont Mithridate (89-63) ont débuté comme souverains vassaux avant de se révolter contre Rome. Les plus périphériques se montrent évidemment les plus fragiles : tel est le cas du royaume d'Arménie, entré dans la clientèle romaine lors du passage de Pompée (66-65) mais également soumis à l'influence des Parthes. ●

Verbatim

« Il est deux cités fédérées [...] ; de plus, il y a cinq cités qui, sans être fédérées, sont exemptes de charges et libres d'impôt [...]. Tout le reste du territoire des cités de Sicile est soumis à la dîme. »

Cicéron, *II Verrines*, 3, 13.

Les deux visages de la colonisation

Une colonie est une cité créée *ex nihilo* par l'installation de pauvres ou de vétérans. Le droit romain distingue les colonies romaines des colonies latines : dans les premières, les habitants possèdent la citoyenneté romaine tandis que ces anciens citoyens romains la perdent dans les secondes, ne conservant que les droits civils. En Italie, les deux types de colonies ont été fondés pour des raisons stratégiques dans les années 200-180, alors que seules des colonies romaines ont été multipliées pour lotir les vétérans dans les années 80-30. Dans les provinces, la colonisation ne prend son essor que sous César.

COLONIES LATINES ET COLONIES ROMAINES

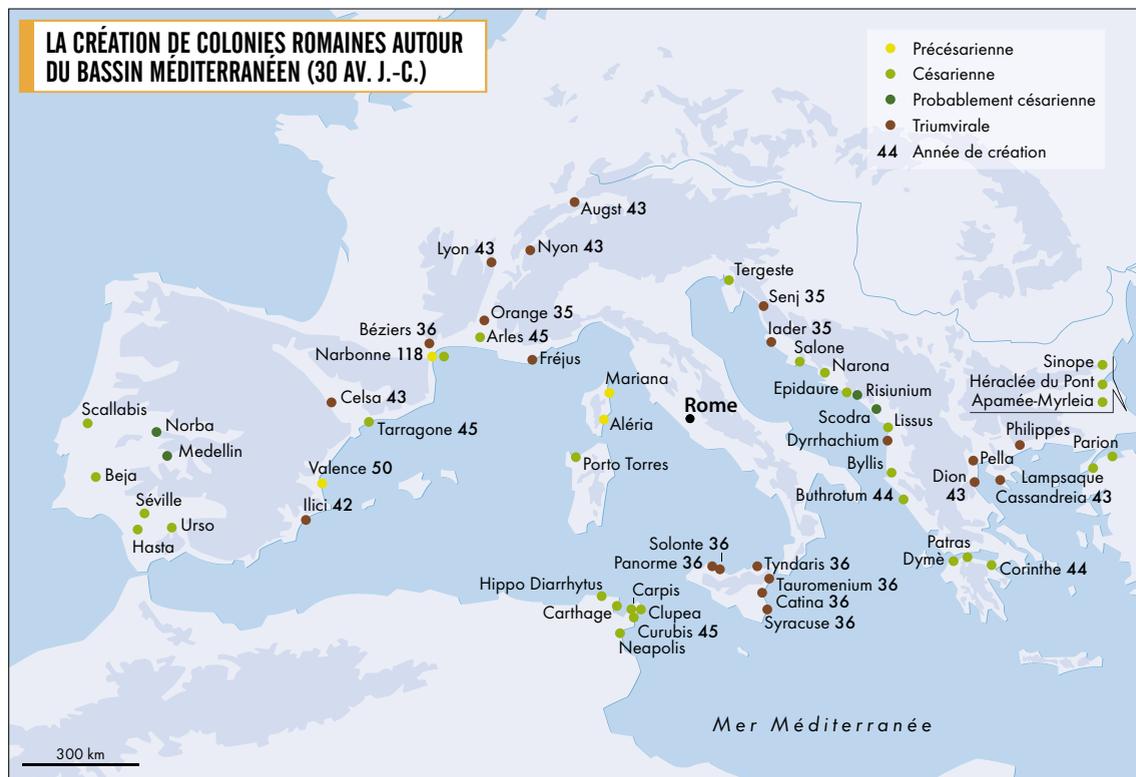
Loin du sens que nous donnons aujourd'hui au terme « colonisation », la colonie désigne un type de cité très précis dans la civilisation romaine. Il s'agit d'une création romaine

ex nihilo, au contraire des communautés déjà existantes à l'arrivée des Romains. Dans le monde grec, la fondation de colonies s'explique souvent par des problèmes démographiques ou des tensions sociales, mais Rome a été aussi guidée par des rai-

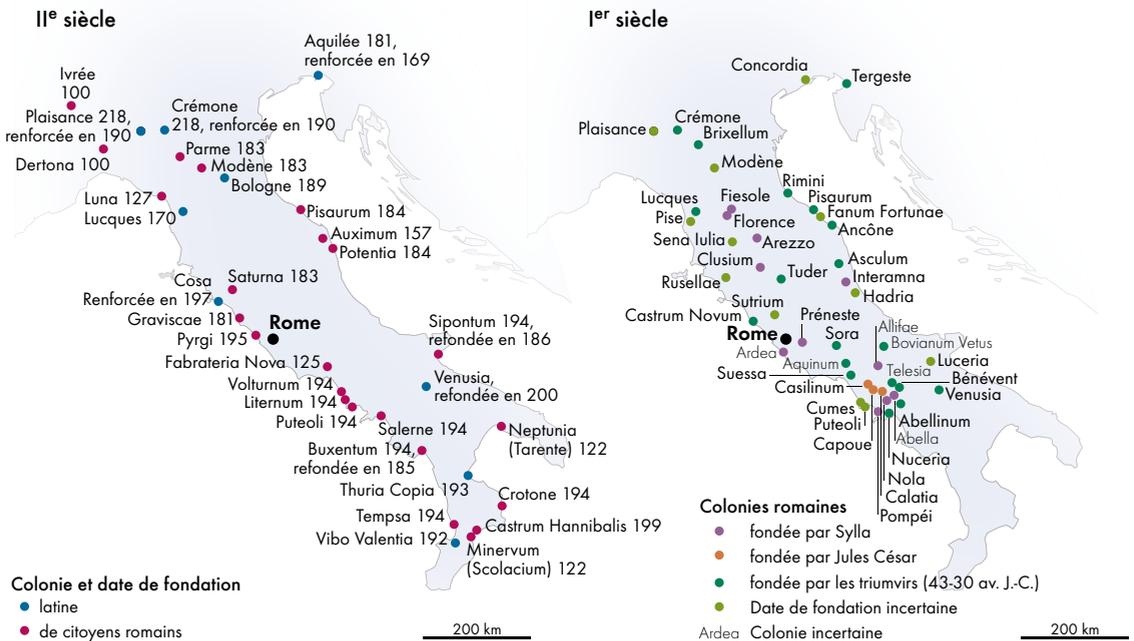
sons stratégiques. De fait, les colons peuvent être choisis parmi les pauvres dénués de terre mais aussi parmi les vétérans à récompenser. D'un point de vue juridique, on distingue deux statuts : les colonies romaines et les colonies latines, dont les phases d'expansion correspondent à des périodes différentes.

Dans le cas des colonies romaines, les colons restent des citoyens romains et la cité imite étroitement les institutions de Rome. Le statut des colonies latines, quant à lui, imite celui des cités du Latium qui avaient autrefois formé une ligue avec Rome. Les colons perdent la citoyenneté romaine, n'en gardant que les droits civils (mariage, propriété), et l'organisation de la cité s'inspire plus soupagement du modèle romain. Au lendemain des guerres puniques, dans les années 200-180, Rome utilise les deux types de colonie pour renforcer sur l'Italie une emprise politico-militaire largement ébranlée par le passage d'Hannibal. Les colonies sont installées sur des terres confisquées à des peuples ayant trahi Rome pendant la guerre punique. Dans cette perspective, les fondations se concentrent sur deux zones : l'Italie du Sud, qui avait constitué le bastion d'Hannibal en Italie, et la plaine du Pô (appartenant à la Gaule cisalpine), conquise ou reconquise sur les Gaulois au début du II^e siècle.

LA CRÉATION DE COLONIES ROMAINES AUTOUR DU BASSIN MÉDITERRANÉEN (30 AV. J.-C.)



LA COLONISATION ROMAINE EN ITALIE



Après une longue période d'accalmie, la fin du II^e siècle inaugure le recours aux seules colonies romaines. Dans le cadre de leur politique de distribution de terres aux pauvres romains, les frères Gracques (vers 130-120) envisagent de créer des colonies, mais leur bilan se révèle modeste. Au cours du I^{er} siècle apparaît l'œuvre des *imperatores*, d'une toute autre ampleur. Ces généraux ont besoin en effet de récompenser les soldats qui les ont suivis lors de leurs guerres de conquêtes mais aussi et surtout pendant les guerres civiles. La distribution de terres prend alors la forme de l'installation de colonies romaines sur des territoires enlevés aux vaincus des guerres civiles. Tour à tour, Sylla (vers 80), César (vers 45) et les triumvirs Octave et Antoine (vers 40-30) procèdent à des vagues de colonisation. Toutes les régions de l'Italie sont concernées, mais on note une densité particulière en Campanie, peut-être parce que de nombreux soldats en sont

originaires. Les transferts de terres se révèlent massifs et les sources (Appien) assurent que Sylla aurait loti ainsi 120 000 vétérans. Les confiscations provoquent des tensions très fortes et débouchent sur une véritable révolte contre Octave en 41-40 (la « guerre de Pérouse »). Mais ces distributions entraînent aussi un vaste brassage qui concourt à l'émergence d'une identité italienne.

LA FONDATION DE COLONIES DANS LES PROVINCES

Pendant longtemps, les créations de colonies dans les provinces restent exceptionnelles, ce qui indique que les Romains ne les utilisent pas comme instruments stratégiques de contrôle du territoire (au contraire de l'Italie). Au II^e siècle, on ne peut mentionner que quelques colonies latines en Espagne et uniquement la colonie romaine de Narbonne en Gaule transalpine.

Cette situation découle, sans doute, du fait que les pauvres et les soldats romains répugnent à s'installer hors d'Italie. Les provinces apparaissent comme des terres étrangères peu hospitalières. Mais l'absence de véritable politique d'intégration des provinces de la part du Sénat républicain joue aussi sûrement un rôle. La dictature de César (49-44) inaugure en la matière un tournant majeur. À la suite de ses différentes campagnes, il doit en effet récompenser de nombreux soldats, et le territoire italien ne suffit plus. Tou-

tefois, César est aussi le premier homme politique romain à porter une vision d'intégration et de développement des provinces. Après sa mort, ses héritiers continuent sa politique; par conséquent, il n'est pas toujours facile de distinguer les fondations césariennes de celles d'Octave, d'Antoine et de Lépide.

Toutes les provinces ne sont toutefois pas également touchées, les zones les plus romanisées étant manifestement préférées. Les fondations se concentrent donc dans les vallées de l'Èbre et du Guadalquivir en Espagne, en Transalpine en Gaule, dans la région de Carthage en Afrique et sur les côtes de l'Illyrie dans les Balkans. En dépit de créations emblématiques, comme Corinthe, l'Orient grec est à peine effleuré par le phénomène.

À double visage, cette entreprise de colonisation essaime des colonies romaines mais aussi des colonies latines, alors qu'elles n'existent plus en Italie. Ainsi, en Transalpine, les cinq colonies romaines (Narbonne, Fréjus, Arles, Béziers et Orange) se voient renforcées par une douzaine de colonies latines. Toutefois, ces nouvelles créations latines ne comportent plus d'installation de vétérans mais se résument à l'octroi du titre à des cités indigènes. Il ne faut cependant pas surestimer l'impact de ces fondations coloniales. Au bout du compte, à l'exception de quelques régions (Transalpine, sud de l'Espagne ultérieure), elles ne représentent qu'une infime minorité des communautés provinciales. ●

Verbatim

« En Italie étaient disséminés cent vingt mille hommes qui avaient récemment combattu sous les ordres de Sylla et qui avaient reçu de lui beaucoup de largesses et de grandes possessions. »

Appien, *Les Guerres civiles à Rome*, I, 12, 104.

La gloire menaçante des *imperatores*

Généraux vainqueurs salués par ce titre sur le champ de bataille, les *imperatores* ambitionnent le triomphe, qui va leur permettre d'édifier des monuments à leur gloire. À la fin de la République, les triomphateurs quadrillent le centre civique de Rome de constructions, surtout des temples. Au I^{er} siècle, ils veulent diriger la République et le choc de leurs ambitions entraîne une première guerre civile entre Marius et Sylla (88-82). Vainqueur, Sylla installe un temps sa dictature (82-79). Plus insidieuse, l'entente entre les trois *imperatores* Pompée, César et Crassus leur permet de dominer le régime à partir de 60 (premier triumvirat).

TRIUMPHES ET MONUMENTS COMMÉMORATIFS

D'un point de vue technique, le terme latin *imperator* désigne un général romain ayant remporté une victoire, qu'elle soit ou non couronnée par la suite par un triomphe. La coutume veut que ce soit les soldats qui saluent leur général de ce titre sur le champ de bataille. Mais à la fin de la République, ce mot prend une nouvelle dimension politique dans la mesure où les grands généraux veulent peser sur le jeu politique romain. Scipion l'Africain (mort en 183), le vainqueur d'Hannibal, est le premier général dont les ambitions inquiètent la classe politique romaine. Dans un premier temps, les généraux sont surtout à la recherche du prestige que le triomphe peut leur conférer. Normalement, il faut un vote du Sénat pour autoriser le triomphe mais certains généraux n'hésitent pas à triompher de leur propre autorité, tel Appius Claudius Pulcher, qui dut seulement à la protection de sa fille, une vestale, de ne pas être arraché de son char (143). À la suite de la cérémonie, le général assume un surnom triomphal forgé sur le nom du peuple vaincu, tel Scipion l'Africain, vainqueur de Carthage en Afrique. Enfin, grâce au butin pris à l'ennemi, il peut élever des monuments qui vont immortaliser son nom dans l'espace de la cité.

Une trentaine de monuments sont ainsi édifiés à Rome aux II^e et I^{er} siècles. Ils révèlent une volonté manifeste de quadriller l'espace civique et, pour cette raison, les édifices se concentrent dans les principaux pôles de ce dernier : zone centrée

autour du forum et du Cirque maxime, sud-est du champ de Mars. Dans la majorité des cas, ce sont des temples, considérés comme des hommages à la divinité qui a favorisé la victoire. Les monuments profanes, arcs ou portiques, s'avèrent beaucoup moins nombreux.

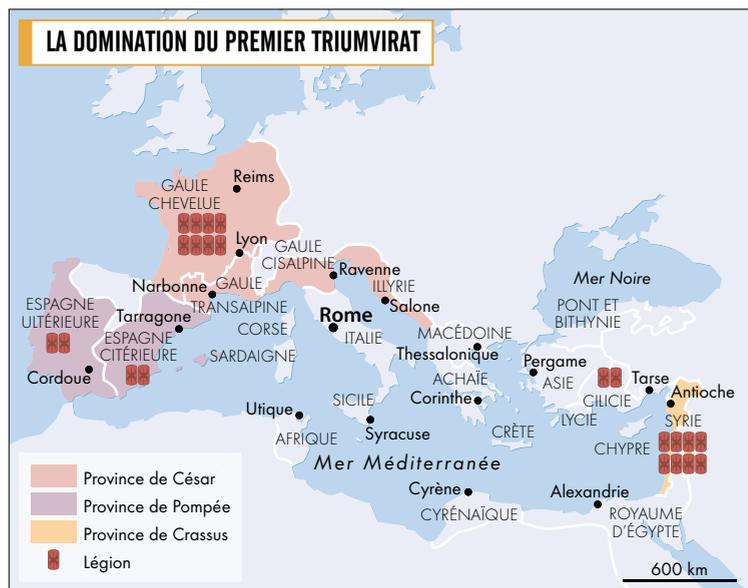
La plupart des constructions ne sont pas entreprises au lendemain du triomphe mais le général – qui est d'abord un sénateur – attend l'obtention de la censure, la plus haute des magistratures républicaines. Ainsi l'année 146 célèbre trois triom-

phes : Metellus « le Macédonique » sur la Macédoine, Mummius « l'Achaïque » sur la Grèce et Scipion Émilien, le second « Africain », sur Carthage. Devenus censeurs en 142, Mummius et Scipion en profitent pour faire construire chacun un temple à Hercule *Victor* (vainqueur). Quant à Metellus, on ne sait s'il attendit son consulat de 143 ou sa censure de 131 pour inaugurer son temple de Jupiter Stator et Junon Regina, sur le champ de Mars. Ainsi, la gloire des *imperatores* resplendit aux yeux de tous dans la Ville.



DES AMBITIONS POLITIQUES DÉCHAÎNANT LA GUERRE CIVILE

Une nouvelle étape est franchie au début du I^{er} siècle en raison des mutations connues par l'armée. Les historiens ont longtemps pensé que la décision de Marius, en 107, d'ouvrir les légions aux prolétaires, les plus pauvres des Romains qui en étaient jusqu'ici exclus, avait bouleversé l'armée romaine en entraînant sa rapide professionnalisation. En réalité, il semble que cette ouverture soit devenue significative seulement à partir de la guerre sociale (91-89) et que l'armée soit restée une armée civique jusqu'à l'avènement d'Auguste. Mais il est certain que l'allongement du service, causé par les campagnes continues, resserre considérablement les liens des soldats avec leur général. Ils sont prêts à le suivre dans toutes les aventures, cette fidélité donnant de nouvelles ailes à son ambition. Cinq fois consul de façon consécutive entre 104 et 100 afin de lutter contre l'in-



UNE GÉOGRAPHIE DES TRIOMPHE



LE PARCOURS TRIOMPHAL

Des similitudes frappantes existent entre le parcours du triomphe et la localisation des monuments édifiés par les triomphateurs. La cérémonie partait du Circus Flaminius, sur le champ de Mars, passait par le Forum Boarium, contournait le Palatin en passant par le Cirque maxime et débouchait sur le Forum romain. Empruntant la Voie sacrée, elle montait alors sur le Capitole, où le triomphateur remerciait le dieu Jupiter de sa victoire. De fait, les quatre cinquièmes des édifices étaient placés sur ce parcours, avec une concentration à son point de départ, le Circus Flaminius, et son point d'arrivée, le Capitole. Au I^{er} siècle, les constructions des derniers grands empereurs, Pompée et César, étaient surtout situées sur le champ de Mars, en raison du manque de place au cœur de Rome. L'autre solution consistait à opérer des destructions massives, ce que fit César pour installer son forum au nord du Forum romain.

Localisation incertaine :

- dans le Capitole
Temple d'Honor et Virtus
Fornix Africani
- dans le Vélabre
Temple de Félicitas

vasion des Cimbres et des Teutons, Marius est le premier à tenter d'imposer son hégémonie politique à partir de sa gloire militaire. Son ambition se heurte toutefois à celle d'un autre *imperator*, Sylla, l'un des vainqueurs des Italiens lors de la guerre sociale (cf. page 18). Le choc débouche sur la première guerre civile de l'histoire romaine (88-82), clôturée par la victoire de Sylla. L'homme essaye alors de réformer la République dans un sens conservateur, mais la mémoire romaine a surtout retenu qu'il a exercé une dictature sanglante de six mois (82-81), suivie d'une domination de deux années (81-79).



LE PREMIER TRIUMVIRAT

Après la retraite de Sylla et la fin de sa dictature, le jeu normal des institutions reprend officiellement, mais l'ombre des *imperatores* est plus lourde que jamais.

Le plus menaçant semble le jeune Pompée, ancien lieutenant de Sylla, auréolé par ses victoires sur les pirates puis par sa campagne en Orient (67-62). Pour établir son hégémonie, il écarte la violence mais préfère passer un pacte avec deux autres ambitieux : Crassus, vainqueur de Spartacus, et César, neveu de Marius. Conclu secrètement en 60, ce « premier triumvirat » est renouvelé à Lucques en 56. L'entente des trois hommes leur permet de contrôler le régime et surtout de s'adjuger de larges provinces et de nombreuses légions. Proconsul des Gaules depuis 58, César obtient la prolongation de son gouvernement pour cinq ans, tandis que Pompée reçoit les deux Espagnes et Crassus la Syrie. À eux seuls, ils maîtrisent vingt des vingt-deux légions alors en service. En revanche, la plupart des autres gouverneurs sont hostiles ou peu sûrs. Cette domination s'accompagne d'une action éditiltaire plus ample que celle de leurs

prédécesseurs. À la suite de son triomphe sur l'Orient (61), Pompée fait construire sur le champ de Mars le premier théâtre en pierre de Rome, accompagné d'un vaste portique. Dès son consulat de 59, César projette aussi d'importants travaux mais il faut attendre son triomphe de 46 pour qu'ils prennent une nouvelle ampleur (nouveau forum). ●

Verbatim

« Dans son triomphe du Pont, on remarqua un tableau où étaient écrits ces seuls mots : "Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu". »

Suétone, César, 37.

Les guerres civiles embrasent la Méditerranée (49-30)

Pour vaincre les pompéiens, César doit parcourir tout le bassin méditerranéen, de l'Espagne à l'Égypte (49-45). Après sa mort, en 44, une nouvelle guerre civile oppose ses assassins, les républicains Brutus et Cassius, à ses héritiers, Antoine, Lépide et Octave. Lors de la bataille de Philippes (42), les seconds l'emportent et se partagent le monde romain. À Actium (31), Octave, petit-neveu de César et maître de l'Occident, met en fuite Antoine, dirigeant de l'Orient, et son alliée, la reine Cléopâtre d'Égypte. Dans les trois phases, l'Occident a vaincu l'Orient, pourtant plus évolué et plus prestigieux.

CÉSAR ET SA QUÊTE SANS FIN DE LA VICTOIRE

Pour la première fois de l'histoire de Rome, les grandes guerres civiles de la fin de la République concernent tout l'espace méditerranéen, rançon de l'extension de l'empire. Après la mort de Crassus, à la bataille de Carrae (53), le premier triumvirat se délite peu à peu et la rivalité entre César et Pompée débouche sur une nouvelle guerre civile. En quatre années de conflit, César va parcourir tout le bassin, contraint de démanteler des bastions pompéiens sans cesse renaissants (49-45). Parti de Gaule, sa province, il surprend l'adversaire en fonçant sans attendre sur l'Italie et contraint Pompée à l'évacuer (49). Ensuite, il sillonne tour à tour l'Espagne (pour assurer ses arrières), l'Orient (où il écar-

se Pompée à Pharsale en 48), l'Afrique (où il élimine le pompéien Caton à Thapsus en 46) et à nouveau l'Espagne (où il vainc les fils de Pompée à Munda en 45).



LA FIN DES RÉPUBLICAINS

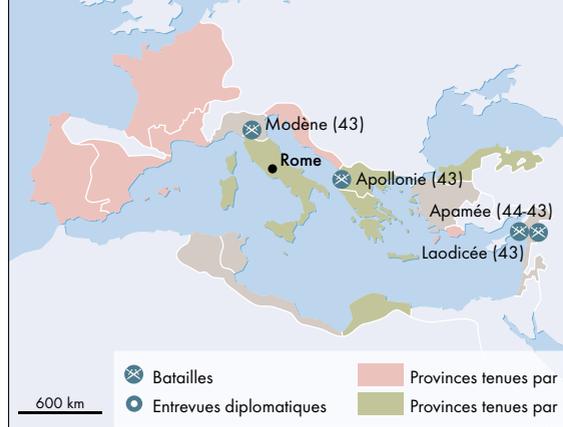
L'assassinat de César par Brutus relance un cycle de conflits caractérisés par de grandes fluctuations territoriales. Au cours de l'année 44, les héritiers de César peuvent s'appuyer sur les Gaules et les Espagnes mais les républicains, sous la direction de Cicéron, retournent le Sénat en leur faveur tandis que leurs chefs, Brutus et Cassius, disputent l'Orient aux césariens. L'année 43 permet de stabiliser la situation. Unis dans un second

triumvirat, les césariens Antoine, Octave et Lépide marchent sur Rome et assurent leur pouvoir sur l'Italie. Ils se partagent ensuite le gouvernement des provinces de l'Occident : les Gaules chevelue et cisalpine pour Antoine (lieutenant de César à Pharsale), la Gaule transalpine et les Espagnes à Lépide (chef de la cavalerie de César), l'Afrique à Octave (petit-neveu de César), qui doit la disputer aux républicains. De leur côté, Brutus et Cassius s'assurent la maîtrise de l'Orient. Cette homogénéisation prépare le choc de la bataille de Philippes en 42, qui voit la défaite et la mort des chefs républicains. Comme Pompée, les républicains ont misé sur le soutien de l'Orient et n'ont pu tenir le choc des légions césariennes.

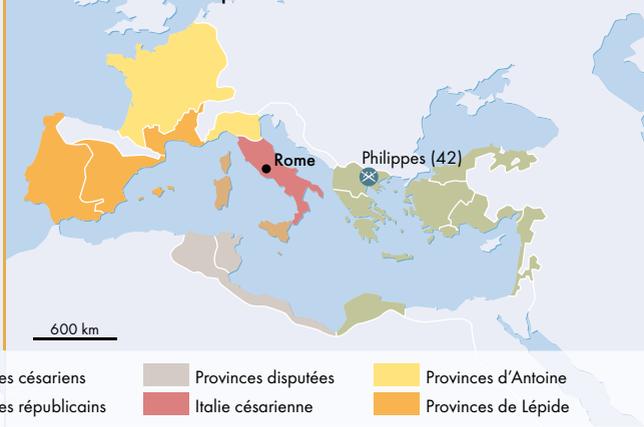


LES LUTTES ENTRE CÉSARIENS ET RÉPUBLICAINS

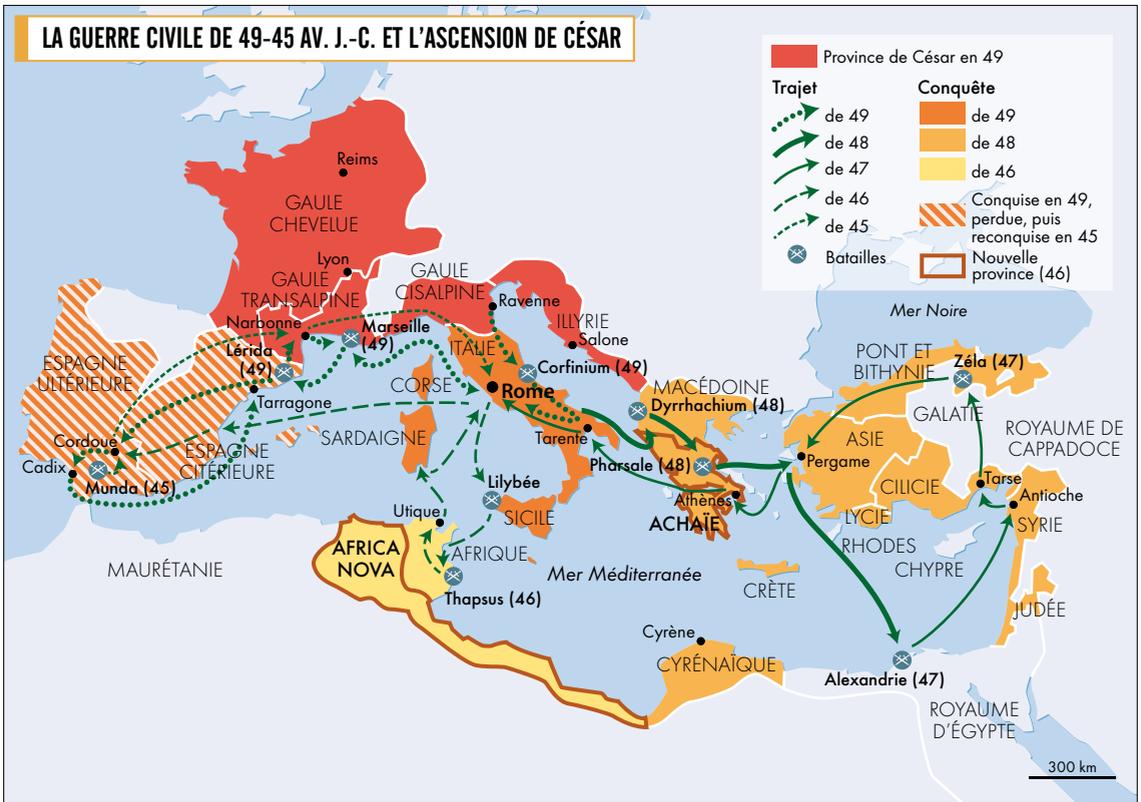
44-43 : Formation du second triumvirat



43-42 : La fin des républicains



LA GUERRE CIVILE DE 49-45 AV. J.-C. ET L'ASCENSION DE CÉSAR



LE DUEL FINAL ENTRE ANTOINE ET OCTAVE

Après deux années de flottement, les accords de Brindes (40) stabilisent la situation : l'Orient revient à Antoine, les Gaules et les Espagnes à Octave et l'Afrique à Lépide. Mais ils doivent compter avec Sextus Pompée, fils du grand Pompée, qui s'est taillé un domaine en Sicile, Sardaigne et Corse. Avec ténacité, Octave rassemble l'Occident en éliminant Pompée et en

évinçant Lépide (36). Il réside par ailleurs en Italie, zone théoriquement commune aux triumvirs. En Orient, Antoine, installé à Alexandrie et marié à la reine d'Égypte Cléopâtre, distribue les provinces romaines à son épouse.

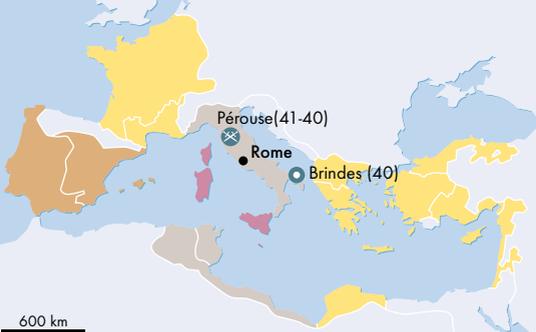
Dans une ultime guerre, la flotte d'Octave disperse la flotte égyptienne à Actium (31) et entre en vainqueur à Alexandrie (30). Pour la troisième fois, l'Occident l'emporte sur l'Orient, pourtant plus riche. ●

Verbatim

« D'un côté, menant les Italiens au combat, César Auguste, entouré des pères et du peuple, avec les pénates et les grands dieux, se dresse en haut de la poupe ; [...] l'étoile paternelle apparaît sur sa tête. »

Virgile, *L'Énéide*, VIII, 678-681.

42-40 : Lutte entre les césariens de Philippes à Brindes



40-30 : Lutte entre les césariens de Brindes à Actium



Provinces d'Octave
Domaine de Sextus Pompée

Provinces données à Cléopâtre par Antoine (37-36)

Condominium des triumvirs sur l'Italie (sous le contrôle d'Octave)

• La République impériale EN CONCLUSION

AU LENDEMAIN D'ACTIUM,

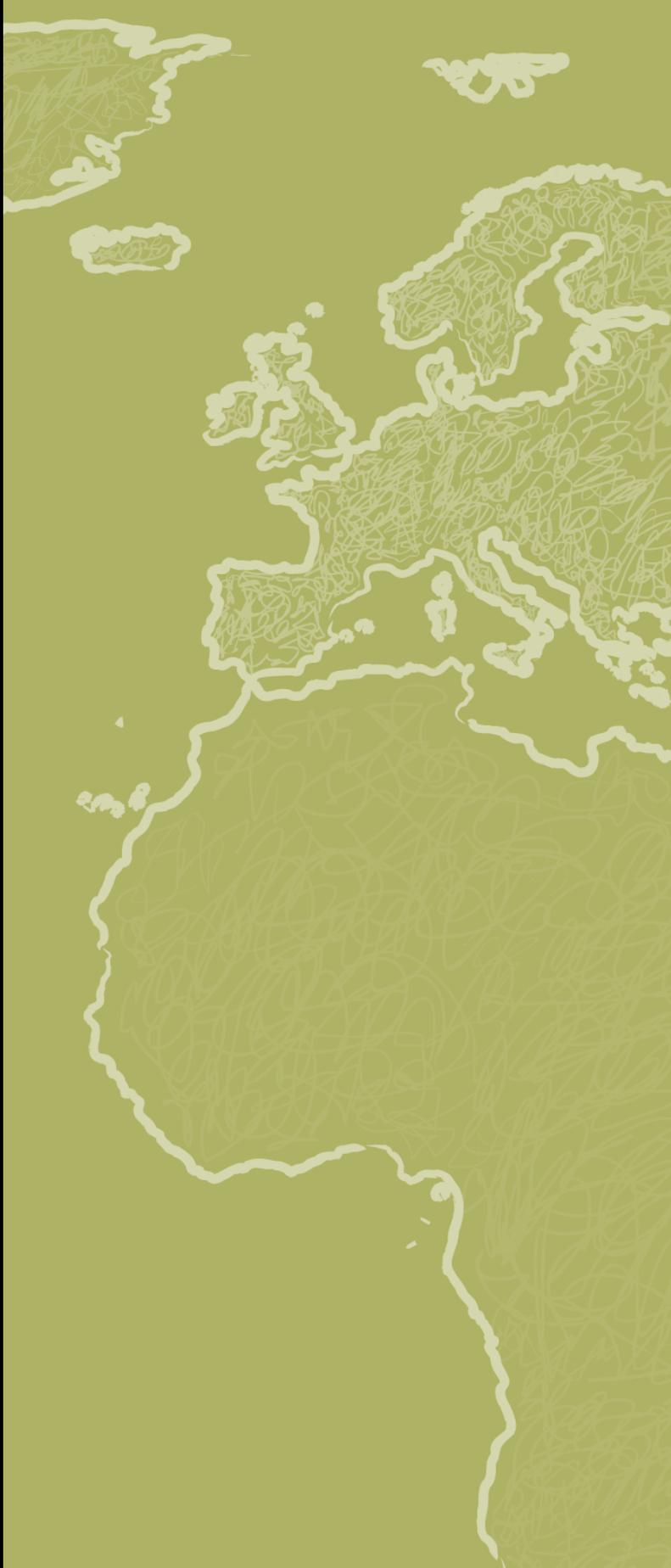
un moraliste grec aurait pu faire cette conclusion désabusée : l'empire, au sens territorial, avait tué la république et seul un monarque pouvait gouverner un vaste espace. En d'autres termes, l'empire, au sens territorial, débouchait logiquement sur l'Empire, au sens du régime politique. Pourtant, la République romaine avait déployé une grande créativité afin d'administrer ses conquêtes.

UN SYSTÈME DUAL – l'Italie

contrôlée par un réseau d'alliances et les possessions extérieures organisées en provinces – permettait d'intégrer de nouveaux territoires sans déstabiliser le centre italien. Quant au système des États clients, il constituait le moyen idéal d'imposer son hégémonie sans toucher aux structures administratives. Pourtant, les solutions techniques ne pouvaient rien contre l'évolution des mentalités.

LONGTEMPS SOUDÉS PAR LEUR DÉVOUEMENT À LA CITÉ et leur idéal égalitaire,

les aristocrates romains déployèrent avec le temps une volonté de domination inconciliable avec la République. La logique de compétition aristocratique avait été longtemps le moteur de l'expansion romaine : elle finit par devenir celui de la destruction de la République.





LE PRINCIPAT ET LA PAIX ROMAINE

I^{er} ET II^e SIÈCLES APR. J.-C.

À entendre la propagande du vainqueur des guerres civiles, Octave devenu Auguste en 27 av. J.-C., rien n'avait changé sous le soleil de la Méditerranée. Par sa victoire, il avait mis fin aux combats fratricides – ce qui était vrai – et restauré la République – ce qui était plus contestable. En réalité, bien qu'il s'en cachât, Auguste mit en place un régime monarchique original conciliable avec la tradition républicaine : ses contemporains le nommaient le principat mais la postérité préféra l'appeler l'Empire. Il justifia son existence en prétendant apporter la paix au monde, la fameuse *Pax romana*, mais un tel slogan ne signifia en rien l'arrêt des conquêtes. Bien au contraire, il chercha à établir la domination romaine sur l'ensemble de l'univers connu. Lorsque cette chimère se dissipa, le régime impérial dut affronter des problèmes plus prosaïques : comment choisir les terrains d'expansion, organiser la défense des frontières et maintenir l'obéissance des provinciaux ?

Auguste : l'illusion de la domination universelle

Croyant avoir conquis l'essentiel de la terre habitée, les Romains, à l'époque d'Auguste (27 av. J.-C. – 14 apr. J.-C.), pensent atteindre bientôt les bornes de l'univers. Le premier empereur conçoit donc un plan ambitieux d'expansion, appliqué par les princes de la famille impériale. Réduisant les zones montagneuses enclavées, il soumet les Alpes et le nord-ouest de l'Espagne. Progressant dans le nord des Balkans, il atteint le Danube. Mais la grande pensée du règne, la conquête de la Germanie, s'effondre après le désastre de Varus à Teutoburg en 9 apr. J.-C. En Orient, Auguste se contente de succès diplomatiques sur les Parthes.

L'EXPANSION : VERS LES BORNES DE L'UNIVERS

«Je leur ai accordé un empire sans fin», clame Jupiter dans l'Énéide de Virgile. Ce vers témoigne de la vision du monde partagée par l'entourage d'Auguste, nouveau surnom pris par Octave en 27 av. J.-C. À la suite des conquêtes de Pompée et de César, les Romains ont l'impression de toucher aux bornes du monde et la conquête de toute la terre habitée ne semble plus qu'une question de temps. Cette analyse est confirmée par les connaissances géographiques de l'époque qui minimisent la profondeur des continents bordant la Méditerranée. Le premier empereur romain peut donc envisager, de manière «réaliste», de conférer une dimension universelle à la domination romaine. De constitution chétive, piètre général, il ne va toutefois pas s'investir personnellement dans les opérations militaires (à part en Espagne) et en confie le commandement à des parents de la famille impériale réputés pour leurs qualités militaires: son gendre Agrippa, puis ses beaux-fils Drusus et Tibère.

Une première tâche consiste à réduire les zones montagneuses enclavées au milieu des territoires romains et gênant les axes de communication: les monts Cantabriques et les Alpes. La conquête du nord-ouest de l'Espagne requiert dix années de lutte (29-19) car les Astures et les Cantabres se révèlent des adversaires très coriaces. À la tête de l'armée au début du conflit, Auguste tombe malade et doit céder le commandement à Agrippa, qui finit par pacifier la région. La soumission de l'arc alpin au sens large, de la Méditerranée au Danube, demande autant de temps, mais

les opérations présentent un caractère discontinu en raison du caractère fragmenté du relief. Commencé en 25 av. J.-C. par une guerre contre les Salasses, dans la région du Grand-Saint-Bernard, le quadrillage des Alpes occidentales n'est terminé qu'en 7-6, lorsque Auguste érige un trophée de victoire à La Turbie. Du côté oriental, la conquête de la Rhétie et du Norique est menée plus rondement par Drusus et Tibère (16-15). Si les Asturies sont rattachées à la province d'Espagne citérieure, les communautés alpines – cités, peuples ou royaumes – conservent un statut de client pour faciliter leur intégration en douceur.

La pacification des Alpes orientales s'articule d'un point de vue stratégique avec les opérations menées dans le secteur danubien, de la Pannonie à la Mésie. En Illyrie et en Pannonie, Octave a tâté le terrain dès avant Actium, en 35, mais la victoire décisive n'est acquise que par les dures campagnes menées par Tibère (13-9). Sur le bas Danube, ce sont les initiatives de plusieurs gouverneurs de Macédoine qui entraînent la soumission de la Mésie à partir de 29,

complétée par la vassalisation du royaume de Thrace. Pannonie et Mésie accèdent au rang de province mais le fait majeur réside évidemment dans la dilatation du territoire romain jusqu'au Danube. Une telle progression est comparable à l'établissement des Romains sur le Rhin à l'époque de César, même si les deux fleuves ne constituent en rien une frontière dans l'esprit d'Auguste. D'un point de vue formel, l'annexion de royaumes vassaux, comme la Galatie et la Judée, peut être aussi considérée comme une extension de l'empire. En réalité, ces États étaient déjà soumis aux Romains et leur provincialisation indique plutôt que l'empereur commence à s'interroger sur les failles du système des royaumes clients.



LE TEMPS DES DÉSILLUSIONS

Pour Auguste, la pacification de la zone alpine-danubienne s'intègre dans un projet plus vaste et plus ambitieux, la conquête de la Germanie, qu'elle prépare et facilite. Si jamais il réussit à atteindre l'Elbe, il aura atteint les limites septentrionales de l'univers, au-delà desquelles s'étend l'Océan. En trois années (12-9), son beau-fils Drusus quadrille le nord de la Germanie jusqu'à l'Elbe, délimitant ainsi le cadre de l'action romaine. Avant de mourir malencontreusement d'une chute de cheval, Drusus a le temps de planter une borne symbolique au bord de l'Elbe, mais la véritable soumission de la région reste à faire. Son frère Tibère s'y emploie et finit par remporter des succès *a priori* décisifs en 4-5 apr. J.-C. Il prépare alors une campagne pour réduire la Germanie méridionale, occupée par le royaume des

Verbatim

«À l'empereur César Auguste, [...] parce que sous sa conduite et ses auspices, tous les peuples alpins qui s'étendaient de la mer Supérieure à mer Inférieure ont été soumis à l'empire du peuple romain.»

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 136-137.

L'EXPANSION DU MONDE ROMAIN SOUS AUGUSTE



Marcomans, lorsqu'une violente révolte de l'Illyrie-Pannonie la fait avorter (6).

À peine cette révolte est-elle jugulée qu'un désastre pire encore frappe l'armée romaine en Germanie (9). Alors qu'il revient sur le Rhin pour prendre ses quartiers d'hiver, le gouverneur Varus est surpris par un guet-apens dans la forêt de Teutoburg et disparaît avec ses trois légions. Il a été trahi par Arminius, un chef chérusque apparemment rallié à Rome. Pensant la région pacifiée, Varus n'a pris aucune précaution, soucieux surtout de rendre la justice et de lever l'impôt. Des fouilles archéologiques récentes ont permis de repérer le site, la passe de Kalkriese, un long corridor coincé

entre la montagne et les marais. Incapables de se déployer, les légions romaines sont massacrées pendant trois jours par les Germains postés sur les hauteurs. À la suite de cette défaite, les Romains se replient sur le Rhin et Auguste erre la nuit dans son palais en criant: «Varus, rends-moi mes légions!»

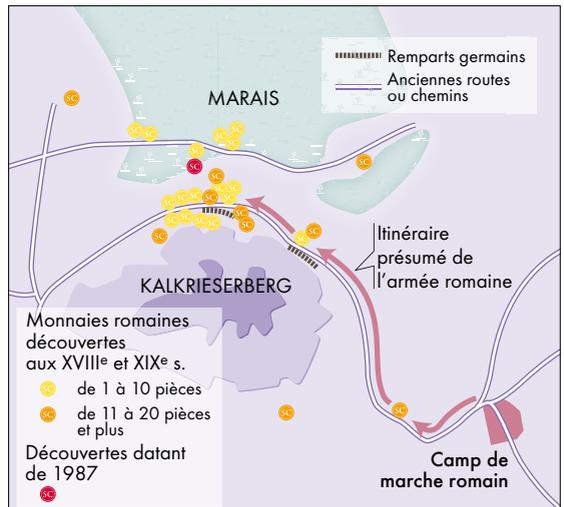
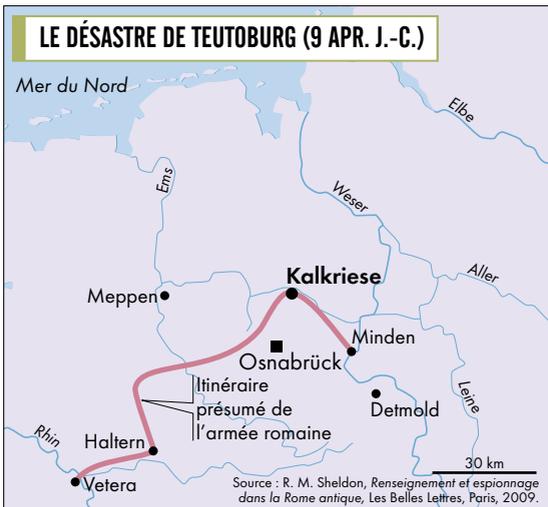


UN RÊVE UTOPIQUE

Si l'expansion piétine au Nord, elle marque le pas aussi à l'Est, mais Rome ne veut pas se l'avouer. Prudent, Auguste se garde bien d'attaquer le royaume des Parthes, seul État comparable à Rome, qui a écrasé Cras-

sus à Carrhae (53 av. J.-C.). Profitant d'une querelle de succession, il se contente de récupérer les enseignes perdues à Carrhae, vengeant ainsi la fierté romaine, et donne un grand écho à ce succès diplomatique (20). Plus concrètement, il réussit à restaurer la suzeraineté romaine sur l'Arménie et obtient des Parthes la reconnaissance de ce statut. Tout en proclamant dominer l'univers, l'Empire romain reconnaît implicitement l'existence d'un autre grand État. Cependant, il semble bien qu'Auguste ait compris, à la fin de son règne, que son rêve était utopique: dans son testament, il conseille à son successeur de ne pas dépasser les limites qu'il a atteintes. ●

LE DÉSASTRE DE TEUTOBURG (9 APR. J.-C.)



Les paradoxes du régime impérial

Rejetant toute idée de royauté, Auguste se veut un restaurateur de la République. Il détient les pouvoirs d'un magistrat mais sans avoir de limite temporelle, ce qui en change la nature. En 27 av. J.-C., il partage la gestion des provinces avec le Sénat mais se réserve les provinces possédant des armées. Toutefois, son désir de collaboration avec le Sénat est sincère et cette conduite servira par la suite de modèle aux « bons empereurs ». Simple maison aristocratique à l'origine, la demeure impériale occupe bientôt toute la colline du Palatin pour déboucher sur la construction d'un véritable palais sous les Flaviens.



■ RÉPUBLIQUE OU MONARCHIE ?

L'Empire est un régime qui n'ose pas dire son nom. Octave, salué du titre d'Auguste par le Sénat en janvier 27, n'a jamais prétendu fonder un régime nouveau. Bien au contraire, il revendique hautement avoir restauré la République après les tourments des guerres civiles. Loin d'être un roi, fonction honnie par les Romains, l'empereur se présente seulement comme le *princeps*, c'est-à-dire le premier des citoyens. Magistrat, le testament gravé à l'entrée de son mausolée proclame

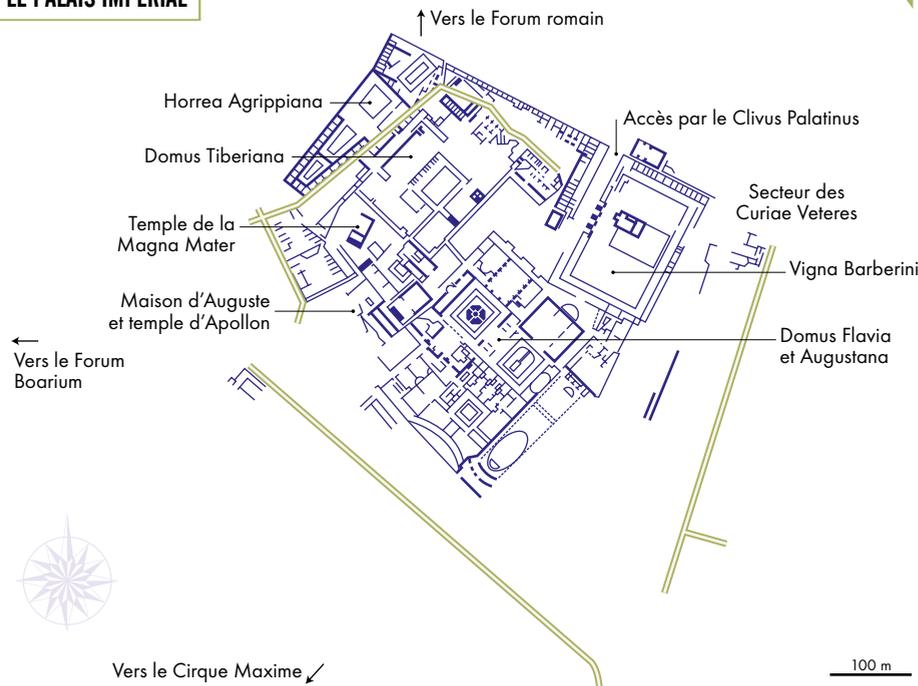
qu'il n'a pas eu de pouvoir supérieur aux autres magistrats, mais seulement une autorité plus grande. De fait, les bases constitutionnelles de son pouvoir s'enracinent dans la tradition républicaine puisqu'il détient la puissance des tribuns de la plèbe, qui légitime son pouvoir à Rome, et l'*imperium* des proconsuls, qui lui permet de gouverner les provinces. Mais ces pouvoirs sont renouvelés tous les ans, alors qu'ils étaient normalement annuels, ce qui en modifie la nature.

Verbatim

« [Auguste] remit au Sénat les [provinces] plus faibles comme étant pacifiées [...] ; quant aux plus fortes, il les retint comme présentant des périls et des dangers, [...] parce qu'elles étaient voisines des ennemis. »

Dion Cassius, *Histoire romaine*, LIII, 12.

LE PALAIS IMPÉRIAL



LA COLLINE IMPÉRIALE

À la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C., la colline du Palatin est entièrement recouverte par le palais impérial, qui lui doit son nom, à l'exception du temple de Magna Mater, la déesse Cybèle, datant de la République. On distingue : le noyau origine, la maison d'Auguste, au centre ; les constructions julio-claudiennes, la Domus Tiberiana, au nord-ouest ; et le nouveau complexe flavien au sud-est, divisé en deux parties, la Domus Flavia et la Domus Augustana. Situé au cœur de Rome, le souverain peut facilement descendre sur le Forum, au nord, comme se rendre au cirque Maxime, au sud, relié au palais par un couloir souterrain. Il communique ainsi avec le Sénat et le peuple.

LE PARTAGE DU POUVOIR AVEC LE SÉNAT : UN MARCHÉ DE DUPES ?

Le partage du pouvoir avec le Sénat se révèle tout aussi artificiel. Lors des séances de janvier 27, le triumvir Octave dépose ses pouvoirs et annonce qu'il retourne dans la vie privée. En pleurs, le Sénat le supplie de rester aux affaires pour le bien de l'État romain, ce qu'il accepte à une seule condition : il entend partager la gestion de l'empire avec le Sénat. Certaines provinces, dites publiques, sont donc gérées par le Sénat, qui y envoie des proconsuls, tandis que le prince administre les autres, dites impériales, en vertu de son *imperium* proconsulaire, par l'intermédiaire de représentants, les légats propréteurs. L'Italie, agrandie de la Cisalpine depuis 42, reste en dehors de l'accord car elle n'est pas une province. A priori, le partage paraît équitable, puisque chaque partenaire reçoit une dizaine de provinces, mais l'équilibre est trompeur. Le principe de répartition veut que le Sénat garde les provinces les plus anciennes et les plus tranquilles (Asie, Afrique, Achaïe) et que le prince reçoive les provinces les plus exposées (Gaules, Syrie). Du coup, la grande majorité des légions se trouve sous le contrôle de l'empereur. Toutefois, ce partage illustre un souci sincère du prince : associer le Sénat au gouvernement de l'Empire. Pendant tout son long règne (27 av. J.-C.-14 apr. J.-C.), il manifeste un grand respect pour le conseil et ne limite pas sa liberté de parole, quitte à désertar la séance lorsque les discours s'étirent

interminablement. Pourtant, après sa mort, le caractère monarchique du régime s'impose clairement, surtout à partir de Caligula (37-41 apr. J.-C.). Les pouvoirs impériaux ne sont plus renouvelés périodiquement mais votés en bloc une fois pour toutes au début du règne. Il n'en reste pas moins que la pratique d'Auguste, celle d'un empereur libéral travaillant avec le Sénat, devient un modèle pour les « bons empereurs », alors que les « mauvais empereurs » cherchent à imiter les royautés despotiques et sacralisées de l'Orient. Pourtant, même sous les souverains tyranniques, le principe demeure d'un pouvoir tirant sa légitimité de la souveraineté du peuple. C'est toujours le Sénat qui investit l'empereur, avant un vote de ratification des comices.



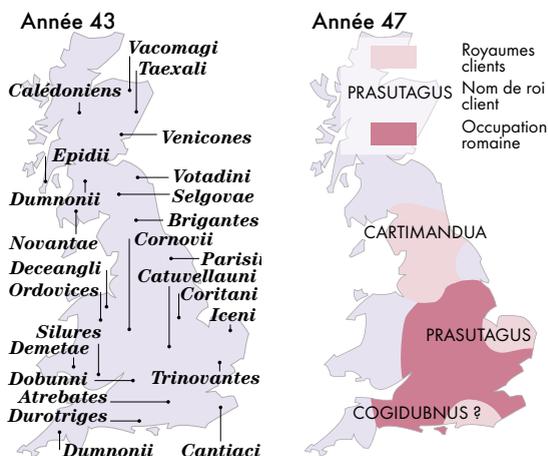
UN PALAIS SUR LE PALATIN

L'élaboration progressive du palais impérial suit de même l'évolution monarchique du régime. À l'origine, Auguste acquiert la maison d'un sénateur, appartenant à la famille d'Hortensius, un grand orateur du temps de Cicéron, sur la colline du Palatin, surmontant le forum. Sous la République, le Palatin abritait le quartier « chic » de Rome, rassemblant les demeures sénatoriales. Celle d'Auguste n'est alors qu'une maison parmi d'autres, puisque lui-même se veut un sénateur parmi d'autres. Mais, comme dans le domaine institutionnel, il ne s'agit que d'une

façade, car l'empereur fait procéder à des travaux qui embellissent la maison et surtout lui confèrent une dimension sacrée. Lorsque la foudre frappe une partie de la demeure, il y édifie un temple d'Apollon, son dieu préféré (les Romains pensaient que le feu du ciel était envoyé par les dieux). Dans une autre partie, il aménage une bibliothèque qui accueille les séances du Sénat à la fin de son règne. Par ailleurs, l'empereur ou des membres de sa famille achètent progressivement la plupart des maisons de la colline, élaborant ainsi un complexe palatial polynucléaire. Après la mort d'Auguste, cet ensemble prend le nom de Domus Tiberiana, du nom de Tibère, son successeur (14-37), et abrite les souverains de sa dynastie, les Julio-Claudiens, à l'exception de l'intermède de la Maison dorée, édifiée par Néron sur l'Oppius (64-68). À la mort de Néron (68), les demeures privées ont toutes disparu de la colline, devenue la colline impériale. Ce sont les Flaviens qui donnent au palais sa structure définitive. Sur le quart sud-est, Domitien (81-96) fait construire une luxueuse résidence, structurée autour de vastes péristyles et divisée en deux parties, une partie publique dévouée aux audiences et réceptions (la Domus Flavia) et une partie privée réservée à l'habitation impériale (la Domus Augustana). Un vaste jardin occupe la zone appelée actuellement Vigna Barberini. Et les poètes courtisans comparent la façade du palais au fronton d'un temple! ●

La Paix extérieure : la fin des conquêtes ?

Le pouvoir impérial exalte le triomphe de la *Pax romana* (paix romaine). Cependant, ce slogan renvoie à la paix apportée par la domination romaine et non à la fin des conquêtes. Par de multiples moyens – annexion des vassaux, grignotage de territoires et grands conflits –, Rome poursuit son expansion en Afrique et en Bretagne, en Germanie et en Dacie. Les grandes guerres, telles celles menées par Trajan (98-117) contre les Daces et les Parthes, s'avèrent en fait assez rares. Dans l'île de Bretagne, les gouverneurs orchestrent la progression romaine et Agricola envahit la Calédonie. Mais l'empereur Domitien arrête les opérations, car cette région ne justifie pas les moyens engagés.



Verbatim

« Seuls, [les Romains] convoitent avec la même passion indigence et abondance. Dérober, massacrer, voler, cela s'appelle dans le mensonge de leur vocabulaire "autorté", et "paix" là où ils créent un désert. »

Tacite, *Vie d'Agricola*, 30.

LES MULTIPLES FORMES D'UNE EXPANSION DYNAMIQUE

Que voulait dire Auguste lorsqu'il recommandait à son successeur de ne pas dépasser les limites qu'il avait atteintes ? Déconseillait-il de procéder à de nouvelles conquêtes ou, plus subtilement, demandait-il de se concentrer sur les annexions qu'il avait envisagées et qu'il n'avait pu réaliser ? En tout cas, il est certain que le thème de la « Paix romaine » ne peut définir la politique extérieure de l'Empire romain au cours des deux premiers siècles de l'ère chrétienne. Rome n'a jamais renoncé à faire de nouvelles avancées, même si elle ne croit plus au rêve d'une domination universelle. L'expansion du territoire impérial ne prend pas toujours un aspect spectaculaire, ce qui ne veut pas dire que les résultats ne soient pas significatifs. Il en est ainsi de l'annexion des royaumes vassaux, tels la Cappadoce par Tibère (17), la Rhétie, le Norique, la Maurétanie et la Thrace par Claude (41-54), les Alpes occidentales par Néron (63) ou l'Arabie par Trajan (106). Ces acquisitions ne donnent certes pas lieu à de brillantes campagnes, à l'exception de la Maurétanie où un affranchi du souverain évincé fomenta une révolte au moment de l'annexion, mais elles permettent de renforcer notablement la cohésion

stratégique de l'empire par la résorption de poches gênantes.

Aussi peu spectaculaire mais efficace, le « grignotage » de certaines zones permet d'améliorer l'efficacité stratégique de la défense. En Germanie, après que Tibère a mis fin aux dernières tentatives de campagnes menées par son neveu Germanicus (14-17), vers l'Elbe, les efforts impériaux se portent vers le saillant compris entre le Rhin et le Danube qui étire en longueur les lignes romaines. Les empereurs flaviens, Vespasien (69-79) et Domitien (81-96), conquièrent progressivement le secteur grâce à l'avancée progressive du *limes* romain. Il n'en reste pas moins que les combats sont suffisamment durs pour nécessiter la présence de Domitien sur le terrain. En Afrique, l'expansion romaine prend aussi la forme d'une progression régulière de routes et de forts qui quadrillent et absorbent peu à peu le territoire. L'épisode essentiel en est la conquête des Aurès réalisée par les Flaviens (69-96) et Trajan (98-117) : l'espace impérial borde dès lors la frontière du Sahara.

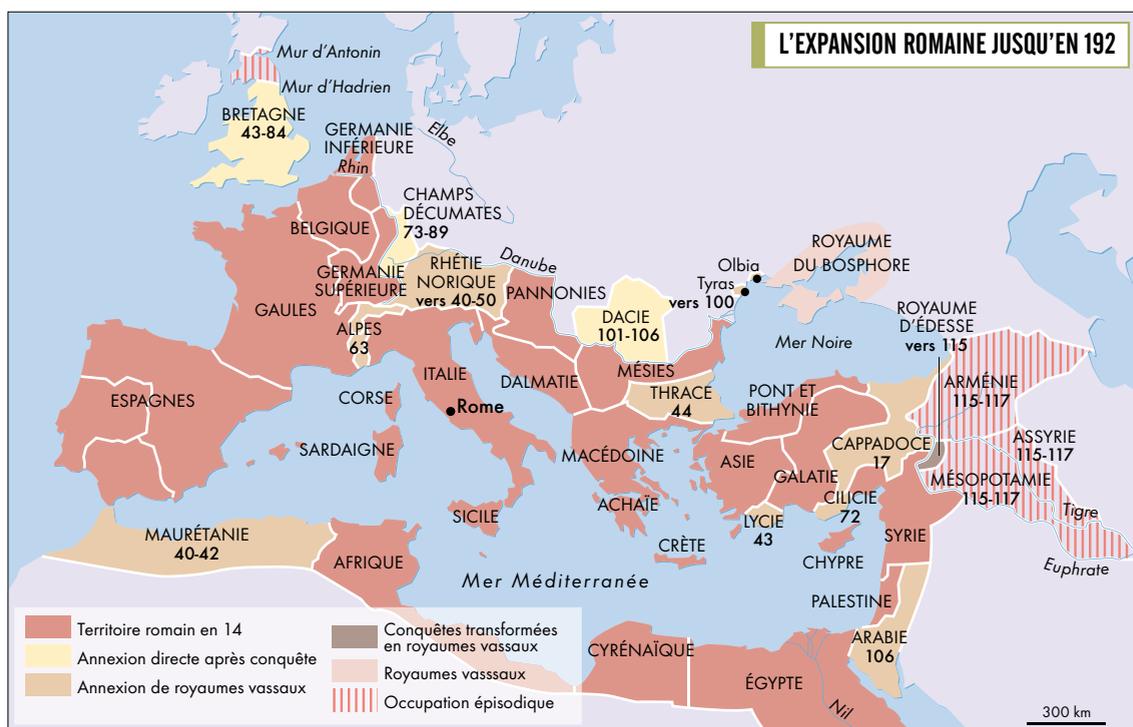
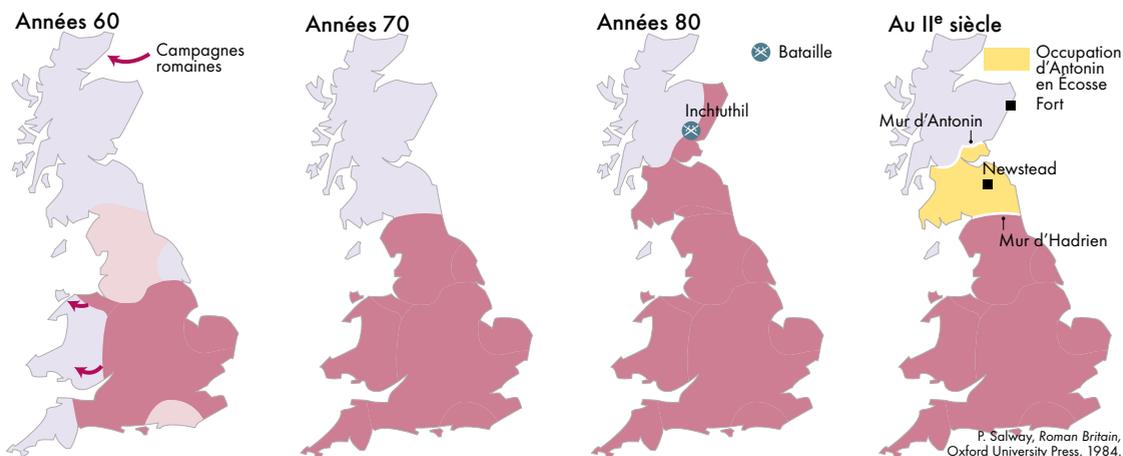
Mais l'histoire militaire a surtout retenu le souvenir des grandes guerres, finalement plus rares qu'on ne le croit. Au nord, Claude lance la conquête de la Bretagne et s'empare du quart sud-est en quelques mois (43). Ensuite, c'est l'action successive des gou-

verneurs qui élargit, progressivement, la province jusqu'aux confins de la Calédonie. Sur le Danube, Domitien, inquiet du dynamisme du royaume dace, tente en vain de le soumettre alors que Trajan y parvient en deux guerres, immortalisées par la colonne Trajane (101-106). Aux yeux des dirigeants romains, l'Orient représente sans doute le théâtre d'opérations le plus important en raison du prestige du royaume parthe. Des conflits ponctuent régulièrement les relations des deux puissances sans modifier l'équilibre général : l'Arménie reste sous tutelle romaine, mais son roi appartient à la dynastie des Parthes. Dans ce cadre, la guerre parthique de Trajan, qui désire conquérir les Parthes et annexe temporairement trois provinces, apparaît plutôt comme une anomalie sans lendemain (114-117).



LA BRETAGNE : UNE CONQUÊTE INACHEVÉE

Contrairement à la République, l'impulsion des opérations ne vient plus de l'initiative des généraux sur le terrain, mais de la décision de l'empereur à Rome même. Seule la Bretagne échappe partiellement à cette situation, peut-être en raison de son caractère secondaire. Alléchés, au départ, par la



richesse présumée de la région – surtout minière –, les Romains sont rapidement déçus. L'initiative, en 43, vient de l'empereur Claude, désireux de suivre les traces de César qui avait fait un raid dans l'île. Mais par la suite, les gouverneurs disposent d'une grande latitude pour réaliser le projet impérial. Les premiers mois de la conquête prennent l'allure d'une promenade militaire. Exploitant les querelles successorales du royaume dominant des Catuvellauni, le général Plautius met la main sur le sud-est de l'île en quelques semaines et Claude peut le rejoindre pour faire son entrée dans Camulodunum, capitale des Catuvellauni, juché sur un éléphant. Fidèles à leurs principes,

les Romains n'intègrent pas tous les territoires conquis dans la province, mais s'appuient aussi sur une couronne de royaumes clients, tels les Atrébates au sud, les Iceniens à l'ouest et les Brigantes au nord. Après le départ de Plautius (47), la progression piétine à cause de l'inertie des gouverneurs. Sous Néron (54-68), les efforts se polarisent sur les troubles provoqués par les royaumes vassaux, ce qui prouve qu'ils ne permettent pas de maîtriser le territoire aussi efficacement que la provincialisation. La révolte de la reine des Iceniens, Boudicca, ébranle fortement le pouvoir romain (60-62). Sous les Flaviens, des gouverneurs énergiques – Cerialis et Frontin – relancent

le mouvement en annexant le pays de Galles et le dernier royaume client, celui des Brigantes (71-78). L'action la plus spectaculaire est menée par Agricola (78-84), qui pénètre au cœur de la Calédonie (l'Écosse actuelle) et manifeste la volonté d'occuper toute l'île. Mais les Calédoniens se révèlent trop coriaces et Domitien estime que la région ne justifie pas de tels efforts. En effet, les opérations sur le Rhin lui semblent davantage prioritaires. La retraite d'Agricola laisse une frontière fragile. Du coup, au II^e siècle, le choix oscille entre évacuer le sud de la Calédonie conquis par Agricola – ce que fait Hadrien en 121-122 – ou le réoccuper – ce que fait Antonin en 139-142. ●

La paix intérieure : le pain et le glaive

Pour assurer leur pouvoir à Rome, les empereurs distribuent gratuitement du blé aux citoyens et offrent régulièrement des jeux et des combats de gladiateurs. De luxueux monuments de spectacles sont édifiés à cet effet, comme le Colisée. La révolte des armées provinciales représente un danger plus grand pour les souverains. En 68-69, une insurrection réussie contre Néron débouche sur une vaste guerre civile opposant la garde impériale avec les armées du Rhin et d'Orient. Quatre empereurs – Galba, Othon, Vitellius, Vespasien – passent sur le trône en une année. Un moment maîtresse de Rome, l'armée du Rhin doit finalement s'incliner devant le candidat de l'armée d'Orient.

UNE PLÈBE ROMAINE CHOYÉE PAR LES PRINCES

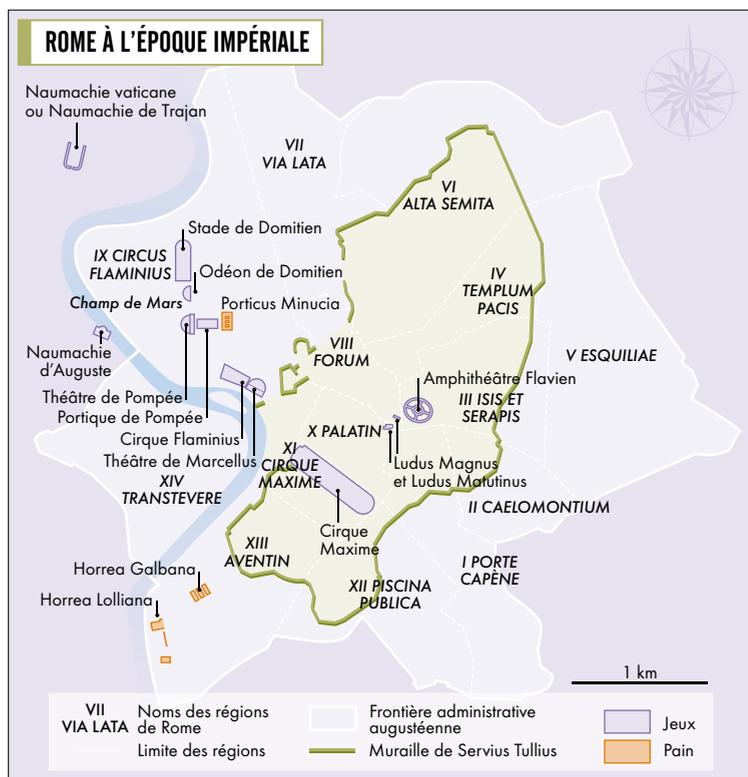
Bien que monarques, les empereurs romains savent que la solidité de leur pouvoir dépend de leur popularité auprès du peuple, qui peut toujours les balayer un jour d'émeute. Dès la fondation du régime, le prudent Auguste s'est donc assuré la maîtrise des instruments de popularité : le pain et les jeux. Côté pain, il maintient le système des distributions gratuites de blé aux citoyens instauré à la fin de la République : tous les mois, au portique Minucia, une ration correspondant aux besoins de deux personnes est distribuée à 200 000 citoyens. Si l'on estime la population romaine à un million de personnes, c'est donc 40% des Romains qui étaient nourris par l'État. D'autre part, il organise le service de l'annonne afin de convoier cette denrée des provinces d'Afrique et d'Égypte, stockées dans des greniers, les *horrea*.

Sur le plan des jeux, il s'assure le contrôle des *ludi* comme des *munera*. D'un point de vue technique, les Romains distinguaient

les *ludi*, spectacles publics de pièces de théâtre et de courses de chars donnés en l'honneur des dieux, des *munera*, combats de gladiateurs au départ liés aux funérailles nobiliaires. Les *ludi* sont organisés par l'empereur ou des magistrats sous son contrôle tandis que les *munera* deviennent à Rome un monopole impérial. Pour ces spectacles,

il construit un deuxième théâtre en pierre (le premier avait été édifié par Pompée), celui de Marcellus, et une naumachie réservée aux combats navals. L'effort architectural le plus grandiose est toutefois assuré par les Flaviens (69-96) qui édifient le Colisée, destiné à abriter les combats de gladiateurs. Quant aux courses de chars, elles se dé-

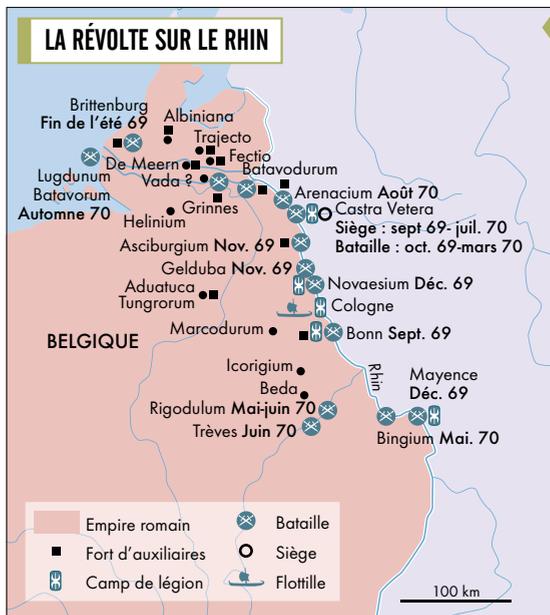
Verbatim
« [Le peuple romain] qui jadis distribuait les pleins pouvoirs, les fatiscieux, les légions, tout enfin, il a rabattu ses prétentions et ne souhaite plus anxieusement que deux choses : du pain et des jeux. »
Juvénal, *Satires*, X, v. 79-81.



roulent toujours au cirque Maxime (Circus Maximus), dont la construction remonte aux rois étrusques.

LA GUERRE CIVILE DE 68-69 : QUATRE EMPEREURS POUR UN EMPIRE

Cependant, le danger le plus menaçant pour la paix intérieure provient de la révolte potentielle des armées provinciales. Si les tentatives d'usurpation des gouverneurs ont, en général, été étouffées dans l'œuf, le régime n'a pu empêcher une grande guerre civile qui l'a presque conduit à sa perte. Son éclatement s'explique par l'exaspération provoquée par la tyrannie de Néron, mais sa durée est due à la volonté nouvelle des provinces de peser sur le jeu politique romain. À l'origine, un gouverneur gaulois de second rang, Vindex, lève l'étendard de la révolte contre l'empereur artiste (mars 68). Il est rapidement éliminé par les légions du Rhin (mai) mais a eu le temps de rallier à sa cause le gouverneur d'Espagne, Galba. Les deux hommes se réclament du principat augustéen et leur propagande a même des accents républicains. Néron abandonné de tous, Galba peut foncer sur Rome et occuper le trône laissé vide par le suicide du dernier Julio-Claudien (juin 68). L'affaire n'aurait pu être qu'une parenthèse si l'avènement de Galba n'avait déchaîné



LA RÉVOLTE DE CIVILIS

Profitant du départ d'une partie des troupes « vitelliennes » du Rhin pour l'Italie, un officier batave (peuple germanique des Bouches du Rhin), Civilis, lance d'abord une révolte au nom de Vespasien (septembre 69) puis lève le masque après la mort de Vitellius et appelle Gaulois et Germains à rejeter la domination romaine (janvier 70). Il harcèle les camps romains, prenant Novaesium et Castra Vetera, jusqu'à ce que l'arrivée d'une armée romaine le mette en fuite au printemps 70.

les ambitions des grandes armées de l'Empire. Les légions du Rhin, restées néroniennes de cœur, n'acceptent pas Galba et portent le gouverneur de Germanie Vitellius sur le trône (janvier 69). Au même moment, à Rome, les prétoriens – la garde de l'empereur – renversent Galba et proclament Othon, lui aussi ancien néronien. Descendant le Rhin, Vitellius balaise les troupes

d'Othon et occupe Rome (avril) mais sa victoire provoque le sursaut de l'armée d'Orient qui porte à l'Empire le chef des légions de Judée, Vespasien (juillet). Ralliées à Vespasien, les troupes du Danube écrasent Vitellius à Crémone (octobre) et s'emparent de Rome (décembre). Alors à Alexandrie, Vespasien peut prendre son temps avant d'entrer à Rome en vainqueur (septembre 70).



Les légions et l'espace impérial

Après Actium, Auguste fait le choix d'une armée professionnelle et la fixe à une trentaine de légions afin de faire des économies. Fortes de 5 000 fantassins lourds, les légions sont doublées par des corps auxiliaires de cavaliers et de fantassins légers. Les légionnaires sont toujours des citoyens mais les auxiliaires sont levés parmi la population non-citoyenne des provinces. Zone de concentration prioritaire sous Auguste, le Rhin est détrôné par le Danube, qui abrite 12 légions en 192. Les soldats résident dans des camps en dur, dont les bâtiments de commandement (*principia*) se trouvent au centre.

UNE ARMÉE PROFESSIONNELLE DE TRENTE LÉGIIONS

Au cours des guerres civiles, les deux camps avaient mobilisé des effectifs énormes que l'État romain n'avait pas les moyens de garder sur pied. Au lendemain de la bataille d'Actium, Octave-Auguste s'empresse donc d'en libérer la moitié et fixe le nombre des légions à une trentaine. La question financière est déterminante, car le premier empereur achève le processus de professionnalisation de l'armée. Les légionnaires restent certes des citoyens, mais ce sont maintenant des engagés volontaires pour vingt ou vingt-cinq ans. Outre la solde, l'État leur verse une somme d'argent pour leur « retraite » à la fin du service. Les dépenses militaires s'imposent dès lors comme le premier poste budgétaire. Toujours composée de fantassins

lourds, portée à 5 000 hommes, la légion est divisée en 10 cohortes et 30 manipules. Son commandant, le légat, un sénateur de rang prétorien, est assisté par un états-major d'officiers, un tribun sénatorial et cinq tribuns équestres. Mais ces aristocrates

peuvent passer pour des amateurs, car ils restent en poste seulement deux ou trois ans (un an pour le tribun sénatorial). En réalité, la colonne vertébrale de la légion est constituée par les 59 centurions, sous-officiers issus du rang. Chaque légion est assistée par des corps auxiliaires, d'effectif équivalent, levés parmi les non-citoyens, plutôt spécialisés dans la cavalerie et l'infanterie légère.

Verbatim

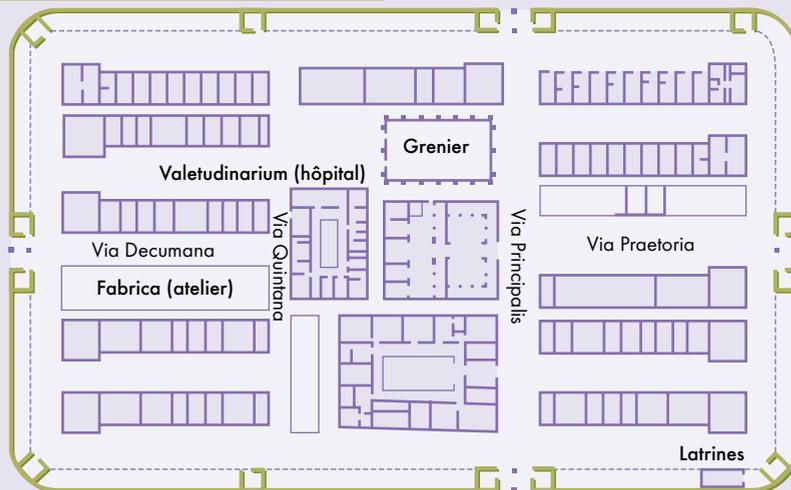
« À Marcus Caeltius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, de Bologne, centurion du premier ordre de la XVIII^e légion. Agé de 53 ans, il tomba pendant la guerre de Varus. »

Inscriptiones latinae selectae, 2244, Xanten (Germanie).

ÉVOLUTION DE L'ÉQUILIBRE STRATÉGIQUE : DU RHIN AU DANUBE

Sur deux siècles, les effectifs de l'armée impériale s'avèrent stables, créations et disparitions s'équilibrant à peu près. Si l'on compte les auxiliaires qui doublent les légionnaires, elle compte environ 300 000

CAMP DE L'ÉPOQUE IMPÉRIALE EN BRETAGNE



30 km

D. J. Breeze et B. Dobson, *Hadrian's Wall*, Penguin, 1978.

UN CAMP DU MUR D'HADRIEN

La défense du mur d'Hadrien s'appuyait sur 16 forts principaux, placés tous les 10 kilomètres, dont celui de Housesteads, au centre du dispositif. Fort destiné à abriter une unité auxiliaire, il imite le plan d'un camp légionnaire sous une forme simplifiée. Les principia correspondent au bâtiment au sud du grenier, reconnaissable à sa cour et à ses cinq pièces. Plus au sud encore se trouve la demeure du tribun, imitant le plan d'une maison. Des unités de Tongres et de Frisons, peuples de Germanie, y ont été casernées.

hommes, chiffre somme toute modeste pour un territoire de cette taille. Au cours du temps, la répartition des légions est affectée d'un double phénomène: le glissement de l'intérieur des provinces vers le *limes* et l'affaiblissement de l'armée du Rhin au profit de celle du Danube. Le déploiement stratégique du règne d'Auguste s'explique évidemment par ses projets militaires. Le nombre respectable de légions en Égypte et en Espagne (trois pour chacune) découle de leur soumission récente. La concentration de troupes sur le Rhin (six légions) traduit le désir de conquérir la Germanie. La dissémination des unités sur le territoire balkanique (neuf légions) renvoie aux longs combats menés pour soumettre le nord de la péninsule.

À la mort de l'empereur Commode, le dispositif ne présente plus les mêmes équilibres. Provinces calmes, éloignées des théâtres d'opérations, l'Égypte et l'Espagne ne conservent plus qu'une légion. Depuis le règne de Domitien (81-96), le secteur rhénan n'est plus prioritaire dans la stratégie impériale, ce qui explique la baisse à quatre légions. En Occident, la conquête de la Bretagne a entraîné l'émergence d'un nouveau pôle stratégique fort de trois légions. Avec ses douze légions, le Danube s'impose comme l'artère stratégique de l'Empire. Il le doit aux expéditions daciques de Domitien (84-89) et de Trajan (101-106) puis aux attaques des barbares dans cette zone sous Marc Aurèle (169-180). Les légions ne sont plus réparties à l'intérieur du territoire mais concentrées le long du fleuve.



UN RÉSEAU DE CAMPS PERMANENTS POUR LÉGIONNAIRES ET AUXILIAIRES

Au contraire de la République – où les légions étaient levées le temps d'une campagne et dissoutes ensuite –, les légions permanentes de l'Empire disposent à la fois d'un numéro et d'un surnom stables, facteurs d'identité, et d'un casernement durable. Leur esprit de corps se fixe autour de leurs enseignes, spécialement l'aigle d'argent, qu'il est déshonorant de perdre lors des combats. Les camps légionnaires sont donc bâtis en dur et présentent une complexité plus grande qu'auparavant, même si leur plan conserve la même structure. De plan carré ou rectangulaire, il possède en son centre les structures de commandement, le *praetorium*, résidence du légat, et surtout les *principia*, qui rassemblent la place d'armes, les bâtiments administratifs et la chapelle aux enseignes, car les soldats rendent un culte à leurs «drapeaux» (les *principia* abritent aussi



leur solde et leurs économies). À côté des baraquements d'habitation figurent infirmerie, grenier et fabrique d'armes. Cette structure est reproduite dans les camps des auxiliaires, comme celui de Houssteads sur le mur d'Hadrien, en Bretagne. Le mur n'est pas en effet défendu par les légions, qui sont échelonnées en profon-

deur en arrière du *limes*, mais par des auxiliaires, répartis en unités de 500 ou 1000 hommes, appelées ailes (pour la cavalerie) ou cohortes (pour l'infanterie). Ces auxiliaires sont levés en majorité parmi les habitants non-citoyens de la région, même si certains corps sont parfois transférés d'une province à l'autre. ●

Le *limes* : du chemin à la frontière

Contrairement à l'usage contemporain, le *limes* ne désigne pas chez les Romains une ceinture fortifiée mais un chemin puis un réseau de routes et de forts.

Ce n'est qu'à la fin du I^{er} siècle que certains d'entre eux – mais pas tous – adoptent un caractère linéaire grâce à l'installation d'un mur ou d'une palissade.

Dans le saillant rhéno-danubien, difficile à défendre, l'élaboration du *limes* accompagne la pacification de la zone et Domitien finit par installer une palissade.

En Afrique, le milieu naturel oblige le *limes* à rester seulement un réseau.

Ce n'est en aucun cas une barrière, mais un instrument de contrôle des flux de population.

UN RÉSEAU DE ROUTES ET DE FORTINS

Dans le vocabulaire de la géostratégie contemporaine, *limes* a pris le sens de frontière fortifiée, mais les Romains de l'époque classique en avaient une autre conception. En latin, un *limes* désigne un chemin et plus précisément une voie de pénétration dans le domaine militaire. Il faut attendre la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. pour qu'il prenne le sens de frontière, plus précisément dans un texte de Tacite, qui identifie le *limes* de l'Empire avec les fleuves Rhin et Danube. Même dans ce cas-là, le « vrai » *limes* romain ne

coïncide pas forcément avec l'idée de ceinture linéaire que postule son usage moderne. Au premier siècle de l'Empire, il se présente sous la forme d'un réseau de routes desservant des camps et des fortins plus petits. Loin d'être une frontière, il est conçu comme une base de projection vers de nouvelles expéditions. C'est entre les règnes de Domitien (81-96) et d'Hadrien (117-138) qu'il se dote d'une barrière linéaire – palissade ou mur –, sans que cette adoption soit systématique et qu'il perde son caractère de réseau.

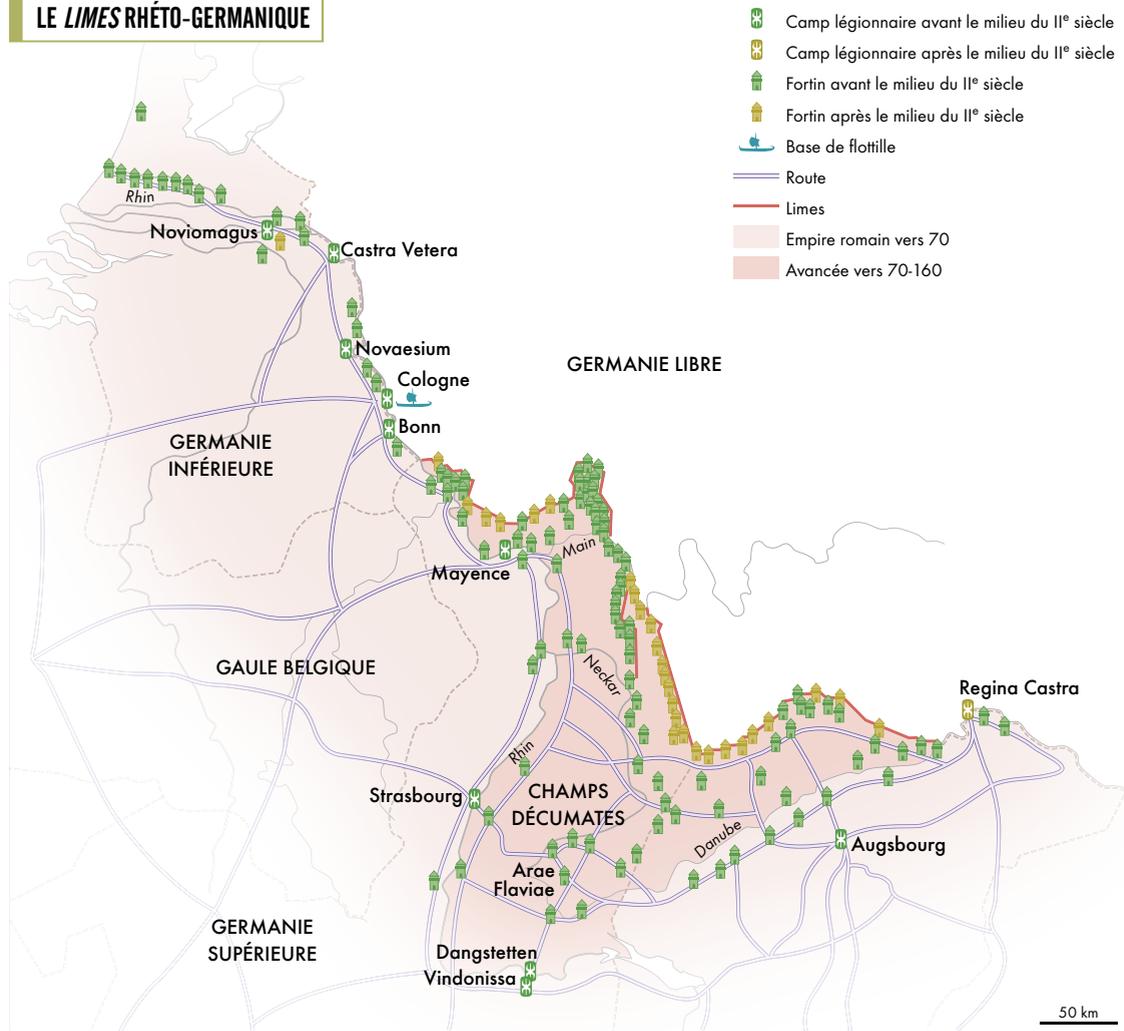


LE SAILLANT RHÉNO-DANUBIEN

Le *limes* de Germanie illustre bien cette diversité autant que cette complexité. Sur le cours inférieur du Rhin, le fleuve offre une barrière de défense commode et les camps légionnaires s'y fixent donc sans qu'il soit besoin de faire d'autres travaux. Au contraire, le saillant entre le Rhin et le Danube, conquis seulement sous les Flaviens (69-96), est affecté d'une grande fragilité nécessitant l'organisation d'un réseau efficace. Auguste organise le système stratégique de la région autour des camps légionnaires de Strasbourg et de Vindonissa, mais c'est Claude (41-54)



LE LIMES RHÉTO-GERMANIQUE



qui perfectionne vraiment le *limes* en construisant deux axes routiers. Le premier, entre Vindonissa et Arae Flaviae, est tourné de manière offensive vers le territoire germanique, tandis que le second suit le fleuve de Strasbourg à Mayence.

Sous les Flaviens, l'élaboration du *limes* se trouve étroitement associée à la pacification du saillant, qu'elle prépare, accompagne et stabilise. Tout d'abord, Vespasien (69-79) édifie une rocade courant d'Augsbourg à Mayence, desservant toute une série de fortins (*castella*). Ensuite, les acquisitions de Domitien (81-96) permettent d'adosser le *limes* sur le Neckar et le Main, tout en construisant une palissade en bois reliant le Neckar au Main et ce dernier au Rhin. Sous Antonin (138-161), la défense est renforcée par la construction d'une deuxième palissade, plus au nord, reliant le Danube au Main. Plus linéaire, ce système a pour but de contrôler les mouvements de population plus que d'arrêter les invasions.

L'AFRIQUE : L'IMPOSSIBILITÉ MATÉRIELLE DE LA DÉFENSE LINÉAIRE

En Afrique, la nature semi-désertique du milieu tout comme le caractère semi-nomade des populations interdisent naturellement toute défense linéaire. Les seules barrières concrètement possibles se réduisent aux fossés tels la *Fossa Regia*, creusée sous la République entre la pro-

vince romaine et le royaume de Numidie, ou le *Fossatum Africae*, de datation incertaine. Plus que jamais, le *limes* va avoir le visage d'un réseau routier reliant des fortins. À l'origine, l'axe central part de Carthage, capitale de l'Afrique, pour aboutir à Ammaedara, camp de la seule légion présente dans la région, la III^e Augusta. Dans le secteur central, le *limes* suit la progression de la conquête qui glisse vers le sud-ouest pour contrôler l'intérieur de la Numidie et les Aurès. La légion se déplace à Théveste puis à Lambèse sous Domitien. Aux portes du Sahara, les forts de Castellum Dimmidi et de Gemellae en deviennent les points terminaux. À l'est, ce réseau s'articule sur la voie côtière qui dessert la Tripolitaine, de Tacapae aux Autels des Philènes. À l'ouest, elle est reliée à la route des fortins quadrillant l'intérieur de la Maurétanie césarienne. À l'écart, le *limes* de Maurétanie Tingitane s'appuie sur le triangle Banasa-Sala-Volubilis. La finalité du réseau est de surveiller les déplacements des tribus. ●

Verbatim

« On ne s'interrogeait plus sur le limes de l'empire ni sur notre présence sur les rives du Danube, mais bien sur la sécurité de nos hommes en quartiers d'hiver et la sauvegarde de nos conquêtes.

Tacite, *Vie d'Agricola*, 41.

Les révoltes provinciales : des faits de résistance ?

Les révoltes provinciales ont été un temps considérées comme les indices d'un échec de la Paix romaine, mais la complexité du phénomène incite aujourd'hui les historiens à plus de prudence. Les mouvements sont en effet très hétérogènes et l'on ne peut parler de contestation ou de résistance à l'ordre romain que si les révoltés désiraient consciemment chasser les Romains. Les révoltes juives sont clairement animées par un tel esprit, mais les troubles africains, dispersés dans le temps et l'espace, sont trop divers pour être rangés dans la catégorie des faits de résistance. Quant à la « liberté » réclamée par les révoltés gaulois, il est difficile de l'interpréter.

DIVERSITÉ DES MOUVEMENTS ET PROBLÈME DES MOTIVATIONS

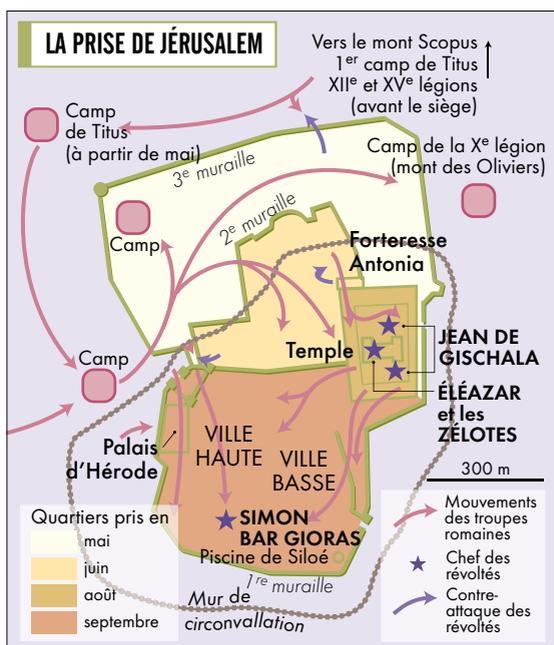
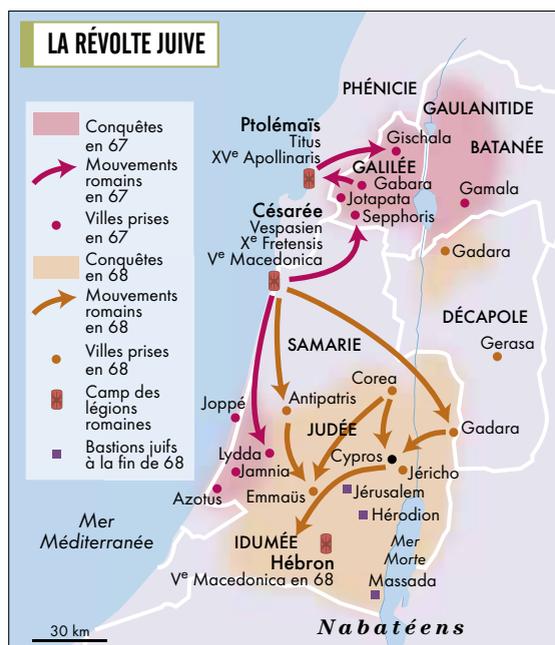
Les révoltes provinciales ont été l'objet d'une attention soutenue des historiens modernes, car elles semblaient constituer des échecs pour la construction impériale. Dans les années 1960-1970, une vision très critique de la domination romaine insista sur leur récurrence et leur ampleur pour dénoncer l'illusion de la Paix romaine. Les historiens actuels se montrent bien plus prudents, car ils ont pris conscience de la complexité et de l'hétérogénéité des divers mouvements. Les débats se polarisent sur les motivations des

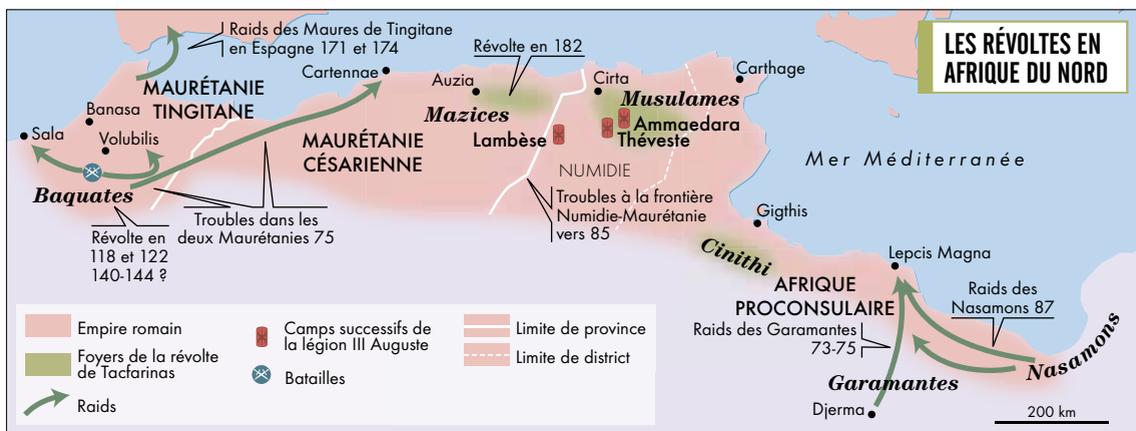
révoltés, indispensables pour déterminer la véritable nature du phénomène.

Tout d'abord, on ne peut mettre dans la même catégorie les révoltes éclatant pendant le processus de conquête et celles survenues après des décennies de présence romaine. Les soulèvements du chef berbère Tacfarinas en Afrique (17-23) ou de la reine des Icéniens Boudicca en Bretagne (60-62) doivent être considérés comme un des épisodes de la conquête de ces régions plutôt que comme de véritables révoltes. Dans leur cas, la haine des Romains est indéniable mais elle n'est guère significative. Plus détermi-

nante apparaît l'existence d'une telle haine lorsque la province est soumise à Rome depuis longtemps. C'est clairement le cas des deux révoltes juives (66-73 et 132-135).

En revanche, les autres révoltes se révèlent beaucoup plus ambiguës. La Gaule en connaît deux, menée par Florus et Sacrovir en 21, Tutor et Classicus en 69-70 dans le cadre de la grande guerre civile. Citoyens romains, les chefs des révoltés appartiennent au groupe des élites locales totalement romanisées. Ils se révoltent au nom de la « liberté » et les animateurs de 69-70 cherchent à fonder un empire des Gaules.





Mais qu'entendent-ils par « liberté » ? L'indépendance ou une domination romaine moins lourde ? Les historiens penchent actuellement pour la seconde option, et de fait la question fiscale semble avoir pesé d'un grand poids. Dans cette option, ce n'est pas Rome qui est contestée.



DEUX CAS D'ÉCOLE OPPOSÉS : LA PALESTINE ET L'AFRIQUE

La première révolte juive s'enracine clairement dans un antagonisme profond entre les cultures juive et gréco-romaine, aggravé par la présence directe des Romains depuis que la Judée a été provincialisée par Auguste (6 apr. J.-C.). Par principe, Rome respecte les religions des autres peuples et César a garanti les privilèges de la religion hébraïque. Mais la présence des fonctionnaires et soldats romains entraîne de multiples frictions amplifiées par les maladroites de certains responsables, comme le gouverneur Ponce Pilate (26-36) qui introduit, à Jérusalem, des enseignes militaires et des effigies de l'empereur alors qu'elles sont l'objet d'un culte païen (polythéiste). Le mécontentement prend le visage de troubles permanents, souvent de caractère messianique, que les Romains qualifient de « brigandage ». Il semble que Jésus ait été crucifié pour cette raison. Lorsque le gouverneur Gessius Florus pille le trésor du Temple, Jérusalem s'enflamme (66).

L'échec de la reprise de la ville par les Romains donne des ailes aux révoltés et change la dimension du mouvement qui s'étend à l'ensemble du pays. Les bastions de la révolte se trouvent en Judée au sud et en Galilée au nord. La Samarie au centre, dont le judaïsme est considéré comme moins pur, et la côte à l'ouest, occupée en majorité par des cités grecques, restent en retrait. Par ailleurs, l'insurrection est divisée en plusieurs clans régionaux et religieux, ce qui va beaucoup l'affaiblir. Envoyé par Néron à la tête de trois légions, Vespasien

établit ses bases sur la côte à Césarée, la capitale, et à Ptolémaïs (67). Agissant avec méthode, il soumet d'abord le Nord – Galilée et Gaulanitide – et les points côtiers du Sud passés à la révolte (67). Puis il pacifie le Sud – Judée et Idumée –, ce qui l'amène aux portes de Jérusalem (68).

La chute de Néron et le déclenchement de la guerre civile accordent alors un répit à la révolte. En juillet 69, Vespasien se fait proclamer empereur par ses troupes et quitte la province, laissant le commandement à son fils Titus. C'est seulement en mai 70 que ce dernier peut établir son camp au nord de Jérusalem. La ville est partagée entre trois factions juives, qui se combattent en même temps qu'elles luttent contre les Romains. Titus franchit assez aisément les deux premières murailles (mai-juin) mais butte ensuite sur la résistance du Temple et de la vieille ville. Mettant le feu au portique du Temple, il peut ainsi s'emparer de l'édifice en août mais doit attendre septembre pour emporter la ville haute. Le feu a totalement détruit le Temple, qui ne sera jamais reconstruit. Trois forteresses résistent encore en Idumée mais la dernière, Massada, tombe en 73, après le suicide collectif de ses défenseurs.

À la concentration dans le temps et l'espace de la révolte juive, s'oppose la dispersion des soulèvements africains. En deux siècles, les historiens ont repéré une dizaine d'insurrections de la Maurétanie à la

Tripolitaine. Certains en ont déduit que les troubles n'avaient jamais cessé et que les Romains n'avaient jamais pu briser la « résistance africaine à la romanisation ». En réalité, l'analyse se révèle plus complexe, car la notion de résistance implique une volonté consciente de s'opposer à Rome, ce qui justement demande à être prouvé. Cette volonté paraît vraisemblable pour le chef musulame Tacfarinas, qui dirige pendant six années une révolte de grande ampleur aux confins de l'Afrique et de la Numidie, avec des ramifications en Tripolitaine et en Maurétanie (17-23). Mais nous sommes alors encore dans la phase de la conquête, au moment où les Romains engagent leur descente vers le Sud. Encore faut-il préciser que ses troupes sont surtout sensibles à la désorganisation des terrains de parcours que l'avancée romaine entraîne pour ces tribus semi-nomades.

Les autres mouvements s'avèrent pour le moins énigmatiques. La plupart sont très mal documentés, seulement connus par une allusion littéraire ou une inscription isolée. Leur ampleur territoriale tout comme leur datation précise se révèlent impossibles à établir. C'est le cas des troubles maurétaniens, comme ceux de 75, dont la localisation n'est pas connue. D'autre part, lorsque les motivations des « révoltés » peuvent être entraperçues, elles ne nous conduisent pas sur la piste de la résistance mais du pillage. C'est le but des raids garamantes (73-75) et nasamons (87), contre Leptis Magna, comme sans doute de ceux des Maures contre l'Espagne (171 et 174), qui ont été l'objet d'une lecture politique, seulement en raison du contexte général de l'Empire alors très tendu (dures guerres sur le Danube). Il est vraisemblable que le quadrillage romain ait provoqué des tensions avec les peuples semi-nomades, mais englober des épisodes aussi dispersés, dans le temps et l'espace, en général très localisés, dans la même catégorie de « résistance » n'a pas beaucoup de sens. ●

Verbatim

« C'est alors qu'un des soldats saisit un tison enflammé, et [...] lança le feu à travers une fenêtre dorée, située du côté du nord et donnant accès aux habitations construites autour du Temple. »

Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, VI, 5.

• Le principat et la paix romaine **EN CONCLUSION**

L'ILLUSION

DE LA DOMINATION UNIVERSELLE

s'était donc rapidement dissipée, ce qui posait un problème majeur pour un État qui avait connu jusqu'ici une expansion indéfinie. Il en était ainsi pour tous les « empires de la guerre » de l'Antiquité, fondés sur le principe de l'expansion continue : dès qu'elle s'arrêtait, ils avaient tendance à se désagréger rapidement, d'autant plus que leurs armées étaient conçues pour l'attaque et non pour la défense. Tel avait été le sort des empires du Proche-Orient, tel sera celui de l'Empire carolingien.

À ROME, la solution

à ce problème s'appela la « paix romaine », mélange subtil d'expansion limitée et de stabilisation progressive. L'organisation du *limes* reflétait ce compromis puisqu'il tenait à la fois de la base opérationnelle et de la frontière défensive, le second aspect l'emportant peu à peu sur le premier sans jamais complètement l'abolir. À cet égard, le fonctionnement de l'empire romain, au sens territorial, était comparable à celui de l'Empire romain, au sens politique, qui se présentait comme un mélange de république et de monarchie.

MAIS LA SOLIDITÉ D'UN TEL

SYSTÈME reposait en grande partie sur l'adhésion des populations conquises, ce qui pose le problème de la gestion de l'empire.





LA GESTION DE L'EMPIRE

1^{er} ET II^e SIÈCLES APR. J.-C.

Concernant la République, il est douteux que le terme de « gestion » soit très approprié dans la mesure où l'exploitation fiscale des provinces en a constitué la finalité essentielle sans autre vision d'ensemble de l'administration. Il n'en est pas de même du régime impérial qui, à partir d'Auguste, a été amené à définir un système global de gestion, parfois consciemment, souvent empiriquement. Comme le concept d'empire est synonyme d'autoritarisme pour beaucoup d'esprits, il importe de souligner dès l'abord que l'Empire romain eut au contraire une structure très décentralisée, laissant une grande autonomie aux cités, qui constituaient les cellules de base de l'organisation territoriale. Si la structure administrative assura certainement une application efficace des ordres impériaux, les historiens actuels insistent plutôt sur le rôle de relais des élites locales, facilité par leur intégration, et le réseau de communications, au double sens du terme, tissant un dialogue permanent avec les provinces.

Rome, ville du prince ou du peuple-roi ?

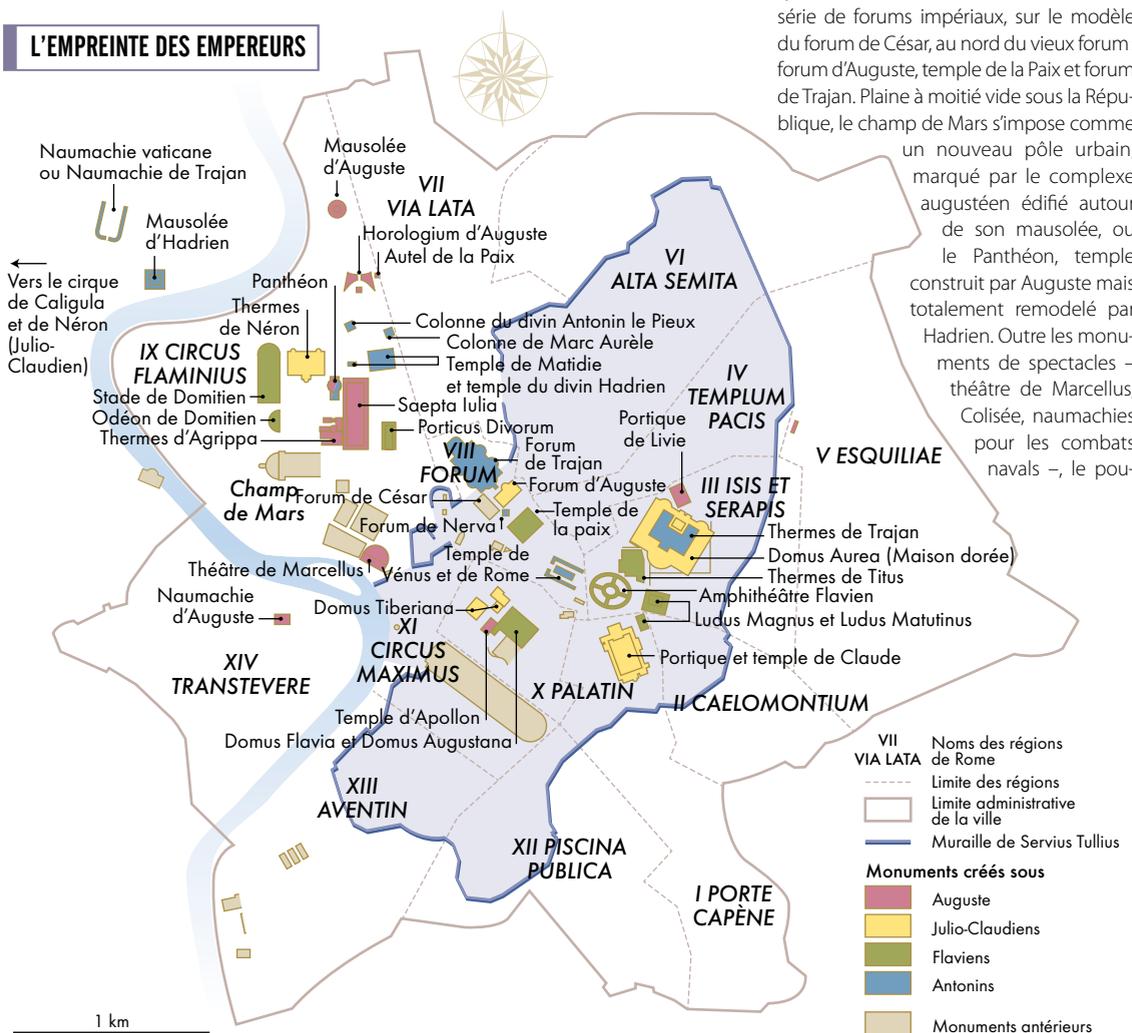
Mégapole d'un million d'habitants, Rome est dotée par les empereurs d'une administration spécifique. De grands projets d'urbanisme multiplient les forums et aménagent le champ de Mars. Mais la qualité des immeubles reste médiocre, ce qui entraîne de grands incendies, comme celui de 64, sous Néron. Parti du Circus Maximus, il ravage dix des quatorze régions de la ville. L'empereur en profite pour édifier un immense palais au cœur de Rome, ce qui le fait soupçonner d'être l'auteur de l'incendie. Cette « Maison dorée » apparaît comme la demeure d'un empereur assimilé au dieu solaire.

NOUVELLE ADMINISTRATION, NOUVEAUX PÔLES URBAINS

À la suite du processus impérial, au début de l'empire, Rome émerge comme le centre du monde méditerranéen. Sa population avoisine le million d'habitants à l'époque de Trajan. L'administration d'une telle mégapole entraîne des problèmes particuliers, ce qui pousse Auguste à la réformer progressivement. Pour en assurer le ravitaillement, il crée la préfecture de l'annone et la préfecture des vigiles pour lutter contre les incendies. Le territoire urbain est divisé en quatorze régions afin d'en faciliter la gestion et un préfet de la Ville, sénateur de rang consulaire, en coiffe l'administration générale. Les souverains se montrent très attentifs au bien-être d'une population toujours susceptible de se révolter. Dans la tradition des *imperatores*, les empereurs vont largement remodeler l'urbanisme romain afin de proclamer leur gloire, mais aussi de procurer au peuple romain un cadre luxueux digne de son statut de peuple-roi de l'univers. L'œuvre la plus marquante consiste dans la construction d'une série de forums impériaux, sur le modèle du forum de César, au nord du vieux forum : forum d'Auguste, temple de la Paix et forum de Trajan. Plaine à moitié vide sous la République, le champ de Mars s'impose comme

un nouveau pôle urbain, marqué par le complexe augustéen édifié autour de son mausolée, ou le Panthéon, temple construit par Auguste mais totalement remodelé par Hadrien. Outre les monuments de spectacles – théâtre de Marcellus, Colisée, naumachies pour les combats navals –, le pou-

L'EMPREINTE DES EMPEREURS



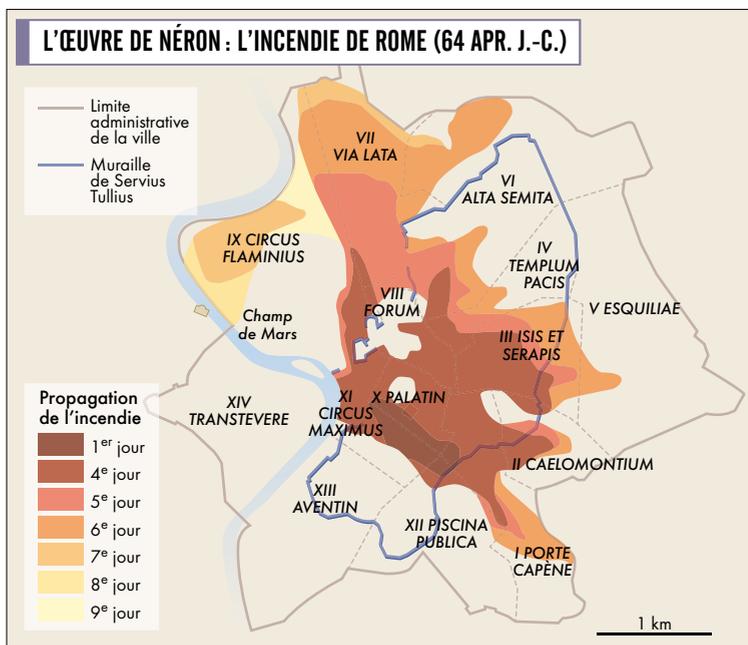
voir élève des thermes somptueux proposant des bains mais aussi d'autres loisirs pour un prix modique, dont les thermes d'Agrippa fixent le plan canonique.



DES CONDITIONS DE VIE PRÉCAIRES : L'INCENDIE DE 64

Cependant, l'essentiel des habitations consiste en « immeubles » de six ou sept étages, les *insulae*, indispensables pour loger une telle population. Or l'usage du bois dans leur construction les rend facilement inflammables d'autant plus que les pauvres se chauffent avec des braseros. Les incendies se révèlent donc fréquents mais aucun n'a eu autant d'ampleur et de répercussion que celui de 64 apr. J.-C. sous le règne de Néron. Il débute le 18 juillet dans la zone du cirque Maxime (Circus Maximus) à partir de ballots de marchandises et remonte ensuite vers les hauteurs avoisinantes. Pendant six jours et sept nuits, il sévit sans discontinuer et les vigiles n'ont d'autre moyen, pour l'arrêter, que de détruire les immeubles à la hache afin d'organiser des coupe-feu. Faute d'aliments, l'incendie finit par mourir sur les pentes de l'Esquilin, laissant trois régions totalement détruites (la II^e sur l'Oppius, la IX^e, celle du cirque, et la X^e sur le Palatin) et sept autres très endommagées.

En apparence, Néron montre une conduite irréprochable lors de l'événement: résidant à Antium au début de l'incendie, il rentre précipitamment à Rome et ouvre les monuments du champ de Mars aux victimes du sinistre. Mais des rumeurs très dures courent sur lui au sein du peuple. Il aurait déclamé des vers sur la chute de Troie en contemplant l'incendie et se serait associé à des individus suspects qui auraient empêché d'éteindre les flammes. Selon ces rumeurs, il aurait provoqué l'incendie pour détruire Rome, jugée trop laide, et bâtir une nouvelle ville conforme à son idéal esthétic-



Verbatim

«Le plafond [...] était [...] percé de trous afin qu'on pût répandre sur les convives des fleurs ou des parfums. La principale salle était ronde et tournait continuellement sur elle-même, alternant jour et nuit comme l'univers.»

Suétone, Néron, 31.

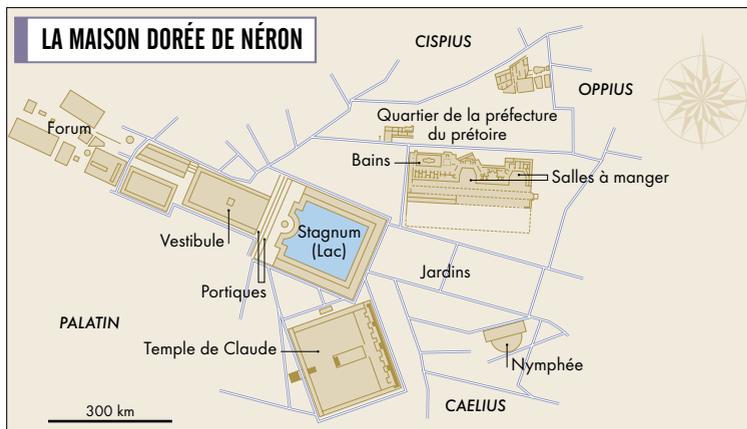
que. Désireux de désarmer cette accusation, Néron implique les chrétiens, secte religieuse récente, rapidement exécutés. Afin d'éviter les incendies futurs, il édicte des règlements augmentant la largeur des rues et généralisant l'usage de la pierre.



LA MAISON DORÉE : LE PALAIS D'UN EMPEREUR-SOLEIL

S'il est peu probable que l'incendie ait été volontaire, il est certain que l'empereur en profite pour reconstruire Rome selon son goût et surtout édifier un nouveau palais, la *Domus Aurea*, la Maison dorée. Elle est aménagée dans un vaste parc, situé dans la dépression entre les monts Palatin, Esquilin et Caelius. L'entrée du domaine est constituée d'un vaste vestibule occupé par une statue colossale de l'empereur en dieu Soleil, et d'un vaste lac entouré d'un portique. Installée sur le Quirinal, la résidence proprement dite, riche de 200 pièces, est décorée de stuc doré, origine de son nom. Son plan s'inspire des villas maritimes mais son architecture présente également de nombreuses innovations. Premier monument romain à utiliser la coupole, sa salle principale, ronde, tourne continuellement sur elle-même selon un mécanisme qui nous reste mystérieux.

La dimension symbolique de la *Domus* apparaît évidente: elle est la résidence d'un empereur-soleil dominant le monde, que le parc restitue tel un microcosme. Peu sensibles à ce message, les Romains sont choqués par l'ampleur de l'occupation et certaines plaisanteries conseillent à la population de déménager hors de la ville. À l'avènement des Flaviens, la maison est rendue au public. Vespasien bâtit le Colisée à la place du lac et Titus puis Trajan arasent le palais pour y installer des thermes. Dès lors, les salles servent de fondation aux thermes, ce qui leur permet de traverser les siècles ! ●



L'inventaire du monde

Sous le règne d'Auguste (27 av. J.-C. – 14 apr. J.-C.), les Romains éprouvent le besoin de mieux connaître le monde pour mieux le gouverner ou le conquérir. Les données collectées sont exposées dans le portique d'Agrippa, sous la forme d'une liste ou d'une carte. Le règne d'Auguste voit également le début de grandes expéditions d'exploration, en général militaires, qui continuent pendant le premier siècle de l'empire, spécialement au Maghreb et dans la vallée du Nil. Si le profit militaire est finalement assez mince, elles enrichissent les connaissances géographiques des Romains, en dépit de la résistance de schémas mentaux traditionnels.

MIEUX CONNAÎTRE L'EMPIRE POUR MIEUX LE GOUVERNER

La conquête du monde par Rome s'est accompagnée d'une volonté de maîtrise

intellectuelle qui a culminé sous le règne d'Auguste. À cette époque, les Romains entreprennent de collecter le maximum d'informations sur leur empire, mais aussi

sur le reste de l'univers afin de mieux le connaître et donc le gouverner. C'est ce qu'on a appelé « l'inventaire du monde ». Le principal collaborateur du prince, Agrippa, son général et corégent, semble avoir joué un rôle majeur dans cette entreprise. Après sa mort (12 av. J.-C.), sa sœur Polla décide d'élever un portique présentant les résultats de sa recherche, afin de « donner le Monde en spectacle à la Ville ». Auguste l'aide à terminer la construction. De vifs débats opposent les historiens actuels sur la nature des informations exposées dans le portique. Pour certains, il n'y aurait eu que des listes tirées des *Commentaires* d'Agrippa, c'est-à-dire de ses registres : rien à voir et tout à lire. Pour une autre école, le portique aurait bien exposé une carte mais son type n'est pas évident. Il est peu vraisemblable que ce soit un diagramme inspiré des itinéraires routiers, même si la forme allongée du portique s'y prête. Plus crédible semble être la thèse d'une carte rectangulaire établie d'après le relevé des latitudes et des longitudes, selon un système de projection de type cylindrique. La reconstitution donnée par ce livre illustre cette option. Mais il est fort possible que l'ensemble se soit composé de trois cartes disposées sur trois des murs du portique pour chacune des parties du monde : l'Afrique (à droite de l'entrée), l'Europe (à gauche), l'Asie (au fond). Dans tous les cas, la cartographie romaine surestime la taille de la zone méditerranéenne par rapport à la masse des continents. En partie déformée, l'orientation de l'Europe occidentale place l'Espagne à l'ouest de la Gaule. De nature idéologique, une telle disposition accroît la taille relative de l'Empire romain.

...

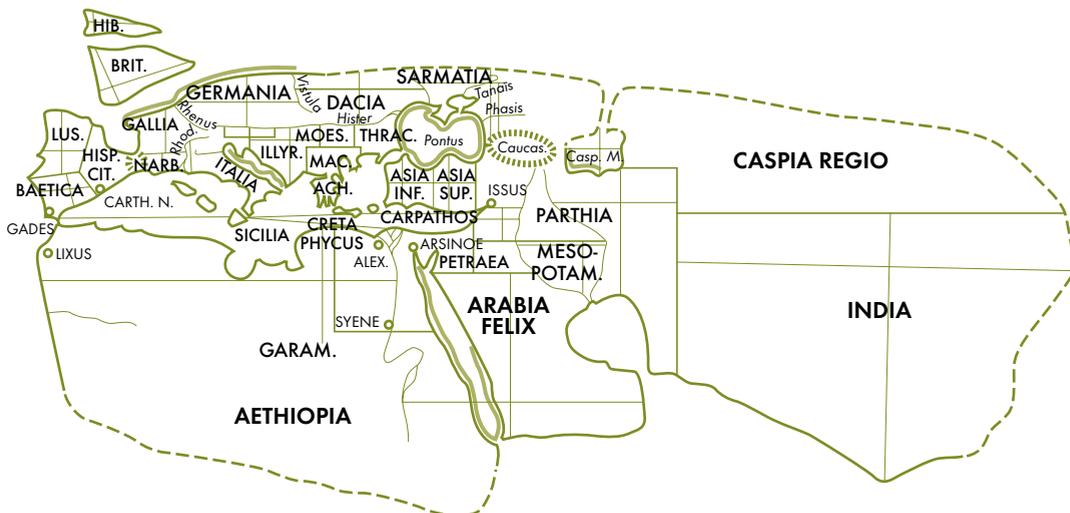
LE TEMPS DES GRANDES EXPÉDITIONS : L'EXEMPLE DE L'AFRIQUE

Loin de se limiter à l'inventaire du monde romain, une telle ambition implique de lancer des voyages d'exploration vers les territoires inconnus, qui peuvent être autant de reconnaissances en vue de futures conquêtes. À la suite d'Auguste, le I^{er} siècle connaît une intense activité d'explorations, qui sont rarement de pures entreprises scientifiques. L'Afrique, particulièrement, fascine les Romains, attirés par ses richesses supposées mais aussi par les créatures monstrueuses dont leur imagination peuple le désert.

Du côté de l'Égypte, une meilleure connaissance de la route des épices menant aux Indes se révèle être l'enjeu déterminant et nécessite une action combinée sur l'autre



LA CARTE D'AGRIPPA



Verbatim

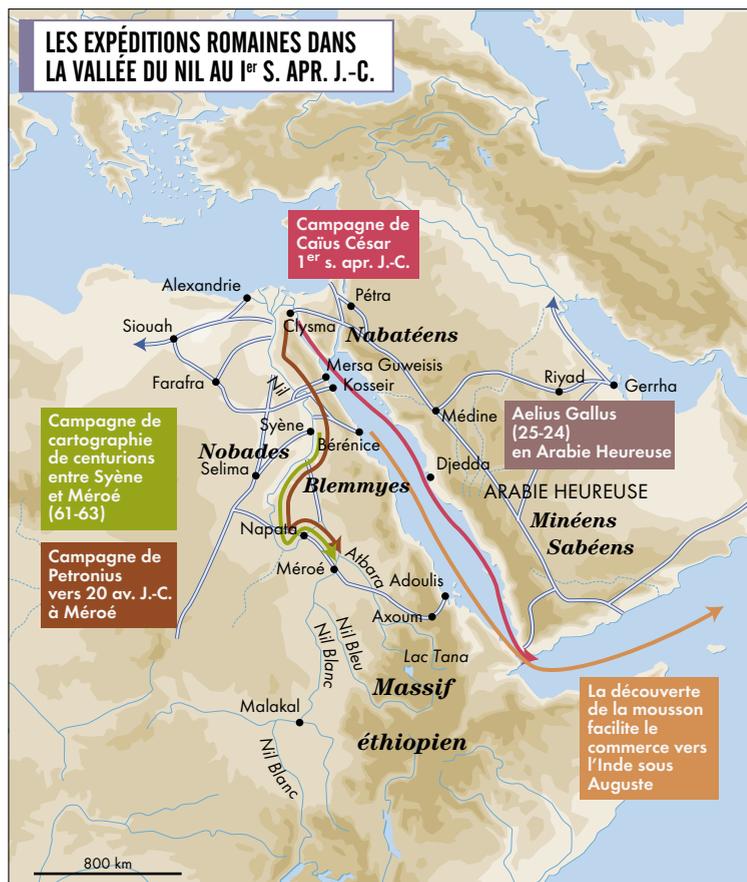
«L'ensemble des terres habitées est divisé en trois parties : l'Europe, l'Asie, l'Afrique. Le point de départ est au couchant du soleil : [...] à droite est l'Afrique, à gauche l'Europe, entre elles l'Asie.»

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 3.

rive de la mer Rouge, en Arabie. À deux reprises, des généraux romains, dont le petit-fils d'Auguste, Caius César, mènent des expéditions sur la côte arabe. Des campagnes sont aussi dirigées dans la vallée du Nil, au sud de l'Égypte, afin de préparer la conquête de Méroé, royaume noir mais de culture pharaonique. Si le profit politique de ces entreprises se révèle nul, les Romains découvrent sous le règne d'Auguste le secret de la mousson, ce qui dynamise le commerce vers l'Inde.

Les préoccupations militaires dominent aussi les expéditions à partir du Maghreb, même si le Sahara intrigue les Romains. Les raids de Cornelius Balbus (20 av. J.-C.) et de Valerius Festus (70 apr. J.-C.) dans le Fezzan s'expliquent par la crainte du danger garamante, qui menace la Tripolitaine. À la suite de l'annexion de la Maurétanie, sous Claude, son premier gouverneur, Suetonius Paulinus, reconnaît l'Atlas occidental afin de stabiliser la nouvelle conquête. Cette finalité semble moins peser sur les deux voyages au sud du Sahara planifiés sous Domitien, l'un

LES EXPÉDITIONS ROMAINES DANS LA VALLÉE DU NIL AU 1^{ER} S. APR. J.-C.



militaire (Flaccus) et l'autre civil (Mater-nus). Ils atteignent le « pays des rhinocéros », sans doute le sud du Tibesti actuel, mais les Romains ne s'aventurent plus par la suite au cœur du continent africain. Cependant, il ne faut pas surestimer le profit

intellectuel de telles entreprises chez une culture qui vénère et recopie les autorités du passé : les Romains croient toujours que les habitants du Sahara possèdent des oreilles si grandes qu'ils peuvent s'y envelopper la nuit ! ●

Le triomphe du système provincial

Au cours du Haut-Empire, le nombre des provinces double, soit en raison des conquêtes, soit grâce aux annexions des royaumes clients, structure de gestion que Rome abandonne peu à peu. Le statut des provinces distingue les provinces publiques, gérées par le Sénat, et les provinces impériales, administrées par l'empereur, mais les secondes sont beaucoup plus nombreuses. La hiérarchie sépare aussi les provinces prétoriennes, dirigées par d'anciens préteurs, des provinces consulaires, dirigées par d'anciens consuls et donc supérieures. Les statuts et les dimensions des provinces peuvent varier, comme l'indique l'exemple de l'Asie Mineure.

PROVINCES PUBLIQUES ET PROVINCES IMPÉRIALES

Définie en 27 av. J.-C., lors du fameux partage des provinces entre Auguste et le Sénat, l'organisation provinciale du Haut-Empire reste fidèle aux mêmes principes tout en s'étoffant et en se complexifiant. En deux siècles, le nombre en augmente considérablement, soit par conquête soit par annexion de royaumes clients, puisqu'il fait plus que doubler (de 20 à 43 apr. J.-C.). En Occident et sur le Danube, les nouvelles provinces proviennent plutôt des conquêtes (Bretagne, Germanies, Alpes, Rhétie, Norique, Pannonies, Mésies, Dacie) tandis qu'elles émanent d'anciens États vassaux en Orient (Thrace, Lycie, Galatie, Cappadoce, Palestine, Arabie). Mais certaines régions conquises ont connu le statut de client avant d'être provincialisées, comme la zone alpestre, des Alpes maritimes au Norique, vassalisées par Auguste

mais annexées seulement sous Claude ou Néron. Marquée par la disparition des royaumes clients, cette évolution montre que la province s'impose comme l'outil le plus efficace de gestion du territoire impérial. La classification entre provinces publiques et provinces impériales établie en 27 av. J.-C. reste une référence de base. Dans les provinces publiques, le Sénat envoie tous les ans un proconsul, désigné au sort, alors que l'empereur désigne souverainement les gouverneurs des provinces impériales, les légats propréteurs, qui restent en poste en moyenne trois années. Mais l'équilibre instauré en 27 n'est plus qu'un souvenir en 180, car les nouvelles acquisitions rejoignent systématiquement les provinces impériales. Si les provinces publiques sont toujours au nombre d'une dizaine, on compte une trentaine de provinces impériales. Dans les deux types de provinces, les gouverneurs appartiennent au

Sénat, à l'exception des régions considérées comme trop pauvres (Alpes, Corse-Sardaigne, Maurétanies) ou au contraire trop riches (Égypte) pour être confiées à un sénateur. Elles sont administrées par un chevalier, portant le titre de préfet ou de procurateur. Qu'elle soit publique ou impériale, une province est classée dans la hiérarchie administrative en fonction du rang de son gouverneur, ancien préteur ou ancien consul. Si l'on met à part l'Asie et l'Afrique, les provinces publiques sont de rang prétorien, preuve de leur moindre prestige. Les provinces impériales se divisent équitablement entre les deux rangs en fonction du nombre de légions casernées sur leur sol: une légion pour les prétoriennes, deux ou trois pour les consulaires. À la fin du II^e siècle, la Bretagne, la Dacie et la Syrie, provinces à trois légions, figurent au sommet de la hiérarchie des provinces impériales.

...

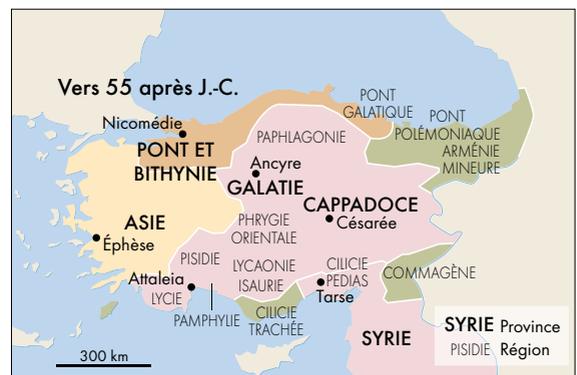
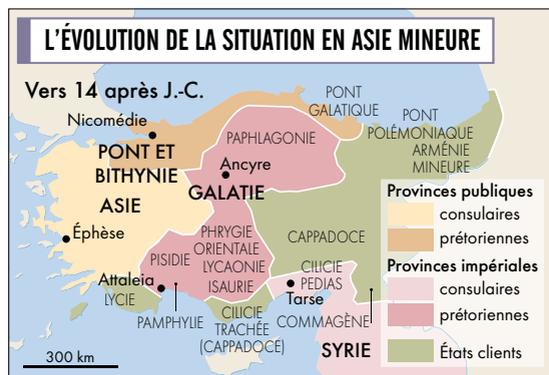
Verbatim

« *Aemilius Rectus lui ayant un jour envoyé de l'Égypte [...] une somme plus forte que celle qui avait été fixée, [Tibère] lui écrit : "Je veux qu'on tonde mes brebis et non qu'on les écorche".* »

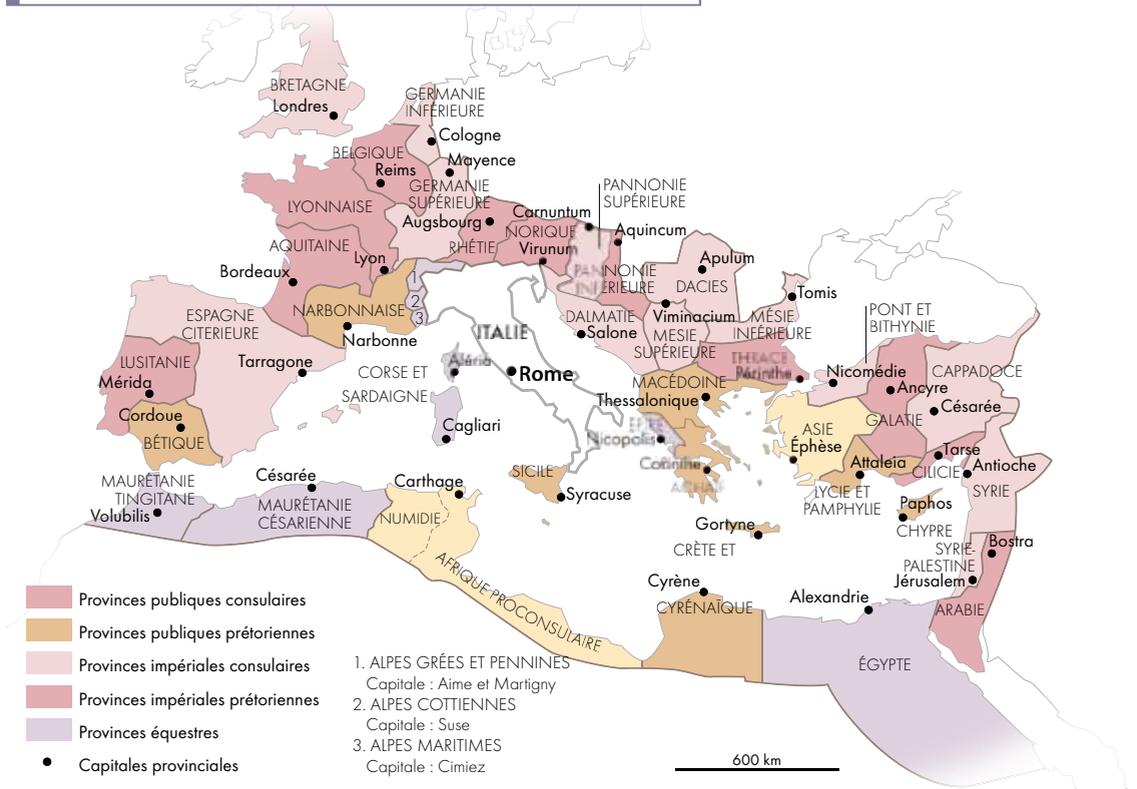
Dion Cassius, *Histoire romaine*, IVII, 10.

LES FLUCTUATIONS DE LA CARTE ADMINISTRATIVE : L'EXEMPLE DE L'ANATOLIE

Stable dans ses grandes lignes, la carte administrative n'en subit pas moins dans le détail des remaniements incessants – modification de frontières ou changement de statut – dont il est impossible de rendre compte sur une carte générale. L'exemple de l'Asie Mineure peut servir d'illustration de ces



LES PROVINCES ROMAINES À LA MORT DE MARC-AURÈLE (180 APR. J.-C.)



fluctuations administratives. Au début du règne d'Auguste, la situation offre une grande simplicité car le prince a fait le choix du royaume client pour tenir la région, dans la tradition de la politique de Pompée. Rome ne possède alors que deux provinces, l'Asie et le Pont-Bithynie, toutes deux confiées au Sénat. Le reste de la péninsule est réparti entre des États vassaux, y compris la Cilicie, province à l'époque républicaine qui a été distribuée à des dynastes locaux. Au cours des décennies suivantes, la politique d'annexion des royaumes clients entraîne la provincialisation de la Galatie (25 av. J.-C.), de la Cappadoce (17 apr. J.-C.) et de la Lycie (43). Au début du règne de Néron, ces

nouvelles acquisitions sont rassemblées dans une grande province impériale de Galatie-Cappadoce, dont la finalité est de faire barrage à la menace parthique. Dans la foulée, Néron rattache le Pont polémoniaque à la Galatie-Cappadoce mais Galba en détache la Lycie pour en faire une province à part entière (69). Vespasien (69-79) accentue l'œuvre de ses prédécesseurs. D'une part, il annexe les États clients de Cilicie, d'Arménie mineure et de Commagène, ce qui fait complètement disparaître ce type d'États de la région. D'autre part, il crée deux nouvelles provinces impériales sur la côte méridionale : la Cilicie et la Lycie-Pamphylie. Délestée de la Pamphylie mais

grossie de l'Arménie mineure, la grande province de Galatie-Cappadoce, qui s'étend jusqu'à l'Euphrate, demeure plus que jamais le pivot du système romain en Anatolie. Par la suite, le fait majeur réside dans la séparation de la Galatie et de la Cappadoce par Trajan (98-117), l'ensemble apparaissant trop lourd pour être géré efficacement, mais peut-être aussi trop dangereux politiquement. Ensuite, les empereurs se contentent de déplacer des territoires entre les provinces – la Galatie perd l'Isaurie et la Lycœonie au profit de la Cilicie sous Antonin (138-161) – ou d'échanger une province avec le Sénat – le Pont-Bithynie devenant impérial et la Lycie-Pamphylie publique vers 162. ●



Des routes et des lettres

Si la République a peu développé le réseau routier des provinces, l'Empire quadrille le territoire de routes pour déployer les armées mais aussi maîtriser le territoire. Pouvoir impérial et cités provinciales s'associent pour la construction de voies qui jouent aussi un rôle idéologique. Elles sont en effet jalonnées de bornes qui mentionnent les noms et titres des empereurs. Le long de ces routes, Auguste installe un service de poste impériale qui s'appuie sur un réseau de stations, tous les 40-50 km. Il permet un gouvernement de l'Empire « par correspondance ». Un courrier impérial peut franchir 75 km en une journée.

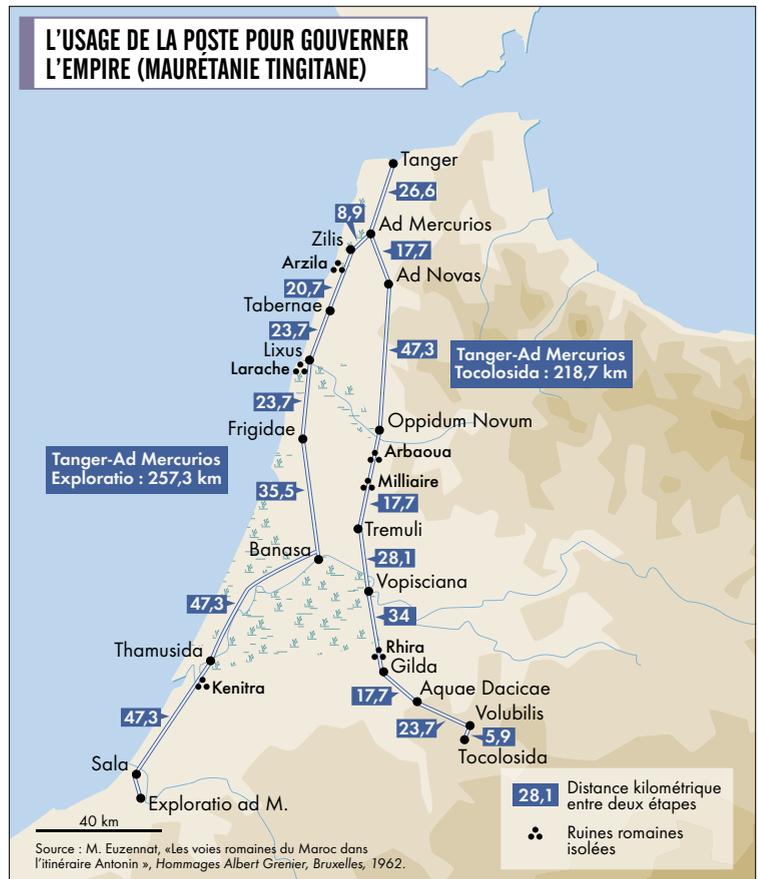
LA VOIE ROMAINE : FINALITÉ MILITAIRE ET SUPPORT IDÉOLOGIQUE

Les voies romaines figurent actuellement parmi les vestiges qui symbolisent l'Empire romain aux yeux de l'opinion, mais Rome ne s'est pas hâtée d'en construire, en tout cas dans les provinces. Sous la République, elle élabore bien un réseau sophistiqué en Italie – dont la voie Appia entre Rome et Capoue est l'exemple le plus célèbre – mais laisse le territoire provincial en friches, ses armées et ses commerçants se contentant d'emprunter les chemins tracés par les indigènes. Comme grande route dans les provinces, on ne peut citer que la voie Egnatia (146 av. J.-C.), d'Apollonie, sur l'Adriatique, à Byzance sur les détroits, axe de liaison avec l'Orient, et la voie Domitia (118 av. J.-C.), en Gaule transalpine, faisant le pont entre l'Italie et l'Espagne. Leur finalité est toute militaire. Les cours d'eau se révèlent plus pratiques pour les transports de marchandises au long cours.

C'est l'empereur Auguste qui lance le coup d'envoi d'un réseau routier quadrillant systématiquement les provinces de l'Empire. Un tel projet traduit un changement de perception des dirigeants romains, soucieux de mieux maîtriser l'espace et de mieux intégrer les territoires provinciaux. En Gaule, Agrippa, le bras droit d'Auguste, dessine le tracé des quatre grands axes à partir de Lyon vers l'Aquitaine, le Rhin, l'océan et Marseille, qui serviront de support à l'ensemble du réseau. En Bétique, à la même époque, la voie Augusta est construite de Castulo, en Espagne citérieure, à Cadix, en passant par Cordoue,

la capitale, pour servir de colonne vertébrale au réseau de la province. La finalité de ces routes reste en priorité militaire et administrative. Chaque création de province s'accompagne de la mise en place

de routes : après l'annexion de la Dacie, Trajan quadrille la province de quatre routes reliant les villes principales (106) ; après celle de l'Arabie, il fait construire la voie Nova Traiana entre Bostra et Aqaba (114). Dans les régions frontalières, les routes sont évidemment intégrées dans le *limes* et le principal axe du nord de la Bretagne, le Stanegate, de Carlisle à Corbridge, suit le mur d'Hadrien. Cette logique s'étend à l'ensemble du réseau africain comme aux régions désertiques d'Arabie et de Syrie. Décidée par l'empereur, la construction se fait sous la supervision du gouverneur. Si les frais d'édification incombent au souverain ou aux cités avoisinantes en fonction de l'importance de la voie, les frais d'entretien sont toujours à la charge des cités. Les routes sont jalonnées de bornes milliaires tous les mille pas romains (1 482 mètres). Petites colonnes massives, elles indiquent la distance depuis la dernière ville en milles (avec la formule *milia passuum*) ou en lieues en Gaule (*leuga*). Elles portent aussi la titulature de l'empereur contemporain de son érection, ce qui en fait des supports de la célébration impériale. Les inscriptions élevées sur les monuments le long des routes associent en



LE RÉSEAU ROUTIER À LA FIN DU II^e SIÈCLE APR. J.-C.)



général l'empereur et les cités, comme le pont d'Alcántara, franchissant le Tage, sur la route Norba-Conimbriga en Lusitanie. Élevé en 104, le petit arc de triomphe au centre du pont rappelle la titulature de l'empereur Trajan, mais en compagnie du nom des treize cités qui l'ont financé.



UN GOUVERNEMENT PAR CORRESPONDANCE

D'un point de vue administratif, l'efficacité de ce réseau routier va permettre l'organisation de la poste impériale, appelée *cursus publicus* ou *vehiculatio* (en fait, le premier terme, très usité par les historiens actuels, n'apparaît qu'à la fin de l'Antiquité). Inventée par Auguste, cette poste est réservée uniquement aux messagers impériaux et aux fonctionnaires, qui ne peuvent l'emprunter que s'ils présentent un diplôme signé de l'empereur. Le long des routes, un réseau de stations est mis en place, des relais-auberges (*mansio*) tous les 40-50 km ou de simples haltes tous les 10-15 km. Ces stations sont construites et entretenues par les cités, qui fournissent aussi les chevaux. Le pouvoir impérial, quant à lui, est censé s'occuper des messagers et des véhicules, mais il s'en décharge souvent sur les cités, ce qui oc-

casione tensions et mécontentement. Grâce à cette poste, les empereurs peuvent faire parvenir leurs ordres dans les provinces avec une rapidité jusqu'alors inconnue. On a calculé qu'un courrier impérial peut parcourir 75 km en une journée. Un véritable «gouvernement par correspondance» peut ainsi fonctionner et un écrivain courtisan a félicité l'empereur Antonin (138-161) d'avoir dirigé une guerre en Bretagne à distance, tel le pilote d'un navire. Il ne faut toutefois pas surestimer l'efficacité du système: la Bretagne reste à 20 jours de Rome et Galba apprend en Espagne la mort de Néron par un de ses affranchis deux jours avant l'arrivée du messager officiel (68). On peut se faire une idée concrète du réseau des stations du *cursus publicus* en prenant l'exemple de la Maurétanie tingitane, la province sans doute la plus isolée de l'Empire romain. Elles sont connues par un itinéraire routier, l'*Itinéraire d'Antonin*, rédigé au III^e siècle mais reprenant des données du début de l'Empire. Le réseau routier de la province est organisé autour de deux voies nord-sud, une voie côtière Tanger-Exploratio ad Mercurios de 257 km et une voie intérieure Tingi-Tolocosida de 218 km. La première route est jalonnée de dix stations et la longueur des étapes s'échelonne entre

Verbatim

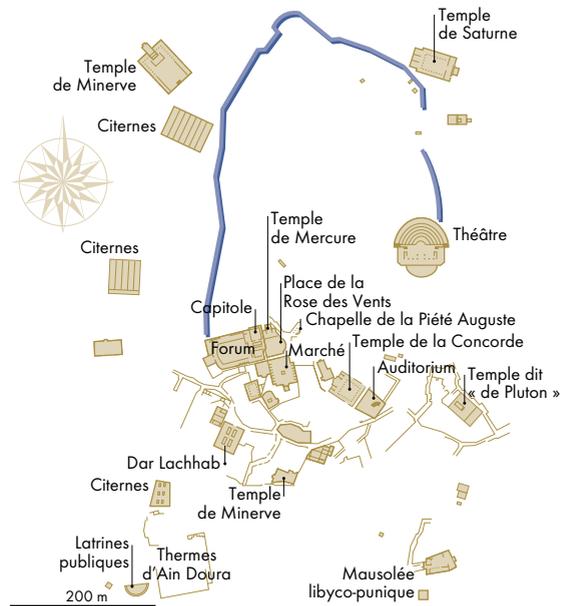
«Ainsi Fronton [...], en attribuant à Antonin le mérite d'avoir achevé la guerre de Bretagne, [...] attesta que la gloire de toute la manœuvre [...] revenait au prince.»

Panegyrique de Constance, XIV, 2.

9 km (Ad Mercurios-Zillis) et 47 km (Sala-Exploratio ad Mercurios). Elle s'allonge en fin de parcours pour sinuer entre des marécages. Riche aussi de dix stations, les étapes de la seconde alternent entre 4,5 km (Volubilis-Tolocosida) et 47 km (Ad Novas-Oppidum Novum). En synthétisant les deux routes, l'étape moyenne s'établit à 26,5 km. À partir de Tanger – Tingi en latin –, colonie romaine, le chapelet de stations suit la route militaire qui aboutit au triangle du *limes*, Banasa-Sala-Volubilis. Si certaines sont placées dans des villes importantes, colonie romaine (Lixus, Banasa, Sala), municipes romains (Volubilis) ou camp (Thamusida), d'autres ont été installées dans des bourgades obscures, du moins à notre connaissance. ●

Un réseau de cités

Cité, Rome diffuse logiquement le modèle de la cité dans son empire, que l'on peut définir comme un réseau de cités. Une hiérarchie sophistiquée distingue les colonies romaines, au sommet, et les cités pérégrines, les moins favorisées. À mi-chemin, le droit latin permet aux magistrats de devenir citoyens romains. Quel que soit le statut, la ville et son modèle de civilisation s'avèrent fondamentaux. L'urbanisme se réfère à quelques principes de base, mais les réalités du terrain sont très diverses, en fonction du site et de l'histoire antérieure de la ville.



HIÉRARCHIE DES STATUTS CIVIQUES

Pour les Romains, la civilisation, comme son nom l'indique, est intrinsèquement liée à la cité, *civitas* en latin, définie comme un territoire dominé par une ville (et non la seule ville comme dans la définition

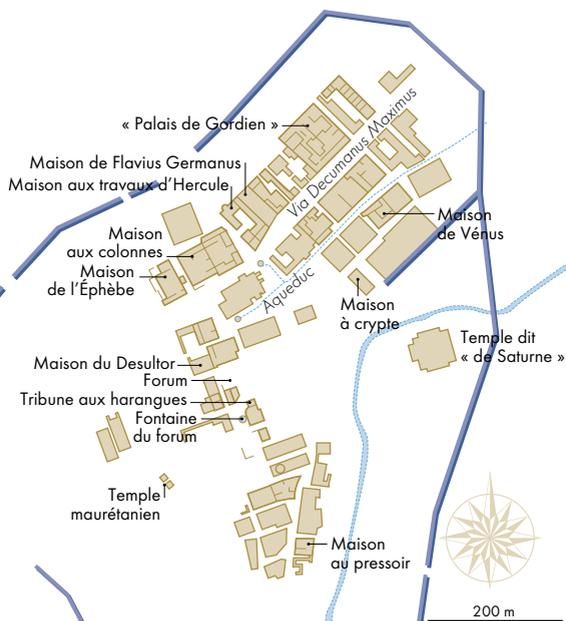
contemporaine). La cité implique aussi un ensemble d'institutions – assemblée, magistrats, conseil – qui permet une vie politique et véhicule des valeurs civiques. Dans l'ensemble de leur empire, les Romains diffusent donc le modèle de la cité selon des rythmes et des modalités variables. La forme la plus connue, la colonie romaine de vétérans, nécessitant une création *ex nihilo*, se révèle aussi la plus rare. Après les vagues de fondations césaro-augustéennes, les déductions de colonies romaines – la déduction désignant l'installation des vétérans – deviennent marginales, la dernière étant

me la plus connue, la colonie romaine de vétérans, nécessitant une création *ex nihilo*, se révèle aussi la plus rare. Après les vagues de fondations césaro-augustéennes, les déductions de colonies romaines – la déduction désignant l'installation des vétérans – deviennent marginales, la dernière étant

LES STATUTS DES CITÉS ESPAGNOLES AU MILIEU DU I^{er} SIÈCLE APR. J.-C.



- Les statuts en Espagne avant 70
- Colonies romaines
 - Municipes romains
 - Principales cités latines
 - Principales cités pérégrines
- Lugo Sièges de conventus



DEUX CITÉS AFRICAINES À LA FIN DU II^e SIÈCLE

En regard des autres provinces d'Occident, la romanisation de l'Afrique fut plus tardive et ne commença qu'avec les Flaviens (69-96).

À Dougga, les monuments se multiplient sous Hadrien (temples de la Concorde, auditorium, chapelle de la Piété Auguste), Antonin (temple de Minerve) et Marc Aurèle (théâtre, capitol, Dar Lachab).

À Volubilis, la construction de la muraille sous Marc Aurèle dynamise l'urbanisme et entraîne l'aménagement du quartier Nord-Est.

celle d'Alia Capitolina à Jérusalem (132 apr. J.C.). Même l'apport césaro-augustéen reste modeste si on le rapporte à l'ensemble des cités : en Espagne, il représente une vingtaine de cas, ayant permis de lotir des soldats des guerres civiles ou des campagnes d'Auguste dans le nord-ouest du pays. Sous l'Empire, les colonies de déduction cèdent peu à peu la place aux colonies honoraires, le titre de colonie romaine étant accordé à des cités déjà existantes.

Pour l'essentiel, la création de nouvelles cités découle de l'évolution des communautés « tribales » qui présentent un degré de romanisation suffisant pour recevoir le statut de cité. Ces cités sont dites « pérégrines », nom donné aux habitants de l'Empire qui ne sont pas citoyens romains. Entre elles, une hiérarchie statutaire distingue les cités stipendiaires, le niveau le plus bas, des cités libres ou fédérées, qui possèdent certains privilèges garantis par un traité (les cités libres échappent même au pouvoir du gouverneur). Avec le temps, elles

peuvent espérer une promotion au statut latin, inspiré des anciennes colonies latines d'Italie. Le droit latin accorde la citoyenneté romaine aux magistrats, ce qui en fait un puissant instrument de romanisation des notables. Ces cités latines portent des titres divers – colonie, municipe, *civitas* – qui n'ont qu'une valeur honorifique (le titre de colonie est le plus prisé). Certaines provinces obtiennent en bloc le droit latin, ce qui est le cas de l'Espagne sous le règne de Vespasien (sans doute en 73). Dès lors, beaucoup de cités espagnoles, sinon toutes, prennent le titre de municipe latin.



LA VILLE, CŒUR DE LA CITÉ

Le modèle civique suppose l'urbanisation puisqu'une cité ne peut exister sans ville qui en est le chef-lieu. Cœur de la cité, la ville abrite le cadre de la vie civique, mais symbolise aussi un modèle culturel illustré par les grands monuments publics. Les villes romaines ont la réputation d'avoir un plan orthogonal structuré de deux axes, le *cardo* (nord-sud) et le *decumanus* (est-ouest), se rejoignant sur le forum, la place centrale de la ville. En réalité, ce type de plan se retrouve surtout dans les colonies romaines, puisqu'elles sont installées *ex nihilo*, mais beaucoup plus rarement dans les cités pérégrines, dont l'urbanisme est marqué par leur passé. En revanche, le forum joue toujours un rôle central et rassemble les principaux monuments civiques : la curie, siège du conseil (les *décursions*), la basilique, lieu

d'exercice des magistrats, et les temples des dieux protecteurs de la cité.

Les exemples des cités africaines de Dougga, en Proconsulaire, et de Volubilis, en Maurétanie, démontrent cette complexité urbanistique, elle-même reflet d'une histoire complexe. Les deux villes existent déjà à l'époque des rois numides ou maurétaniens, installées toutes deux sur des collines peu propices à un plan régulier. Après la conquête romaine, Dougga reçoit le statut de cité pérégrine, mais voit aussi l'installation d'un canton de citoyens romains (*pagus*) dépendant de la colonie romaine de Carthage. La cité pérégrine obtient le droit latin sous Marc Aurèle (161-180) mais la dualité des deux communautés perdure jusqu'en 205. Curieusement, l'urbanisme ne porte pas la marque de ce dualisme, ce qui implique que la cité et le *pagus* partagent le même forum. Volubilis, quant à elle, manifeste des signes de romanisation dès l'époque du royaume de Maurétanie. Lorsque Rome annexe le royaume et qu'un mouvement antiromain éclate, elle prend le parti des Romains et Claude l'en récompense par le statut de municipe romain (42). Tous ses habitants sont citoyens romains à l'instar des cités italiennes.

Leur site comme leur passé interdisent à ces villes d'adopter des plans orthogonaux. À Dougga, le forum se trouve au sommet de la colline, tandis que Volubilis présente un plan moins chaotique marqué par la présence de plusieurs *decumani*. En 168-169, la ville maurétanienne s'est munie de remparts et semble en avoir profité pour régulariser son urbanisme. Les forums des deux cités possèdent les structures civiques canoniques, curie (Dougga), tribune aux harangues des magistrats (Volubilis). Curieusement, Dougga possède un capitol, temple de la triade romaine (Jupiter, Junon, Minerve), alors que ce type de temple est normalement réservé aux colonies romaines. Mais la vogue des capitoles africains, tardifs (celui de Dougga date de 166-167), s'explique par la proximité du culte de Jupiter avec le culte impérial. La règle veut que les temples des dieux romains soient édifiés sur le forum, au contraire des sanctuaires des divinités indigènes, rejetés à la périphérie. Elle semble appliquée, bien que l'identification des cultes soit souvent fragile. Dans les deux cités, le temple de Saturne, héritier du Baal carthaginois, figure dans les faubourgs. Au contraire de nombreuses cités, les monuments de spectacles s'avèrent rares et tardifs, comme le théâtre de Dougga, construit en 168-169. Pourtant, ils tiennent une place importante dans la vie civique car l'assemblée s'y réunit souvent. ●

Verbatim

« Ceux [...] du municipe flavien d'Irni [qui] ont été ou seront institués magistrats [...], ceux-là, quand ils auront quitté leurs charges, qu'ils deviennent citoyens romains. »

Année épigraphique, 1986, 333, XXI (loi municipale d'Espagne).

Un empereur réactif : libellés et rescrits

Si l'on met à part Auguste et Hadrien, les empereurs font peu de tournées dans les provinces, qui apprécient pourtant leur présence en raison des bienfaits escomptés. La communication est donc assurée par les pétitions des provinciaux, les libelles, auxquelles le souverain répond par des rescrits. L'empereur est donc « réactif » puisqu'il réagit aux initiatives de ses sujets. Du côté des provinces, la structure collective de coordination est constituée par les conciles chargés du culte impérial. Composées de délégués des cités, ces assemblées votent des motions et peuvent tenter des procès aux mauvais gouverneurs devant le Sénat.

UN EMPEREUR RAREMENT PRÉSENT DANS LES PROVINCES

À l'exception des campagnes militaires, les souverains romains voyagent peu dans

leur empire. Seuls deux princes ont fait des tournées d'inspection générale, Auguste et Hadrien. Celles d'Auguste sont précisément localisées puisque la première concerne

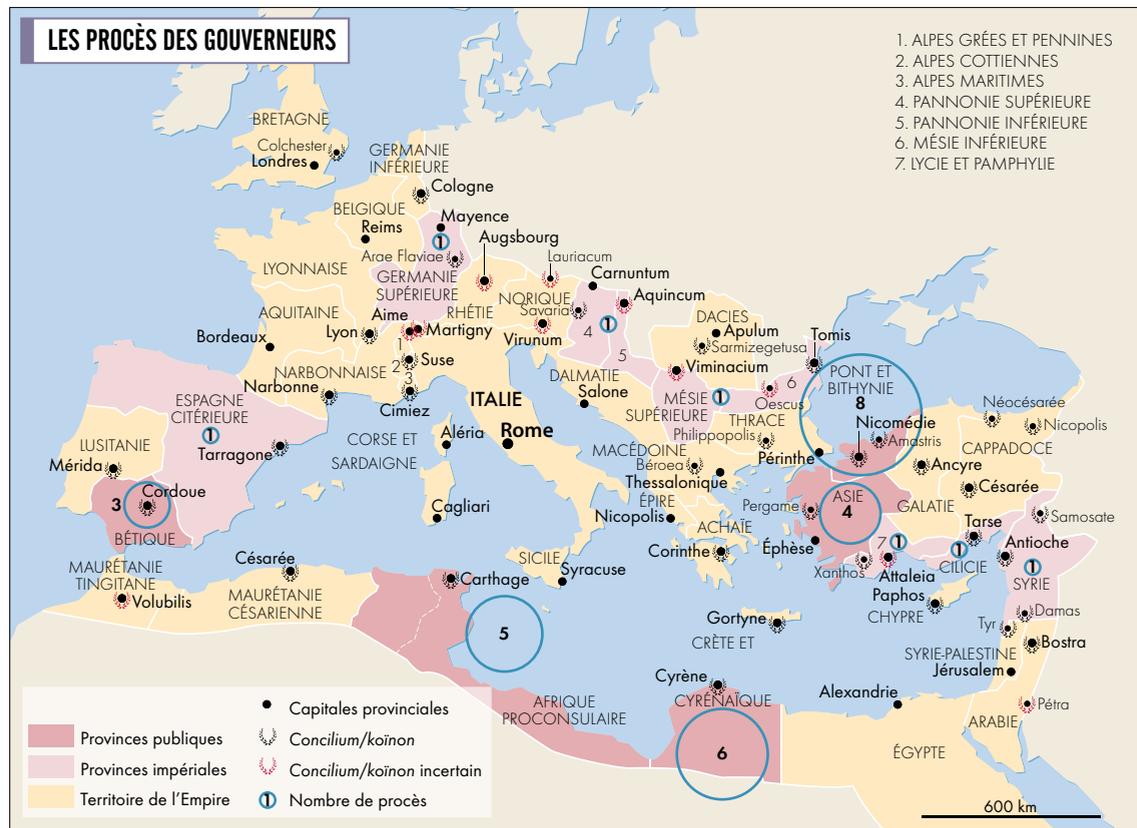
l'Orient – désorganisé depuis la guerre civile (22-19) – et la seconde l'Occident – au cœur des projets expansionnistes du prince (16-13). Son inspection de l'Orient se limite aux côtes de l'Asie et de la Syrie. Quant à celle de l'Occident, elle se concentre sur l'Espagne et la Gaule méridionale. Les voyages d'Hadrien assument une dimension plus vaste. Parti de Lyon, il sillonne d'abord tout l'Occident avant de gagner la Syrie par mer et de remonter vers l'Asie et la Grèce (121-125). Après un passage en Afrique, son second voyage est consacré davantage à l'Orient, de l'Égypte au Danube, avec Athènes comme point de départ et d'arrivée (128-132).



L'INTERLOCUTEUR PROVINCIAL : LES CONCILES DU CULTE IMPÉRIAL

Les sujets sont donc réduits à communiquer avec l'empereur par le biais de pétitions, les libelles, traitées par un bureau palatin, mais ce système assure une circulation de l'information et une communication mutuelles assez efficaces. Sur le plan collectif, les cités des provinces coordonnent leur action grâce aux conciles du culte impérial. Dès le règne d'Auguste, certaines provinces se sont dotées d'assemblées pour célébrer

LES PROCÈS DES GOUVERNEURS

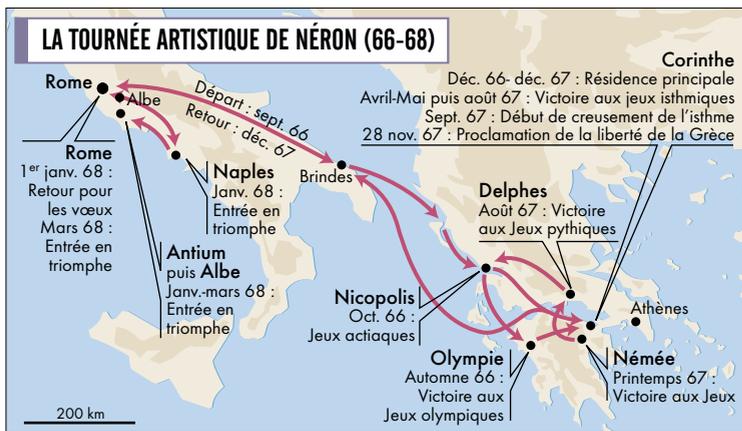
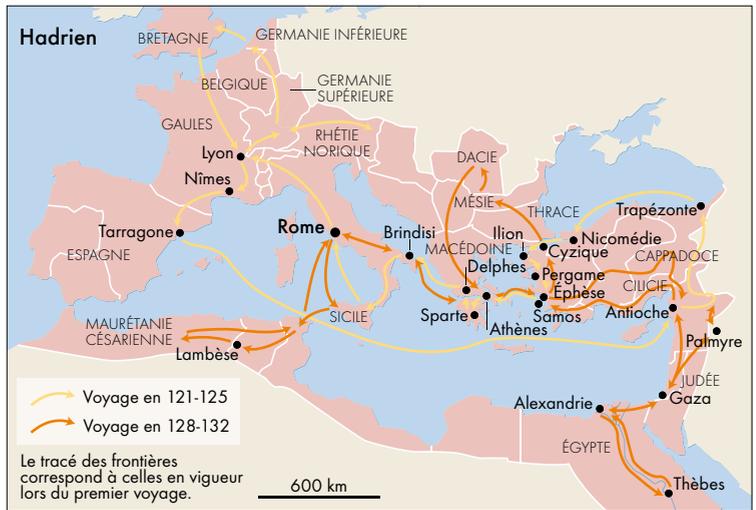
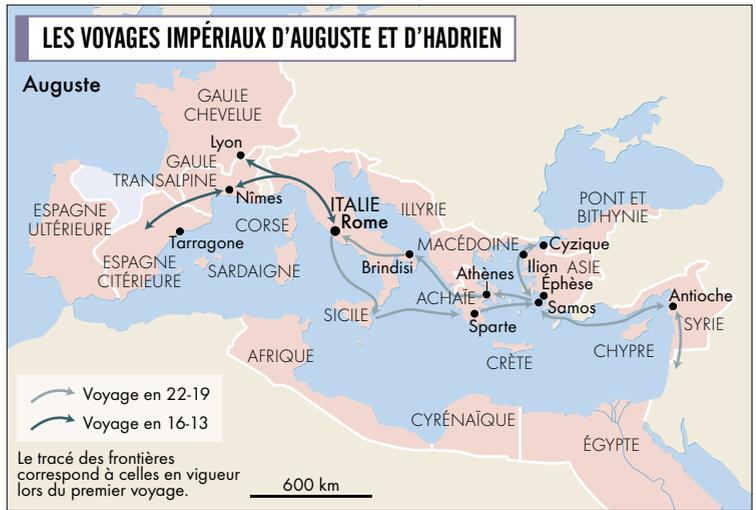


Le culte de l'empereur, tel le concile des Gaules à Lyon (12 av. J.-C.). Le processus se développe plus ou moins rapidement selon les provinces – l'Orient et les provinces impériales étant pionniers – mais se termine à l'époque des Flaviens. Le centre de ce culte provincial est souvent fixé dans la capitale, mais il existe des cas de centre fédéral (à Lyon pour les Gaules) ou au contraire de plusieurs centres provinciaux (situation courante en Orient). Composés de délégués des cités, ces conciles (*concilium* en latin, *koïnon* en grec) se réunissent pour célébrer le culte, mais en profitent aussi pour voter des motions et tenter des procès aux mauvais gouverneurs devant le Sénat romain. On se rend compte que ces procès concernent en majorité les proconsuls des provinces publiques, moins liés à l'empereur que les légats des provinces impériales.



DES PROVINCIAUX DANS L'ATTENTE DES BIENFAITS IMPÉRIAUX

Ce système des libelles, auxquels l'empereur répond par des rescrits, révèle la nature «réactive» du pouvoir impérial, puisque l'initiative vient des administrés. Lorsqu'un souverain passe dans une province, il est aussi l'objet de nombreuses sollicitations. Il n'est donc pas étonnant que Néron, venu participer aux quatre concours artistiques en Grèce (66-67), ait été amené à lancer le creusement de l'isthme de Corinthe et à proclamer la «liberté» des Grecs, c'est-à-dire la suppression de la province. ●

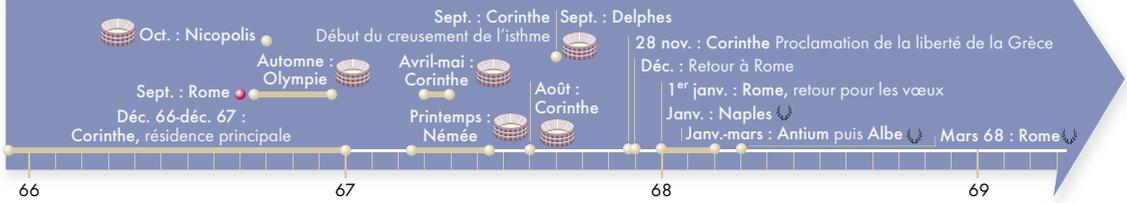


Verbatim

« Il [Hadrien] gagna la Bretagne où il redressa nombre d'abus et où il fut le premier à construire un mur sur une longueur de quatre-vingt mille pas pour séparer les barbares et les Romains. »

Histoire Auguste, Hadrien, XI, 2.

- Départ
- 🏛 Entrée triomphale
- 🏆 Victoire aux jeux



L'OUVERTURE DU SÉNAT AUX PROVINCIAUX

Un des secrets de la pérennité de l'Empire romain réside sûrement dans l'intégration des élites indigènes dans la classe dirigeante, formant ainsi une véritable « aristocratie d'empire ». Porté à 600 membres par Auguste, le Sénat apparaît comme le creuset de cette intégration, ouvrant la porte à l'exercice des grands commandements et gouvernements. Pour les critères romains, un tel processus n'est concevable que si les provinciaux adoptent la culture latine et possèdent la citoyenneté romaine. À peine amorcée sous la République, la diffusion de la citoyenneté romaine parmi les notables provinciaux se répand largement au I^{er} siècle, surtout grâce au droit latin, qui prévoit l'octroi de la citoyenneté aux magistrats locaux. Au II^e siècle, la majorité des décurions des cités – nom donné aux membres du conseil local – possèdent la citoyenneté romaine. Encore faut-il qu'elle soit complète ! À l'origine, la citoyenneté acquise par le droit latin ne comprend pas le *jus honorum*, qui permet l'entrée au Sénat. Peu à peu, cette restriction est levée et l'histoire a gardé mémoire de l'intervention de l'empereur Claude qui demanda le *jus honorum* pour les Gaulois (48).

L'entrée dans l'ordre équestre sert souvent de marche-pied vers le Sénat. Deuxième « ordre » (groupe statutaire) de l'aristocratie romaine, les chevaliers, juste au-dessous des sénateurs, servent de vivier pour les postes d'officiers, de procureurs (fonctionnaires financiers) ou de gouverneurs des petites provinces. Dès la fin de la République, l'ordre équestre commence à s'ouvrir aux provinciaux. Beaucoup de sénateurs sont fils de chevalier ou bien commencent leur carrière comme chevaliers. Le tournant décisif pour l'ouverture du Sénat aux provinciaux a lieu dans la deuxième moitié du I^{er} siècle, à partir de Néron. Les Gaulois et les Espagnols y pèsent alors d'un poids non négligeable. Au II^e siècle, les Orientaux puis les Africains font leur entrée en force. À la mort de Commode (192), les provinciaux représentent la moitié du Sénat, qui a cessé d'être une forteresse italienne. Si l'on fait le point sur l'Occident, les recherches ont permis d'identifier une cinquantaine de sénateurs gaulois, une soixantaine d'Espagnols et une centaine d'Africains. On note cependant des disparités très fortes entre les régions, reflet des différences de romanisation, mais aussi la polarisation sur certaines cités, effet des réseaux clientélares. En Gaule, la Narbonnaise se montre largement surreprésentée (une quarantaine de sénateurs) et les cités de Vienne et de Nîmes dominent les autres. De même, en Espagne, la Bétique s'impose au premier rang (une petite quarantaine) et les cités d'Italica, de Cordoue et de Cadix ouvrent le palmarès. La

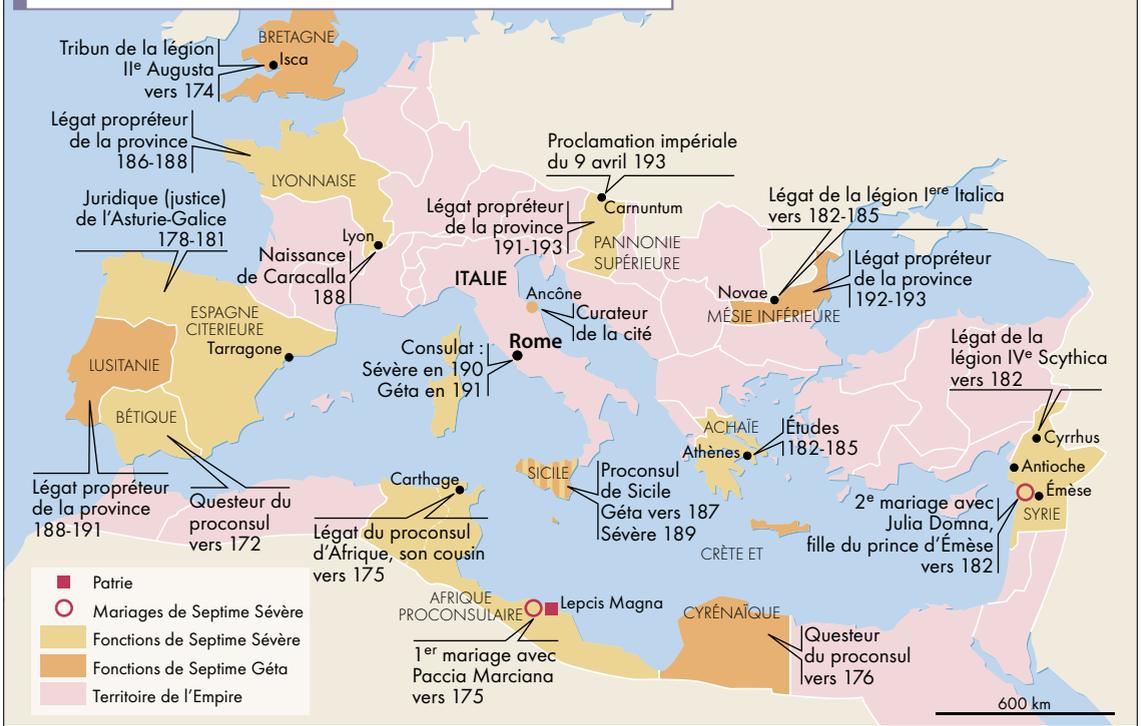
Le Sénat, creuset de l'intégration des élites

Sous l'Empire, le Sénat s'ouvre aux provinciaux et devient le creuset de l'intégration des élites. L'entrée au Sénat est rendue possible par la diffusion de la citoyenneté romaine, conséquence du droit latin, et souvent précédée par un passage dans l'ordre équestre. À la fin du II^e siècle, les provinciaux représentent la moitié des sénateurs, mais de fortes disparités affectent les provinces. La Narbonnaise, la Bétique et l'Afrique proconsulaire se taillent la part du lion. Leur ascension est symbolisée par l'arrivée sur le trône des Antonins, dynastie hispano-gauloise. Un fort brassage accompagne cette intégration.

L'ENTRÉE DES OCCIDENTAUX DANS LE SÉNAT ROMAIN



L'ASCENSION DE DEUX FRÈRES AFRICAINS : SEPTIME SÉVÈRE ET GÉTA



Proconsulaire – moins la Numidie – fournit la majorité des sénateurs africains (une soixantaine), mais la répartition est plus équilibrée entre les cités. C'est plutôt en Numidie que Cirta monopolise les nominations (quand on additionne les cités de la confédération cirtéenne, Milev et Cuicul). Si les régions les plus romanisées dominent, les cités les plus favorisées sont en général de vieilles colonies romaines ou latines. En Orient, les nominations se concentrent sur les cités des côtes de la mer Égée, mais la romanisation ne compte pas dans ces terres de culture grecque. C'est plutôt la richesse et le prestige de ces métropoles helléniques qui expliquent le succès de leurs enfants.



L'HORIZON IMPÉRIAL DES CARRIÈRES ET DES ALLIANCES

Grâce à leur intégration dans le Sénat, les provinciaux exercent les postes à responsabilité et investissent l'entourage des empereurs. Ils parcourent tout l'Empire car l'administration romaine ignore le principe de la spécialisation régionale, bien qu'il faille noter que les Orientaux ont rarement des fonctions en Occident. À partir de 98, des provinciaux occupent le sommet de l'Empire puisque la dynastie des Antonins provient d'un réseau de familles hispano-gauloises. Trajan (98-117) et son cousin Hadrien (117-138) sont issus d'Italie, en Bétique, tandis qu'Antonin (138-

161) vient de Nîmes, en Narbonnaise. Quant à Marc Aurèle (161-180) et son fils Commode (180-192), ils descendent d'une famille de Cordoue. On peut noter qu'à l'origine, leurs ancêtres sont des colons italiens mais au fil des siècles, de multiples croisements ont eu lieu avec des indigènes romanisés. De même, au sein du groupe sénatorial, la résidence en Italie et les nombreux intermariages ont un effet de brassage tout en conférant une grande homogénéité au milieu. De ce point de vue, il faut nuancer l'identité provinciale ou espagnole des Antonins.



L'ASCENSION D'UNE FAMILLE AFRICAINE

L'ascension des Sévères, la dynastie qui va remplacer les Antonins, illustre ce double phénomène d'intégration et de brassage. À l'origine, il s'agit d'une famille de Puniques romanisés, membres en vue des décurions de Lepcis Magna, en Tripolitaine, cité pélagre devenue latine puis colonie romaine en 110 apr. J.-C. Une branche de la famille entre au Sénat, dès le début du II^e siècle, mais c'est la branche cadette, au départ de rang équestre, qui va avoir le destin le plus brillant. Dans les années 170, les deux frères, Septime Sévère et Géta, commencent leurs carrières grâce au patronage de leurs cousins déjà sénateurs. Questeur (magistrat financier) de Bétique puis légat de son

cousin en Afrique, juridique en Espagne puis légat de légion en Syrie, Septime Sévère est un moment disgracié au début du règne de Commode et en profite pour suivre des études à Athènes (182-185). Revenu en faveur, il reçoit des gouvernements de province, la Lyonnaise puis la Sicile, avant d'obtenir le consulat en 190. Suivant un cursus similaire, son cadet Géta assume le consulat l'année suivante. La carrière de Septime Sévère ouvre ses horizons matrimoniaux, puisqu'il épouse en secondes noces l'héritière d'une famille sacerdotale syrienne pendant sa légation de légion. Il gouverne sa première province consulaire, la Pannonie supérieure, quand la mort de Commode ouvre une crise de succession à Rome. Il en profite pour se faire proclamer empereur à Carnuntum le 9 avril 193, ralliant les légions du Danube. ●

Verbatim

« Voyez cette très splendide et très puissante colonie des Viennois fournir depuis si longtemps des sénateurs à cette curie. »

Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 1668 (discours de Claude au Sénat).

• La gestion de l'empire EN CONCLUSION

PLUS QUE DANS SA FORCE MILITAIRE,

le secret de la pérennité de l'Empire romain résida dans sa gestion des territoires conquis.

Au rythme des études, l'approche de la gestion impériale par les historiens modernes n'a cessé de s'élargir. Il est certain qu'une simple lecture administrative de la question ne peut suffire, d'autant que le poids du personnel bureaucratique s'avérait dérisoire : 100 à 200 personnes environ dans chaque province. La légèreté de cette structure n'est compréhensible que si on comprend que l'essentiel de la gestion quotidienne était déléguée aux cités.

À LA TÊTE DES CITÉS,

les notables locaux adhéraient totalement au système impérial qui garantissait leur prééminence et dialoguait régulièrement avec eux par le moyen des ambassades et des libelles. Il leur permettait aussi de participer au gouvernement de l'Empire en intégrant « l'aristocratie d'Empire » constituée par les sénateurs et les chevaliers. Par ces divers moyens, Rome a pu réaliser une intégration impériale inconnue des autres empires de l'Antiquité, plus hétérogènes et disparates.

CETTE INTÉGRATION

déboucha-t-elle pour autant sur une véritable identité impériale ? C'est tout l'enjeu de la réflexion sur la romanisation.





LES VISAGES DE LA ROMANISATION I^{er} ET II^e SIÈCLES APR. J.-C.

Peut-on encore parler de romanisation? Longtemps centrale dans notre vision de l'Empire romain, cette notion est aujourd'hui très critiquée, voire rejetée, par beaucoup d'historiens. À leurs yeux, elle suppose en effet volonté et conscience pour les Romains comme pour les provinciaux: or, il n'est pas évident que les Romains aient voulu « romaniser » et que les provinciaux aient eu conscience de l'être. D'autre part, la diversité des situations locales ne facilite pas les généralisations, le clivage le plus net en la matière séparant l'Occident de l'Orient. Très fiers de leur supériorité culturelle, les Grecs n'avaient aucune envie d'imiter les Romains. Pourtant, il faut bien un mot pour désigner l'influence de la civilisation romaine et la réélaboration des identités culturelles entraînée par la construction impériale. Les Romains n'avaient pas de mot pour désigner ce phénomène mais ils en possédaient bien un pour qualifier la romanité: l'*humanitas*, origine étymologique de notre mot « humanité ».

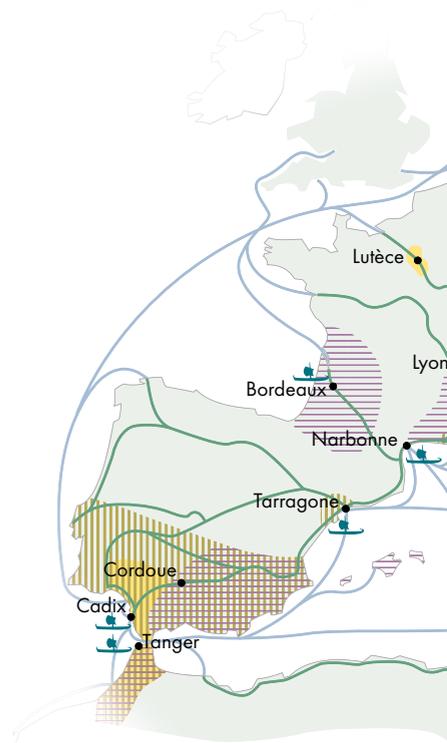
Le décloisonnement du monde

L'unification romaine de la Méditerranée a représenté un facteur important de décloisonnement de cet espace, de même que l'expansion continentale a renforcé les liens de ces régions avec le réseau méditerranéen. Toutefois, les Romains ne sont pas en général les promoteurs volontaires de cette évolution et ils n'en sont pas forcément non plus les bénéficiaires. Ainsi, après avoir favorisé l'Italie, les flux commerciaux se font au bénéfice des provinces et Rome importe son vin et son blé à l'époque impériale. D'autre part, cette « mondialisation » transforme les pratiques culturelles et religieuses autant qu'elle les diffuse.

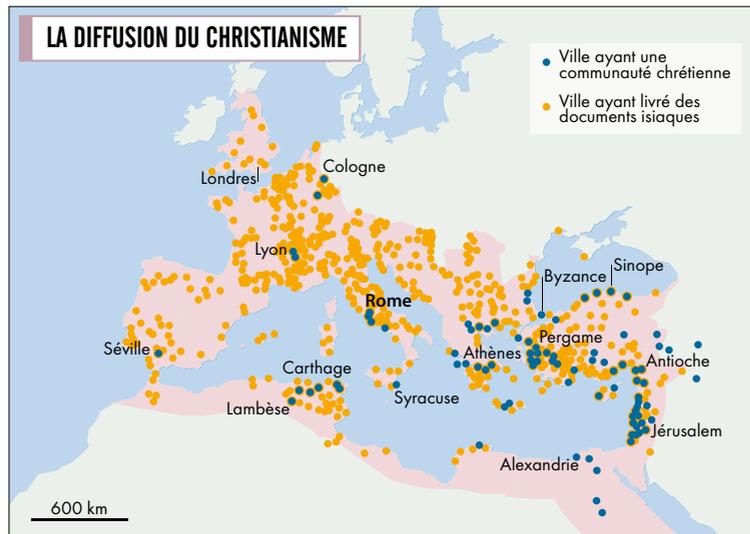
QUELLE PLACE DONNER À L'INTENSIFICATION DES ÉCHANGES DANS LA ROMANISATION ?

Depuis l'époque archaïque (VIII^e siècle av. J.-C.), la Méditerranée est sillonnée par des routes commerciales, ouvertes par les colons phéniciens puis grecs, vectrices d'influences culturelles. Grâce à ces routes, la culture grecque s'est largement diffusée dans le bassin, en Étrurie et à Rome par exemple. Il serait donc inexact de penser que les divers espaces méditerranéens étaient fermés sur eux-mêmes avant la

conquête romaine. Il est cependant indéniable que l'unification de la Méditerranée par Rome a opéré un changement d'échelle dans ce décloisonnement, même s'il est impossible à quantifier. De la même façon, la conquête romaine de terres continentales les a plus fortement articulées avec les flux méditerranéens qu'auparavant. En grande partie, ce phénomène s'est déroulé à l'insu des Romains, ce qui amène certains historiens actuels à ne pas les inclure dans la romanisation. En la matière, le développement de régions



LA DIFFUSION DU CHRISTIANISME



et de routes affectées au ravitaillement de Rome émane directement de la volonté romaine. Ainsi, la demande des Romains a stimulé la culture de l'huile en Bétique, de vin en Narbonnaise et de blé en Afrique, de même qu'elle a conféré une importance majeure aux routes maritimes reliant Rome à Carthage ou à Alexandrie.

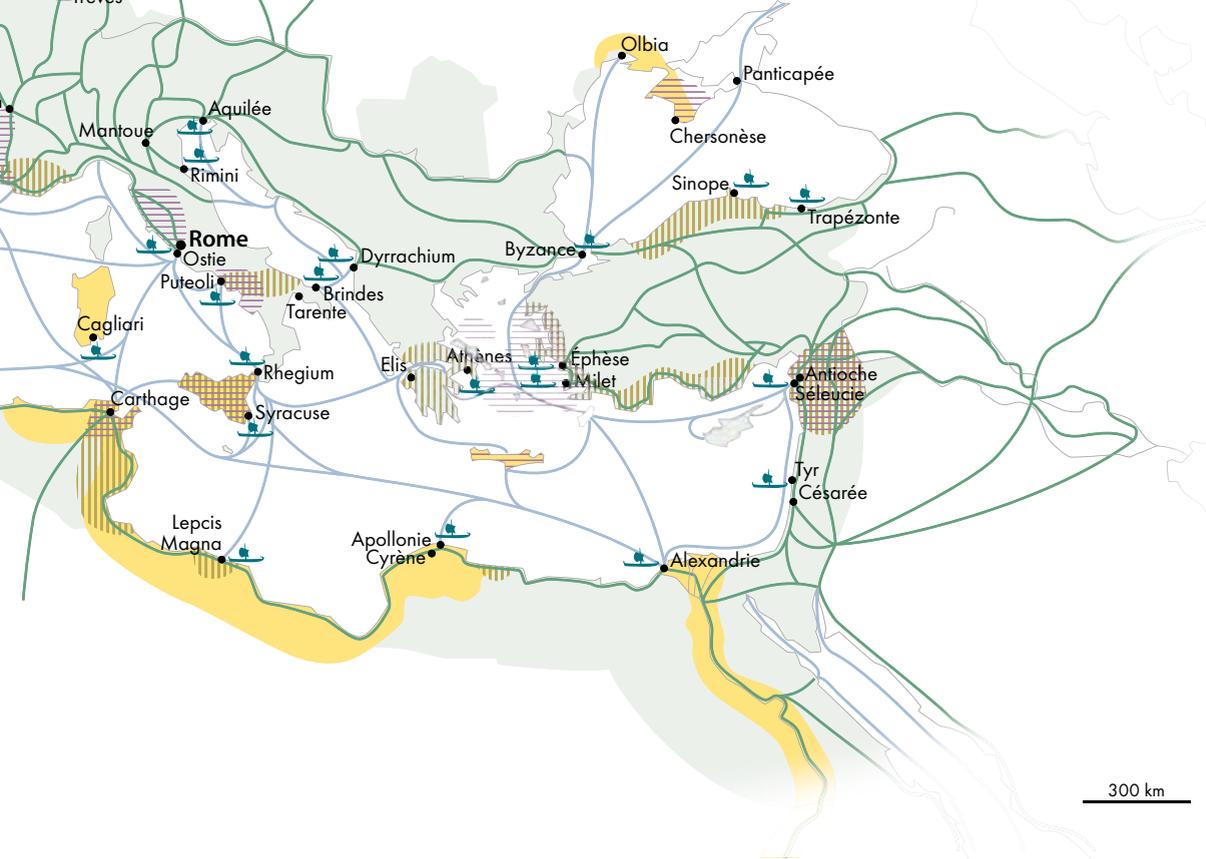
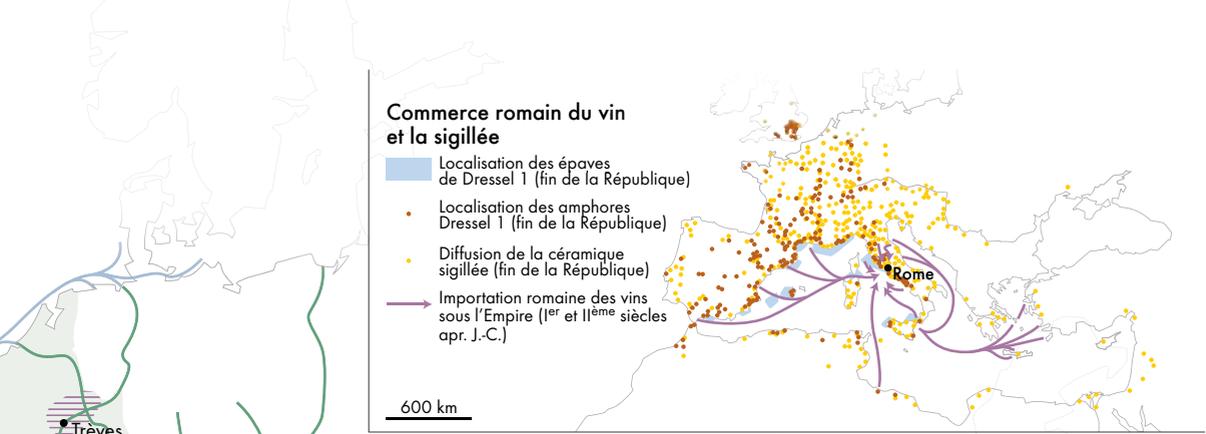
LES ROMAINS, GAGNANTS DE LA PREMIÈRE MONDIALISATION ?

Paradoxalement, cette première « mondialisation » ne profite qu'un temps à l'Italie romaine, dans le domaine économique tout au moins. À la fin de la République, la conquête ouvre en effet des marchés aux

Commerce romain du vin et la sigillée

- Localisation des épaves de Dressel 1 (fin de la République)
- Localisation des amphores Dressel 1 (fin de la République)
- Diffusion de la céramique sigillée (fin de la République)
- Importation romaine des vins sous l'Empire (1^{er} et II^{ème} siècles apr. J.-C.)

600 km



producteurs italiens, qui exportent leur vin et leurs objets en céramique (comme la sigillée). La localisation des amphores Dressel 1, utilisées à cette époque, indique la diffusion massive du vin italien en Gaule et en Espagne. Mais dès le début de l'Empire, les flux s'inversent et Rome devient importatrice de produits provinciaux. Outre les grands crus d'Orient, traditionnellement achetés, la Ville se met à boire massivement les vins de Narbonnaise, d'Espagne et d'Afrique.



LA DIFFUSION DES CULTES

Les interactions religieuses se révèlent encore plus difficiles à décrypter. Dès la fin de la République, l'intensification des

échanges favorise la diffusion de cultes orientaux en Italie puis en Occident. Originaires d'Égypte, la déesse Isis s'implante ainsi largement sur les côtes de la mer Égée avant de gagner l'Italie, l'Afrique et la vallée du Rhône, en suivant les axes maritimes et fluviaux. L'expansion du christianisme n'est pas de nature différente et les chrétiens eux-mêmes l'expliquaient par l'unification impériale. Présent en Orient et en Italie méridionale au 1^{er} siècle, le christianisme gagne l'Afrique, l'est de la Gaule et le sud de l'Espagne au II^e siècle. Mais cette expansion modifie la nature de ces cultes : Isis se change en déesse de la Mer et le christianisme rompt avec le judaïsme en adoptant des traits culturels gréco-romains. ●

Verbatim

« Il ne peut être d'origine humaine le fait que la majorité de la population du monde ne se soit jamais trouvée sous l'unique gouvernement de Rome si ce n'est au temps de Jésus. »

Eusèbe de Césarée, *Démonstration évangélique*, III, 7, 33.

La romanisation de l'Occident

Le concept de romanisation ne fait plus consensus chez les historiens, qui estiment actuellement qu'elle implique une démarche consciente qu'il n'est pas toujours facile de déterminer. En prenant les critères de la double présence de cités latines/romaines et d'amphithéâtres, il est clair que la Gaule et l'Espagne franchissent une étape essentielle de la romanisation dès le milieu du I^{er} siècle, quand l'Afrique doit attendre le siècle suivant et que la Bretagne accuse son retard. Cœur de la latinité, l'Italie n'est pas une province mais voit son autonomie réduite par la création des juridiques, fonctionnaires impériaux chargés de la justice.

de la conscience : on ne peut en effet parler de romanisation que si l'individu se sent romain. Sur ce point, les critères matériels n'offrent pas de preuves irréfutables. Un Gaulois qui boit du vin ne se sent pas forcément plus romain qu'un Français actuel qui boit du Coca-Cola ne se sent américain. Au-delà de ces débats, les chercheurs sont actuellement unanimes pour rejeter l'idée de l'imposition pure et simple du modèle romain et valoriser les réélabores culturelles pratiquées par les provinciaux.



Verbatim

Population de l'Occident sous Marc Aurèle : 34,5 millions d'habitants.

Italie : 7,6 M.
Sicile, Corse et Sardaigne : 1,1 M.
Afrique : 6,5 M. Espagne : 7,5 M.
Gaules et Germanie : 9 M.
Bretagne : 350 000.

LA ROMANISATION : UN CONCEPT EN QUESTION

A priori, le terme de romanisation peut sembler évident et, de fait, il l'a été longtemps : il désignait la diffusion en profondeur de la culture romaine dans les provinces conquises. Mais, au cours du dernier

deuxième siècle, le concept a été l'objet de nombreuses contestations qui ont parfois débouché sur sa négation même. Certains historiens ont insisté sur la diversité des situations locales et sur le caractère superficiel du phénomène dans de nombreux cas. Ils ont également posé le problème crucial

RYTHME ET GÉOGRAPHIE DE LA ROMANISATION

À la suite de cette réflexion, des critères de romanité plus rigoureux ont été dégagés, soulignant les aspects juridiques : présence du modèle civique et plus précisément des cités de droit romain ou latin. La diffusion de la citoyenneté romaine en est un corollaire, puisque le droit latin l'implique pour les magistrats. Le critère culturel de la latinisation n'est pas oublié pour autant, surtout pour l'Occident, où la culture latine représente le modèle dominant incontestable. La construction des amphithéâtres, monuments réservés aux combats de gladiateurs, en constitue un indice pertinent en raison du rôle identitaire de cette pratique dans la culture romaine. Précisons que la création de ces structures est due pour l'essentiel à l'initiative des élites locales : ce sont elles qui réclament à l'empereur l'obtention du droit latin/romain et qui édifient les monuments avec leurs dons (c'est ce que les historiens modernes nomment « évergétisme »).

Le croisement de ces deux critères permet de restituer le rythme et l'ampleur de la romanisation de l'Occident, c'est-à-dire de la partie latine de l'Empire. En la matière, les Espagnes et les Gaules se montrent pionnières, place reconnue par l'obtention du droit latin à l'ensemble de la province, en Narbonnaise dès le triumvirat (43 av. J.-C. ?), dans les Trois Gaules sous Claude (48-54 ?), en Espagne sous

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ITALIE SOUS L'EMPIRE



LES DISTRICTS JUDICIAIRES ITALIENS

À la suite de la création de la fonction de juridique, Marc Aurèle divisa l'Italie en quatre circonscriptions judiciaires affectées chacune à un responsable de rang sénatorial, à l'exception du diocèse urbain, ressort judiciaire du préfet de Rome. Rassemblant deux à quatre régions augustéennes, ces districts correspondaient à de grandes zones géographiques, mais leurs frontières fluctuèrent souvent par la suite.

LA ROMANISATION DE L'OUEST DE L'EMPIRE

- Colonie romaine de déduction
- Colonie romaine honoraire
- Municipium romain
- Colonie latine
- Municipium latin
- Localisation des amphithéâtres
- Droit latin
- Territoire de l'Empire

Note : Il est possible, mais non certain, que toutes les cités latines d'Espagne aient été des municipes latins après 73 apr. J.-C.



Vespasien (73 ?). Plus tardive, la romanisation de l'Afrique ne prend son essor que sous les Flaviens et devient significative à partir d'Hadrien (117-138), mais elle reste polarisée sur la Proconsulaire. Avec une poignée de colonies romaines, la Bretagne reste en retrait sur le plan juridique mais son nombre d'amphithéâtres est supérieur à celui de l'Espagne!



■ L'ITALIE : UN STATUT PARTICULIER

Originale, l'Italie l'est par son statut : elle n'est pas une province et les cités n'ont pas à supporter l'autorité d'un gouverneur. Auguste divise certes le pays en onze régions mais celles-ci ne remettent pas en cause l'autonomie des cités. Par ailleurs, depuis la guerre sociale, tous les Italiens sont citoyens romains (89 av. J.-C.) et les cités sont toutes des colonies ou des municipes romains. Toutefois, sur le plan

culturel, l'Italie appartient bien à l'Occident et reste le cœur de la culture latine. Au fil du temps, l'absence d'une structure administrative pose de réels problèmes de gestion et Hadrien décide d'y remédier en chargeant quatre consulaires d'exercer la justice. Abolie à sa mort, la fonction est rétablie par Marc Aurèle (161-180) sous le nom de juridique. L'Italie est dès lors divisée en quatre ou cinq circonscriptions judiciaires. ●

La romanisation impossible de l'Orient

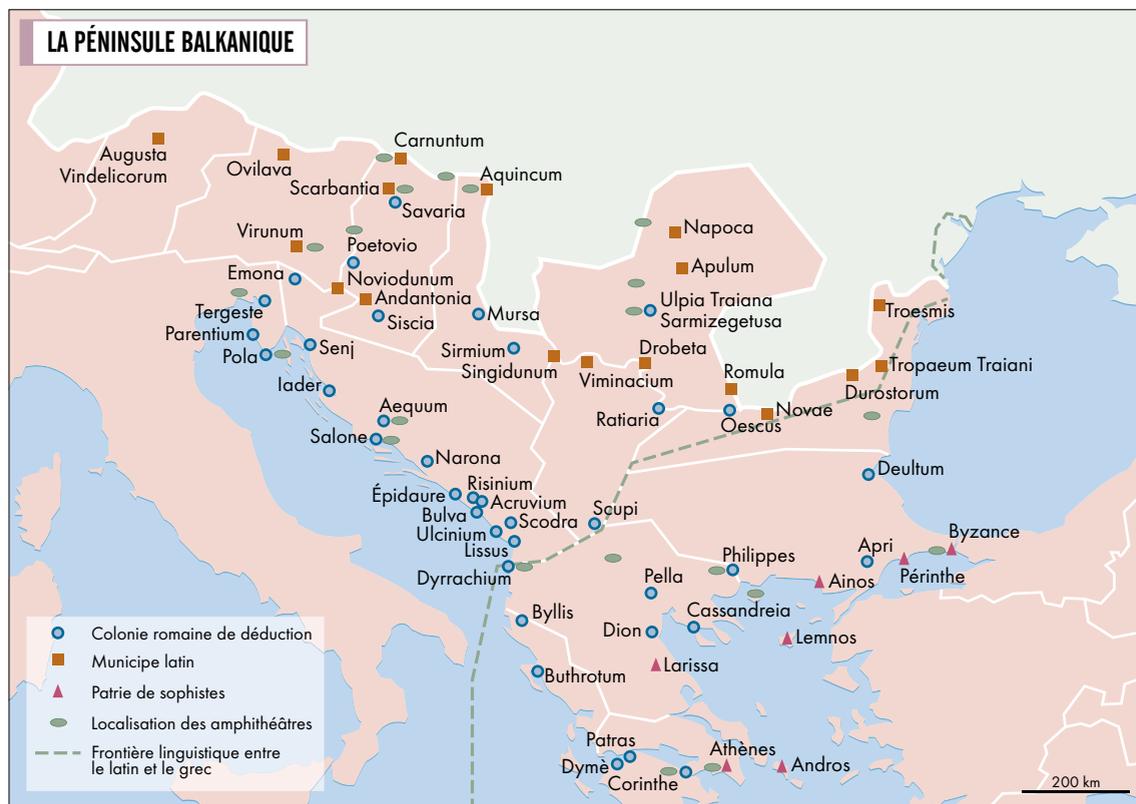
Considérant que leur culture est largement supérieure à celle de Rome, les Grecs sont très peu sensibles à l'influence de la civilisation romaine. Certaines institutions et pratiques culturelles romaines s'implantent toutefois en Orient même si elles restent marginales, comme les combats de gladiateurs. En revanche, la région danubienne connaît une romanisation réelle grâce à la présence massive des légions, qui entraîne la création de colonies romaines. Plus que la latinité, c'est l'hellénisme que les Romains ont voulu défendre en Orient. En ce sens, la poursuite de l'hellénisation de l'Orient est un succès de la romanisation.

UNE INFLUENCE MARGINALE EN ORIENT ?

En raison du prestige de la culture grecque, la question de la romanisation ne se présente pas de la même façon en Orient qu'en Occident : les historiens ont même

longtemps pensé qu'elle n'avait pas existé du tout. De fait, les Grecs considèrent que leur culture est supérieure et la pratique du latin demeure marginale. Pour cette raison linguistique, le droit latin n'est pas implanté en Orient alors qu'il a joué un

rôle si important en Occident. Les cités de droit romain se limitent à la série de colonies fondées par Auguste, essentiellement au nord de la Grèce, dans les détroits, en Pamphylie et Pisidie. L'influence romaine s'exerce pourtant sur la société orientale, ce qui permet de parler légitimement de romanisation. Longtemps niée, la popularité des combats de gladiateurs est maintenant bien établie mais elle est en partie camouflée par le fait qu'ils se déroulent dans des théâtres, et non des amphithéâtres. Les structures civiques changent aussi car les cités grecques connaissent un phénomène d'aristocratisation, qui voit les conseils (*boulè*), jusqu'ici tirés au sort, se transformer en « sénats » à la romaine. Pour autant, la civilisation grecque continue son histoire séculaire, le regard tourné vers son passé prestigieux, faisant comme si les Romains n'étaient pas là. Au II^e siècle, un mouvement littéraire prétendant revenir aux sources de l'Athènes classique, la Seconde Sophistique, témoigne de sa vitalité intellectuelle. La patrie de ces orateurs que sont les sophistes dessine la carte des pôles culturels de l'hellénisme impérial. Si la Grèce n'est pas absente, elle pèse finalement peu face aux cités des côtes de l'Asie Mineure et de la Syrie, dont la prospérité économique est bien plus grande. Curieusement, Alexandrie, la





première métropole de l'Orient, apparaît absente de ce tableau.



LA RÉGION DANUBIENNE : UNE ROMANITÉ MILITAIRE

La situation s'avère plus complexe dans la zone balkano-danubienne en raison de son rôle de frontière entre l'Orient et l'Occident. La ligne linguistique entre le grec et le latin la traverse en effet, serpentant au nord de l'Épire et de la Macédoine pour diviser la Mésie et aboutir aux bouches du Danube. Au sud, les populations parlent le grec et les cités de la mer Noire appartiennent au monde hellénique depuis l'époque archaïque, période de fondations coloniales grecques (VIII^e-VI^e siècle). À la suite de l'installation de colonies romaines et de municipes latins, le latin s'impose en revanche comme la langue de culture au Nord-Ouest. Sous Auguste, un chapelet de fondations coloniales parsème la côte dalmate, puis les créations se diffusent le long du Danube aux I^{er} et II^e siècles. Lorsque Trajan conquiert la Dacie, le phénomène franchit même le fleuve. Au cours du II^e siècle, cette province va ainsi se doter d'une colonie romaine (Sarmi-

zegetusa) et de quatre municipes latins. Le nord-ouest de la zone est donc comparable à l'Occident si l'on tient compte d'une nuance importante: le poids de l'élément militaire y est beaucoup plus fort. Beaucoup de ces cités romaines ou latines sont fondées par des vétérans démobilisés. En raison du caractère plus frustré de cette «romanité militaire», l'éclat culturel de ces cités reste ternes et peu de leurs enfants réussissent à entrer au Sénat romain.



■ DÉFENSEURS DE L'HELLÉNISME

Un juste bilan de la présence romaine en Orient ne saurait toutefois se réduire au repérage des éléments latins. Dans la région, Rome endosse aussi le rôle de défenseur de l'hellénisme et continue l'action des successeurs d'Alexandre. De fait, sous le vernis grec, les cultures et les langues indigènes affirment toujours leur dynamisme: thrace au nord-est des Balkans, galate au cœur de l'Anatolie, araméen en Syrie et Palestine, copte en Égypte. Si les élites sont bien hellénisées, l'essentiel du peuple s'avère peu touché par la culture grecque, surtout dans les campagnes. Rome concourt cependant

aux progrès de l'hellénisme en favorisant la création de cités grecques dans les zones les plus reculées comme l'avait fait Pompée, dans le Pont, dès la fin de la République. L'administration romaine utilise majoritairement le grec comme langue de gestion, bien plus que le latin. Il n'est pas exagéré de dire qu'en Orient, la romanisation a pris le visage de l'hellénisation. À dire vrai, les patries des sophistes appartiennent toutes au groupe des vieilles cités grecques concentrées sur les côtes, à l'exception de Tyr, métropole phénicienne à l'origine, et de Césarée, située au cœur de l'Anatolie. Aucune n'est colonie romaine. ●

Verbatim

*Population de l'Orient sous Marc Aurèle : 23,1 M.
 Grèce : 3 M. Anatolie : 9,2 M.
 Syrie-Palestine : 4,8 M.
 Chypre : 200 000. Égypte : 5 M.
 Libye : 600 000.*

Population de la région danubienne : 4 M.

Les Gaules : question d'identité

En Gaule, la romanisation entraîne un clivage durable entre le Sud, comparé à l'Italie, et le Nord, beaucoup moins romanisé, bien que le droit latin unifie juridiquement le pays à partir de Claude (41-54). Considérée comme une « autre Italie », la Narbonnaise envoie de nombreux membres au Sénat. La Gaule du Nord est plus sensible aux révoltes, mais des cités romanisées y participent aussi. Dans le domaine religieux, l'équivalence entre dieux romains et gaulois – *interpretatio romana* – signifie moins la survivance des cultes antérieurs que l'émergence de nouveaux selon un processus comparé à la créolisation dans les sociétés coloniales actuelles.

LES DEUX GAULES : CLIVAGES JURIDIQUES ET CULTURELS

À plus d'un titre, il est juste de parler des « Gaules » et non de la « Gaule », car plusieurs clivages traversent ce territoire à l'époque romaine. De nature administrative, le clivage le plus évident sépare la Narbonnaise au sud, province publique gouvernée par un proconsul nommé par le Sénat, des Lyonnaise, Aquitaine et Belgique, provinces impériales dirigées chacune par un légat propréteur désigné par l'empereur. Mais cette différence administrative renvoie à une disparité culturelle plus profonde. Occupée par les Romains depuis la fin du II^e siècle av. J.-C., la Narbon-

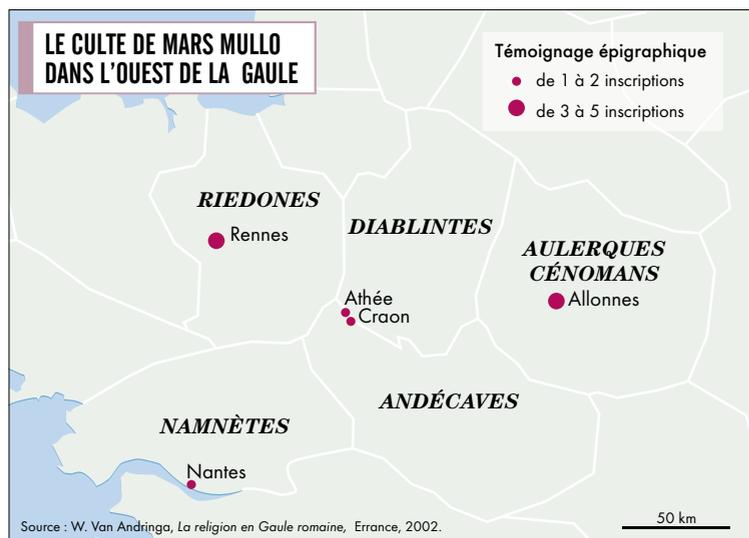
naise est déjà très romanisée au début de l'Empire. Prenant acte de ce fait, César puis ses héritiers, Lépide et Octave-Auguste, ont accordé le droit latin à l'ensemble des cités de la province (vers 43 av. J.-C.), fondé plusieurs colonies romaines et accordé généreusement le titre de colonie latine. Par la suite, au cours du I^{er} siècle apr. J.-C., plusieurs colonies latines reçoivent une promotion au rang de colonie romaine. Dès lors, aux yeux des Romains eux-mêmes, la région apparaît comme une « autre Italie » et ses enfants entrent largement au Sénat romain dans la deuxième moitié du I^{er} siècle. Sous Auguste, une vague de construction couvre la province de théâ-

tres, un symbole de la culture romaine, tandis que les amphithéâtres complètent cette parure monumentale à la fin du I^{er} siècle. La romanisation des trois provinces de « Gaule chevelue » apparaît plus tardive et moins profonde. Lorsqu'Auguste met en place ses cités, elles sont toutes de statut pérégrin, à l'exception des trois colonies romaines fondées par un lieutenant de César, Plancus, en 43 av. J.-C. (dont Lyon est la plus marquante). Parmi ces cités pérégrines émergent deux petits groupes favorisés, les libres et fédérées, récompensées ainsi de leur soutien à César lors de la conquête. Elles échappent toutes deux au contrôle du gouverneur mais les secondes ont un statut plus solide car il est garanti par un traité (*foedus* en latin). Du point de vue juridique, le clivage avec la Narbonnaise s'efface au milieu du I^{er} siècle lorsque Claude accorde le droit latin à l'ensemble des cités des trois provinces (vers 50?). Si peu de colonies romaines sont ensuite créées (Cologne sous Claude), plusieurs cités sont élevées au rang de colonie latine. Ce retard de la romanisation n'empêche pas une brillante floraison monumentale, stimulée par le droit latin mais financée par la générosité des notables (évergétisme), même dans des zones a priori peu romanisées (nord de la Lyonnaise et sud de la Belgique). La romanisation culturelle est moins avancée, mais l'Aquitaine et le sud de la Lyonnaise semblent plus proches de la Narbonnaise que du nord de la Gaule.

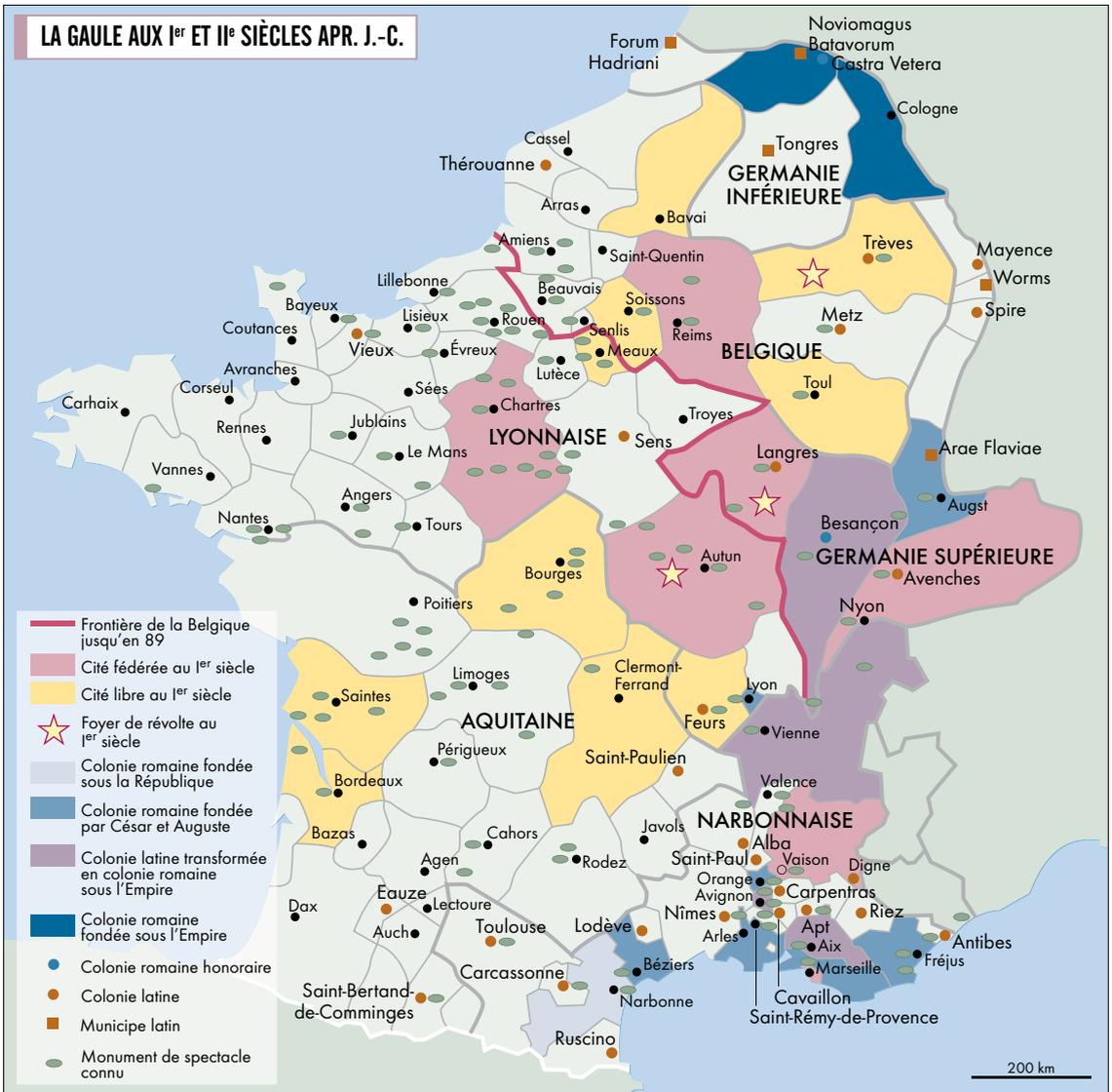


RÉVOLTES ET ROMANISATION : UN LIEN COMPLEXE

La distance avec la romanisation intervient certainement lors des révoltes du I^{er} siècle apr. J.-C., mais le fonctionnement de ce clivage n'est pas facile à comprendre. En 21, une révolte fiscale localisée agite les Éduens et les Trévires mais en 69-70, un mouvement beaucoup plus ample, animé par les Trévires et les Lingons, touche toute la Gaule du Nord-Est. Dans le contexte de la grande guerre civile, certains notables élaborent le projet de créer un « empire des Gaules » et proclament même empereur le Trévire Clodius Albinus. Réunis à Reims, les délégués des cités gauloises refusent finalement cette aventure, ce qui facilite la reprise en main du pays par les Romains. En apparence, le clivage culturel a fonctionné puisque les révoltés viennent de la Gaule du Nord, la moins romanisée. Mais en 21, les Éduens appartiennent à la zone romanisée et en 69, les Rèmes, un peuple de l'Est, dirigent le parti proromain. Comment expliquer par ailleurs que les cités révoltées possèdent le statut le plus favorisé, libre ou fédérée d'abord, colonie latine ensuite? Le degré de romanisation n'explique



LA GAULE AUX I^{ER} ET II^{ES} SIÈCLES APR. J.-C.



pas entièrement ces révoltes, dont les chefs sont d'ailleurs très romanisés.



LA RELIGION : INTERPRETATIO ROMANA ET CRÉOLISATION

Sur le plan culturel, la religion illustre à merveille la complexité du phénomène de la romanisation. Si la période romaine voit l'introduction des dieux proprement romains dans le panthéon gaulois, elle connaît surtout une floraison de divinités locales mélangeant des traits romains et des traits indigènes. Dès l'époque de César, les Romains ont pris l'habitude d'établir des équivalences entre dieux romains et dieux gaulois : *interpretatio romana*. Cette pratique semble illustrée par la multiplicité de dieux accolant un surnom indigène à un nom romain. Ainsi, le dieu le plus important de l'Ouest s'appelle Mars

Mullo, présent de Rennes à Angers, du Mans à Nantes. Pendant longtemps, les historiens en ont déduit qu'une divinité régionale nommée Mullo avait été assimilée au grand dieu romain Mars. Dans une telle vision, la personnalité indigène apparaît essentielle et le nom romain ne constitue qu'une apparence superficielle.

Cette lecture rencontre actuellement beaucoup de réticences car les historiens ont remarqué que la plupart de ces dieux – c'est le cas de Mullo – étaient inconnus à la période de l'indépendance. Plutôt que la survivance d'un dieu gaulois, Mars Mullo semble bien être une nouvelle divinité engendrée par la présence romaine. Inspirés par le cas des sociétés coloniales contemporaines, ces chercheurs parlent de « créolisation » pour désigner l'élaboration de nouveaux cultes par transfert d'éléments extérieurs. En raison du caractère topique du paganisme, les di-

Verbatim

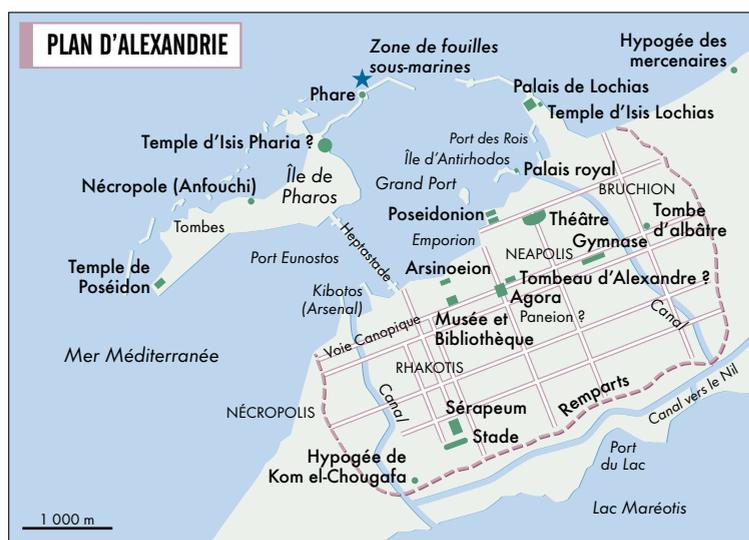
« *Catus Iulius Rufus, fils de Catus Iulius Catuaneunius, petit-fils de Catus Iulius Agedomopas, arrière-petit-fils d'Epotsoviridius, de la tribu Voltinia.* »

Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 1036 (arc de Saintes, 19 apr. J.-C.).

vinités sont différentes d'un lieu à l'autre et ce en dépit de noms communs. Lenus Mars, dieu principal des Trévires, n'a donc rien de commun avec Mars Mullo. Mieux encore, les autres Mars connus chez les Trévires ne peuvent être confondus avec Lenus, comme l'indiquent leurs surnoms différents. ●

L'Égypte : le choc des communautés

Grenier à blé de Rome, l'Égypte est gouvernée par un préfet équestre, non par un sénateur, et son originalité culturelle dissuade les Romains d'y fonder des cités. Un clivage strict sépare les Grecs, qui forment l'élite, des Égyptiens, méprisés, et des Juifs, assimilés aux Égyptiens en dépit de leur hellénisme. Première ville d'Orient, Alexandrie constitue le foyer de l'hellénisme dans la province. Son Musée et sa Bibliothèque en font toujours un pôle culturel majeur. Les tensions communautaires finissent par déboucher sur des troubles graves : révolte des Juifs (115-117) et brigandage des bouviers des marais (169-175).



LES GRECS AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE COMMUNAUTAIRE

Les Romains ne font que continuer l'attitude de la dynastie gréco-macédonienne des Lagides, qui n'avait pas été plus généreuse. Elle n'avait créé qu'une cité, Ptolémaïs, qui s'était ajoutée à Naucratis, comptoir grec datant du VI^e siècle, et Alexandrie, fondée par Alexandre. Comme à l'époque pharaonique, l'Égypte reste divisée en 42 *nomes*, circonscriptions administratives centrées sur une ville, la métropole. Soumise au pouvoir de l'épistatège, la métropole n'est pas juridiquement une cité, même si ses institutions imitent les institutions civiques. Un autre héritage de l'époque lagide réside dans le clivage entre Grecs et Égyptiens, qui modèle toute la structure sociale. Pour faire partie de l'élite, il faut obligatoirement descendre d'un Grec ou d'un Macédonien, en général installé dans le pays à l'époque d'Alexandre. L'élite dirigeante des métropoles se veut d'origine grecque et ce critère est indispensable pour entrer au gymnase, le foyer de la culture grecque qui dispense éducation physique et culturelle. C'est pour cette raison qu'on nomme cette élite « les gens du gymnase ».

Dans ce panorama de l'hellénisme égyptien, Alexandrie occupe évidemment une place centrale mais éminemment ambiguë. Officiellement, elle n'est d'ailleurs pas en Égypte mais « près de l'Égypte » (*ad Aegyptum*) et elle n'est pas non plus une cité à part entière, car elle est soumise à l'autorité d'un fonctionnaire, le juridique d'Alexandrie. Son urbanisme reste tel qu'Alexandre l'avait dessiné et les Lagides réalisés. Sur une langue de terre coincée entre la mer et le lac Maréotis, un réseau de rues rectilignes se déploie autour de l'*agora*, la place centrale, et le tombeau

UNE TERRE RÉFRACTAIRE À LA CITÉ

Au sein des provinces romaines, l'Égypte occupe un rang singulier, autant à cause de son importance stratégique que de son originalité culturelle. Parce qu'elle représente le principal grenier à blé de Rome, il paraît trop dangereux de la confier à un sénateur. L'empereur y est donc représenté par un préfet équestre, révocable à volonté, assisté de trois épistatèges, équestres eux aussi, administrant les circonscriptions de Haute, Moyenne (Heptanomide) et Basse-Égypte. Aucun sénateur ne peut visiter le pays sans l'autorisation de l'empereur et Germanicus, neveu de Tibère, s'attire de vives critiques lorsqu'il ose le faire (19). D'autre part, la culture millénaire de l'Égypte fascine mais suscite aussi le mépris des Romains. Si les empereurs, en dignes héritiers des pharaons, respectent et entretiennent cultes et temples tradition-

Verbatim

« Il existe aussi des îles qui ont des cabanes et elles ont l'air de villes improvisées protégées par les eaux du lac. Ce sont les refuges des bouviers. »

Achille Tatius, Leucippé et Clitophon, IV, 12, 7.

nels, ils ne diffusent pas le modèle de la cité dans la province, car ils estiment que les Égyptiens n'ont pas le niveau culturel nécessaire. Seul Hadrien, lors de son séjour, fonde Antinoopolis à l'endroit du Nil où s'est noyé, peut-être volontairement, son amant, Antinoüs (130).

d'Alexandre. Au sud-ouest, se dresse le temple de Sérapis, principal dieu de la ville, inventé par les Lagides en fusionnant des dieux égyptiens Osiris et Apis. Première ville de l'Orient grec par sa population (entre 500 000 et un million d'habitants), elle l'est

aussi par son prestige culturel. Elle compte la plus vaste bibliothèque du monde antique et son Musée accueille de nombreux savants et écrivains. Au II^e siècle, elle offre à la science l'historien Appien et le géographe Ptolémée et voit l'émergence de la

première école de théologie chrétienne, illustrée par Clément d'Alexandrie. Ses œuvres continuent à influencer l'art romain et transitent par son port, divisé en deux par la jetée de l'Heptastade.



RÉVOLTE DES JUIFS ET BRIGANDAGE DES BOUVIERS

Lourds de tensions, les clivages entre communautés ne pouvaient aboutir qu'à des drames. À Alexandrie, le problème ne vient pas des rapports entre Grecs et Égyptiens mais de ceux entre Grecs et Juifs. Rassemblés dans le quartier Delta à l'ouest de la ville, les Juifs représentent au moins un quart de la population, mais la législation romaine les a assimilés aux Égyptiens. Leur frustration est d'autant plus grande qu'ils forment une communauté riche et brillante, illustrée par de grands intellectuels hellénisés comme le philosophe Philon (mort vers 54). Des petits groupes sont aussi dispersés dans les *nomes* et un temple existe même à Léontopolis, dans le delta. À Alexandrie, la tension entraîne régulièrement des pogroms et le préfet envenime souvent les choses au lieu de les calmer. Après la révolte de la Palestine, le temple de Léontopolis est fermé (73). Cette situation finit par déboucher sur une révolte générale. En 115, profitant de la guerre parthique de Trajan, les Juifs d'Égypte se révoltent, entraînant leurs coreligionnaires de Chypre et de Cyrénaïque. Un moment débordés, les Romains répriment le soulèvement avec brutalité : les Juifs sont exterminés.

Dans la deuxième moitié du II^e siècle, ce sont les difficultés économiques qui provoquent des troubles. En raison de sa richesse agricole, l'exploitation économique de l'Égypte représente un enjeu important. Outre la dîme, un impôt en nature portant sur les récoltes de blé, les paysans doivent payer un impôt personnel (dont le taux est réduit pour les Grecs). La conjonction de la peste et de mauvaises crues appauvrit les paysans égyptiens, qui supportent mal la pression fiscale et fuient leurs villages, cherchant refuge dans le désert ou les marais. Dans le delta, la population dissidente des marais devient si importante que la zone échappe en partie à l'autorité romaine. À partir de 169, les sources gréco-romaines parlent de « la révolte des bouviers », les *boukoloi* en grec. Elles accusent les révoltés de crimes abominables – ils cuiraien leurs ennemis à la broche pour les manger –, reflet fantasmagique du mépris grec pour les Égyptiens. Le gouverneur de Syrie, Avidius Cassius, doit venir les réprimer mais les troubles perdurent jusqu'en 175. ●

Les métropoles impériales : l'idéal d'une civilisation

Le monde romain possède une hiérarchie urbaine déséquilibrée, manquant de villes moyennes mais riche de grandes métropoles. Qu'elles soient des fondations anciennes – cas de l'Orient – ou des créations romaines – cas de l'Occident –, elles concentrent l'ensemble des fonctions urbaines mais surtout incarnent l'idéal de la culture gréco-romaine. Leur urbanisme s'inspire plus ou moins d'un modèle géométrique mais s'attache surtout au développement des monuments de spectacle, dont la présence est le signe même de leur prééminence. Au sommet de la pyramide se trouvent les villes qui peuvent cumuler un théâtre, un amphithéâtre et un cirque.

CONCENTRATION DES FONCTIONS URBAINES

Inséparable du modèle civique, la ville connaît une vaste diffusion dans l'Empire romain : elle résume, incarne et exhibe les valeurs culturelles de la civilisation romaine. Toutefois, ce phénomène d'urbanisation ne revêt ni la même ampleur, ni la même signification selon les régions. Alors que l'Orient grec est déjà largement urbanisé, l'Occident n'offre, pour l'essentiel, que des cas de proto-urbanisation et la fondation de villes représente bien un tournant radical. Dans leur écrasante majorité, ces villes sont de petite taille et ne dépassent pas 2 000 habitants. À l'op-

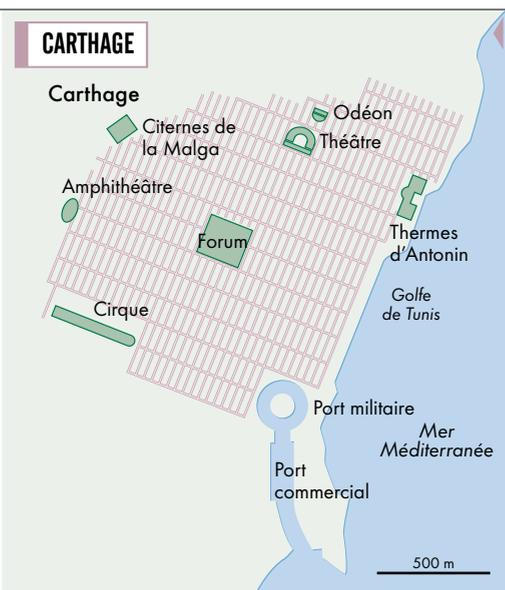
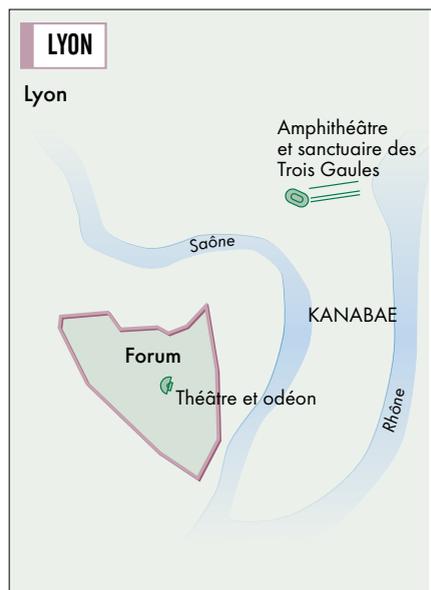
posé, la pyramide urbaine est couronnée par quelques métropoles de plusieurs dizaines ou centaines de milliers d'habitants. Ce sont les villes moyennes qui manquent le plus dans ce réseau urbain. Symboles de l'éclat urbain de la romanisation, les métropoles sont d'abord des capitales provinciales, comme Lyon (50 000 à 80 000 h.), capitale de la Lyonnaise, ou Carthage (300 000 h.), capitale de l'Afrique, Éphèse (250 000 à 300 000 h.), capitale de l'Asie ou Antioche (500 000 h.), capitale de la Syrie. Mais leur importance vient aussi de la concentration de multiples fonctions urbaines. Lyon et Carthage jouent un rôle commercial majeur, la pre-

mière sur l'axe Méditerranée-Rhône-Rhin et la seconde dans le convoiement du blé africain vers Rome. En raison de leur tradition culturelle, Éphèse et encore plus Antioche disputent à Alexandrie la place de foyer principal de l'hellénisme.



L'URBANISME : MODÈLE HIPPODAMIQUE ET POIDS DE L'HISTOIRE

L'urbanisme de ces métropoles ne contrevient pas aux règles concernant l'ensemble des villes de l'Empire. En dépit de la domination idéologique du plan « hippo-



DEUX MÉTROPOLIS PORTUAIRES ET CHRÉTIENNES

Outre leur origine césarienne, Lyon et Carthage ont en commun un rôle portuaire important. Crucial à l'époque punique, le port de Carthage fut seulement remanié tandis que celui de Lyon fut créé par les Romains dans la presqu'île séparant le Rhône de la Saône. Une société portuaire cosmopolite en résulte, marquée par la présence de nombreux cultes exotiques, dont les chrétiens. Premiers centres chrétiens de leurs provinces respectives, les deux villes connurent aussi leurs premiers martyrs, comme Blandine à Lyon (177).

damique», c'est-à-dire orthogonal, lui-même lié au modèle colonial, il est d'abord le fruit des contraintes du site et des aléas de l'histoire. À l'arrivée des Romains, Éphèse et Antioche sont déjà des villes anciennes puisque l'une remonte aux premiers temps de l'installation des Grecs en Asie (X^e siècle av. J.-C.) et que l'autre a été fondée par les Séleucides, dont elle fut la capitale (vers 300 av. J.-C.). À l'embouchure du Caystre, le plan irrégulier d'Éphèse s'explique par la présence de trois collines, mais il est tout de même organisé autour de l'agora, la place centrale, comme toute ville grecque. Antioche doit son plan plus géométrique à son site de plaine fluviale (sur l'Oronte) et à son origine de colonie séleucide. Sous les rois séleucides, le cœur en est l'île, siège du palais, prolongé par un quartier au sud

du fleuve. Occupés aussi par des collines, les sites de Lyon et de Carthage sont en revanche vierges, le second de manière artificielle, puisque les Romains ont rasé la capitale de leur ennemi en 146 av. J.-C. Toutes deux colonies romaines césariennes – Lyon est fondé de façon différée en 43 av. J.-C. –, elles sont dotées d'un plan orthogonal. À Carthage, l'aplanissement de la colline de Byrsa, réalisé par Auguste, permet la réalisation parfaite de ce plan, organisé autour du forum. À Lyon, le relief de la colline de Fourvière perturbe un peu cet ordonnancement, mais le rôle structurant du forum est tout aussi évident.



LE CRITÈRE DU RANG : MULTIPLICITÉ DES MONUMENTS DE SPECTACLE

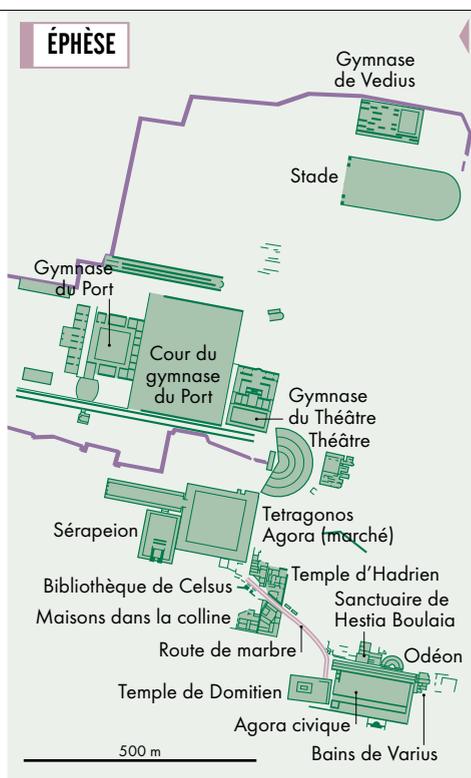
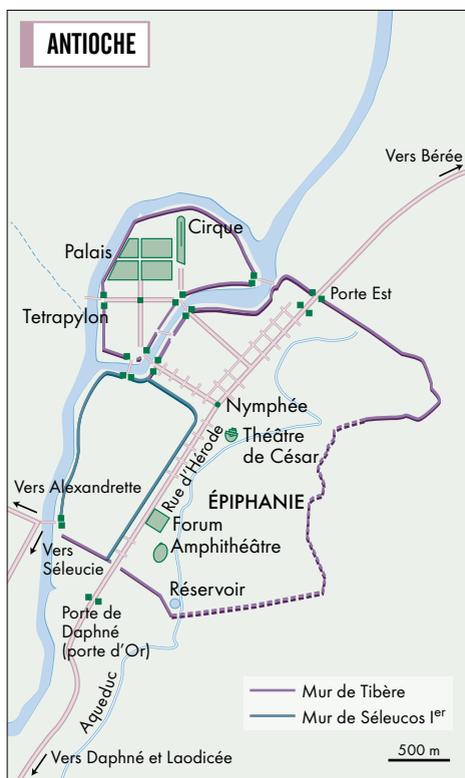
Le nombre et l'importance des équipements urbains constituent des critères fondamentaux d'élaboration de la hiérarchie urbaine et la possession de toute la gamme définit la métropole. Dans la civilisation romaine, les monuments de spectacles représentent le noyau central de cet équipement, comme à Lyon et Carthage. Construit dès le règne d'Auguste, le théâtre de Lyon, proche du forum, est complété par un odéon, théâtre couvert réservé à la musique, sous Antonin (vers 160

apr. J.-C.). Les Lyonnais utilisent par ailleurs l'amphithéâtre fédéral, pour les combats de gladiateurs, et un cirque en bois, pour les courses de chars, installé dans le fossé de Trion. De même, Carthage se dote d'un amphithéâtre vers 100 et d'un théâtre vers 150. Son cirque, long de 580 mètres, peut s'enorgueillir d'être le plus grand d'Occident après celui de Rome. À Lyon, la multifonctionnalité entraîne l'émergence de deux autres pôles urbains : le sanctuaire du culte impérial, à Condate, repérable grâce à son amphithéâtre édifié en 19 par un notable de Saintes, et le quartier commerçant dans la presqu'île, les *kanabae*, du nom des « cabanes » des marchands.

En Orient, l'ancienneté de l'urbanisation ne freine pas l'activité éditiltaire pour autant. À Éphèse, les Romains édifient la bibliothèque de Celsus (vers 117), la troisième du monde grec après Alexandrie et Pergame. À Antioche, la ville s'étend vers le nord, et son épine dorsale devient la grande rue à colonnades, parallèle à l'Oronte, construite sous Auguste par le roi des Juifs Hérode. Elle devient un modèle imité dans tout l'Orient. Si l'argent des évêgètes concourt à ces constructions – c'est le cas d'Hérode et du fils de Celsus –, l'importance des métropoles explique que les empereurs interviennent aussi : à Antioche, Tibère finance la nouvelle enceinte et Trajan fait reconstruire la ville après le séisme de 115. ●

Verbatim

« Et quel titre à la louange plus grand et plus solide que de célébrer Carthage [...] : Carthage, école vénérable de notre province ; Carthage, Muse céleste de l'Afrique. »
Apulée, *Florides*, 20.



ANTIOCHE, RÉSIDENCE IMPÉRIALE

À l'inverse d'Éphèse, l'urbanisme d'Antioche bénéficia largement de l'action impériale. À Éphèse, l'intervention des empereurs se limita au réaménagement de l'agora civique, tandis que la structure même d'Antioche fut bouleversée par les souverains, qui la rebâtirent en partie à la suite des séismes de 37 et 115. Les empereurs y résidèrent régulièrement, car elle était une étape obligée lors des expéditions menées contre les Parthes. Fait rare pour une cité grecque, elle avait un amphithéâtre, construit par César.

La *domus* : un cadre de vie pour les élites romanisées

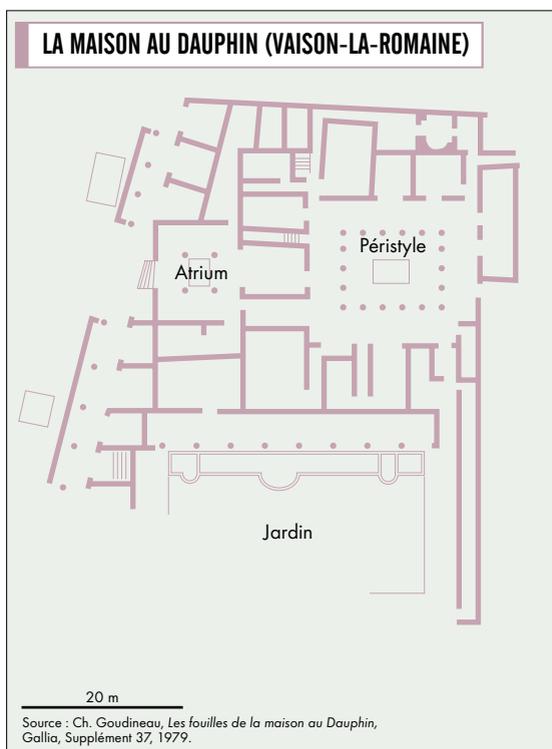
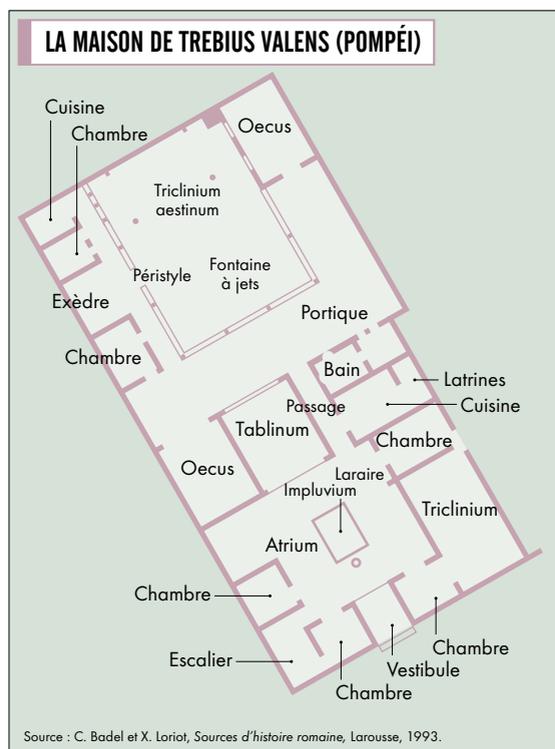
À la fin de la République, la *domus* romaine est structurée autour de deux noyaux, l'atrium et le péristyle, qui ne coïncident pas forcément avec la séparation des sphères publique et privée. Pièce centrale de réception, l'atrium permet à l'aristocrate d'exercer et d'exhiber son pouvoir. Il y reçoit ses clients et y déploie les masques de ses ancêtres. Au II^e siècle apr. J.-C., il s'efface cependant pour laisser la place à une structure polynucléaire, organisée autour de plusieurs péristyles. Beaucoup de pièces ne sont pas spécialisées, mais ce constat ne signifie pas que les Romains ignoraient les espaces d'intimité comme la chambre à coucher.

■ LES DEUX NOYAUX DE LA *DOMUS*

Facilement repérable dans ses manifestations publiques, la romanisation l'est moins lorsqu'on observe la sphère privée. Pourtant, il n'est pas niable que les conceptions romaines de la famille, du sexe ou de la nourriture ont influencé les mentalités des sociétés provinciales, sans pour autant effacer totalement les traditions indigènes. D'un point de vue matériel, la structure domestique majeure est bien

sûr la maison; mais à Rome, elle n'est pas que le cadre de la vie privée. En tout cas, la maison urbaine des élites, la *domus*, se trouve à cheval sur les sphères publique et privée. Depuis le II^e siècle av. J.-C., avec l'introduction du péristyle, d'origine grecque, la maison romaine a acquis sa forme classique, telle que les *domus* de Pompéi – détruit en 79 apr. J.-C. – la présentent encore. Un premier noyau, centré autour de l'atrium, une grande pièce rectangulaire

au toit percé d'un trou, comprend la cuisine et la salle à manger (*triclinium*) et semble destiné à la réception. Le second, autour du péristyle, une cour-jardin à portiques, rassemble des chambres et des salons plus intimes, les *oecus*. De prime abord, les deux noyaux correspondent aux parties publique et privée, mais il semble que la frontière entre les deux sphères fluctue souvent.



L'ATRIUM : LE CADRE DE LA PUISSANCE ARISTOCRATIQUE

Autant qu'un foyer de la vie privée, cette *domus* constitue le cadre où l'aristocrate exerce et déploie son pouvoir, spécialement à l'égard de ses clients. Dans la société romaine, le patronat représente le lien social essentiel qui permet aux notables d'asseoir leur pouvoir et leur influence sur la plèbe. Un échange de services tisse cette relation inégale, le client apportant son vote et son soutien politique au patron qui lui assure sa protection judiciaire et son aide matérielle. Un rite social concrétise ce lien, la *salutatio*: tous les matins, les clients viennent saluer leur patron dans sa maison, plus précisément dans l'atrium. Il est vraisemblable que le patron se tient dans le *tablinum*, sorte de « bureau » situé au fond de l'atrium dont seule une tenture le sépare. Si le patron appartient à la noblesse, l'atrium est parsemé de petites armoires contenant les *imagines* familiales, c'est-à-dire les masques en cire des ancêtres ayant exercé une magistrature. Un de ses murs peut aussi être recouvert d'un tableau généalogique peint et appelé *stemma*. L'atrium permet donc d'exalter l'ancienneté et la gloire de la famille du maître de maison. Il ne faut pas confondre les *imagines*, qui n'ont rien de religieux, avec les divinités adorées dans le laraire. Sur cet autel, le père de famille rend un culte aux dieux du foyer, les Lares et les Pénates, qui protègent le garde-manger. Pour cette raison, le laraire peut également être installé dans la cuisine.



Verbatim

Quant aux nobles, que l'exercice des magistratures astreint à des obligations envers leurs concitoyens, il leur faut des vestibules de style royal, des atriums élevés et des péristyles immenses.

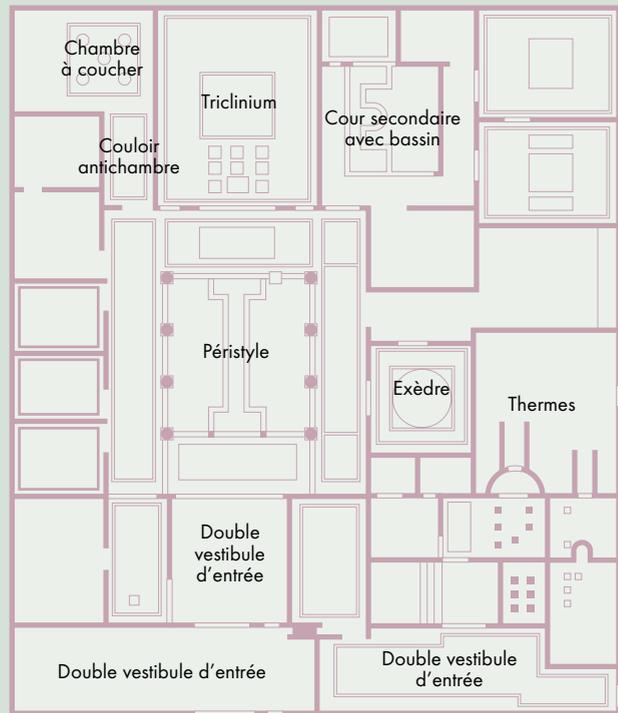
Vitruve, *De l'architecture*, VI, 5, 2.

VERS UNE STRUCTURE POLYNUCLÉAIRE

Au début de l'Empire, la disparition de l'atrium, qui s'efface peu à peu au cours du II^e siècle, signe la mutation majeure de l'espace domestique. C'est la situation illustrée par la « maison au Cortège de Vénus » de Volubilis, en Maurétanie tingitane; la même configuration existe dans toutes les maisons de Rome. Il ne faut donc pas voir dans cette absence de l'atrium un exemple de « provincialisme », comme on l'a parfois fait, mais



LA MAISON AU CORTÈGE DE VÉNUS (VOLUBILIS)



Source : R. Etienne, *Le quartier nord-est de Volubilis*, De Boccard, Paris, 1960.

10 m

bien la preuve de la symbiose entre Rome et ses provinces. Cette évolution se déroule toutefois de manière graduelle comme le montre la « maison au Dauphin » de Vaison-la-Romaine, en Narbonnaise, qui présente encore un atrium à l'époque de Marc Aurèle. À mesure qu'elles se romanisent, les élites locales de l'Occident adoptent la *domus*, car elles ont compris quelle constitue un signe de pouvoir autant qu'un cadre raffiné d'existence. Les spécificités climatiques ou les traditions culturelles entraînent certaines adaptations, spécialement au nord de la Loire, mais le même modèle est bien à l'œuvre.

Peu à peu, le plan dual de la *domus* classique laisse place à une structure polynucléaire organisée autour de plusieurs péristyles. La disparition de l'atrium entraîne une extension du vestibule, qui devient un nouvel espace de réception des clients. Mais la *salutatio* peut aussi se dérouler dans le péristyle, puisque la frontière entre les espaces publics et privés se montre toujours aussi floue. La salle de banquet, le *triclinium*, s'agrandit également, car les patrons prennent l'habitude d'inviter leurs clients, parfois par centaines, à leur repas du soir. Dans la maison de Volubilis, on repère clairement un axe majeur – bien qu'un peu décalé –, associant vestibule, péristyle et *triclinium*.

DES PIÈCES POLYVALENTES : LA QUESTION DE L'INTIMITÉ

La souplesse de la frontière entre public et privé affecte aussi la spécialisation des pièces. À l'exception de l'atrium et du *triclinium*, il est toujours difficile aux archéologues de préciser l'usage et la finalité des espaces. Il n'est donc pas étonnant que seuls l'atrium et le péristyle soient indiqués sur le plan de la « maison au Dauphin » de Vaison. On en a déduit que les pièces n'avaient pas d'affectation précise et pouvaient servir à des usages divers selon les moments, ce qui est assez vraisemblable. On a même pensé que les Romains n'organisaient pas de chambre à coucher spécifique, dormant et s'aimant dans n'importe quelle pièce, ce qui est plus contestable. Des équipements éphémères la signalaient en fait, même si des vestiges plus durables – emplacement du lit ou fresque érotique – existent aussi. De fait, à Volubilis, on peut en repérer une à un coin de la maison. En terme de confort, les élites romaines se sont montrées, au fil du temps, de plus en plus sensibles à la qualité des installations balnéaires : le petit réduit des maisons de Pompéi a laissé la place à de véritables thermes privés, occupant le quart de l'espace domestique à Volubilis. ●

Les visages de la romanisation

EN CONCLUSION

SI LE MOT DE

ROMANISATION peut gêner, on ne peut nier l'ampleur du phénomène socioculturel qu'il désigne traditionnellement. Au reste, il n'est pas certain qu'il ait été si involontaire et inconscient qu'on le dit actuellement. À partir de la deuxième moitié du 1^{er} siècle, les indices se multiplient d'une prise de conscience des Romains. Dans un discours au Sénat, défendant l'entrée des Gaulois dans le conseil, l'empereur Claude esquissa une véritable théorie de l'intégration impériale (48) et le gouverneur de Bretagne Agricola incita les aristocrates bretons à adopter les coutumes romaines pour consolider ses conquêtes (78-84).

QUANT AUX ÉLITES PROVINCIALES,

elles adoptèrent délibérément la culture romaine afin de s'élever dans la hiérarchie impériale, selon une stratégie d'acculturation très classique. Pour ce groupe, la romanisation entraîna un changement d'identité sociale autant que culturelle, les faisant passer de la chefferie tribale à l'aristocratie civique. Il est vrai que le bilan pour les milieux populaires est plus difficile à établir.

MAIS LA ROMANISATION

de l'ensemble de l'Empire devait être suffisamment avancée pour que l'empereur Caracalla accorde sans résistance la citoyenneté romaine à tous les hommes libres en 212.

Bilan de l'intégration impériale

A la chute des Antonins (fin du II^e siècle apr. J.-C.), l'Empire romain répond toujours à la définition classique de l'empire, à savoir un vaste État rassemblant des peuples divers, gérés de manière différenciée et hiérarchisée. Certes, les royaumes clients n'existent plus que marginalement et le modèle de la province s'est largement imposé, d'autant plus que la distinction entre provinces publiques et impériales s'efface peu à peu. Certes, la diffusion du modèle de la cité, la « poliadisation », a fait largement reculer les zones tribales, bien qu'elles n'aient pas totalement disparu. Mais individus et communautés sont toujours régis par un système hiérarchisé. Pour les premiers, le clivage essentiel sépare les citoyens romains des pérégrins et la citoyenneté romaine, à l'exception des élites, reste minoritaire. Quant aux seconds, elles déterminent leur rapport avec le pouvoir central en fonction de leur rang dans une hiérarchie qui débute avec la cité stipendiaire et culmine avec la colonie romaine. En dépit de l'unification partielle de l'Occident autour du droit latin, l'identité civique s'enracine toujours dans ces distinctions de rang, même si une promotion est toujours possible.

À ce stade de son histoire, l'originalité principale de l'Empire romain par rapport aux autres empires antiques réside dans la formation d'une aristocratie largement ouverte aux élites provinciales. Dans l'Empire achéménide, le plus efficace des empires orientaux, le corps des satrapes fut, jusqu'à la fin, uniquement recruté parmi les Perses et les Mèdes, les deux peuples

originels. Dans l'Empire romain des derniers Antonins, la moitié des sénateurs et la majorité des chevaliers sont issus de notables indigènes romanisés, plus ou moins croisés de colons italiens fondus dans la masse de la société provinciale. Une telle intégration a permis le dépassement d'une opposition a priori consubstantielle aux empires, celles des conquérants et des conquis. Les Romains ne sont plus perçus comme des étrangers par les provinciaux, puisque les provinciaux se sentent aussi romains qu'eux.

Ce résultat illustre les réussites de la romanisation dont les débats actuels, totalement légitimes, ne devraient pas occulter la réalité. Pour les élites, la conquête romaine a bien entraîné une mutation identitaire, autant sociale que culturelle. L'adhésion des notables indigènes au modèle socioculturel romain est d'autant plus profonde qu'elle est totalement volontaire, puisque les Romains n'ont jamais cherché à l'imposer autoritairement, même s'ils posent des conditions juridiques et culturelles à l'entrée dans l'aristocratie impériale. Sans vouloir idéaliser Rome, il faut reconnaître son absence de préjugés raciaux, qui l'a amené à accepter que l'*humanitas*, son idéal à la fois moral et culturel, puisse être partagée par des êtres humains de toute origine.

Toutefois, en ces dernières belles heures de la Paix romaine, l'empire se trouve à la veille d'une nouvelle étape intégratrice qui va en changer la nature. En 212, l'édit de l'empereur Caracalla accorde la citoyenneté romaine à tous les habitants libres de l'empire, unifiant ainsi les statuts personnels. Cette décision a aussi un impact sur les cités qui adoptent toutes le droit romain, les distinctions antérieures n'étant plus qu'honorifiques. C'est à la même époque que le théologien chrétien Tertullien emploie pour la première fois le terme *romanitas* pour qualifier l'identité romaine. Au contraire de la période antérieure, ces phénomènes concernent l'ensemble de la population et pas seulement les élites. L'identité impériale en sort transformée et se focalise alors sur l'unité religieuse, incarnée par le culte impérial. C'est parce que les chrétiens refusent le culte impérial qu'ils sont persécutés plusieurs fois au cours du III^e siècle. Lorsqu'il fait le choix du christianisme, Constantin (306-337) suit la même logique d'unité religieuse, même s'il renverse le rapport des forces entre les religions. Aucun empire de l'Antiquité ne sera plus unifié et unitaire que le Bas-Empire. Considéré comme l'âge d'or de l'empire, le siècle des Antonins ne constitue donc qu'une étape dans un processus d'intégration qui connaîtra son apogée à la fin de l'Antiquité.

Problèmes historiographiques et anachronismes

LA « DÉCADENCE ROMAINE » ET « ANTIQUITÉ TARDIVE »

Du XV^e au début du XX^e siècle, la fin de l'Antiquité fut comprise comme la phase de « déclin » (pour des raisons internes) et de « chute » (pour des raisons externes : les invasions barbares) de l'Empire romain. Seuls les spécialistes du droit et du christianisme pensaient que cette période (appelée « Bas-Empire » à la fin du XVIII^e siècle) avait été créatrice, mais ils étaient minoritaires face aux tenants de la « décadence ». Après 1900, des historiens de l'art ont proposé de juger positivement cette époque (désormais appelée « Antiquité tardive ») selon ses propres valeurs. Cette nouvelle conception a été acceptée dans les domaines de l'histoire culturelle en 1949 (Henri-Irénée Marrou) puis de l'histoire sociale et religieuse après 1971 (Peter Brown). On a alors relativisé les aspects militaires et politiques, valorisé les aspects culturels et religieux, et insisté sur les transformations et non plus sur la rupture. La « chute de Rome » en Occident est ainsi passée après 1970 du statut de paradigme historique mondial (l'exemple bien documenté qui permettait de comprendre « la mort des civilisations ») à celui d'événement secondaire. Mais, en 1999, un article d'Andrea Giardina a remis en cause la conception positive de l'« Antiquité tardive », et on insiste désormais de nouveau sur l'importance de la disparition de l'empire romain d'Occident. Toutefois, la « chute » n'apparaît plus comme la conséquence d'un « déclin » et il faut l'expliquer autrement.

LA FIN DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT

Il faut insister sur deux aspects. Le premier est géographique : l'Empire romain a disparu en Occident à la fin du V^e siècle mais il a subsisté en Orient, où il est ensuite devenu ce que nous appelons l'« Empire byzantin », même si ses dirigeants et ses populations ont continué de le nommer « Empire romain » jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Cette survie de l'Empire romain d'Orient au V^e siècle

et sa capacité à reconquérir une partie de la Méditerranée occidentale sous Justinien (VI^e siècle) montrent qu'il n'y a pas eu de « décadence » romaine avant 400.

Le deuxième aspect est chronologique : la disparition de l'Empire romain d'Occident fut un processus fort long, qui commença vers 407 et s'acheva vers 480 ; selon les régions, il concerna de une à trois générations. On ne peut donc faire de parallèle ni avec l'effondrement politique de l'URSS (pour des raisons internes, de 1989 à 1991), ni avec une catastrophe militaire (la fin de l'Empire perse sassanide entre 641 et 651 face aux Arabes musulmans), ni avec la dislocation d'un Empire colonial (celui de la France, de 1954 à 1962), qui furent des phénomènes historiques beaucoup plus rapides. La fin de l'Empire romain d'Occident fut un processus militaire, politique et social original et complexe qu'il s'agit d'expliquer sans anachronismes. La principale question est : comment des chefs « barbares » devinrent des acteurs du jeu politique romain puis des dirigeants indépendants ?

« INVASIONS BARBARES »

ET « MIGRATIONS DE PEUPLES »

On a présenté la fin de l'Empire romain d'Occident comme la conséquence d'« invasions barbares » ou de « migrations de peuples » (*Völkerwanderungen*). Le premier point de vue, plus négatif, a surtout été défendu par les historiens des pays correspondant aux régions romaines (Italie, France, Espagne), le second par les historiens allemands, le tout dans les contextes nationalistes des XIX^e-XX^e siècles.

Pour comprendre les relations entre Rome et ses voisins, il faut distinguer plusieurs types de violence belliqueuse. Un raid est bref et a pour but de faire du butin (un raid celte a pillé Rome vers 390 av. J.-C.). Une migration est le déplacement d'une population qui cherche un nouveau territoire (les Helvètes en 58 av. J.-C.) ; si une migration partielle s'opère à partir d'un territoire central, c'est une colonisation (les Romains ont colonisé l'Italie du Nord). Une invasion vise à gagner une guerre (Hannibal en Italie en 218-205 av. J.-C.) ou la conquête d'un territoire (les Arabes musulmans au VII^e siècle au Proche-Orient). Au III^e siècle apr. J.-C., Rome a surtout dû repousser des raids. Au V^e siècle, elle a dû faire face à des migrations. Les déplacements des peuples barbares n'étaient donc pas forcément des invasions au sens classique mais, pour les populations romaines, les conséquences étaient souvent identiques (mort, viols, esclavage, destructions).

« CIVILISATION » ET « BARBARIE »

Pour les Romains, les barbares étaient des êtres inférieurs qui n'avaient pas la force d'âme (*virtus*) permettant de réaliser des entreprises durables. En réalité, les barbares n'étaient pas inférieurs techniquement aux Romains dans tous les domaines et, à la guerre ou dans leurs supplices pénaux, les Romains n'étaient pas moins « barbares » que les autres.

Toutefois, l'idée d'une « supériorité romaine » est défendable pour deux raisons. La première est qu'aux IV^e-VI^e siècles, la plupart des « barbares » reconnaissaient l'attractivité du modèle sociétal romain, plus riche et plus pacifique et, en conséquence, ils cherchèrent plus à s'insérer dans l'Empire ou à en profiter

qu'à le détruire. La seconde est que la fin de l'Empire romain d'Occident a eu pour conséquence un déclin mesurable de la civilisation matérielle du monde tar-do-antique.

LE POUVOIR ROMAIN ET LES PEUPLES

Depuis 1789, nous raisonnons en termes d'identité nationale. Or, dans l'Antiquité, le pouvoir, bien plus que la « nation », était le concept essentiel (*imperium Romanum* signifiait « le pouvoir romain », et sous l'Empire, « le pouvoir de l'empereur ») et les choix politiques n'étaient pas forcément « ethniques ». De plus, les « peuples barbares » n'étaient pas des entités stables dans le temps.

Rome et les barbares, au fil des siècles

« Je [Jupiter] ne mets de limites à leur puissance ni dans le temps ni dans l'espace. Je leur donne un empire sans fin. [...] Et Valérien César, nous le fîmes prisonnier de nos propres mains. Et les autres chefs de l'armée [...], nous les avons déportés en Perse. Et la Syrie, la Cilicie et la Cappadoce, nous les avons incendiées, dévastées, pillées. » Châhpubr 1er (260 apr. J.-C.). Virgile, *Énéide*, I, 277-278 (vers 20 av. J.-C.)

« C'est donc pour moi que labourent le Chamave et le Frison, que ce vagabond, ce pillard peine à travailler sans relâche mes terres en friche [...]. Bien plus, il se félicite de nous servir à titre de soldat romain. » Panégyriques latins, IV, 9, 4 (297)

« Il y a la même distance entre les Romains et les barbares qu'entre les bipèdes et les quadrupèdes, entre l'être doué de parole et la bête muette. » Prudence, *Contre Symmaque*, II, vers 817-818 (404)

« Il se trouve actuellement des Romains préférant supporter la liberté dans la pauvreté parmi les barbares plutôt que le souci du tribut parmi les Romains. » Orose, *Histoires contre les païens*, VII, 41, 7 (417)

« La grâce du Christ ne s'est pas contentée d'atteindre les frontières de Rome; elle a soumis au sceptre de la croix bien des peuples que les armées romaines n'avaient pas domptés. » Prosper d'Aquitaine, *L'Appel de tous les peuples*, II, 16, (vers 440)

« Le peuple saxon est cruel, les Francs perfides, les Gépides inhumains, les Huns impudiques. Mais leurs vices sont-ils aussi coupables que les nôtres? (ceux des Romains chrétiens) »

Salvien, *Du gouvernement de Dieu*, IV, 14 (entre 440 et 450)

« Quand je pense que tu es arrière-petit-fils d'un consul [...], je suis profondément stupéfait de voir avec quelle facilité tu as su acquérir la connaissance de la langue germanique. » Sidoine Apollinaire à Syagrius, *Lettre V*, 5 (vers 469)

« Maintenant que n'existent plus les degrés de dignité qui permettaient de distinguer les groupes sociaux, du plus humble au plus élevé, le seul indice de la noblesse sera désormais la connaissance des lettres. » Sidoine Apollinaire, *Lettre VIII*, 2 (476)

« Je parais roi au milieu des miens, mais je ne suis que votre soldat et celui par qui vous administrez les contrées les plus éloignées de votre résidence. » Sigismond, roi des Burgondes (516-523) à l'empereur de Constantinople (Avit de Vienne, *Lettre 83*)

« La conversion d'une si grande foule de peuple est chose inouïe [...]. Autant leur cruauté nous a fait frémir jadis, autant leur foi nous réjouit aujourd'hui. » Léandre de Séville, *Homélie à la gloire de l'Église pour la conversion du peuple* (589)

« Cette Rome qui semblait la maîtresse du monde, vous constatez ce qu'il en reste [...]. Où est le Sénat? Où est maintenant le peuple? [...] Mais pourquoi disons-nous cela des hommes, quand, ruines après ruines, nous voyons s'écrouler les monuments eux-mêmes? » Grégoire le Grand, *Homélie sur Ézéchiel*, II, 6, 22 (593-594)





LA PUISSANCE DE ROME, SES LIMITES ET LES CRISES

Depuis le II^e siècle av. J.-C., Rome dispose d'armées permanentes et nombreuses, qui lui permettent de conquérir la Méditerranée. Sous Auguste, cette armée est réduite mais professionnalisée, et reste plus puissante que celles des barbares. Les conquêtes romaines se poursuivent après Auguste, vers le nord, de Claude (Grande-Bretagne) aux Flaviens (Champs Décumates) et à Trajan (Dacie), et vers l'est, de Trajan (Arabie) à Septime Sévère (Mésopotamie). Le dispositif romain, composé majoritairement d'infanterie lourde concentrée dans de grands camps légionnaires, est organisé selon une stratégie offensive : les Romains sont supérieurs aux barbares et ces derniers seront un jour conquis. Il a en revanche une moindre valeur défensive. De plus, des combats sur plusieurs fronts posaient un problème de commandement, car l'empereur est unique et déléguer un trop grand pouvoir militaire peut favoriser des tentatives d'usurpations.

Migrations barbares et expansion romaine

Du IV^e siècle av. J.-C. au VI^e siècle apr. J.-C., de nombreuses migrations de peuples germaniques ont lieu depuis l'Europe du Nord vers le Danube et le Rhin puis vers les Balkans, l'Italie ou la Gaule. De même, de 300 à 100 av. J.-C., des Celtes d'Europe centrale migrent vers les Balkans, l'Italie et la Grande-Bretagne. Inversement, Rome s'étend vers l'Italie du Nord, la Gaule, les Balkans et le Danube de 200 av. J.-C. à Trajan (98-117) et finit par englober l'essentiel des régions celtiques. Si Rome ne peut contrôler les migrations germaniques en Europe centrale, elle les contient pendant près de cinq siècles, de 100 av. J.-C. à 375 apr. J.-C.

LA DÉFINITION ROMAINE DES « BARBARES »

Les Romains considèrent comme « barbares » ceux qui ne sont ni grecs, ni romains. Ils distinguent les « barbares orientaux », reconnus comme civilisés (villes, royaumes) mais jugés inférieurs en vertu morale, et les « barbares occidentaux », considérés comme vertueux mais définis comme sauvages (Germanis). Cependant, l'hellénisation de la Méditerranée orientale depuis Alexandre le Grand, la latinisation de l'Occident romain et la progressive extension de la citoyenneté romaine (devenue presque générale en 212 apr. J.-C.) amènent progressivement les Romains à penser que la grande majorité des habitants de l'Empire ne sont plus des barbares puisqu'ils vivent en cités selon des normes gréco-romaines. Lorsque, vers 200, le terme *barbaricum* apparaît, il désigne en latin l'Europe centrale – mais non les régions des barbares civilisés d'Orient (Parthes et Perses). Sa

traduction grecque, *barbaricon*, désigne tous les espaces extérieurs.

■ PAX ROMANA

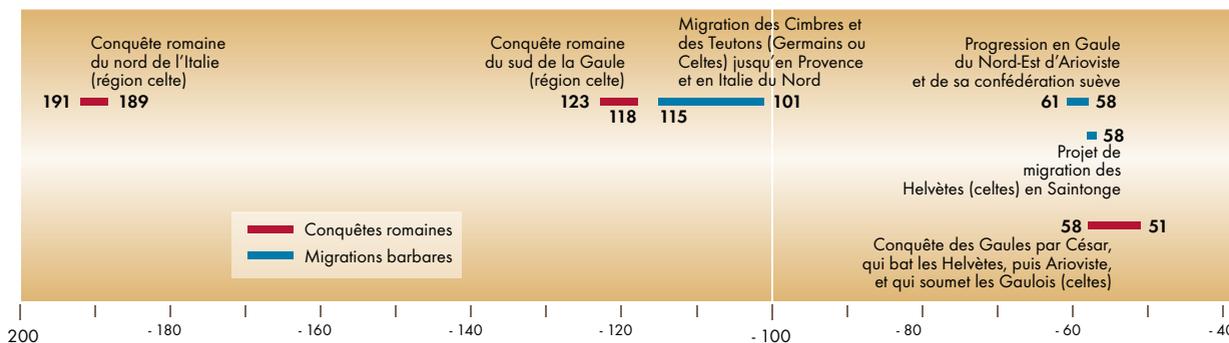
La « paix auguste » a d'abord désigné la fin des guerres civiles après la victoire d'Octave en 30 av. J.-C., puis également la prétention romaine à dominer un monde soumis et pacifié. En réalité, les années sans guerre étaient rares à cause de la défense des frontières contre les incursions barbares, de la répression des révoltes et des conquêtes extérieures à partir d'une zone frontière offensive (le *limes*), toujours jugées conformes au destin romain de domination universelle. Et il ne faut oublier ni l'existence d'un brigandage intérieur, ni les guerres civiles entre prétendants à l'Empire (en 68-69 et en 193-197). Toutefois, la paix intérieure, la croissance de la population et de la richesse de

l'Empire romain sont indéniables de 30 av. J.-C. à 160 apr. J.-C., favorisant la romanisation des populations et la fidélité des élites envers le pouvoir impérial garant de leur sécurité et de leur pouvoir local.

■ URBS ET ORBIS

Depuis le II^e siècle av. J.-C., les Romains ont développé une idéologie de la domination universelle de la Ville (*Urbs*) sur le monde (*orbis*). Leur expansion militaire connaît cependant des coups d'arrêt, en Orient contre les Parthes (53 av. J.-C.) et en Germanie (9 apr. J.-C.), mais elle se poursuit ensuite jusque vers 200. De plus, *l'imperium Romanum* (le pouvoir de Rome) s'étend plus loin que les frontières des provinces romaines. En effet, au-delà du Rhin et du Danube, sur environ 100 kilomètres, il existe souvent des peuples clients dont les chefs dépendent

CHRONOLOGIE DES RELATIONS ENTRE ROME ET LES BARBARES NORD-EUROPÉENS



L'EMPIRE ROMAIN À LA MORT D'HADRIEN (138)



politiquement et économiquement de Rome (grâce au commerce et parfois à des subsides). Ailleurs, des chefs maures

(berbères) frontaliers peuvent acquérir la citoyenneté romaine afin d'être les garants de la paix. Le royaume parthe est le seul État indépendant qui a résisté à Rome : l'offensive de Trajan (114-117) n'est pas parvenue à le détruire.

César) ou des mercenaires extérieurs (des cavaliers germains en 58-52 av. J.-C. pour César, des Germains pour la garde personnelle d'Auguste).

Dans l'armée professionnelle du Haut-Empire, on distinguait les légionnaires (citoyens), les auxiliaires (surtout des pérégrins, hommes libres de l'Empire, non-citoyens romains, combattant à la romaine) et, à partir de 100 apr. J.-C. environ, les soldats des *numeri*, pérégrins combattant selon leurs traditions ethniques (cavaliers maures, méharistes de Palmyre, archers d'Osrhoène ou d'Émèse). Les soldats extérieurs à l'Empire, ceux des peuples clients ou des mercenaires, étaient peu nombreux. ●

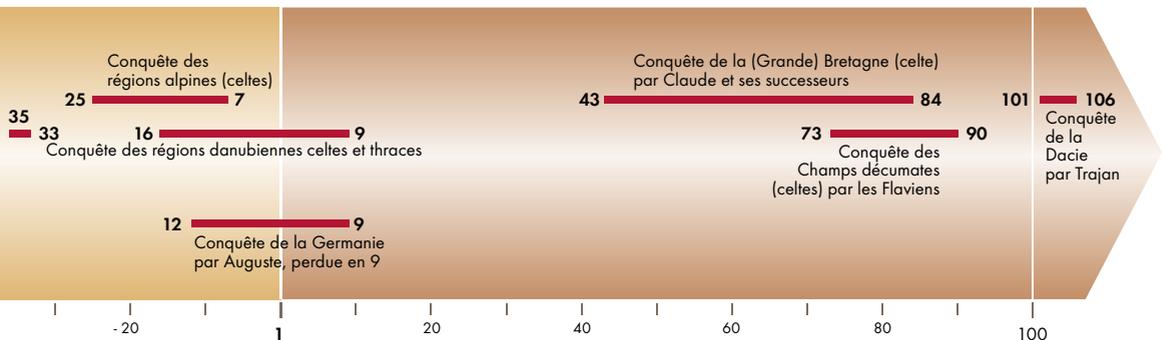
Verbatim

« Toi, Romain, soutiens-toi de gouverner les nations sous ta loi – ce seront tes arts à toi – et d'imposer des règles à la paix : ménager les vaincus et faire la guerre aux orgueilleux. »

Virgile, *Énéide*, VI, 851-853 (20 av. J.-C.).

LES BARBARES DANS L'ARMÉE ROMAINE

À la fin de la République, à côté des légionnaires – citoyens romains –, on trouvait dans l'armée romaine des « barbares » : des troupes alliées (celles des rois clients orientaux de Pompée et de Marc Antoine, celles des Gaulois après 52 av. J.-C. pour



Crise, récupération, nouvelles menaces (160-249)

Sous le règne de Marc Aurèle (161-180), l'Empire romain connaît une grave crise militaire et démographique. Une offensive parthe en Orient (162-165) et des raids sur le Danube (166-179) sont repoussés. Après 166, une pandémie ravage l'Empire, en particulier l'Égypte, causant peut-être au total la mort de 10 % de la population. Mais après 180, l'Empire romain se relève démographiquement et économiquement, et, sous Septime Sévère (193-211), il s'étend encore. Même si la puissance de Rome est contestée après 230, sur le Rhin, le Danube et en Orient, l'empereur Philippe l'Arabe fête en 248 avec confiance le millénaire de Rome.

LES ENSEIGNEMENTS DES GUERRES DE MARC AURÈLE (165-180)

En 165, les Parthes sont repoussés jusqu'à Ctésiphon, mais la création d'un grand commandement militaire oriental confié à Avidius Cassius favorise en 175 sa tentative d'usurpation. Le dilemme entre la nécessité de l'efficacité militaire contre l'ennemi et le risque politique de la guerre civile se pose de nouveau au III^e siècle (Pacatien en 249 sur le Danube, Vaballath en 270 en Orient). À cause des migrations des Vandales et des Lombards vers le sud de l'Europe centrale, les peuples frontaliers (Quades, Marcomans, lazyges) attaquent sur le Danube avec parfois des raids jusqu'en Italie du Nord et en Grèce (170). Marc Aurèle les repousse difficilement (170-180) et ces guerres défensives et sans perspective de butin – car menées contre des barbares pauvres – provoquent une dévaluation temporaire de la principale monnaie romaine, le denier d'argent. Ce problème monétaire réapparaît après 235.



LE TEMPS DES SÉVÈRES

Après 180, malgré la guerre civile de 193-197, la prospérité de régions comme l'Afrique du Nord compense les destructions danubiennes ou la stagnation égyptienne. Septime Sévère annexe la Mésopotamie du Nord (195), bat les Parthes (197-198), étend la frontière vers le sud en Afrique (198-201), intervient en Grande-Bretagne. Son fils Caracalla repousse les Alamans (213) et conduit une autre expédition parthique en 216-217.



LES CAMPAGNES DANUBIENNES DE MARC AURÈLE



L'EMPIRE ROMAIN ET SES VOISINS EN 238



LES NOUVEAUX DANGERS (213-238)

Le front du Rhin est à peu près calme depuis l'annexion des Champs décumates, en Germanie supérieure, entre le haut Rhin et le haut Danube (fin du I^{er} siècle). Mais, à la fin du II^e siècle, les peuples germaniques rhénans forment des alliances militaires ponctuelles, afin de résister aux migrations venues d'Europe centrale ou pour être plus forts contre Rome. Ces rassemblements perdurent plus que les anciennes hégémonies d'Arioviste (en 58 av. J.-C.) ou d'Arminius (en 9 apr. J.-C.). En 213, Caracalla mène une campagne sur le Rhin supérieur contre les Alamans (mais leur nom n'est attesté en latin qu'en 289). Vers 231-233, la menace des Alamans redevient forte. Hésitant à les combattre, Sévère Alexandre est assassiné par ses troupes (235). Sur le Rhin médian et inférieur, les Francs ne deviennent dangereux pour Rome qu'après 250.

En Orient, en 224-226, la dynastie parthe est renversée par la famille perse des Sassanides, ce qui rapproche l'Arménie et Hatra de Rome. Les Sassanides souhai-

tent repousser les Romains sur l'Euphrate, mais leur première offensive en 229-230 est arrêtée par Rome, qui installe des troupes à Hatra vers 235.

En Europe centrale, les migrations des peuples germaniques, qui ont poussé les peuples clients danubiens à attaquer Rome après 165, continuent. En 238, les Goths atteignent la mer Noire où ils détruisent la ville d'Olbia. Pour la première fois, l'Empire romain est menacé simultanément sur trois fronts (Rhin, Danube, Orient).



Verbatim

«Ayant mis en déroute les Marcomans, les Sarmates et les Vandales en même temps que les Quades, il libéra les Pannonies de leur sujétion et célébra à Rome le triomphe.»

Histoire Auguste, «Vic de Marc Antonin le philosophe», 17, 3 (vers 400).

LE MILLÉNAIRE DE ROME

La tradition la plus courante fixe la date de fondation de Rome au 21 avril 753 av. J.-C. Sous le principat, on célèbre les jeux Séculaires tous les cent dix ans (Sevère le célèbre en 204) et l'anniversaire de Rome tous les cent ans (avec le millénaire en 248). Les empereurs chrétiens omettent les fêtes de 314 et de 348. Des auteurs païens y voient par la suite la cause de l'effondrement de l'Empire romain d'Occident.



L'ADAPTATION

En 238, Maximin, empereur militaire qui avait battu les Alamans et lutté sur le Danube, mais accru les impôts, est renversé par une révolte antifiscale, d'origine africaine, relayée par le Sénat. Après 238, sur le bas Danube, Rome repousse les Carpes et les Daces, et verse des subsides aux Goths pour acheter leur neutralité. En 238-241, les Perses attaquent et s'emparent de Hatra; la contre-offensive de Gordien III (242-244) échoue. ●

Les transformations du monde barbare européen (I^{er}-III^e siècle)

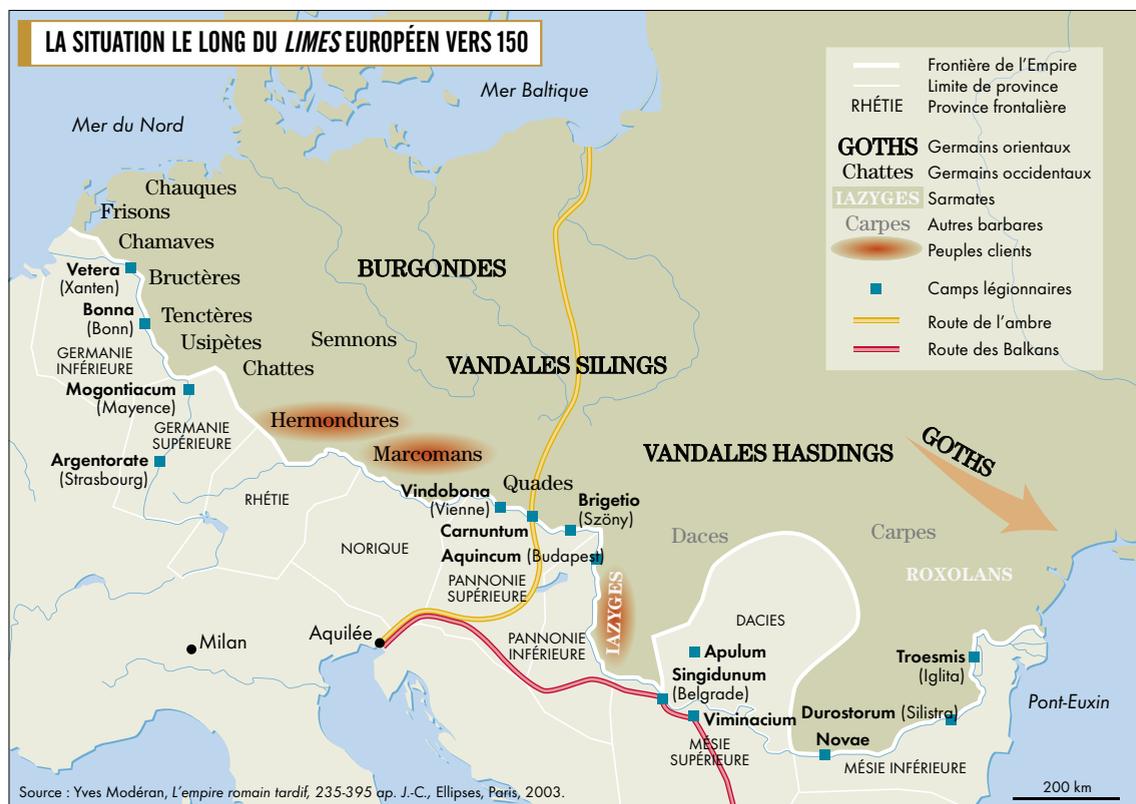
Au I^{er} siècle, les peuples germaniques sont démographiquement peu importants, économiquement pauvres et socialement peu diversifiés. Du I^{er} au IV^e siècle, il y a accroissement démographique, amélioration des techniques agricoles, création de villages, développement de la métallurgie, apparition de la céramique tournée, de l'écriture runique et, au IV^e siècle, d'un artisanat de luxe (verre, bijoux). Après 300, apparaissent des élites dirigeantes et des lignées héréditaires de chefs qui disposent de troupes personnelles qu'ils entretiennent dans des demeures princières ; ceci entraîne un accroissement de la violence entre les peuples germaniques et envers Rome.

LES TRANSFORMATIONS APRÈS 150 SUR LE DANUBE

Sur le Danube, d'Auguste à Marc Aurèle (de 16 av. J.-C. à 161 apr. J.-C.), Rome fait face, d'ouest en est, à des Germains, à des peuples daces et à des Sarmates iranophones, qu'elle arrive à conquérir (Dacie) et

parfois à contrôler. Mais de 150 à 320, des groupes germaniques (Vandales, Goths) progressent vers le sud. La migration des Vandales serait la principale cause des attaques des Quades et des Marcomans sur le moyen Danube sous Marc Aurèle (166-180). Toutefois, si les Vandales Has-

dings s'établissent au nord de la Dacie vers 170, ils ne deviennent un danger pour Rome qu'après 250. Après 238, les Goths, peuple le plus nombreux, s'installent de la Crimée au delta du Danube, détruisant ou soumettant les alliés hellénisés de Rome (cité d'Olbia, royaume du Bosphore). La



pression des Vandales amène les peuples du moyen Danube (Quades, Iazyges, Marcomans) à attaquer de nouveau les provinces romaines dès 235 tandis que la poussée des Goths met en mouvement ceux du bas Danube, Roxolans et Daces (Carpes). En 246-247, pour stabiliser la frontière, les Romains installent les Roxolans de l'est à l'ouest de la Dacie. Ensuite, les attaques des Goths sur le bas Danube (250-253 et 267-269) et celles des Vandales en Pannonie entraînent l'abandon de la Dacie (partagée entre les Goths, les Vandales Hasdings, les Carpes et les Sarmates) vers 271. Ceci stabilise le moyen Danube, mais non le haut Danube, où les attaques germaniques se poursuivent. En 291, les Romains distinguent les Goths Vesi (ou

Tervinges), au nord du bas Danube, et les Goths Greuthunges, au nord de la mer Noire, qui dominent d'autres peuples, Daces ou Alains, créant la culture de Cernjahov (p. 175). Vers 300, les Germains ont supplanté les Daces et les Sarmates comme ennemis principaux de Rome tout le long du Danube.



LES TROUBLES DES ANNÉES 250-280

Pour résister aux migrations de Germains venus de l'Elbe (Burgondes) ou pour lutter contre Rome, les peuples germaniques occidentaux créent des alliances :

- les Saxons regroupent les Saxons et les Chauques. Après 250, ils font de la piraterie en mer du Nord et dans la Manche, puis, après 260, jusque sur les côtes atlantiques, parfois accompagnés de Frisons et de Francs ;
- les Alamans (« tous les hommes ») regroupent des peuples suèves et des Germains du Rhin supérieur. Ils attaquent en 213 (Champs décumates), 233 et 255-256 (Germanie supérieure), 260 (Germanie supérieure, Gaule, Italie du Nord), 268-269 (Italie du Nord), 276 (Gaule), et peuplent les Champs décumates après 263 ;
- les Francs (« les courageux ») regroupent

les peuples du Rhin inférieur et médian. Ils attaquent la Germanie inférieure en 255-256, la Gaule en 259-260 et 276, et font parfois de la piraterie maritime ;

- les Juthunges regroupent des peuples suèves et des Hermondures. Ils attaquent l'Italie du Nord en 260 et en 271-272 ; ils rejoignent les Alamans au V^e siècle.

Ces ligues sont des alliances politiques mais, parfois, un chef de guerre fédère plusieurs peuples le temps d'une campagne offensive. Rome n'a guère de solutions diplomatiques : le manque d'unité de ces groupes empêche de les traiter en peuples clients, mais leur importance démographique interdit leur transfert dans l'Empire.



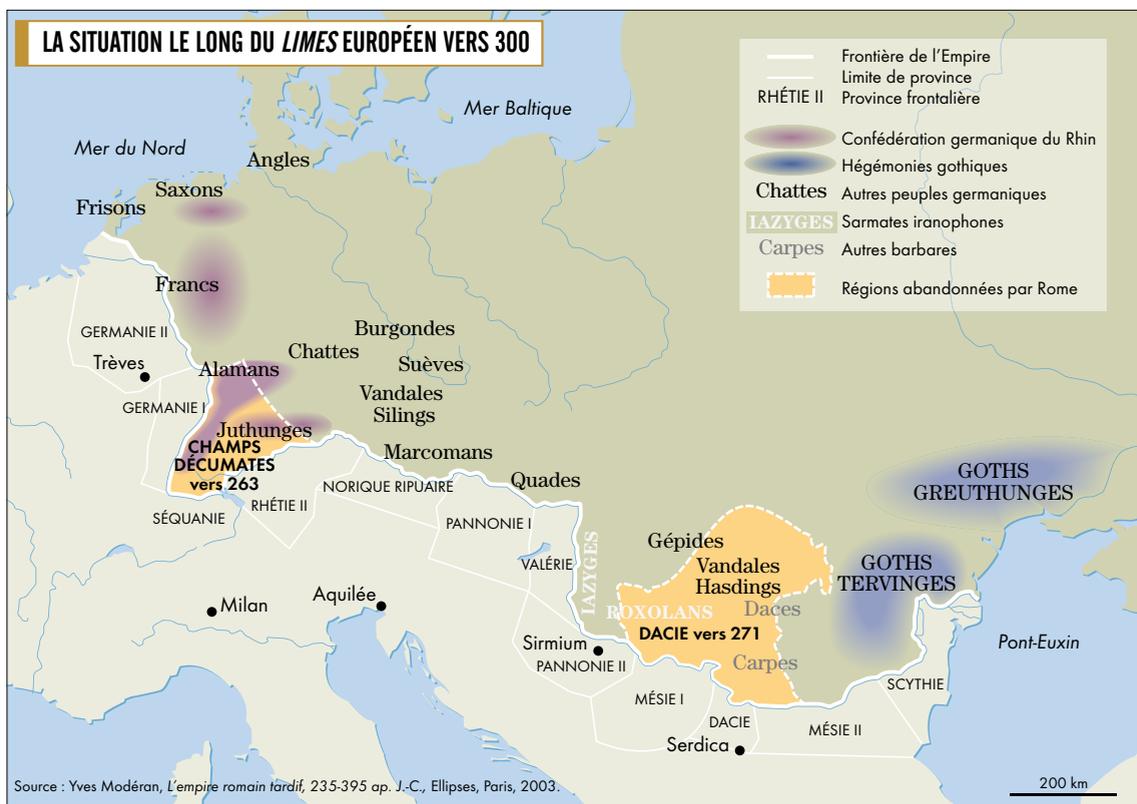
ROME ET LE BARBARICUM

Avant 200, Rome contrôlait la frontière rhéno-danubienne grâce à une forte présence militaire, à la diplomatie (peuples clients) et à des subsides (pour les peuples daces). Les migrations et la puissance accrue des Germains (ligues rhénanes, hégémonies gothiques) modifient les relations militaires et diplomatiques entre l'Empire et les barbares, rendant pour Rome la tâche plus complexe que durant les années 10-160. ●

Verbatim

« Ni les Samnites, ni les Carthaginois, ni les Espagnes, ni les Gaules, ni même les Parthes ne nous ont plus souvent mis sur le qui-vive. L'indépendance des Germains est plus agressive que la monarchie d'Araxe. »

Tacite, *Germanie*, 37 (98).



Source : Yves Modéran, *L'empire romain tardif, 235-395 ap. J.-C.*, Ellipses, Paris, 2003.

L'établissement des barbares par Rome sur le territoire romain

Pendant plus de quatre siècles, d'Auguste à Théodose II, le pouvoir impérial installe des barbares sur le territoire romain, principalement dans les régions rhénanes et danubiennes mais aussi en Italie, en Asie mineure et en Grande-Bretagne. Dans l'Antiquité, la main-d'œuvre est toujours rare et Rome peut ainsi trouver des paysans et des soldats supplémentaires parmi des peuples clients mais aussi parmi ceux qu'elle a attaqués ou même chez des ennemis qui ont dévasté les régions frontalières romaines avant d'être battus. Ces barbares installés de gré ou de force sont généralement fidèles à l'Empire romain, car ils y vivent mieux.

LES MOTIFS ET LA CHRONOLOGIE DES INSTALLATIONS DE BARBARES

Pour les Romains, les relations entre eux et les barbares ne peuvent être qu'inégales, les barbares acceptant ce que Rome impose ou propose. Le territoire romain est plus paisible et plus riche que celui des barbares, mais la puissance militaire romaine empêche généralement (sauf entre 249

et 275) le pillage ou la conquête. Un accord avec Rome est donc nécessaire afin de s'installer dans l'Empire.

Les barbares sont établis dans l'Empire selon deux grandes modalités. Individuellement, ils sont esclaves (prisonniers ou achetés) ou soldats et vivent alors un peu partout. Collectivement, ils s'installent comme colons (paysans non propriétaires) ou comme paysans propriétaires, principalement dans les zones frontalières dévastées par les guerres. La finalité est alors la production de richesses soumises à l'impôt.

Dans la chronologie de l'installation des barbares dans l'Empire romain, on peut distinguer quatre époques : d'Octave-Auguste à Néron ; la fin des guerres danubiennes, sous Marc Aurèle ; la fin de la crise du III^e siècle, de Gallien à Dioclétien (265-297) ; de Constantin à Honorius et Théodose II (320-420).

Jusqu'à Dioclétien, la raison est principalement économique ; il s'agit de mettre en

valeur des terres vacantes ou dévastées. Au IV^e siècle, il s'agit plus souvent de pouvoir compter sur des contingents militaires et, au moins dans un cas (en 348), d'accueillir des Goths persécutés parce qu'ils sont chrétiens.



CIRCONSTANCES ET STATUTS JURIDIQUES

On distingue trois statuts différents :

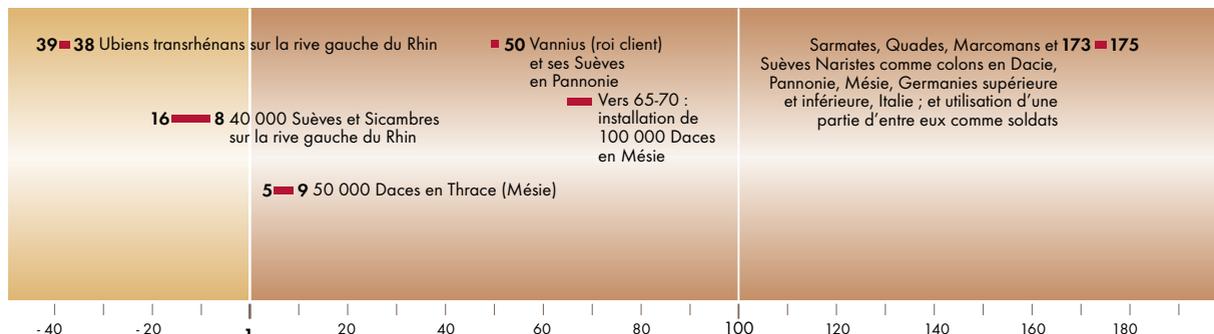
- l'installation après une défaite, qu'elle soit due à une offensive barbare ou romaine : les prisonniers de guerre qui ne sont pas réduits en esclavage et vendus sont déportés et parfois dispersés. Ils ont généralement le statut juridique de pérégrins déditices (ils sont libres, mais ne sont pas citoyens romains) et le statut social de colons au service de propriétaires romains (des Francs en 297 en Gaule du Nord, des Skires en Bithynie en 409) ;
- l'installation d'immigrés volontaires après

Verbatim

« Constance César, grâce à tes victoires, toutes les terres qui, au pays des Ambiens, des Bellovaques, des Tricasses et des Lingons, demeuraient abandonnées reverdissent sous la charrue d'un barbare. »

Panegyriques latins, IV, 21, 1 (297 apr. J.-C.).

CHRONOLOGIE DES INSTALLATIONS DES BARBARES DANS L'EMPIRE ROMAIN





des réorganisations de la frontière ou après une défaite: ils reçoivent des terres vacantes (les Bastarnes en Thrace sous Probus). Ces installations collectives se font sans conserver les structures communautaires de ces barbares qui deviennent romains; – l'installation collective de populations avec un statut communautaire lié à des obligations militaires (fin III^e et IV^e siècles): les lètes (à l'origine, des Romains délivrés de la captivité chez les barbares, puis ensuite des barbares au statut létique) et les *gentiles*, barbares installés après une défaite ou à leur demande, souvent à cause de conflits internes au *barbaricum*. Les lètes (en Gaule) combattent sous les ordres de chefs romains,

les *gentiles* (des Sarmates et des Taïfales en Gaule; des Sarmates et des Alains en Italie) sous les ordres de leurs chefs traditionnels; ils reçoivent la citoyenneté romaine.

après une victoire et généralement après une *deditio*.

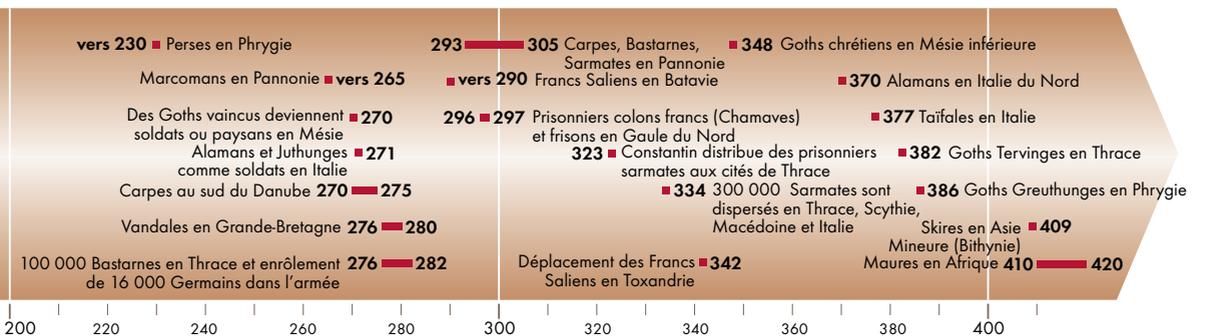


■ DEDITIO ET FÆDUS

La *deditio in fidem* est une capitulation sans conditions, qui réaffirme idéologiquement la supériorité de Rome, mais qui s'accompagne souvent de l'octroi d'un statut favorable; les barbares qui viennent s'installer dans l'Empire font acte de *deditio*. Le *fædus* est un traité négocié, presque toujours inégal et en faveur de Rome, car souvent établi

■ LA NOTITIA DIGNITATUM

Ce document officiel romain présente, sous forme de listes, un organigramme des dignitaires de l'administration civile (palatine et provinciale) et des officiers de l'armée impériale, sans préciser le nombre des fonctionnaires ou des soldats. Les données compilées datent, pour l'empire d'Orient, des années 379-395 et, pour l'empire d'Occident, des années 400-430. Le manuscrit était illustré (boucliers des unités, etc.). ●



La crise du III^e siècle (249-274)

Après 249, Rome subit des attaques sur le Rhin, le Danube et en Orient. Les empereurs doivent déléguer de grands commandements militaires, ce qui entraîne des usurpations et des guerres civiles qui favorisent de nouveaux raids barbares. À la crise militaire et politique s'ajoutent des crises démographique (pandémie de 252-253), monétaire (dévaluation de la monnaie d'argent) et religieuse (persécutions des chrétiens en 250 et en 257-260). La seule solution stratégique est l'autonomie des trois fronts. Après 260, l'empire des Gaules défend le Rhin, l'empire central le Danube et les princes de Palmyre l'Orient romain. L'Empire est réunifié en 272-274 par Aurélien.

■ PREMIÈRE PHASE (249-253)

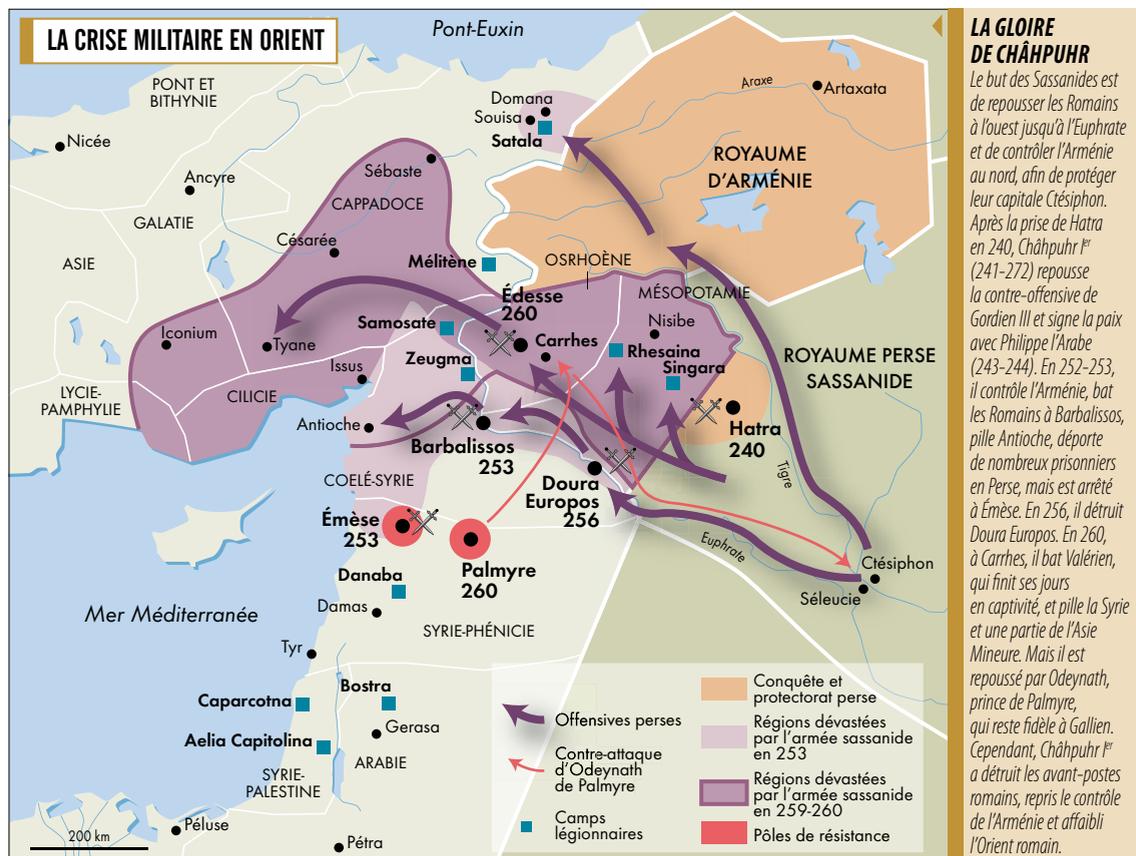
Après une guerre civile et l'accession de Dèce (249), les Carpes attaquent en Dacie et les Goths sur le bas Danube. Dèce repousse les Carpes, mais est tué par les Goths à Abrittus en 251. En Orient, le roi perse Châhpuhr I^{er} pille la Syrie du Nord en 253. De plus, une pandémie ravage l'Empire et des raids maritimes (Goths de Crimée, Boranes) tou-

chent le nord de l'Asie Mineure (254). Après une guerre civile, Valérien devient empereur en 253. Il intervient en Orient et son fils Gallien, devenu co-empereur, se bat sur le Danube contre les lazyges, les Roxolans, et les Vandales Hasdungs (254-255). Mais les Alamans et les Francs menacent la Gaule où Gallien s'installe en 256.

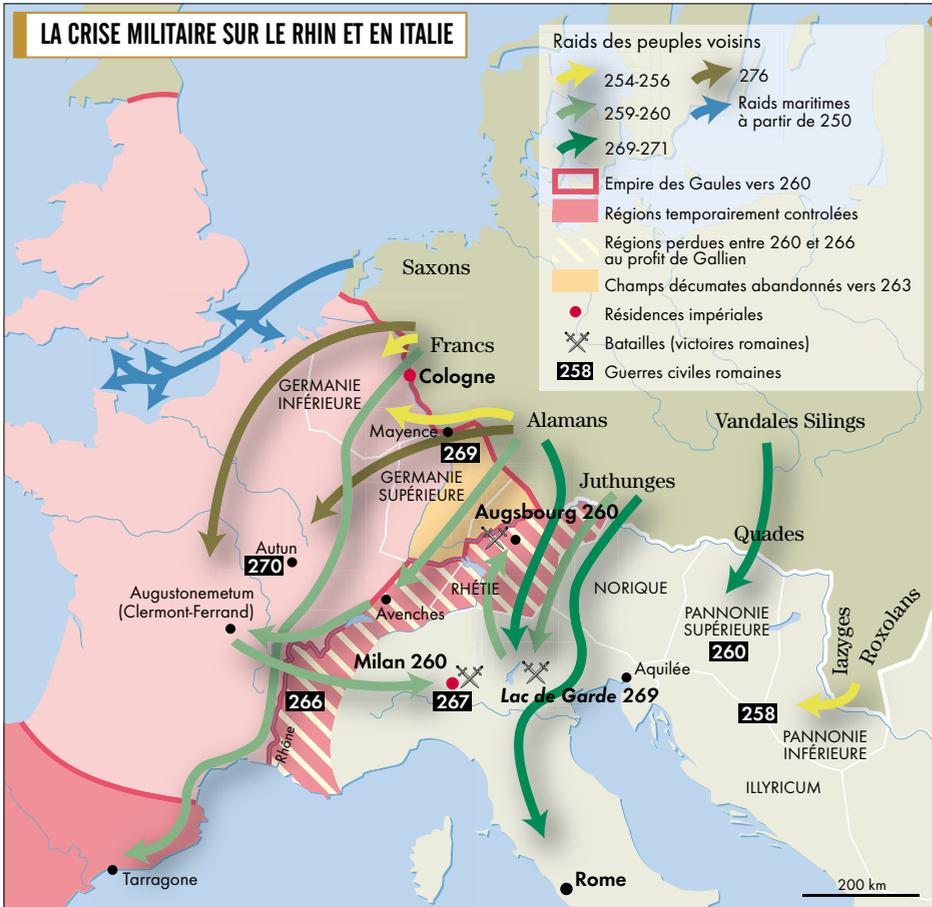


■ DEUXIÈME PHASE (258-262)

En 258, une guerre civile amène Gallien à revenir sur le Danube. En 259, Châhpuhr I^{er} attaque en Orient, les Goths du Pont en mer Noire et en mer Égée, les Alamans dans les Champs Décumates, en Gaule et en Italie du Nord, les Francs sur le Rhin inférieur et les Juthunges en Italie du Nord. En 260, Valérien est fait prisonnier par Châhpuhr I^{er}.



LA CRISE MILITAIRE SUR LE RHIN ET EN ITALIE



L'EMPIRE DES GAULES

Après la défaite de Valérien (260), Postumus est proclamé empereur en Gaule. Il s'installe à Cologne et se consacre à la défense du Rhin contre les Alamans et les Francs et à la protection de la Manche contre les pirates saxons et frisons. Il ne s'agit pas d'un empire séparatiste : Postumus résiste à Gallien, qui reprend cependant le contrôle de la Manche et de la vallée du Rhône. Après l'assassinat de Postumus, ses successeurs sont moins puissants (ralliement puis défection de l'Espagne, révolte d'Autun en 270, qui est détruite), ce qui amène Tétricus à se rendre sans combat à Aurélien en 274. Mais après le départ d'Aurélien, les Francs et les Alamans dévastent la Gaule sauf la Narbonnaise en 275-277, preuve que la défense du Rhin reste un problème non résolu sans présence impériale.

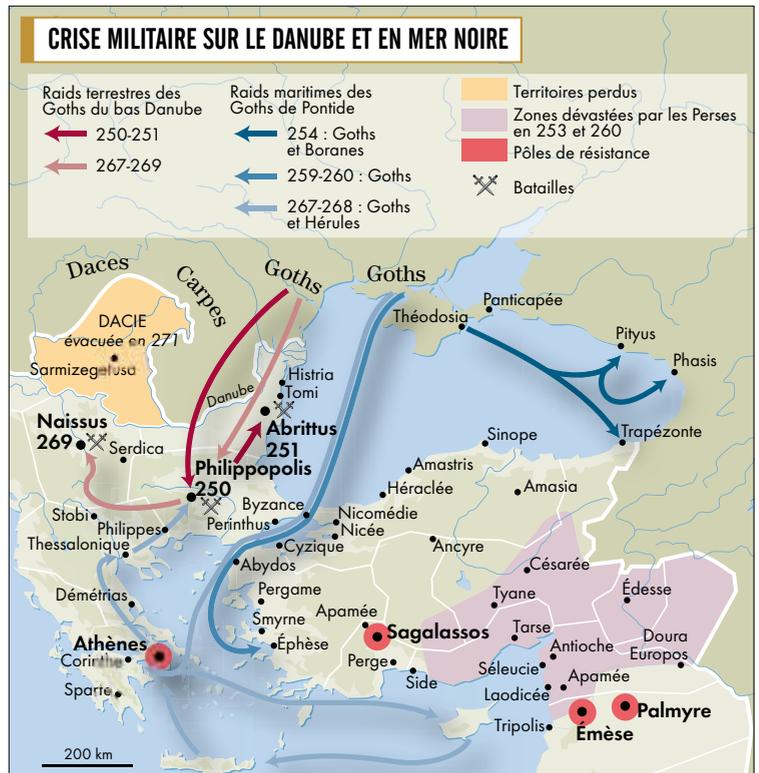
Ceci provoque des usurpations en Gaule, sur le Danube et en Orient. Mais les Juthunges sont défaits en Rhénie, Gallien arrête les Alamans à Milan et bat les usurpateurs du Danube. En Orient, Odeynath de Palmyre repousse les Perses. En revanche, l'empire des Gaules (260-274) de Postumus et de ses successeurs reste autonome.



■ TROISIÈME PHASE (268-274)

En 267, les Goths du Pont et des Hérules attaquent par mer (prise d'Athènes) et les Goths du bas Danube envahissent les Balkans; Gallien intervient contre les Hérules, mais il est assassiné en 268. En 269, Claude II bat les Goths à Naissus (Nish) puis les Alamans en Italie du Nord. En 271, Vaballath de Palmyre et sa mère Zénobie usurpent le pouvoir impérial et occupent l'Égypte et l'Asie Mineure. En 271, Aurélien repousse des raids alamans et juthunges en Italie du Nord et vandales en Pannonie, et fait fortifier Rome. Il abandonne la Dacie vers 271, ce qui apporte un répit sur la frontière danubienne. En 272, Aurélien attaque en Orient et bat les Palmyréniens, et en 274, il reprend le contrôle des Gaules. ●

CRISE MILITAIRE SUR LE DANUBE ET EN MER NOIRE



Le renouveau de Rome (275-300)

De 275 à 300, l'existence de l'Empire romain n'est plus directement menacée, même si la situation militaire reste préoccupante jusque vers 298 et si des usurpations limitées existent encore jusqu'à cette date. Si l'instabilité dynastique perdure jusqu'en 285, le règne de Dioclétien (285-305) permet ensuite de réaliser des réformes militaires et administratives, de lutter contre les usurpations et de reprendre l'initiative sur les frontières. Si, vers 300, l'Empire romain est moins peuplé et moins riche que vers 200, il est redevenu la première puissance eurasiatique et l'État romain a renforcé son contrôle fiscal sur la société qu'il domine.

DE PROBUS À DIOCLÉTIEN

Probus, empereur de 276 à 282, repousse les Francs et les Alamans de Gaule (277-278). Mais, après son départ pour l'Orient (contre les Isauriens en Asie Mineure et contre les Blêmes en Égypte), la Gaule connaît des

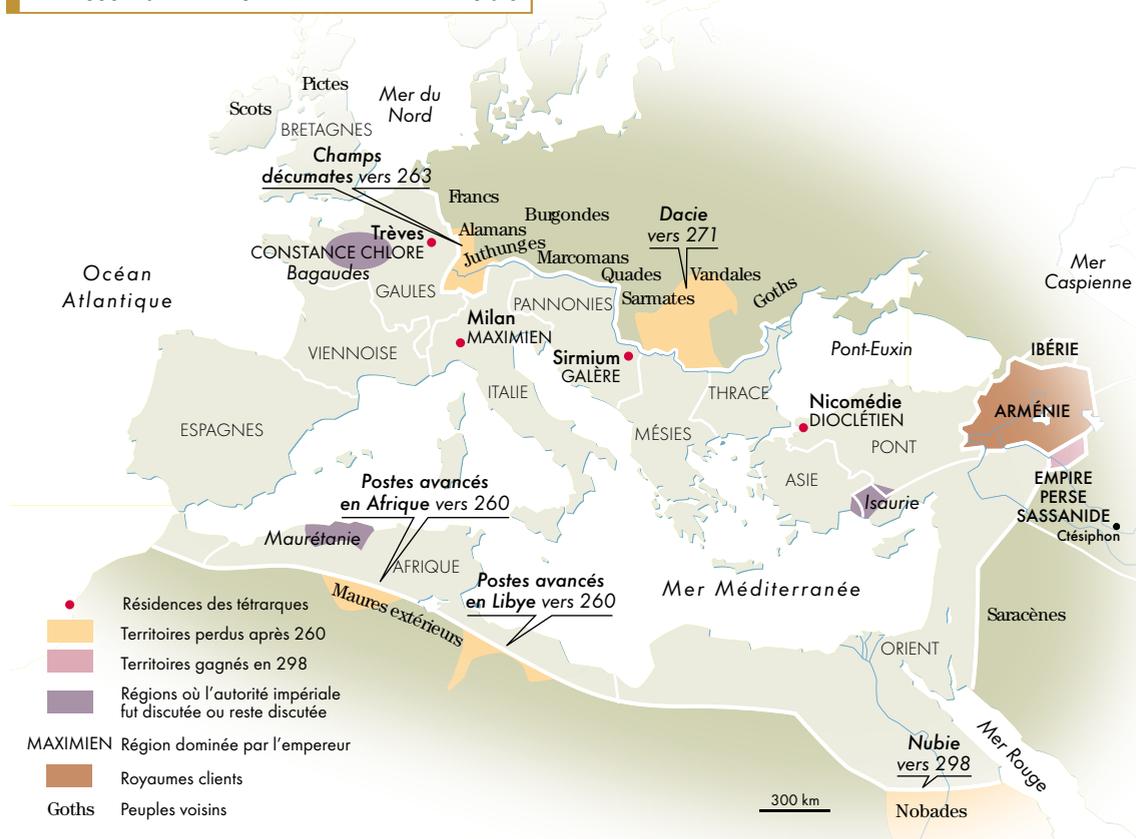
usurpations, des raids de pirates francs et saxons en Manche et des révoltes rurales (bagaudes). En Orient, Carus conduit une expédition contre les Perses (283); après une guerre civile (284-285), Dioclétien devient empereur.



DIOCLÉTIEN : LE TEMPS DES RÉFORMES (284-305)

Pour limiter les usurpations, Dioclétien crée une dyarchie (286) puis une tétrarchie (293), sacralise la fonction impériale et sépare les administrations militaire et civile. Pour accroître l'armée

LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DE L'EMPIRE VERS 310



L'EMPIRE ROMAIN À LA FIN DU III^E SIÈCLE



d'environ 25 %, il augmente les impôts et développe l'administration (création des diocèses, division des provinces). Il fait fortifier les frontières et les villes.



■ L'ACTION DES TÉTARQUES

De 286 à 298, les empereurs combattent les barbares, écrasent les usurpateurs, répriment les révoltes.

De 286 à 293, Dioclétien repousse les Sarmates sur le Danube et les Alamans en Gaule (288). En 297-298, il écrase une révolte en Égypte (sac d'Alexandrie) et cède la Nubie aux Nobades pour contenir les Blemmyes.

Maximien écrase les bagaudes en Gaule (286), combat les Francs en 286, puis les Alamans en 287 et en 288 (avec Dioclétien). Il ne parvient pas à soumettre Carausius qui, après avoir combattu la piraterie dans la Manche (286), s'est révolté en Grande-Bretagne. Il gagne ensuite l'Afrique (297-298), où il récupère le sud de la Tingitane abandonné en 284, écrase les Maures révoltés et repousse les nomades des Syrtes (Illasgas).

Constance Chlore récupère la Grande-Bretagne (296) puis surveille le Rhin et le nord de la Grande-Bretagne. En 296-297, les Perses attaquent en Arménie et en Syrie; en 297-298, Galère contre-attaque jusqu'à

Crésiphon; la victoire permet à Rome de contrôler des régions au-delà du Tigre et d'étendre son protectorat sur l'Arménie et l'Ibérie. La frontière orientale reste tranquille pendant quarante ans.

Après 300, de leurs résidences impériales (Nicomédie, Sirmium, Milan, Trèves), les tétrarques contrôlent les frontières et les armées. L'unité politique impériale est assurée par la prééminence de Dioclétien, seul législateur et réformateur politique et administratif.



■ BILAN DES ANNÉES 249-298

Rome connaît des abandons limités de territoires (postes avancés en Libye et en Numidie du Sud après 260, Champs décumans vers 263, Dacie vers 271, Nubie vers 298) et parfois un recul durable de l'autorité impériale (Isaurie).

Les conséquences économiques (destructions en Gaule, dans les Balkans et en Syrie) et sociales (révoltes des bagaudes en Gaule de 276 à 286) des invasions barbares, des guerres civiles (Autun est pillé en 270, Palmyre en 273, Alexandrie en 298) et des révoltes (Isaurie en 278, Maurétanie en 289-290 et 297) sont importantes. Après 285, avec le retour de la sécurité, l'Empire vit une période de lente récupération démographique et écono-

mique, variable selon les provinces. À partir de Probus, les empereurs incorporent un peu plus de barbares dans l'armée et transfèrent des populations extérieures au sein de l'Empire pour compenser le manque de soldats et de paysans.

La crise militaire entraîne d'autres crises: instabilité politique de 235 à 285, crise religieuse (persécutions des chrétiens en 250 et 257-260), crise monétaire (effondrement de la monnaie d'argent [denier, antoninianus] et forte inflation après 275). La situation militaire est rétablie vers 285, la stabilité politique revient vers 275, le problème chrétien est résolu en 311-313 mais l'inflation ne disparaît qu'au milieu du IV^e siècle. Les réformes engagées à partir de 285 vont créer un nouvel État romain, celui du Bas-Empire. ●

Verbatim

«Au restaurateur des provinces et des monuments publics, qui l'emporte par sa prévoyance et par sa vaillance sur tous les princes avant lui, l'empereur César Marcus Aurelius Probus.»

Inscription, Augsburg (Rhétic), 281 apr. J.-C.

● La puissance de Rome,
ses limites et les crises
EN CONCLUSION

**L'EMPIRE ROMAIN
NE S'EFFONDRE PAS**

malgré les défaites, les guerres civiles et les troubles locaux. Car face aux barbares qui pillent puis rentrent chez eux, les provinciaux restent fidèles (Émèse en 253, Palmyre et les Gaules en 260, Athènes en 267, Sagalassos en 268-269) et les collaborations avec les envahisseurs sont rares (avec les Goths en Asie Mineure en 253).

APRÈS 250, le système du *limes*, zone frontière avec des camps légionnaires, n'est plus adapté, et on fortifie les villes de l'intérieur. Gallien renforce la cavalerie, crée une petite armée mobile qui accompagne l'empereur et, en 262, confie les commandements à des officiers de carrière (et non plus à des sénateurs). De 268 à 337, la plupart des empereurs sont des généraux illyriens.

LES ATTAQUES BARBARES

sont le signe que les dieux de Rome ne protègent plus la Ville et son empire. L'empereur, Grand Pontife, doit rétablir la paix avec les dieux, ce qui permettra de vaincre les barbares. Dans ce contexte, les chrétiens sont suspectés de trahison envers Rome, et sont poursuivis lorsqu'ils refusent de sacrifier aux dieux (en 250 sous Dèce, en 258 sous Valérien).





LE POUVOIR ROMAIN, LES CHRÉTIENS ET LES BARBARES : NOUVELLES DONNES

De 300 jusqu'à 378, le pouvoir romain doit gérer deux problèmes principaux. Le premier est celui des barbares. L'armée romaine les contient sur le Rhin et sur le Danube ; et, en Orient, elle tient bon face aux attaques sassanides. Parfois, les empereurs signent des traités (Goths, Arabes Saracènes), ce qui stabilise localement les frontières et fournit des soldats. La deuxième question est celle des chrétiens, dont l'existence contredit vers 300 l'idéologie officielle des relations entre le pouvoir romain avec les dieux protecteurs de la Ville et de l'Empire. Après la persécution des Tétrarques au début du IV^e siècle, Constantin accorde un appui impérial à l'Église. Mais les relations entre l'empereur et des évêques souvent divisés sont complexes. Et l'existence de chrétiens extérieurs à l'Empire, donc barbares, mais dont les empereurs peuvent se présenter comme les protecteurs naturels, transforme la diplomatie romaine.

Le christianisme dans l'Empire romain (30-324)

Jésus de Nazareth est crucifié par les autorités romaines (sans doute le 7 avril 30) sous prétexte de rébellion. Ses disciples (des juifs qui furent les premiers chrétiens) affirment ensuite qu'il est ressuscité, preuve qu'il serait le Messie (envoyé de Dieu) annoncé par les prophètes hébreux. Si la majorité des juifs rejette cette croyance, dès les années 50, des païens attirés par la tradition juive (Dieu unique, morale exigeante, résurrection des morts) deviennent chrétiens. Selon Paul, la foi en Jésus comme Christ (messie en grec) permet le salut lors du Jugement dernier, ce qui séduit plus les païens que les pratiques de la Torah (la loi juive).

LES RELATIONS ENTRE ROME ET LES CHRÉTIENS (64-260)

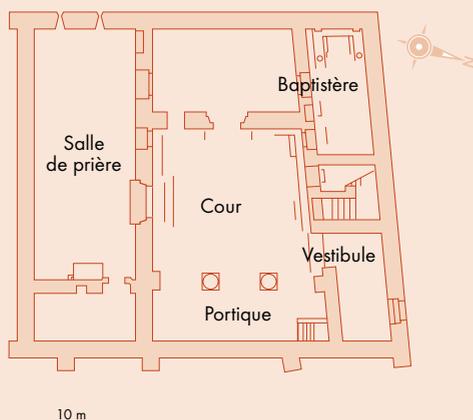
Du point de vue du pouvoir romain, les chrétiens sont d'abord considérés comme les partisans d'un juif mis à mort pour révolte contre l'Empire et sont accusés d'être les auteurs de l'incendie de Rome en 64. Ensuite, aux II^e et III^e siècles, on leur reproche surtout la désobéissance à l'empereur en matière de culte public (le refus de sacrifier aux dieux de Rome). Ce crime de lèse-majesté, puni de mort, explique l'existence de persécutions locales, sporadiques et limitées, connues de 90 à 230 (Rome, Pont-Bithynie, Antioche, Lyon, Carthage, Alexandrie...).

À cause de la généralisation de la citoyenneté romaine en 212 et des crises du III^e siècle (les invasions et les épidémies sont comprises comme des manifestations de la colère des dieux qui protègent Rome), deux répressions sont menées contre les Romains chrétiens jugés impies. L'empereur Dèce demande à tous les habitants de l'Empire (sauf les juifs) de sacrifier aux dieux de Rome en 250; certains chrétiens refusent, sont torturés et parfois en meurent.

En 257-260, les élites chrétiennes ecclésiastiques (clercs) et sociales sont visées par l'empereur Valérien et sont déportées, torturées ou mises à mort. Les chrétiens interprètent la mort de Dèce contre les Goths (251) et la capture de Valérien par les Perses (260) comme des punitions divines envers les empereurs persécuteurs.



MAISON-ÉGLISE DE DOURA EUROPOS VERS 240



Source : X. Lorient et D. Nony, *La crise de l'Empire romain (235-285)*, Armand Colin, Collection U, Paris, 1997.

UNE DOMUS ECCLESIAE

Cette maison privée est aménagée pour le culte chrétien vers 240. La grande pièce est une salle de réunion pour l'eucharistie, sans aménagement ni décoration. La petite sert de baptistère, avec un bassin et des fresques illustrant l'Ancien et le Nouveau Testament. La comparaison avec la synagogue proche, reconstruite en 244-245 et entièrement décorée de fresques bibliques, montre que la communauté chrétienne de Doura était moins importante et moins riche que la communauté juive.

LES RELATIONS ENTRE ROME ET LES CHRÉTIENS (260-312)

De 260 à 303, les chrétiens ne sont pas inquiétés dans l'Empire et, malgré ses divisions théologiques et la concurrence du manichéisme après 260, le christianisme se développe, y compris dans les campagnes. Dans certaines régions (Égypte, Syrie, Asie Mineure, Afrique), il concerne sans doute 20% de la population vers 300. En 303, une nouvelle persécution générale commence; elle dure jusqu'en 305 en Occident et jusqu'en 311-313 selon les régions en Orient. Malgré des milliers de morts, cette persécution – la plus importante de toutes – est un échec.

En 311, le christianisme devient officiellement un culte légal dans l'Empire romain (édit de Sardique de l'empereur Galère). Fin 312, l'empereur Constantin se proclame chrétien et appuie le christianisme, d'abord en Occident puis, à partir de 324, dans tout l'Empire romain.

En dehors de l'Empire, au début du IV^e siècle, les chrétiens sont nombreux en Mésopotamie perse (où le pouvoir sassanide, de religion mazdéenne, les surveille et parfois les persécute) et en Arménie (où le christianisme est devenu religion officielle au début du IV^e siècle). On trouve aussi quelques chrétiens chez les Goths, descendants de prisonniers

romains du III^e siècle. Ceci permet aux élites chrétiennes de penser que l'empire du Christ est plus vaste que celui de Rome puisqu'il inclut également les peuples barbares extérieurs.



■ LA DIFFUSION DU CHRISTIANISME

De 30 à 300, le christianisme se répand principalement dans les villes, en araméen (Palestine, Syrie, Mésopotamie parthe puis perse), en grec (Syrie, Asie Mineure, Grèce, Égypte, Rome) puis en latin (Afrique du Nord, Italie, Gaule, Espagne, Balkans). Les chrétiens sont entre 5% et 10% de la population romaine vers 300, avec de grandes variations régionales. Leur organisation en églises locales, qui forment ensemble l'Église universelle, et l'existence d'un clergé viager sont originaux.

La certitude de l'au-delà (qui explique le courage des martyrs devant la mort), le souci des funérailles (lié à la croyance en la résurrection), l'entraide mutuelle (la charité chrétienne), une certaine valorisation des femmes et une morale exigeante séduisent des païens et les amènent à se convertir. Il faut y ajouter, pour les élites, la capacité des chrétiens à réinterpréter

les valeurs antiques gréco-romaines (cité, culture, universalisme).



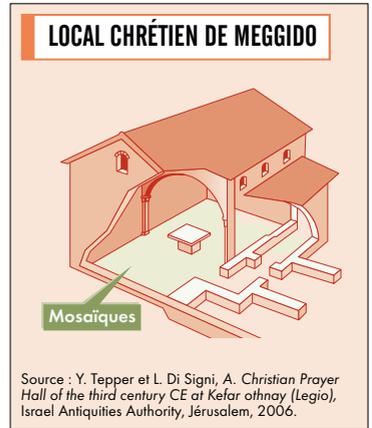
Verbatim

«Les chrétiens ne se distinguent des autres ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements [...] Ils sont dans la chair mais ne vivent pas selon la chair. Ils passent leur vie sur terre mais sont citoyens du ciel.»

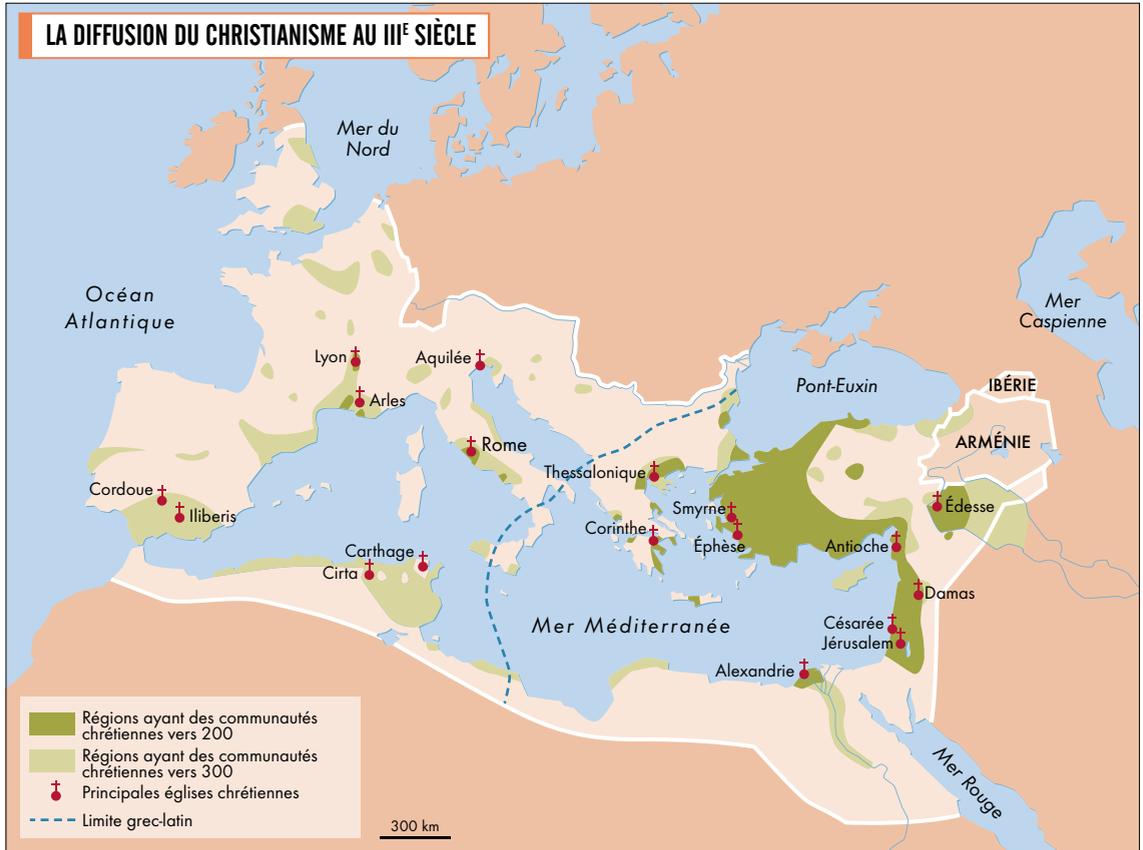
Épître à Diognète, VI (vers 200).

■ LE LOCAL CHRÉTIEN DE MEGIDDO

En dehors de la maison-église de Doura Europos (Syrie, vers 240) et d'une possible basilique chrétienne à Aqaba (Jordanie, vers 290), on ne connaît archéologiquement aucun lieu de culte chrétien datant d'avant la conversion de Constantin (312). Toutefois, on a découvert récemment un local chrétien à Megiddo (Israël) ; il s'agit d'une pièce de 5 mètres sur 10, décorée de mosaïques avec des inscriptions de



donateurs et de donatrices et une pierre centrale. Les archéologues interprètent cela comme un hall de prière avec un autel, lieu réservé aux officiers chrétiens de la légion romaine en garnison à Caparcotna, ainsi qu'à leurs familles ; la datation proposée est du III^e siècle. Il ne s'agit donc pas d'une église mais d'un lieu de culte dépendant de l'armée romaine. Toutefois, les résultats des fouilles n'ont pas encore été publiés et il faudrait pouvoir fouiller les alentours de ce local avant de conclure de manière certaine. ●



Le règne de Constantin (306-337)

Constantin, fils du tétrarque Constance Chlore, succède à son père en 306 comme empereur romain dans le système tétrarchique. Après des guerres civiles, il devient en 312 le seul maître de l'Occident romain et, en 324, de l'Empire. De plus, il fait de grandes réformes monétaires, administratives et militaires, réaffirme la puissance de Rome contre les barbares, fonde une dynastie qui reste au pouvoir jusqu'en 363, crée une nouvelle capitale (Constantinople) et est le premier empereur à appuyer officiellement le christianisme. Ceci fait de lui l'empereur le plus important depuis Auguste.

LES RÉFORMES ADMINISTRATIVES DE CONSTANTIN

Dès 309, Constantin fait frapper une nouvelle monnaie d'or (le *solidus* = le sou, environ 3,5 g) qui sera l'étalon international pendant des siècles. Afin de prévenir les usurpations, il poursuit la séparation des administrations civile et militaire et crée les préfetures régionales du prétoire, grands ensembles qui organisaient l'administration provinciale (provinces et

diocèses de Dioclétien) au profit d'un front militaire (Rhin, Danube, Orient). Il crée une élite sénatoriale élargie qui cumule le prestige, le pouvoir économique et social, et le pouvoir administratif. De 324 à 330, il fait construire une nouvelle capitale, Constantinople, qui permet de surveiller les fronts danubien (les Goths) et oriental (les Perses). Elle est conçue comme une nouvelle Rome en Orient (où la langue administrative officielle était le latin depuis Dioclétien) et Constantin s'y fait enterrer.



■ CONSTANTIN LE VICTORIEUX

Constantin, grand général, ne perd aucune bataille en trente ans de règne, que ce soit contre les barbares (sur le Rhin ou sur le Danube) ou contre d'autres empereurs romains (Maxence en 312, Licinius en 316 et en 324). Il renforce l'armée de campagne mobile qui suivait l'empereur (les *comitatenses*) et la sépare

des troupes stationnées sur les frontières (les *ripenses*), tant statutairement (les *comitatenses* étant mieux payés) que géographiquement (les *comitatenses* sont plutôt installés en garnison en arrière du *limes*, dans les villes où se trouvent les arsenaux). Mais lors des grandes expéditions, jusqu'en 363, des *ripenses* viennent renforcer le *comitatus*. Après 324, Constantin abandonne l'épithète d'origine païenne d'*Invictus* (invaincu) pour l'épithète jugée plus chrétienne de *Victor* (victorieux).

Les guerres civiles de 306 à 313 (entre les successeurs de Dioclétien), de 315-316 et 324 (Constantin contre Licinius) n'entraînent pas de grandes attaques des barbares extérieurs comme au III^e siècle. Cependant, il faut toujours surveiller la frontière du Rhin contre les Alamans et les Francs (306, 309, 313-315, 318-321, 324), celle du bas Danube contre les Goths (315, 322, 323, 332) et celle du moyen Danube contre les Carpes et les Sarmates. Mais Rome reprend de nou-

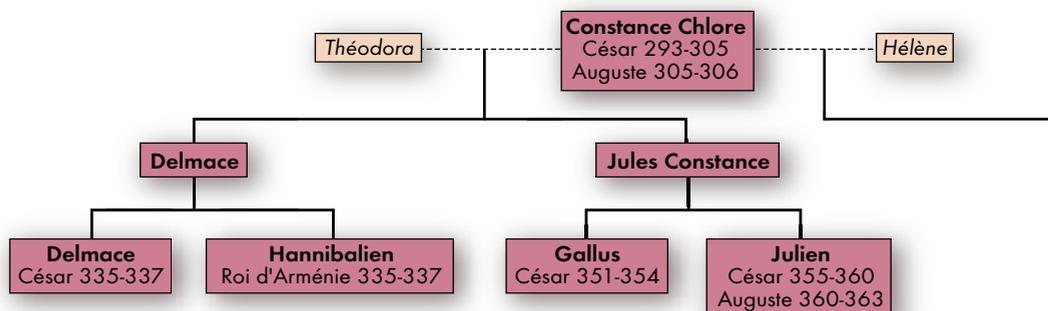
Verbatim

«Alors que le jour commençait seulement à décliner, il vit de ses yeux, dit-il, le trophée de la croix au-dessus du soleil, en plein ciel, formé de lumière, avec l'inscription "Vaincs par ceci".»

Eusèbe de Césarée, *Vie de Constantin*, I, 28 (339).

LA DYNASTIE CONSTANTINIENNE

— Filiation
- - - Mariage



veau l'avantage militaire et peut imposer ses conditions aux peuples clients ou aux barbares qu'elle installe sur son territoire.



CONSTANTIN ET LE CHRISTIANISME

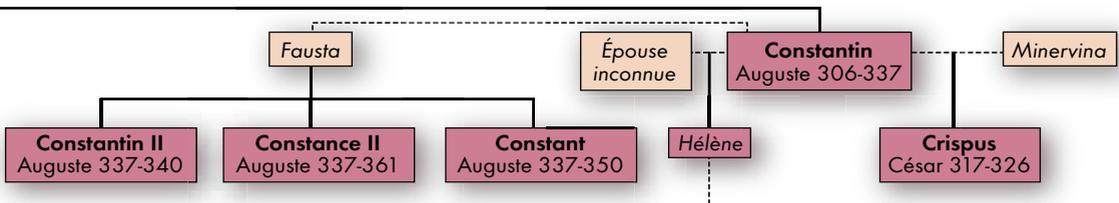
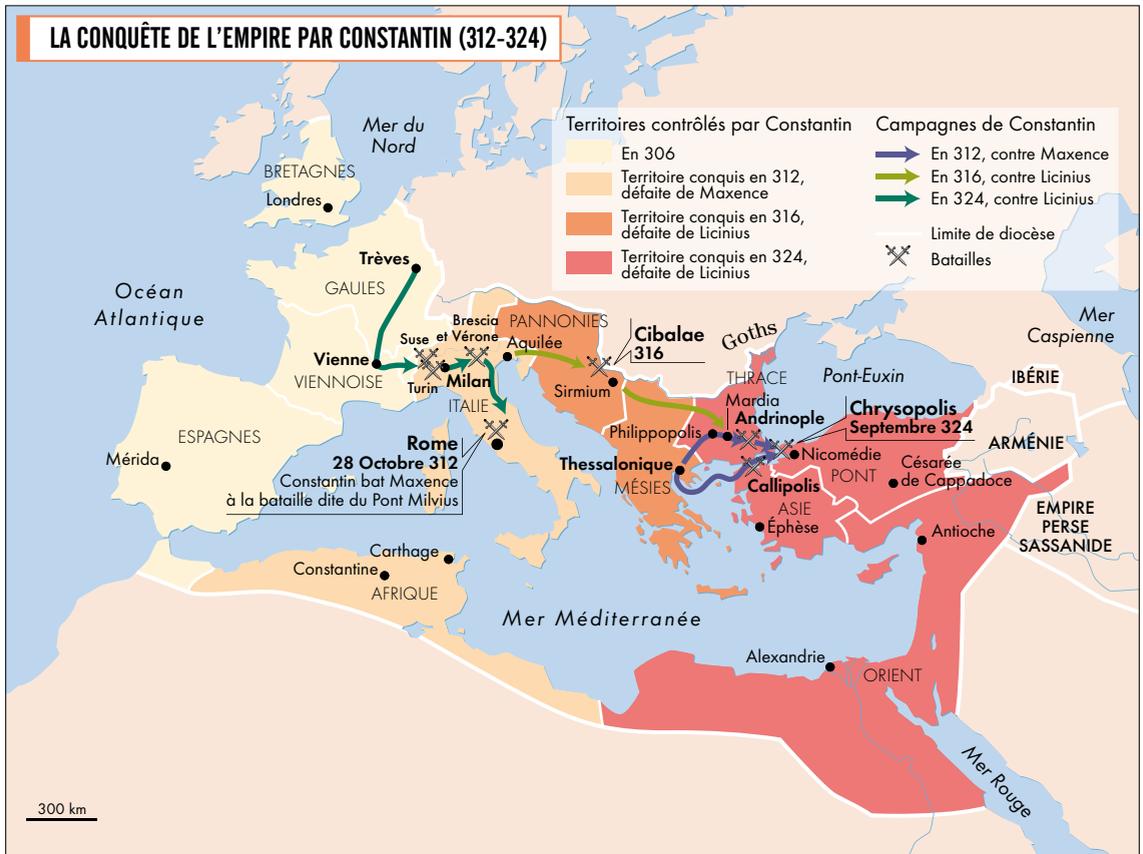
Constantin se convertit au christianisme sans doute en 311 et se proclame officiellement chrétien après sa victoire sur Maxence, à la fin de 312. Il appuie ensuite le christianisme par ses actes et sa législation, mais sans persécuter les païens. Il organise en 325 à Nicée le premier concile universel, qui rassemble les évêques

afin d'unifier théologiquement le christianisme; quelques évêques extérieurs (perses et goths) viennent et Constantin, empereur romain, se présente comme le protecteur naturel des chrétiens du monde entier (ce qui entraîne la persécution des chrétiens de Perse, soupçonnés de trahison après 337). Vers 330, les Ibères (Géorgiens) se convertissent au christianisme, ce qui est une façon de se rapprocher de Rome contre les Perses. Le christianisme offre aussi une nouvelle légitimation au pouvoir impérial romain, l'empereur étant choisi par un dieu unique qui, pour les païens, était le dieu suprême.



CONSTANTIN ET LES GOTHES

En 332, les Goths du bas Danube, battus, acceptent de signer un traité d'alliance inégal avec Constantin. Contre des subsides et le droit de commercer avec Rome, ils acceptent de fournir des troupes à l'empereur, à la demande de ce dernier. Ensuite, ils restent fidèles à la dynastie constantinienne (soutien à Constance II contre Magnence en 351-353, appui de la tentative d'usurpation de Procope contre Valens en 365).



La Romania vers 350

Vers 350, la paix extérieure, la fin des guerres civiles (depuis 324), la stabilité dynastique et monétaire favorisent un retour de la prospérité démographique et économique qui va durer jusque vers 400-430 en Occident et jusque vers 540 en Orient. L'Empire est alors aussi puissant que vers 200 et ne connaît pas de « décadence romaine ». En plus de l'armée et de l'administration impériales, l'existence de milliers de cités, une culture urbaine (en grec ou en latin) dominée par un mode de vie aristocratique et des échanges étatiques (annone de l'armée ou des capitales) ou commerciaux très importants assurent l'unité romaine autour de la Méditerranée.

LES ROMAINS ET LES BARBARES VERS 350

Après l'octroi de la citoyenneté romaine en 212 et les épreuves communes du III^e siècle, le terme de Romania apparaît vers 330 pour désigner le territoire impérial, conçu comme le seul civilisé. Les populations qui vivent en tribus et non en cités sont parfois

considérées comme des « barbares de l'intérieur » malgré leur citoyenneté romaine (Maures d'Afrique du Nord, Isauriens d'Asie Mineure). Mais les vrais barbares sont dans le *barbaricum* européen. Les Perses sassanides sont jugés par les Romains comme intermédiaires entre les barbares et eux; mais les Perses se pensent égaux aux Romains.

Au IV^e siècle, les Romains hésitent entre affirmer qu'ils dominent le monde entier (*orbis terrarum*; tradition qui dura d'Auguste à 400, fondée sur les ambassades indiennes et kouchanes, et sur les victoires contre les Parthes puis les Perses) ou insister sur « notre monde » (*orbis noster*), celui des lois et des cités.



■ LES ROMAINS ET LES GERMAINS

Avec le *barbaricum*, les échanges restent limités. Les Romains exportent des objets courants et peu coûteux (vaisselle de bronze, de verre et de sigillée, perles de verre) et achètent l'ambre de la Baltique. La route terrestre de l'Italie à la Baltique disparaît après 160 à cause des migrations germaniques mais est ensuite remplacée par une route maritime de la Gaule à la Baltique, doublée après 300 d'une route terrestre de la mer Noire à la Vistule.

Les sociétés germaniques sont plus militarisées que la société romaine devenue civile sous l'Empire. Aussi, au IV^e siècle, de nombreux barbares s'engagent dans

l'armée romaine et on connaît des généraux d'origine franque (335-355 et 375-395), alamane (en 375) ou gothe (après 382) qui accèdent parfois au consulat après 360. Les simples soldats sont moins intégrés (pas de citoyenneté romaine ni de mariage légal), mais ils sont fidèles à l'empereur qui les paye.



■ LES PEUPLES VOISINS DE L'EMPIRE ROMAIN

En Afrique, des accords avec des peuples locaux aident à sécuriser la frontière (populations du pré-désert libyen contre les Laguatan, Nobades de Nubie contre les Blemmyes). Ces tribus extérieures peu nombreuses ne sont dangereuses qu'en cas de défaillance romaine (les Laguatan en Tripolitaine en 365).

En Écosse, les Pictes, venus d'Irlande, s'installent. Au-delà du Rhin et du haut Danube, vivent les Saxons, Frisons, Francs et Alamans. Dans les régions danubiennes, on trouve des peuples iranophones (Sarmates) et germanophones (Goths) et, au-delà, les Goths d'Ukraine, organisés en plusieurs royaumes puissants, et les Alains iranophones.

En Orient, après la chute de Palmyre (273), les tribus saracènes (Arabes nomades pasteurs) jouent un rôle plus important. Parfois rassemblées autour d'un chef commun, elles font de temps à autre des raids en Palestine pour leur propre compte ou comme alliées des Perses; ou alors elles défendent la frontière de Rome comme tribus clientes. Les Perses, de 337 à 375, sont les seuls rivaux militaires sérieux de Rome, par leur population, leur richesse et leur maîtrise de la poliorcétique (techniques de siège). Mais ils ne disposent que d'une armée saisonnière et non d'une armée permanente (à la différence des Romains), ce qui les empêche de faire de longues guerres et de véritables conquêtes.

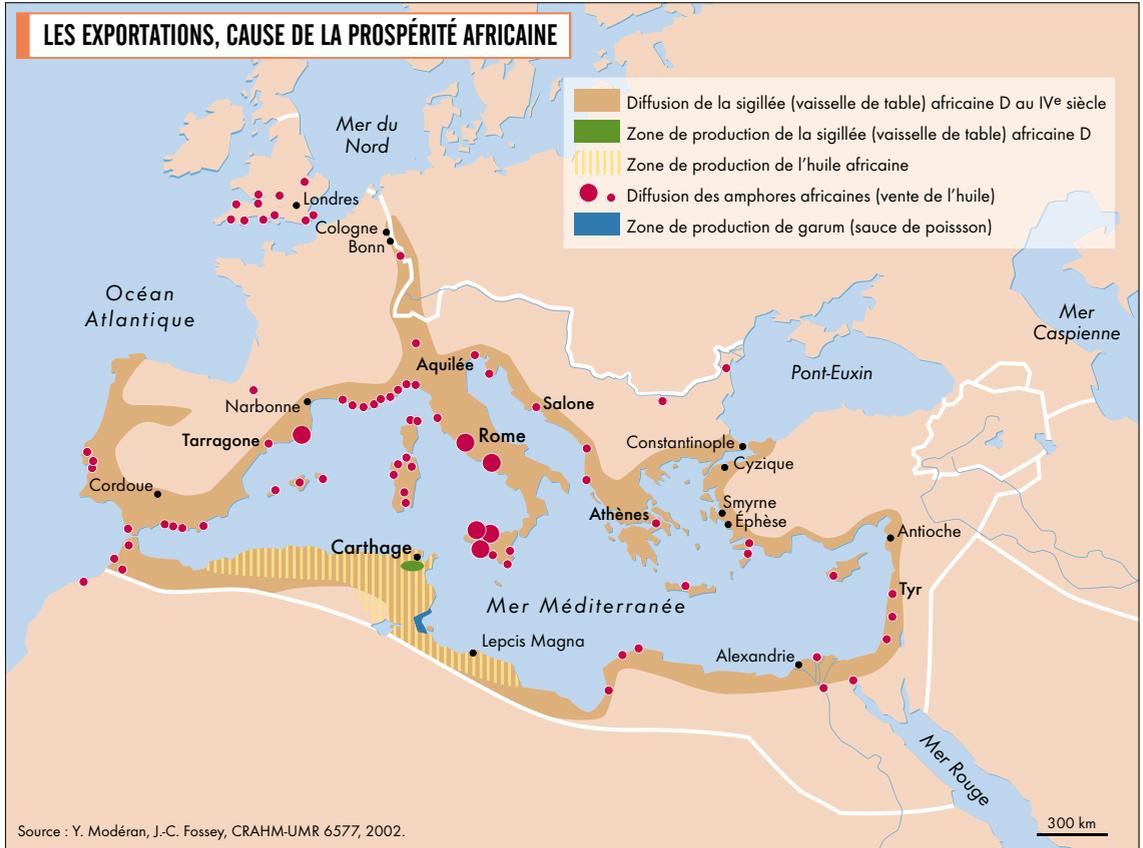
Vers 350, malgré des menaces plus grandes que vers 200 (pouvoir sassanide en Orient, ligues germaniques sur le Rhin, hégémonie gothique sur le bas Danube), l'armée romaine, forte d'au moins 400 000 hommes, reste inégalée. Le danger perse est contenu par les villes fortifiées, le danger germanique par une plus grande professionnalisation (armement, entraînement). La supériorité romaine, démographique, militaire et économique, demeure une réalité. ●

Verbatim

«Il est maintenant nécessaire de décrire notre pays, c'est-à-dire celui des Romains [...]. Après eux [les Perses], il y a notre pays. En effet viennent ensuite la Mésopotamie et l'Osrboène.»

Expositio totius mundi et gentium, 21-22 (vers 359).

LES EXPORTATIONS, CAUSE DE LA PROSPÉRITÉ AFRICAINE



Source : Y. Modéran, J.-C. Fossey, CRAHM-UMR 6577, 2002.

UN PROBLÈME STRATÉGIQUE : LA GUERRE SUR TROIS FRONTS. VERS 340, LES PRÉFECTURES RÉGIONALES SONT UNE SOLUTION ADMINISTRATIVE



et diplomatiques (pour stabiliser les frontières grâce aux royaumes clients).

L'installation comme paysans ou comme soldats en territoire romain. Parfois les barbares vaincus ou alliés reçoivent des terres contre une aide militaire. Le recours à des fédérés ou à des mercenaires, qui reste minoritaire jusque vers 380, permet à Rome de disposer de soldats qui ont des modes de combat et des armements différents de ceux de l'infanterie lourde des légions. Alors que la frontière du bas Danube va rester calme jusque vers 365 grâce au traité de 332 avec les Goths, la frontière du Rhin et du haut Danube demande la présence constante d'un empereur de 350 à 375.



cas de défaite, mais c'est là que Julien – en position de force – attaque en 363 et mène son armée jusqu'à Ctésiphon. Au nord, on veut contrôler les routes du Tigre (d'où les Romains peuvent attaquer la Mésopotamie) ou de la mer Noire (où les Perses pourraient s'allier avec les Goths). Les montagnes et les places fortes favorisent la guerre de siège (échec des Perses devant Nisibe en 337-338, 346 et 350, et devant Singara en 344, mais prise d'Amida en 359 et de Singara en 360) et limitent l'effet des défaites en rase campagne (défaite romaine de Singara en 344). De son côté, l'armée perse est dotée d'une infanterie mal équipée et peu entraînée mais nombreuse, qui peut mener des sièges importants. Surtout, elle dispose

d'une cavalerie importante et efficace, qui peut à la fois charger et lancer des flèches; elle pratique aussi des actions de harcèlement et attaque les lignes de ravitaillement (par exemple en 363).



■ LA GUERRE CIVILE À ROME

Elle se conclut, sauf exception, par des batailles rangées entre des soldats bien équipés et bien entraînés, ce qui dégarnit les frontières et favorise les incursions barbares. En 340, Constant bat Constantin II à Aquilée mais doit ensuite lutter sur les frontières du Rhin, du haut Danube et de Grande-Bretagne. En 350, Magnence élimine Constant et domine l'Occident romain. Constance II veut venger son frère et rétablir l'unité de l'Empire; il s'appuie sur les contingents fédérés des Goths du Danube contre les Germains rhénans alliés de Magnence. La bataille de Mursa en Pannonie (351) rassemble plus de 110 000 hommes. Gagnée par Constance II, c'est un carnage (plus de 50 000 morts) qui affaiblit durablement l'armée romaine. La guerre civile ne s'achève qu'en 353. Dès 352, les Alamans attaquent sur le Rhin; en 356-359, Quades et Sarmates attaquent sur le Danube. Et en 359, Châhpuhr II attaque en Orient. ●

■ LA GUERRE CONTRE LES PERSES SASSANIDES

En Orient, de 337 à 363, c'est la guerre contre les Perses qui domine. Dans le sud, le désert empêche le passage des armées et chaque empire s'appuie sur des tribus arabes alliées pour contrôler l'espace et étendre son influence en Arabie. Au centre, sur l'Euphrate, entre Antioche et Ctésiphon, on évite les grandes batailles rangées qui entraîneraient une invasion (de la Syrie romaine ou de la Mésopotamie perse) en

Verbatim

«Autant ce prince [Constance II] fut malheureux et malchanceux dans les guerres extérieures, autant il se gonfla d'orgueil quand il l'emporta dans les combats civils.»

Ammien Marcellin, *Histories*, XXI, 16, 15 (vers 395).

Les enjeux diplomatiques du christianisme impérial

Le soutien de Constantin et de ses successeurs (sauf Julien en 361-363) au christianisme a des conséquences diplomatiques. L'empereur romain se présente comme protecteur des chrétiens extérieurs (d'où des persécutions en Perse de 340 à 383). Des peuples barbares se convertissent au christianisme pour se rapprocher de Rome ou, au contraire, pour apparaître comme civilisés sans pour autant vouloir devenir des alliés de Rome. De plus, les divisions des chrétiens romains sont parfois exportées chez les peuples extérieurs qui peuvent être jugés « orthodoxes » ou « hérétiques » par les empereurs romains selon les moments et les factions.

LE TRIOMPHE LÉGAL DU CHRISTIANISME

Dès la fin de 312, Constantin appuie le christianisme, qui a désormais un statut de religion officielle à côté des cultes traditionnels païens de Rome. Ces derniers sont peu à peu marginalisés par les empereurs chrétiens. Vers 380, le christianisme devient la seule religion officielle de l'État romain, les cultes païens et le judaïsme restant des cultes privés légaux. En 391-394, les cultes païens sont interdits, mais les païens ne sont pas tenus de se convertir au christianisme avant Justinien. Le judaïsme reste un culte légal.



LES DIVISIONS THÉOLOGIQUES DES CHRÉTIENS

Constantin rassemble en 325 le premier concile universel, celui de Nicée. Mais les positions théologiques adoptées à Nicée (le Fils, le Verbe incarné en Jésus-Christ, est de même substance divine que le Père) sont ensuite discutées. Constance II impose le christianisme homéen (qui

Verbatim

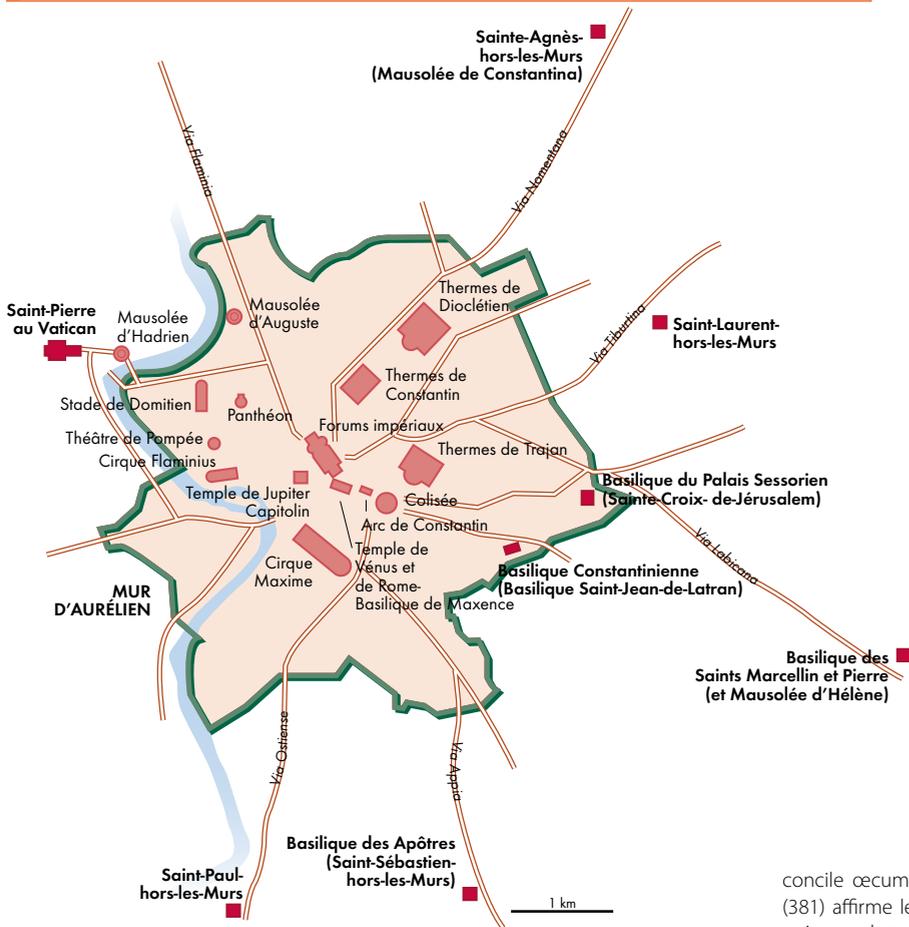
« Car l'État n'est pas dans l'Église, mais l'Église dans l'État, dans l'empire romain [...] où sont les saintes dignités sacerdotales, et la pudicité, et la virginité qu'il n'y a pas chez les barbares. »

Optat de Milève, *Contre Parménien*, III, 3 (vers 360).

LA CONVERSION DES ROYAUMES EXTÉRIEURS AU IV^e SIÈCLE



ROME AU IV^E SIÈCLE : LA VILLE TRADITIONNELLE ET LES MONUMENTS CHRÉTIENS IMPÉRIAUX



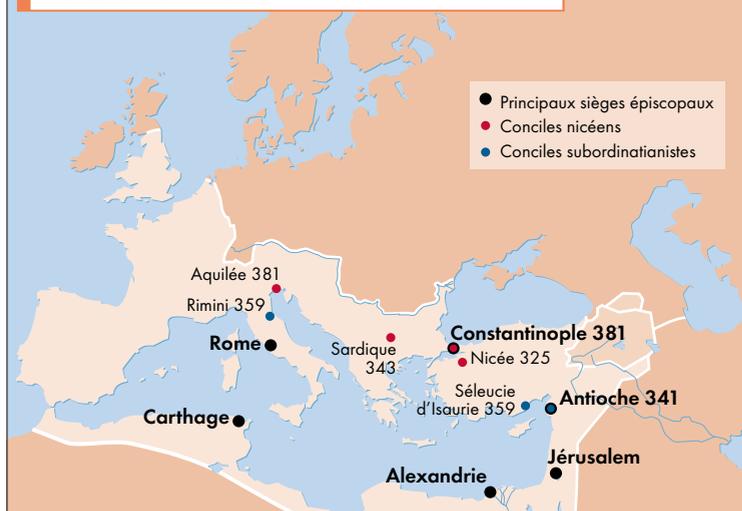
ROMA CHRISTIANA ?

De Constantin à Théodose, les empereurs font bâtir des églises monumentales et richement décorées, principalement situées en périphérie de Rome. La plupart sont construites pour honorer les tombes des martyrs, dans des cimetières extra-urbains (Saint Pierre au Vatican, Saint Paul hors-les-murs, Saint Laurent hors-les-murs). Les autres sont érigées sur des terrains donnés par l'empereur dans les quartiers extérieurs (casernes de prétoriens au Latran, palais Sessorien), faute de place disponible dans le centre monumental de la capitale. Aussi, même si les grandes fêtes font se déplacer la foule des fidèles vers les basiliques impériales, la présence architecturale chrétienne n'implique pas encore vers 400 une forte visibilité urbanistique de la nouvelle religion.

concile œcuménique de Constantinople (381) affirme le dogme de la Trinité (une unique substance divine et trois personnes : le Père, le Fils, le Saint-Esprit). Le christianisme des Romains devient différent de celui des Goths, redoublant l'opposition ethnique d'une différence religieuse.



LES CONCILES ET LES GRANDS SIÈGES ECCLÉSIASTIQUES



affirme que le Fils est semblable au Père, tout en lui étant subordonné) comme christianisme officiel en 359-360. Ces idées homéennes sont ensuite défen-

dues en Orient par Valens (364-378) et se répandent chez les Goths Tervinges vers 375-376. Les idées nicéennes triomphent avec Théodose et Gratien après 380. Le

L'EMPIRE DE ROME ET L'EMPIRE DU CHRIST

Au IV^e siècle, le christianisme se diffuse en dehors de l'Empire, en particulier chez les peuples frontaliers qui définissent ainsi une relation particulière avec Rome, en affirmant selon les cas une alliance ou une différence. Mais malgré cela, le christianisme reste en fait d'abord la religion des empereurs romains. En effet, il n'y a pas de volonté de mission chrétienne extérieure à l'Empire romain, et ce dernier est pensé comme le terrain privilégié de l'histoire de la conversion voulue par Dieu. Ce lien particulier permet à l'empire de réaffirmer autrement sa prétention universelle et lui donne des prétextes pour s'immiscer dans les affaires internes de ses voisins abritant des communautés chrétiennes. ●

Du Rhin à l'Orient (353-375)

Les guerres civiles romaines entraînent souvent une recrudescence des invasions car, pour se battre entre eux, les empereurs dégarnissent les frontières et leurs batailles sont meurtrières, laissant l'armée romaine affaiblie. La défaite de Magnence (353) favorise ainsi des attaques en Gaule et en Orient. Si l'action de Julien rétablit la situation sur le front du Rhin, sa mort en Perse (363) engendre des pertes territoriales. En Occident, Valentinien I^{er} se bat sur le Rhin et le Danube, réaffirmant la puissance de Rome tandis qu'en Orient, Valens, obnubilé par le projet de revanche contre les Perses, s'intéresse peu aux évolutions du monde goth.

JULIEN, LE DERNIER EMPEREUR PAÏEN

Après l'usurpation du général franc Silvanus en 355, Constance II confie la défense du Rhin à son cousin Julien, qu'il nomme César (empereur en second). Ce dernier s'installe à Lutèce (Paris) et écrase les Alamans en 357 à Strasbourg.

Mais, lorsque Constance II lui demande des renforts contre les Perses qui attaquent en Orient (siège d'Amida en 359), les troupes

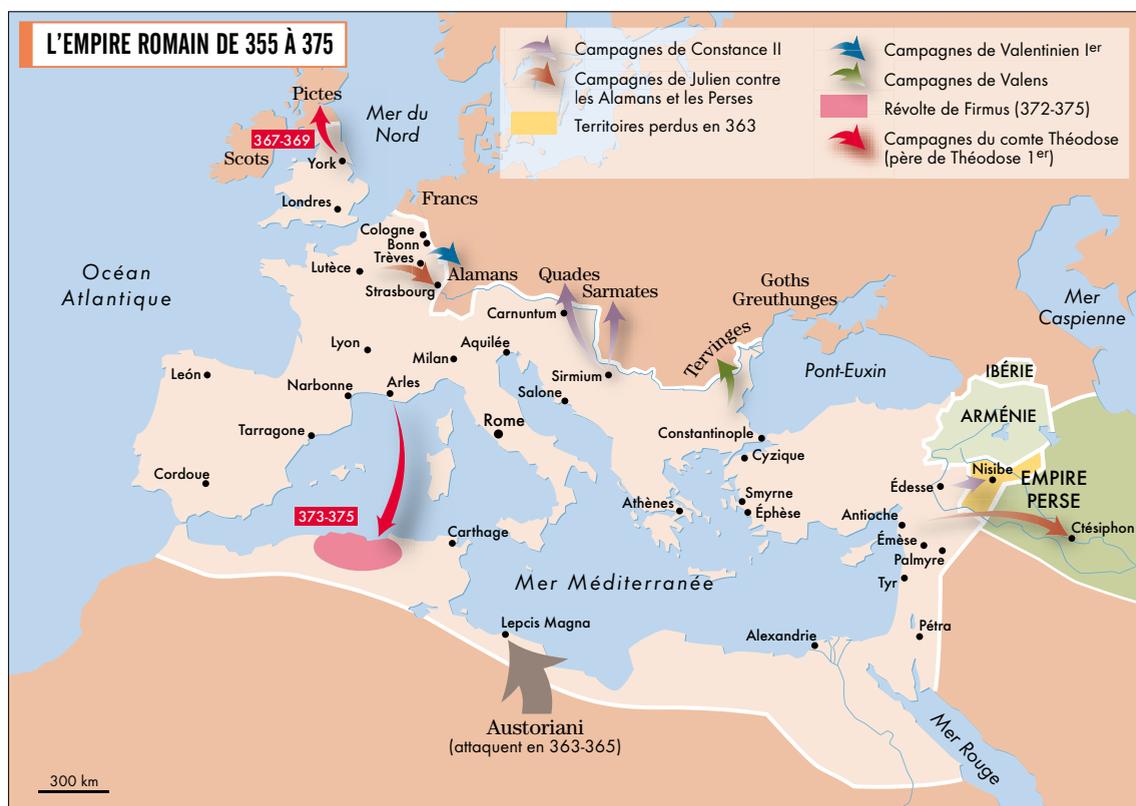
de Julien refusent et proclament ce dernier Auguste (empereur de plein droit) en 360. La mort subite de Constance II (361) évite une nouvelle guerre civile et Julien devient seul empereur. Ayant abjuré le christianisme, il cesse de le favoriser mais sans le persécuter, et il tente de revitaliser les cultes traditionnels. Rêvant d'être un nouvel Alexandre, il prépare une expédition contre les Perses. Il conduit son armée jusqu'à Ctésiphon, qu'il ne peut prendre. Pendant la retraite, il périt

lors d'une escarmouche (363). Son successeur, Jovien, réussit à sauver l'armée au prix de l'abandon de Nisibe et de la fin de tout soutien à l'Arménie.

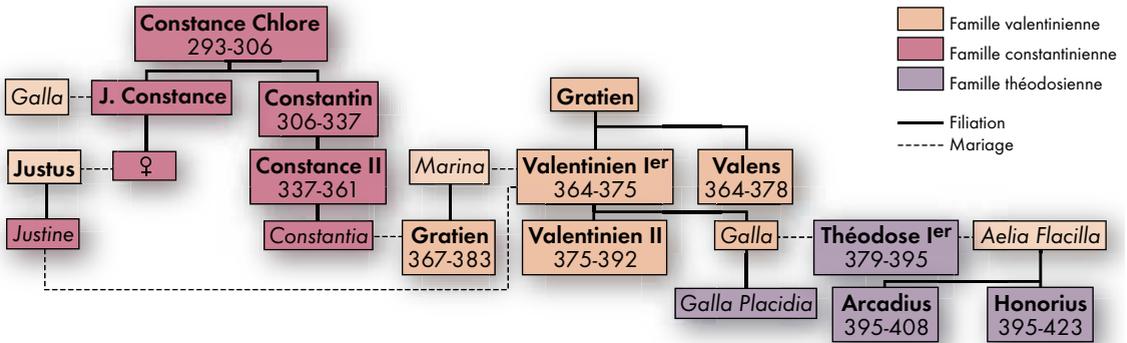


VALENTINEN I^{ER} EN OCCIDENT

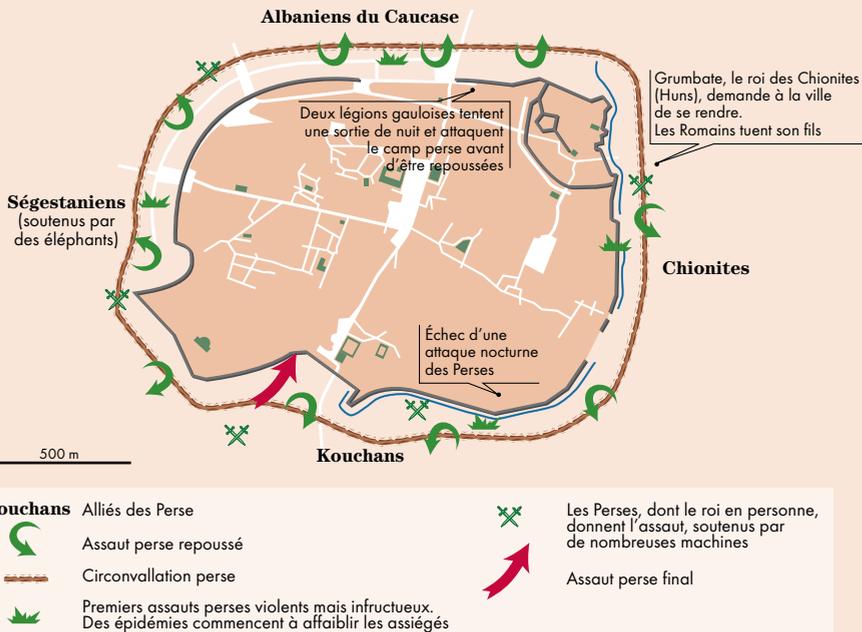
En 364, à la mort de Jovien, Valentinien I^{er} devient empereur. Il garde pour lui les préfectures du prétoire des Gaules et de l'Italie,



LA DYNASTIE VALENTINIENNE



LE SIÈGE D'AMIDA MENÉ PAR CHÂHPUHR II EN 359



LA PRISE D'AMIDA

L'historien Ammien Marcellin, alors officier romain, en fut le témoin et en a fait le récit. Châhpuhr II avait rassemblé une armée d'environ 100 000 hommes, Perses et alliés. La ville d'Amida abritait 20 000 personnes dont 7 000 à 8 000 soldats. Châhpuhr II espérait que la garnison se rendrait ; sinon, il prévoyait d'attaquer directement la Syrie. Mais la mort du fils de son allié, le roi Grumbate, rendit nécessaire l'attaque de la ville. Après 73 jours de siège, Amida fut prise et sa population massacrée. Mais les Perses avaient perdu 30 000 soldats et ne reprirent l'offensive que l'année suivante, en attaquant Singara.

Source : Adrian Goldworthy, *Les guerres romaines, Atlas des guerres*, Autrement, 2001.

et confie la préfecture d'Orient à son frère Valens, nommé co-empereur.

Valentinien I^{er} défend les fronts du Rhin (Alamans en 364-374), de Grande-Bretagne (Pictes, Saxons) et du Danube (Quades et Sarmates en 374-375) avec efficacité, renforçant les fortifications et portant la guerre chez les barbares. Il interdit les mariages mixtes entre Romains et barbares (373 ou 374), rendant plus difficile l'intégration juridique des barbares étrangers, présents comme soldats ou paysans.



VALENS EN ORIENT

Valens réprime d'abord en 365 une usurpation de Procope, un parent de Julien, appuyé

par les Goths Tervinges du Danube, fidèles à la maison constantinienne. Il attaque ensuite les Goths en 367. Mais en Orient, Châhpuhr II prend le contrôle de l'Arménie et de la Géorgie (Ibérie). Valens signe alors avec les Goths en 369 un traité qui remplace celui de 332. Les Goths ne fournissent plus de soldats mais ne reçoivent plus de subsides et le commerce frontalier est limité. Cette indépendance vis-à-vis de Rome divise les Tervinges. Athanaric, qui la défend, persécute les Goths chrétiens (homéens), alors que Frigern veut s'allier à Valens, qui prépare une guerre contre les Perses. L'empereur tente aussi, mais sans grand succès, d'imposer partout en Orient le christianisme homéen hérité de Constance II.



UN EMPIRE, MAIS DEUX PARTIES AUTONOMES

Les deux parties de l'Empire sont de plus en plus autonomes : elles ont chacune leur capitale depuis 330 (Rome, même si en Occident l'empereur réside souvent à Trèves ou à Milan, et Constantinople), leur administration provinciale (depuis 337 et le partage de l'empire de Constantin entre ses fils sur la base des préfectures du prétoire) et centrale (depuis 360 et l'existence de deux ordres sénatoriaux d'environ 2 000 membres chacun), et leur armée (depuis 364). Mais l'unité idéologique (un seul monde romain), juridique (grâce au *Code Théodosien* de 439) et souvent dynastique (grâce aux familles de Valentinien et de Théodose) persiste jusqu'à la fin de l'empire d'Occident. ●

- **Le pouvoir romain, les chrétiens et les barbares : nouvelles donnees**

EN CONCLUSION

LE CHRISTIANISME REDÉFINIT AU IV^e SIÈCLE

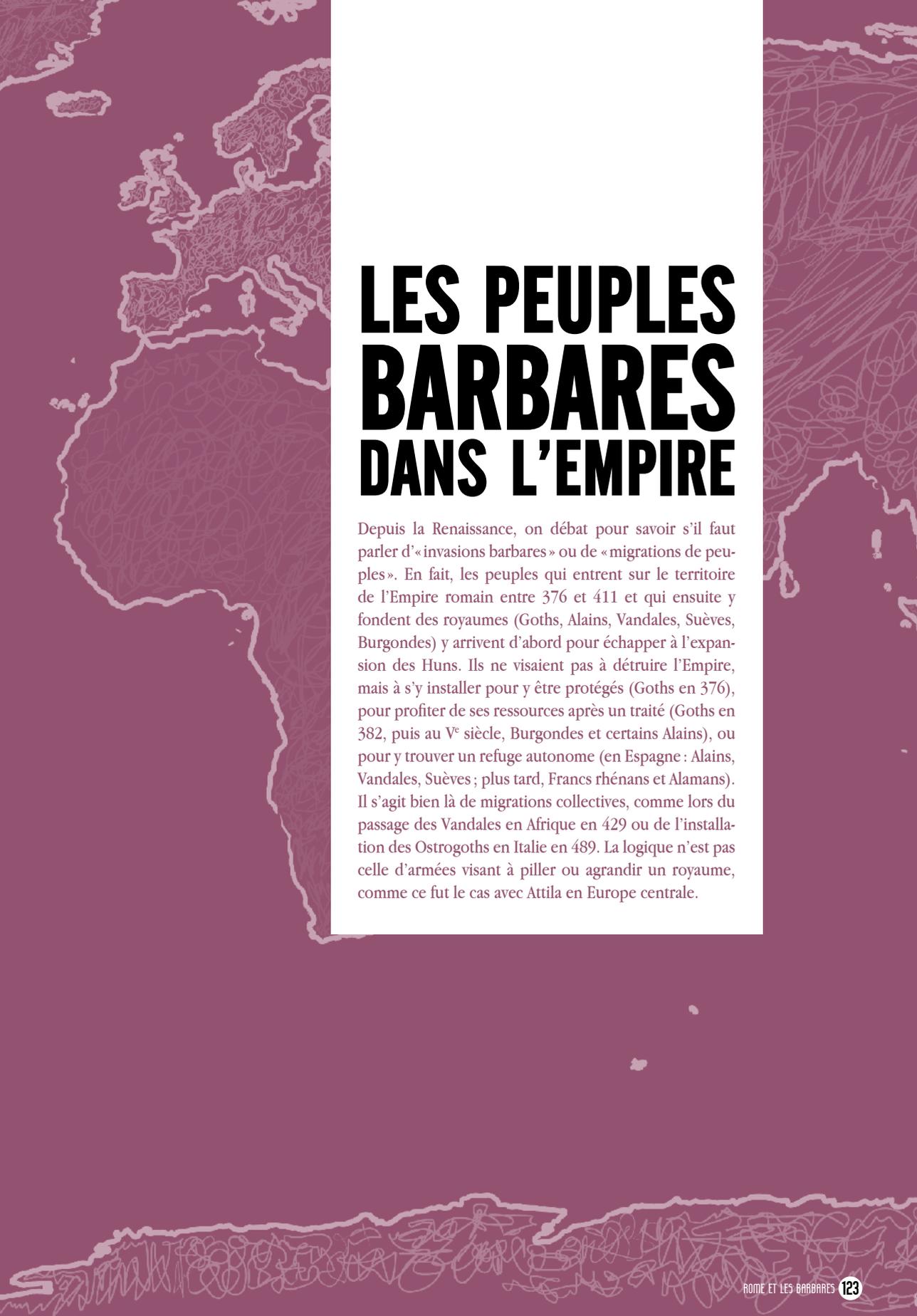
les relations entre Rome et les barbares extérieurs, car les barbares chrétiens deviennent alors un enjeu diplomatique essentiel.

La conversion des Arméniens, des Géorgiens, des Éthiopiens axoumites et de certains Arabes saracènes et du Yémen crée un *commonwealth* chrétien, du Caucase jusqu'à la mer Rouge, qui sert les intérêts de Rome contre les Perses. En Europe centrale, Ulfila, descendant de Romains chrétiens prisonniers, traduit la Bible en langue gothe et introduit le christianisme homéen après 360. Les Goths chrétiens connaissent parfois des persécutions (348 et 369), liées à des tensions entre certains chefs goths et Rome. Mais une partie des Goths Tervinges se convertit à l'homéisme vers 375 et d'autres peuples germaniques après eux.

LE CHRISTIANISME PERMET D'INTÉGRER LES BARBARES

convertis dans un nouveau « monde civilisé » plus vaste. Mais certaines différences théologiques (les Goths étaient homéens et non nicéens) ou culturelles (l'emploi de langues d'Église nationales) préservent ou forgent des définitions ethniques. La christianisation n'est pas une romanisation.





LES PEUPLES BARBARES DANS L'EMPIRE

Depuis la Renaissance, on débat pour savoir s'il faut parler d'«invasions barbares» ou de «migrations de peuples». En fait, les peuples qui entrent sur le territoire de l'Empire romain entre 376 et 411 et qui ensuite y fondent des royaumes (Goths, Alains, Vandales, Suèves, Burgondes) y arrivent d'abord pour échapper à l'expansion des Huns. Ils ne visaient pas à détruire l'Empire, mais à s'y installer pour y être protégés (Goths en 376), pour profiter de ses ressources après un traité (Goths en 382, puis au V^e siècle, Burgondes et certains Alains), ou pour y trouver un refuge autonome (en Espagne : Alains, Vandales, Suèves ; plus tard, Francs rhénans et Alamans). Il s'agit bien là de migrations collectives, comme lors du passage des Vandales en Afrique en 429 ou de l'installation des Ostrogoths en Italie en 489. La logique n'est pas celle d'armées visant à piller ou agrandir un royaume, comme ce fut le cas avec Attila en Europe centrale.

Les années 376-382 : la bataille d'Andrinople et ses conséquences

Vers 375, les Huns installés au nord du Caucase détruisent les royaumes des Alains et des Goths Greuthunges dans le sud de l'Ukraine, ce qui entraîne des migrations vers le Danube. Les Goths Tervinges, anciens alliés de Rome, demandent à pouvoir se réfugier dans l'Empire. Contre la protection romaine et des vivres, Fritigern offre de fournir des soldats tandis que ses Goths se convertissent à l'homéisme professé par Valens. Ce dernier, qui veut utiliser les Goths contre les Perses, accepte en 376. La migration mal contrôlée tourne à la révolte des Goths et à la défaite de Valens à Andrinople (378). Théodose rétablit difficilement la situation avec un nouveau traité (382).

L'ENTRÉE DES GOTHES DANS L'EMPIRE

En 376, les Tervinges chrétiens de Fritigern traversent le Danube avec l'autorisation impériale. Des Goths Greuthunges se mêlent à eux. Leur nombre est très

important (peut-être 200 000) et ils ne sont pas désarmés car ils doivent servir comme soldats contre les Perses. Mais des fonctionnaires romains corrompus affament les Goths, qui pillent alors les provinces de Thrace pour se nourrir. Il

ne s'agit pas d'un raid (les Goths ne sont pas venus pour piller et repartir), ni d'une invasion (les Goths ne cherchent pas à détruire l'Empire, mais à être protégés par lui), ni d'une conquête (ils ne veulent pas fonder un royaume en territoire romain), ni d'une colonisation (puisque on n'a pas prévu de terres pour eux). Reste un peuple en armes qui erre en Thrace en 376 et qui, en 377, est rejoint par des renforts alains, hunns et taïfales. Valens quitte le front perse et arrive à Constantinople en 378. Il rassemble alors une armée de 15 000 à 20 000 hommes. Retenu en Occident par des combats contre les Alamans, son neveu Gratien tarde et Valens décide d'engager le combat sans lui. La bataille d'Andrinople (Hadrianopolis, aujourd'hui Edirne), engagée par hasard alors que l'empereur était prêt à négocier, est un désastre pour les Romains pris entre l'infanterie gothe et la cavalerie gothe, alaine et hunnique. Valens meurt avec les deux tiers de ses soldats, le 9 août 378.



LES CONSÉQUENCES RELIGIEUSES DE LA BATAILLE D'ANDRINOPLE (378)

L'hypothèse selon laquelle les barbares pourraient être supérieurs militairement aux Romains du point de vue de l'organisation ou du courage étant exclue, la défaite romaine est comprise, comme d'habitude, d'un point de vue religieux. Le rhéteur païen Libanios suppose que les dieux ont abandonné les Romains, dont l'empereur est chrétien. Les chré-



tiens catholiques comme Ambroise de Milan y voient la juste punition d'un empereur hérétique (puisque homéen et non catholique). La nomination de Théodose comme empereur en Orient a comme conséquence la victoire du catholicisme nicéen, reconnu comme orthodoxie lors du concile de Constantinople en 381. Comme les Goths ont été convertis au christianisme homéen, exemple suivi ensuite par d'autres peuples germaniques, la différence religieuse s'ajoute à celles de langue, de citoyenneté et de mœurs pour opposer durablement Romains et barbares.



Verbatim

«À peine le tiers de l'armée en réchappa. Dans nos annales, à part la bataille de Cannes, on ne lit aucune affaire menée à ce point jusqu'à l'extermination.»

Ammien Marcellin,
Histoires, XXX, 9
(vers 395).

■ UNE SITUATION BLOQUÉE

En 378, le pouvoir romain en Orient a perdu l'essentiel de son armée de campagne et ne peut plus livrer de bataille rangée. Gratien, quant à lui, ne peut intervenir car les frontières du Rhin et du haut Danube restent menacées. Mais les Goths ne peuvent exploiter leur victoire. Ils échouent à prendre les villes fortifiées, Andrinople et surtout Constantinople, défendue par des fédérés arabes. Ils ne peuvent ni quitter les Balkans par mer, ni retourner au nord du Danube à cause des Huns, ni attaquer l'Occident défendu par Gratien. Ils ont des problèmes de ravitaillement, car ils ont déjà pillé la Thrace et ne peuvent cultiver des champs tant que l'Empire menace de contre-attaquer. Le temps joue contre les Goths – Constantinople pourrait reconstituer une armée ou recevoir des renforts d'Occident – et contre le pouvoir impérial d'Orient, car les dévastations des Goths jusqu'en Macédoine réduisent les rentrées fiscales.

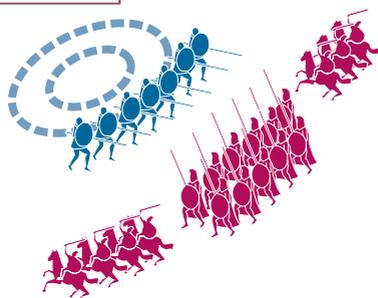


■ L'ACTION DE THÉODOSE I^{ER}

En janvier 379, Gratien nomme Théodose empereur pour l'Orient et fixe peut-être quelques bandes germaniques par traité

LA BATAILLE D'ANDRINOPLE (9 AOÛT 378)

2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI, CONTACT



MILIEU DE L'APRÈS-MIDI, ARRIVÉE DE LA CAVALERIE GOTHE



ENVELOPEMENT DE L'ARMÉE ROMAINE



Source : P. Richardot, *La fin de l'armée romaine (284-476)*, Paris, 1998.



en Pannonie en 380. Théodose reconstitue une armée de campagne, engageant aussi des mercenaires hunns et goths, mais il est battu en 380. Un accord est nécessaire: en octobre 382, les Goths Tervinges et leurs alliés signent un *foedus* avec Théodose. Ils reçoivent des terres en Thrace, des subsides et conservent leur autonomie; mais ils doivent fournir des soldats fédérés à la demande et ne peuvent avoir de chef suprême.

Le traité permet au pouvoir romain de renforcer son armée et les Goths obtiennent des terres, mais ils restent un peuple de guerriers et certains s'engagent dans l'armée romaine. Néanmoins, un courant d'opinion antibarbare se développe en

Orient, car les impôts des civils paient les subsides des barbares.

Toutefois, le vrai problème n'est pas que des soldats ou des officiers de l'armée romaine soient des barbares (peut-être 25% des effectifs vers 400), mais qu'il existe des bandes de fédérés ou de mercenaires sous la direction de chefs goths installés dans l'Empire. Car ces derniers peuvent espérer jouer un rôle politique en faisant pression sur le pouvoir impérial pour obtenir des avantages. Mais le pouvoir romain a des atouts: il contrôle l'administration civile qui prélève les richesses et ravitaille l'armée, et il peut tenter d'utiliser les chefs barbares les uns contre les autres. ●

Le règne de Théodose I^{er} (379-395)

Le règne de Théodose I^{er} est celui des choix décisifs. La paix avec la Perse permet de se concentrer sur les barbares européens. D'un point de vue religieux, le christianisme nicéen devient l'orthodoxie impériale, accentuant la différence avec les Goths en majorité homéens. Aidé par les fédérés goths, Théodose réussit à écraser les usurpateurs et à réunifier l'Empire à son profit. À sa mort, en 395, il pouvait penser avoir surmonté la crise de 378. Mais, à partir de 382, les meilleures troupes de l'armée impériale sont des contingents barbares fédérés. Désormais, la puissance du pouvoir romain dépend en grande partie de sa capacité fiscale.

■ LA PAIX AVEC LES PERSES

Après la défaite d'Andrinople, les Romains désirent la paix en Orient. Les Perses se satisfont du traité de 363 qui leur a donné Nisibe et ils surveillent les mouvements des Huns en Asie centrale et au-delà du Caucase. En 387, le royaume arménien est divisé, ce qui fonde une paix durable jusqu'en 420 : Rome en annexe une partie,

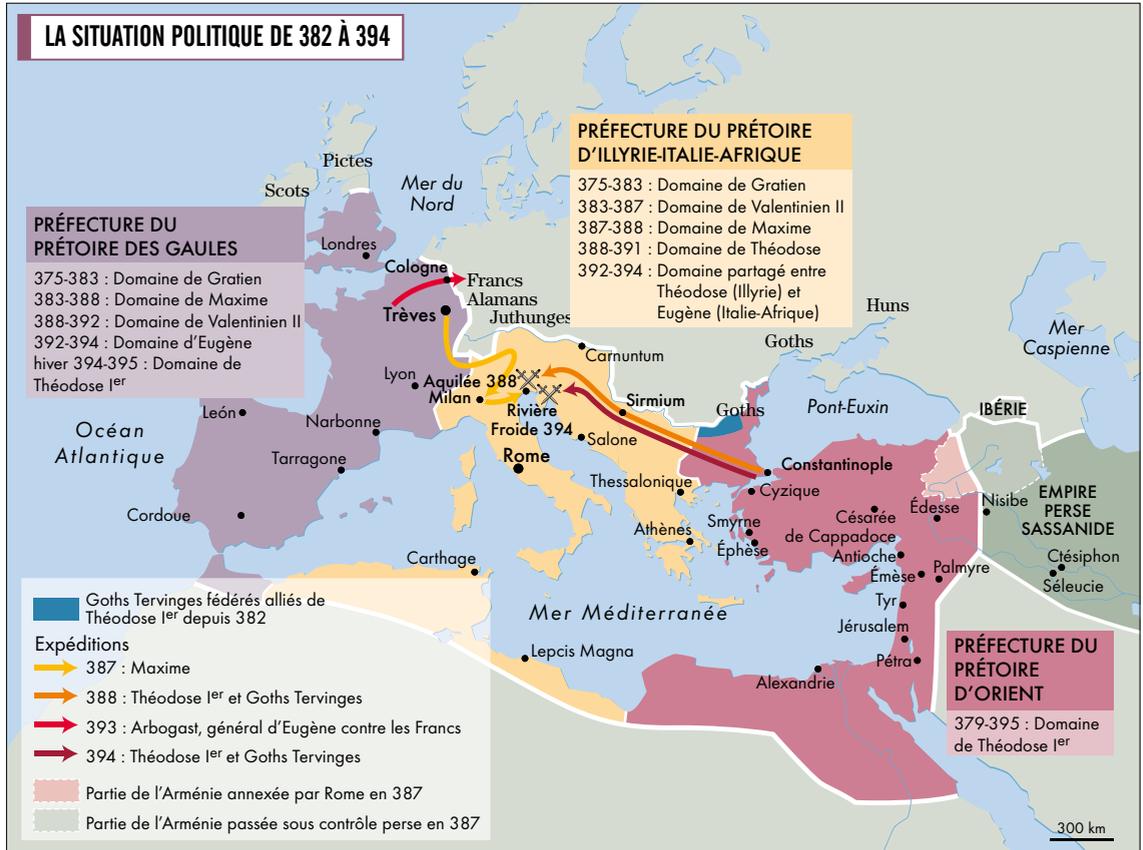
mais la plus grande part devient un protectorat, puis une province perse (428).



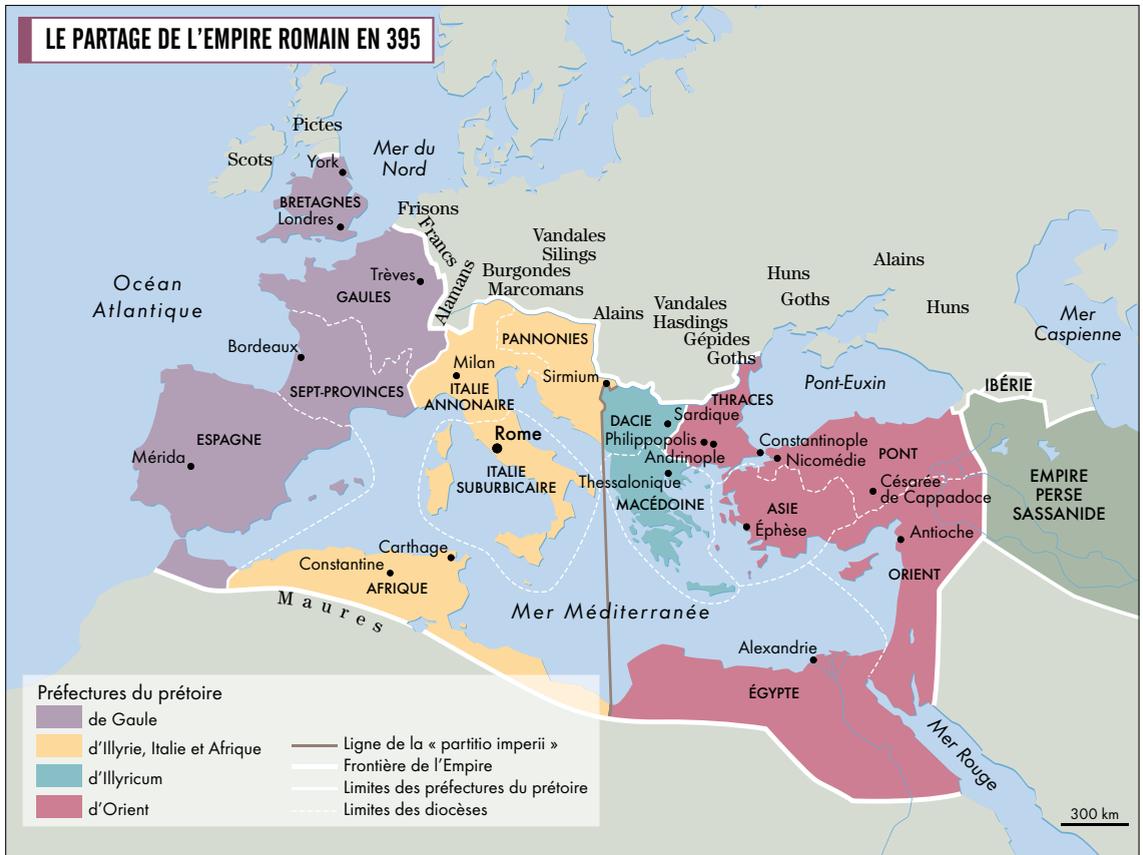
■ LE PROBLÈME RELIGIEUX

En 380, Théodose I^{er} impose la doctrine nicéenne comme orthodoxie en Orient, contre l'homéisme défendu par Valens

(mais qui est déconsidéré par sa défaite et sa mort à Andrinople), qui est devenu la religion des Goths en 375-376. En 381, le concile de Constantinople réaffirme l'orthodoxie et les Romains homéens, désormais définis comme hérétiques, deviennent de plus en plus minoritaires. Vers 382, Gratien met fin au financement par l'État romain des cultes traditionnels à Rome.



LE PARTAGE DE L'EMPIRE ROMAIN EN 395



Le christianisme catholique devient la seule religion officielle de l'Empire romain, mais le judaïsme et les cultes païens privés ou locaux restent légaux. En 391-392, Théodose interdit les cultes païens. La mesure est appliquée en Orient dès 392 et en Occident après 394. Mais les païens ne sont pas obligés de se convertir et les homéens non romains (comme les Goths) ne sont pas concernés par la condamnation de l'homéisme.



LE PROBLÈME DES USURPATIONS ET LE RÔLE DES GOTHES

En 383, Gratien est éliminé par un général révolté venu de Grande-Bretagne, Maxime, dont le pouvoir est reconnu en 384 par Théodose, sous réserve qu'il ne menace pas l'Italie contrôlée par Valentinien II. Des raids barbares sur le haut Danube conduisent Maxime à intervenir et à occuper l'Italie en 387; Valentinien II se réfugie auprès de Théodose, qui bat Maxime en 388 et le fait exécuter. Théodose réinstalle Valentinien II en Occident, sous le contrôle du général franc Arbogast. Mais en 392, Valentinien II est éliminé par Arbogast, qui proclame Eugène empereur. Théodose les bat en

septembre 394, mais il meurt à Milan, le 17 janvier 395.

Le foedus de 382 est respecté de part et d'autre. Théodose défend les Goths contre l'animosité des Romains (il ordonne ainsi le massacre de Thessalonique – 7 000 morts – en 390 pour venger la mort d'un général goth) et les Goths Tervinges aident Théodose contre des bandes de Goths Greuthunges en 386. Ils participent à l'expédition en 388 contre Maxime, qui est soutenu par des contingents barbares rhénans, fédérés ou mercenaires. Certains Goths Tervinges se révoltent en 391 sous la conduite d'Alaric. Mais, en 394, commandés par Gaïnas, les Tervinges sont le fer de lance de l'armée de Théodose contre celle d'Eugène, qui peut s'appuyer sur les Francs d'Arbogast, et les Goths périssent en grand nombre à la bataille de la rivière Froide où Théodose l'emporte.



LA PRESSION BARBARE EN OCCIDENT

Après le foedus avec les Goths et le traité avec les Perses, la situation est calme en Orient. En revanche, elle demeure tendue en Europe, où les guerres civiles qui dégratent certains fronts favorisent la

Verbatim

«*Que nul sans exception, quelle que soit son origine ou son rang dans les dignités humaines [...], ne sacrifie de victime innocente à des idoles dépourvues de sens en absolument aucun lieu ni aucune ville.*»

Code Théodosten, XVI, 10, 12 (loi du 8 nov. 392).

pression barbare. En 381-382, les Alamans combattent sur le Rhin tandis que les Pictes et les Scots attaquent en Grande-Bretagne. En 383, le départ de Maxime de Grande-Bretagne en Gaule favorise de nouvelles attaques des Pictes et des Scots. Au nord de l'Italie, des Huns, des Alains et des Juthunges attaquent la Pannonie et la Rhétie, justifiant l'intervention de Maxime en Italie en 387. En 393, Arbogast repousse des raids francs et alamans sur le Rhin; sa campagne outre-Rhin permet de faire des Francs rhénans des peuples alliés qui surveillent la frontière. Celle-ci reste calme jusqu'en 407, malgré la guerre civile de 394 et le rappel des troupes en 402 de Gaule en Italie face à la menace d'Alaric. ●

Les règles du grand jeu politique après 382

À Rome, le pouvoir impérial, même monarchique et dynastique, n'est pas une royauté héréditaire. En théorie, la République perdure et l'empereur est un magistrat extraordinaire qui peut être remplacé pour incompetence, d'où les fréquentes usurpations et guerres civiles du III^e siècle ainsi qu'aux IV^e et V^e siècles. La séparation des pouvoirs civil et militaire vise à empêcher un usurpateur de ravitailler son armée, mais le ralliement de l'administration à un usurpateur romain est possible, alors qu'un usurpateur d'origine barbare ne serait pas soutenu par l'administration. Cependant, un général barbare peut soutenir un empereur fantoche.

JOUER UN RÔLE POLITIQUE AU PLUS HAUT NIVEAU

Deux conditions sont nécessaires : il faut avoir un pouvoir local important, qui peut être civil (un réseau de clientèles) ou militaire (diriger une armée ou un contingent

de fédérés) ; ensuite, il faut être en position d'influer sur le pouvoir central :

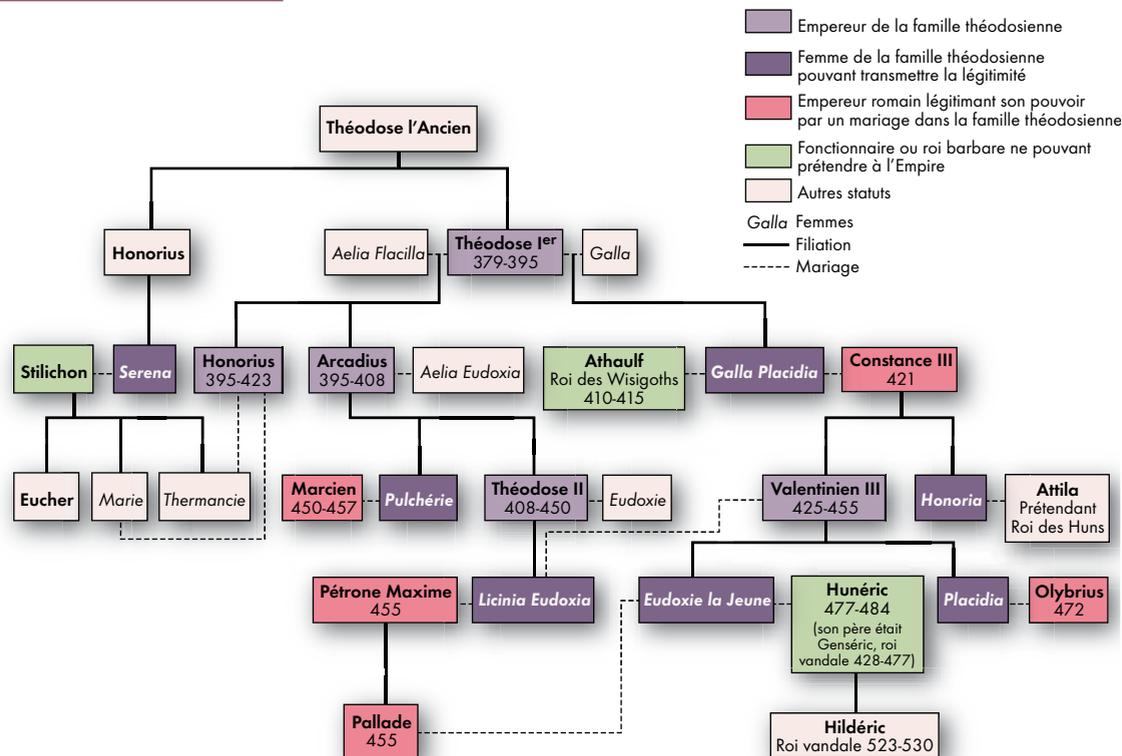
a) faire partie des hauts personnages civils : les « ministres » palatins, le préfet du prétoire d'Orient, les proches serviteurs de l'empereur (eunuques) ;

b) faire partie des hauts personnages militaires : les maîtres des milices ;

c) être le chef barbare d'un contingent de fédérés.

Mais la première condition (a) n'est pas suffisante, car les ressources impériales

LA DYNASTIE THÉODOSIENNE



L'EMPLACEMENT DES ARMÉES IMPÉRIALES



L'ORGANISATION DE L'ARMÉE ROMAINE

À la fin du IV^e siècle, on distingue les troupes, cavaliers et fantassins, de l'armée de campagne (comitatus) et des troupes des frontières (limitanei). Les commandements régionaux s'exercent sur des soldats du comitatus et des limitanei, via des ducs du limes. En Italie et à Constantinople, il existe des armées centrales, formées de comitatenses, et des unités palatines protégeant l'empereur.

excèdent toujours un pouvoir local clientélaire qui ne dispose pas d'une force armée autonome (échecs en Afrique de Firmus en 375 ou de Gildon en 397). De même, si un pouvoir militaire peut être suffisant pour permettre le succès d'une usurpation (b) ou d'un chantage (c), seule la reconnaissance impériale donne un acquis définitif. Car si la guerre dure, l'Empire a des réserves (d'où la nécessité du *foedus* de 382 pour les Goths, l'échec de Maxime en 388 et celui d'Eugène en 394 à cause des contingents goths de Constantinople, et celui des usurpateurs des années 407-425 en Occident).

Comme l'empereur a toujours le choix entre différents personnages civils ou militaires, pour l'emporter sur ses rivaux, il faut pouvoir s'allier à la famille impériale et entrer dans le jeu de la succession.



FAIRE PRESSION SUR LE POUVOIR IMPÉRIAL

Les généraux romains usurpateurs espèrent être reconnus comme légitimes (cas de Maxime en 384) ; sinon, ils sont éliminés (Eugène en 394, Constantin III en 411, Jean en 425).

Les généraux romains loyalistes espèrent devenir général en chef (maître de la milice à Constantinople en Orient ou maître des deux milices en Occident). Ils peuvent accroître leur puissance en utilisant des mercenaires (Aetius et les Huns) ou en se mariant dans la famille impériale (cas de Flavius Constance, souhait d'Aetius).

Les généraux barbares loyalistes espèrent devenir maître de la milice à Constantinople en Orient (Gaïnas en 400) ou maître des deux milices (général en chef) en Occident (Stilichon). Ils peuvent accroître leur puissance en ayant recours à des fédérés (Stilichon et les Goths d'Alaric) ou à des mercenaires, ou en se mariant dans la famille impériale (Stilichon, Aspar, Ricimer). Les généraux d'origine barbare, même totalement romanisés (comme Stilichon ou Théodoric : ayant reçu la citoyenneté romaine et devenu consul), ne peuvent espérer devenir empereur, car ils ne sont pas légitimes aux yeux de l'administration civile qui paye et ravitaille les armées. En revanche, ils peuvent s'insérer par mariage dans la famille impériale (en Occident : Stilichon, Ricimer), en espérant (vainement) voir un de leurs descendants devenir empereur (en Occident : Eucher, fils de Stilichon ; en Orient : Julius Patricius, fils d'Aspar). Enfin, ils peuvent, en cas de révolte,

soutenir un usurpateur qu'ils dirigent (Arbogast et Eugène en 392, Alaric et Attale en 409) et, sinon, faire accepter des empereurs qu'ils contrôlent (ainsi, Ricimer de 455 à 472 appuie Majorien, Libius Severus et Olybrius).

Les chefs de contingents fédérés (les fédérés combattent pour Rome, sous commandement barbare et contre des subsides en temps de paix), pour conserver ou accroître leur pouvoir sur leurs hommes, proposent de les payer plus. Ils exigent des revalorisations en faisant du chantage au pillage, qui serait plus coûteux pour Rome que le paiement d'un tribut. Ils peuvent espérer devenir maître de la milice, ce qui leur fournirait l'accès à des réserves d'armes et de nourriture (cas d'Alaric et de Théodoric), ou obtenir par *foedus* un établissement sur un territoire (les Wisigoths en 416-418). Certains pensent pouvoir accroître leur rôle politique en s'alliant à la famille impériale. Athaulf, roi des Wisigoths, épouse Galla Placidia, sœur d'Honorius, en 414.

Genséric, roi des Vandales, occupe une partie de l'Afrique et, vainqueur, oblige Rome à signer un *foedus* en 435, avec une promesse de mariage entre son fils Hunéric et Eudoxie la Jeune, fille de Valentinien III. Leur fils Hilderic, qui devient roi des Vandales (523-530), est également le seul petit-fils du dernier empereur de la famille théodosienne. Mais cela ne peut fonder aucune prétention politique, car à Rome, le régime impérial n'est pas une royauté familiale. ●

Verbatim

«À Flavius Stilichon [...], associé à toutes les guerres et victoires [...], beau-père de notre seigneur Honorius Auguste [...], le peuple romain [...] a décidé de placer cette statue en or et en argent sur les Rostres.»

Inscription (CIL VI, 1731), Rome (406).

Les Balkans et l'Italie (395-411)

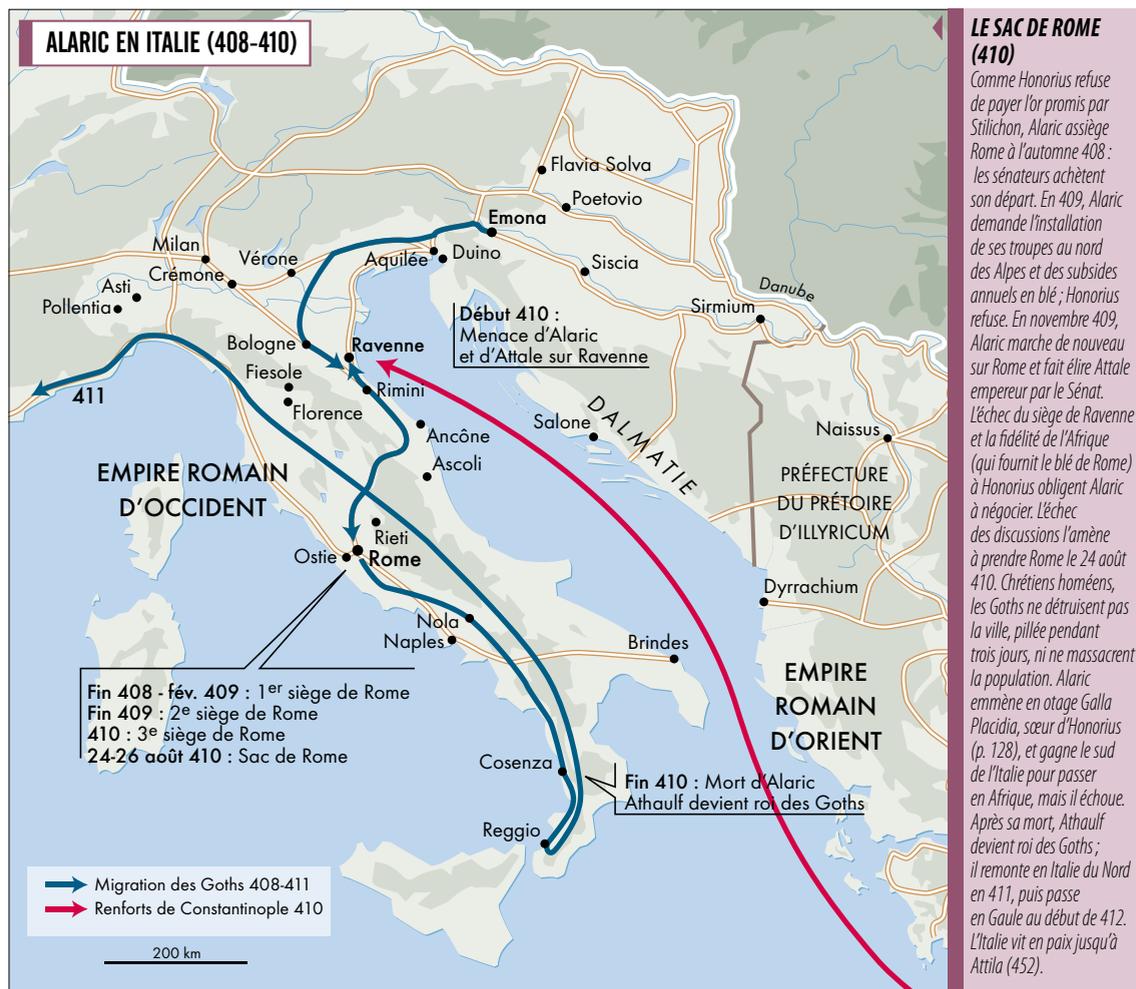
Ces années sont dominées par le jeu politico-militaire de deux grands généraux romano-barbares, Stilichon et Alaric, et s'achèvent avec le sac de Rome par Alaric en 410. En réalité, ce pillage limité est militairement secondaire et n'est que la conséquence du choix de l'empereur Honorius, qui préfère sacrifier sa capitale plutôt que de négocier avec Alaric. Mais l'événement connaît un retentissement énorme car la ville n'a pas été prise depuis huit siècles. Certains y voient un signe de la fin du monde (des chrétiens) ou la punition des dieux qui ne sont plus honorés (des païens). Saint Augustin réfutera ces deux théories dans *La Cité de Dieu*.

■ DONNÉES POLITIQUES EN 395

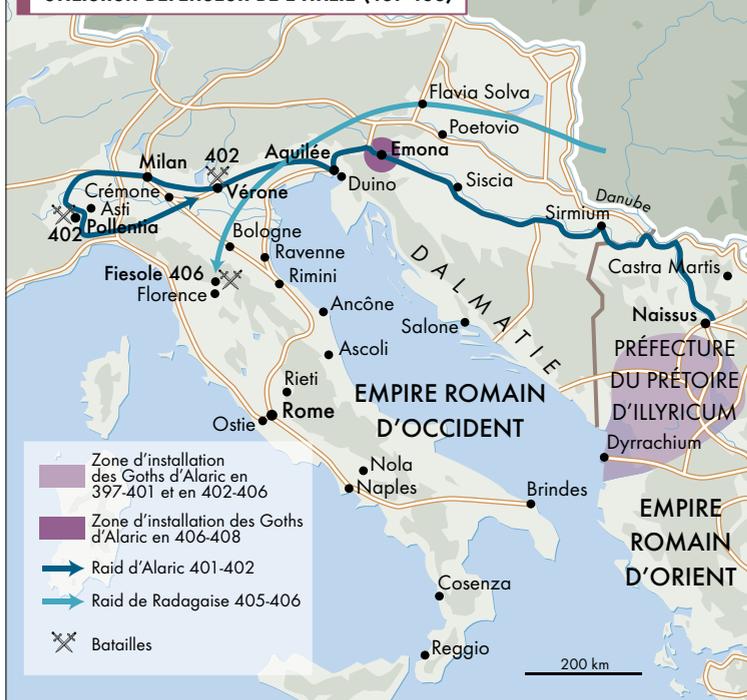
Après la mort de Théodose I^{er}, règnent à Constantinople Arcadius (17 ans) et à Milan Honorius (10 ans), qui est sous la tutelle de

Stilichon, chef de l'armée, d'origine vandale, marié à Serena, la nièce de Théodose. Alaric, l'un des chefs des fédérés goths, estime que le sacrifice des Goths à la

bataille de la rivière Froide (394; p. 127) n'a pas été assez récompensé et se révolte dans les Balkans en 395.



STILICHON DÉFENSEUR DE L'ITALIE (401-406)



ral goth au service d'Arcadius, s'entend avec eux et devient maître de la milice à Constantinople. La population de la capitale, hostile envers les barbares germaniques, jugés hérétiques, se soulève dans la nuit du 11 au 12 juillet 400 et massacre 7 000 Goths. Le Goth païen Fravitas, nommé chef de l'armée, repousse Gainas au-delà du Danube, où il est tué par les Huns. Fravitas, devenu consul en 401, est ensuite exécuté. De 401 à 471, l'armée d'Orient compte moins de soldats barbares qu'auparavant, et dénombre des généraux alains (Ardabur et Aspar) et isauriens (Zénon) et non goths (mais les Goths jouent un rôle important de 473 à 488). Alaric, à la fois chef de fédérés qui lui obéissent et officier romain ayant accès à des ressources militaires (arsenaux), est le seul Goth à pouvoir encore jouer un rôle politique. Mais il ne peut plus espérer devenir maître de la milice à Constantinople et la capitale est imprenable. Il tente donc sa chance en Occident.

...

ALARIC DANS LES BALKANS (395-406)



Verbatim

« Elle est prise, la Ville qui a pris l'univers entier, que dis-je ? elle périt par la famine avant de périr par le glaive et on n'a trouvé à faire que très peu de prisonniers. »

Jérôme, Lettre 127, 12 (410).

■ ALARIC ET STILICHON

En 401, Alaric gagne l'Italie et assiège Milan. En 402, Stilichon bat deux fois Alaric (Pollentia, Vérone), qui se replie en Dalmatie jusqu'en 407. À cause de cette invasion, Honorius quitte Milan pour Ravenne, imprenable, car protégée par des marais. Fin 405, fuyant les Huns, les Goths païens de Radagaise attaquent l'Italie. Stilichon, aidé par des Huns, des Alains et les Goths de Sarus, les bat en 406 (Fiésolle) et enrôle 12 000 Goths dans son armée. Il fait nommer Alaric maître de la milice en Illyrie occidentale pour s'en servir contre Constantinople et lui promet 1 000 livres d'or par an. Mais, pour repousser Radagaise, Stilichon a dégarni la frontière du Rhin, qui est franchie début 407 par les Vandales, les Suèves et les Alains. De plus, Alaric réclame son or. Stilichon, soupçonné de complot, est exécuté le 22 août 408. Par crainte d'un massacre, comme en Orient, les Goths de l'armée romaine (sauf ceux de Sarus) rejoignent Alaric. ●

■ LES GOTHS EN ORIENT

Après deux expéditions organisées en Grèce par Stilichon contre Alaric (395 et 397), ce dernier est nommé en 398 par Arcadius maître de la milice en Illyrie orientale (préfecture du prétoire d'Illyricum). Ceci per-

met de le fixer et de limiter la puissance de Stilichon, qui inquiète les hauts fonctionnaires civils (le préfet du prétoire) et les eunuques du palais de Constantinople. En 399, les Goths installés en Phrygie depuis 386 se révoltent; Gainas, géné-

La Gaule (407-418) et les îles Britanniques (407-500)

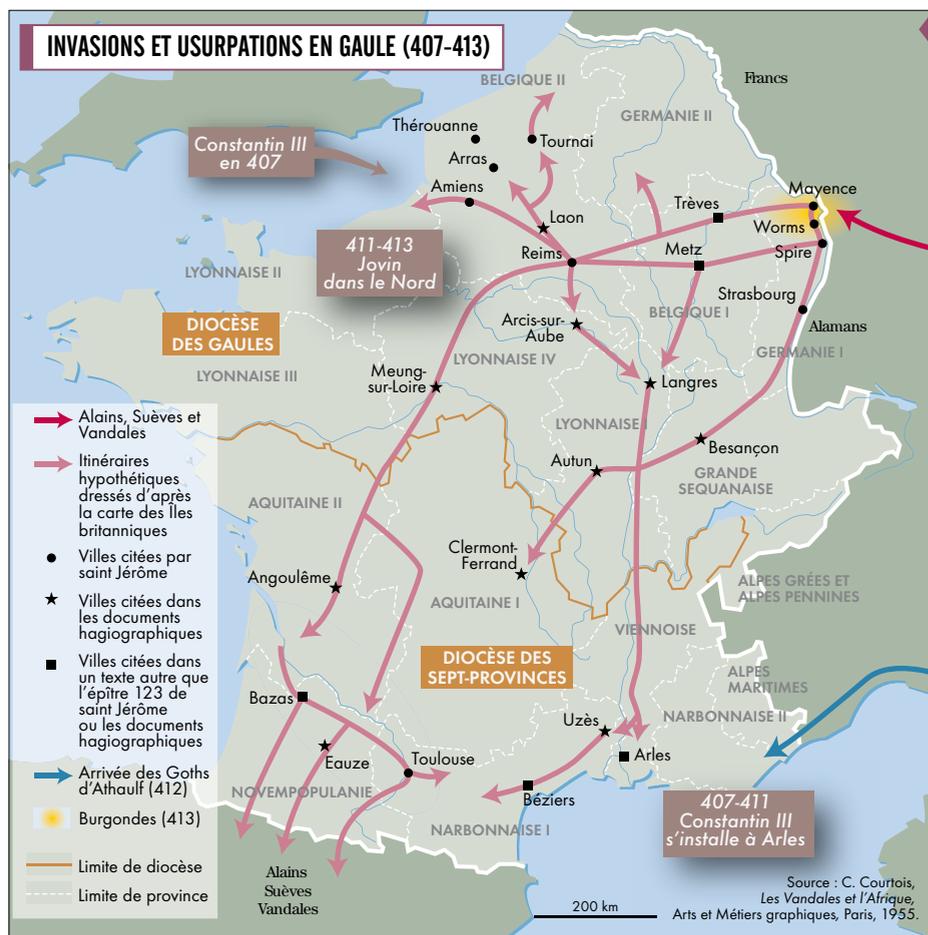
Les invasions barbares en Gaule, en 407, provoquent des destructions et une anarchie politico-militaire durant dix ans, ainsi que le repli des troupes romaines de Grande-Bretagne. Si vers 417, le pouvoir romain contrôle de nouveau la situation en Gaule, les provinciaux de Grande-Bretagne sont laissés à eux-mêmes face aux attaques des Celtes du Nord et, après 440, aux infiltrations des Saxons et des Angles. La disparition des structures romaines civiques, l'effondrement de l'économie et des techniques au V^e siècle et le déclin du latin amènent la disparition du sentiment d'appartenance au monde romain en Grande-Bretagne après 500.

■ LES GOTHS AU SERVICE DE L'EMPIRE

En 413, une révolte en Afrique empêche Honorius de ravitailler les Goths. Athaulf

épouse alors Galla Placidia et reconnaît de nouveau Attale empereur. Mais Constance repousse les Wisigoths en

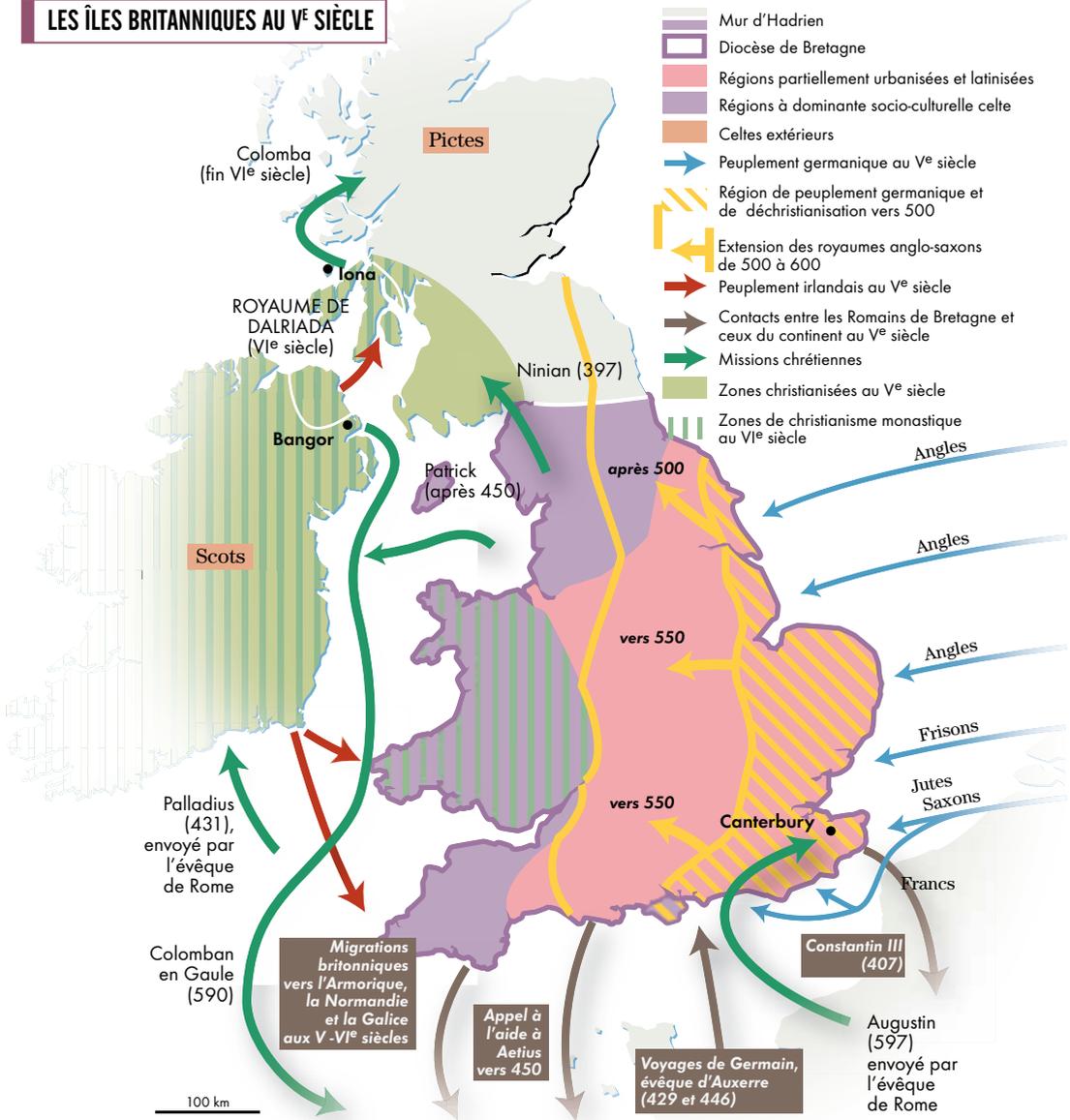
Espagne et Athaulf est assassiné en 415. En 416, Vallia, contre un approvisionnement annuel en blé et la promesse



MIGRATIONS ET USURPATIONS (407-413)

Stilichon a dégarni la frontière du Rhin à cause des invasions d'Alaric et de Radagaise en Italie. Fuyant les Huns et submergeant les fédérés francs, les Vandales, des Alains et des Suèves passent en Gaule au début de 407, suivis par les Burgondes et les Alamans. Stilichon ne peut réagir. L'usurpateur Constantin III passe de Grande-Bretagne en Gaule avec son armée; il repousse les Alamans et fixe les Burgondes en Germanie seconde. Les Vandales, les Alains et les Suèves dévastent la Gaule jusqu'aux Pyrénées. Constantin III s'installe à Arles pour les surveiller et intervenir en Italie. Les barbares passent en Espagne en 409. Flavius Constance, choisi par Honorius, élimine Constantin III en 411. Mais en Gaule du Nord, Jovin est proclamé empereur par les Burgondes fédérés, des Alains, des Francs et des Alamans. En 412, les Goths d'Athaulf arrivent en Gaule depuis l'Italie; ils rallient d'abord Jovin, puis Honorius, contre la promesse d'un ravitaillement en blé et d'un foedus. Jovin est exécuté en 413.

LES ÎLES BRITANNIQUES AU V^e SIÈCLE



d'une installation, rend Galla Placidia (qui épouse Constance en 417) et Attale (qui est exilé), et combat les ennemis de Rome en Espagne.

En 418, les Goths de Théodoric I^{er}, successeur de Vallia, sont installés en Aquitaine seconde et en Novempopulanie ; ils obtiennent des terres ou une partie des revenus fiscaux. Ils ne payent pas d'impôt, et combattent pour l'empereur. Ils sont autonomes, mais l'administration demeure romaine. En Gaule du Nord, Constance restaure une ligne de défense en arrière des fédérés du *limes* rhénan et l'Armorique repasse sous contrôle romain. En 417, les usurpateurs sont éliminés et les Goths sont fixés loin de la Méditerranée. Mais la Gaule et l'Espagne sont dévastées, et Rome a perdu la Grande-Bretagne.

■ LA GRANDE-BRETAGNE

Depuis 367-368, la Bretagne romaine est menacée par les Pictes d'Écosse, les Scots d'Irlande et les Saxons de Germanie. Le départ des troupes romaines en 407 favorise les attaques des Pictes et des Scots, le recours à des mercenaires saxons contre les Pictes et la création de petits royaumes romano-bretons à la place des cités. L'île garde des liens avec le monde romain jusque vers 450. Après 440, les Saxons attaquent les Romains (qui parlent latin ou le celte brittonique), mais sont arrêtés vers 500 (bataille du mont Badon, qui stabilise la situation jusque vers 540). L'expansion irlandaise et germanique entraîne une émigration romaine vers l'Armorique aux V^e-VI^e siècles. Le déclin des villes, la progression du christianisme en Irlande (avec Patrick, puis sous une forme monastique), la généra-

lisation des valeurs militaires créent un espace britannique nouveau, même si les Germains angles et saxons restent païens jusqu'à la fin du VI^e siècle. Après 500, les anciennes populations romaines se définissent comme « Britons ».

Verbatim

« Tout l'espace qui s'étend entre les Alpes et les Pyrénées, par l'Océan et le Rhin, le Quade, le Vandale, le Sarmate, les Alains, les Gépides, les Hérules, les Saxons, les Burgondes, les Alamans [...] l'ont ravagé. »

Jérôme, Lettre 123, 16 (409).

L'Hispanie (409-473)

L'Hispanie est touchée par les invasions en 409. La faible importance des garnisons romaines permet aux peuples barbares de s'y installer plus facilement qu'en Gaule. Rome intervient principalement en utilisant les Goths contre les autres peuples. Ces troubles favorisent les révoltes paysannes dans le Nord (bagaudes). Le départ des Vandales pour l'Afrique en 429 favorise l'expansion des Suèves qui sont ensuite battus par les Goths, toujours au service de Rome, en 456. Les Goths contrôlent progressivement l'essentiel de l'Hispanie, que Rome perd définitivement après 468.

■ L'INVASION ET LE PARTAGE

En septembre 409, les peuples qui avaient envahi la Gaule en 407 (Alains, Vandales, Suèves) passent les Pyrénées et pillent l'Hispanie qu'ils partagent en 411. Les Romains conservent la Tarraconaise, où Honorius a des propriétés familiales ; Gêronce, général romain, proclame Maxime empereur et s'allie aux Vandales.

En 412, les Goths venus d'Italie gagnent l'Aquitaine puis, pourchassés par Constance, partent en Hispanie où ils s'installent en 415 à Barcelone. Après la mort d'Ataulf, Vallia devient roi et conduit les Goths dans le sud de l'Espagne pour tenter de passer en Afrique. C'est un échec qui entraîne, en 416, un accord entre Honorius et les Wisigoths. Contre leur installation en Aquitaine, les Goths vont combattre pour l'empereur en Espagne. En 417-418, les Goths détruisent les Alains et les Vandales Silings, puis s'installent en Aquitaine seconde et en Novempopulanie. Les Suèves restent en Galice et signent un foedus avec Rome. Les Vandales Hasdings se renforcent en Bétique en accueillant les survivants des Alains et des Silings.

En 422, une expédition romano-gothique en Bétique contre les Vandales échoue, mais l'usurpateur Maxime est exécuté. En 425-426, les Vandales lancent des raids dans les Baléares. Ce sont les premiers barbares à maîtriser la mer. Ceci leur permet de passer en Afrique en 429 sous la conduite de Genséric devenu roi des Vandales en 428.



■ LA LOGIQUE D'HONORIUS

L'empereur raisonne en termes de pouvoir, non de territoire ou de protection des populations. Il laisse piller Rome et dévaster les Gaules et les Espagnes, car



les révoltes antifeudales et les usurpateurs sont plus dangereux pour lui que les barbares qui, menacés par la faim, errent et pillent. En effet, ils ne veulent pas détruire

l'empire mais vivre à ses dépens, et ne sont donc pas un danger politique – à la différence des usurpateurs romains qui contrôlent une partie de l'administra-

tion et de la fiscalité. Les barbares (Goths, Burgondes) cherchent généralement à obtenir un foedus qui leur garantisse un ravitaillement durable ou des terres. Les Goths sont les plus anciens (depuis 332) et les meilleurs alliés barbares des Romains. En Espagne, d'où viennent les Théodosiens, ils écrasent au nom de l'empereur les barbares qui refusent un foedus (Alains, Vandales Silings) et, plus tard, repoussent ceux qui ne l'appliquent pas (Suèves) ou écrasent ceux qui refusent l'impôt (bagaudes).



LES BAGAODES

On appelle bagaudes (d'un terme celtique signifiant «les guerriers») les participants aux révoltes rurales qui ont touché la Gaule entre Seine et Loire (vers 280-286, en 409-417, 435-437, 445-446 et 448) et l'Espagne Tarraconaise (en 441, 443, 449 et 454). Ces révoltes, distinctes du banditisme des régions montagneuses (comme en Isaurie ou dans les Alpes en 407-408), touchent plutôt des régions périphériques (Armorique, haute vallée de l'Èbre). Elles apparaissent lorsque la puissance romaine est défaillante contre les barbares et ont une dimension politique (antifiscale) et sociale (contre la rapacité et la corruption des aristocrates). Devant cette remise en cause de l'ordre sociopolitique impérial romain, les empereurs interviennent brutalement, utilisant parfois des fédérés barbares pour écraser les révoltes (les Alains en 448 en Armorique, ou les Wisigoths en 441 et en 454 en Tarraconaise).



Verbatim

« [410] Les barbares qui avaient pénétré dans les Espagnes pillent et massacrent sans pitié. Pour sa part, l'épidémie ne fait pas moins de ravages [...]. Voici venir l'effrayante famine : les humains s'entredévoient. »

Hydace, *Chronique*, 46-47 (vers 470).

HYDACE

Hydace, né en Galice dans une famille chrétienne aisée, devient évêque de Chaves en Galice en 427. À la fin de sa vie, il rédige une chronique des années 379-468, où il relate les événements politiques, militaires et religieux de son temps.



Hydace, qui avait rencontré dans son enfance saint Jérôme à Bethléem en 406-407, est un témoin direct de l'effondrement de l'Empire romain et son réseau d'information se rétracte au fil du temps jusqu'à se concentrer après 450 sur la Galice suève. Alors que les invasions ont touché l'Hispanie dès 409, il espère très longtemps que les Romains catholiques l'emportent face à aux barbares germaniques, suèves ou goths, païens ou chrétiens hérétiques (car rejetant les conciles de Nicée et de Constantinople). Après 466, la déliquescence de l'Empire romain chrétien en Occident l'amène à prêter attention à des signes qu'il interprète comme ceux de la fin du monde.



LE TEMPS DES SUÈVES ET DES GOTHES (430-473)

En 430, le départ des Vandales permet aux Suèves d'attaquer la Galice intérieure et l'évêque de Chaves, Hydace, s'adresse en 431 à Aetius, général en chef romain, qui combat en Gaule et ne peut intervenir. Aetius empêche ensuite les Wisigoths d'atteindre la Méditerranée, mais son général Litorius

échoue à prendre Toulouse en 439, et le foedus est reconduit (ou instauré selon certains). Après la prise de Carthage par les Vandales (439), les Suèves occupent la Lusitanie en 440, puis la Bétique en 441 et progressent ensuite en Carthaginoise. Les troupes romaines répriment les bagaudes en Tarraconaise, puis l'empereur Avitus demande l'intervention des Wisigoths d'Aquitaine. Théodoric II écrase les Suèves en 456. Ces derniers sont cantonnés en Galice en 464 et, sous l'influence des Goths, abandonnent le catholicisme qu'ils avaient choisi en 448 pour se convertir au christianisme homéine.

En 460, l'empereur Majorien veut reconquérir l'Afrique et rassemble une flotte à Carthagène où il arrive avec son armée. Mais Genséric fait brûler la flotte et Majorien repart en Gaule. En 462, la Narbonnaise est cédée aux Wisigoths. Fin 466, Euric tue Théodoric II et devient roi des Wisigoths. Après l'échec d'une autre expédition contre les Vandales (468), Euric peut contrôler entièrement l'Hispanie (473), hormis le nord-ouest tenu par les Suèves. Hydace termine sa *Chronique* en 468, s'attendant à une proche fin du monde. ●

L'Afrique (429-455)

L'Afrique est la région la plus peuplée et la plus prospère de l'Occident romain. Les Goths échouent à y débarquer en 411 (depuis l'Italie du Sud) et en 415 (depuis l'Espagne du Sud). Les divisions des généraux romains favorisent le débarquement des Vandales qui, de 429 à 455, s'emparent de toute l'Afrique romaine. La perte des provinces africaines, qui fournissaient Rome en blé et qui étaient les seules régions à payer encore régulièrement des impôts, empêche après 439 tout espoir de renouveau autonome du pouvoir impérial en Occident. Rome ne peut plus compter ensuite pour perdurer que sur l'appui de Constantinople.

■ L'AFRIQUE EN 428

Après la mort d'Honorius (423) et face à l'usurpation de Jean (423-425) appuyée par Aetius, Boniface, comte d'Afrique, soutient Galla Placidia, sœur d'Honorius, et son fils Valentinien III. Constantinople installe ce dernier comme empereur à Ravenne, sous le contrôle de Félix. Boniface est attaqué par Jean puis par Félix et doit pour défendre Carthage dégarnir les frontières, et des tribus maures extérieures attaquent le sud de la Sitifienne en 427-428. En 428, la paix revient entre Boniface et Félix, qui a besoin du blé de l'annone pour Rome. Mais l'armée d'Afrique est désorganisée.



■ DE L'ESPAGNE À L'AFRIQUE (429-435)

Menacés en Espagne par les Romains, les Goths et les Suèves, les Vandales Hasdings, qui se sont convertis à l'homéisme, passent en Afrique en mai 429 dans la région de Tanger sous la conduite de Genséric (428-477). Au nombre de 80 000, ils comptent environ 20 000 soldats.

Le but des Vandales est de s'emparer de Carthage. Sur 2 000 km, ils pillent les régions traversées et s'attaquent aux clercs et aux églises catholiques, ce qui provoque la panique. Ils arrivent en mai-juin 430 près d'Hippone. Le comte d'Afrique Boniface est battu et Hippone assiégée (l'évêque saint Augustin meurt

pendant le siège le 28 août 430) tombe à l'été 431. Constantinople envoie une armée de secours, mais Aspar est battu en 431. Toutefois, Carthage et Constantine résistent. La migration vandale entraîne l'indépendance de fait de la steppe prédésertique en Libye et de certaines régions montagneuses.

Rome signe le 11 février 435 un *foedus* avec les Vandales, qui sont installés en Maurétanie sitifienne et dans l'est de la Numidie (avec Hippone) où ils reçoivent des terres. Mais Genséric, en expulsant les clercs catholiques, outrepassa son statut de roi fédéré.



CARTHAGE AU DÉBUT DU V^e SIÈCLE



LA CARTHAGE DE SAINT AUGUSTIN

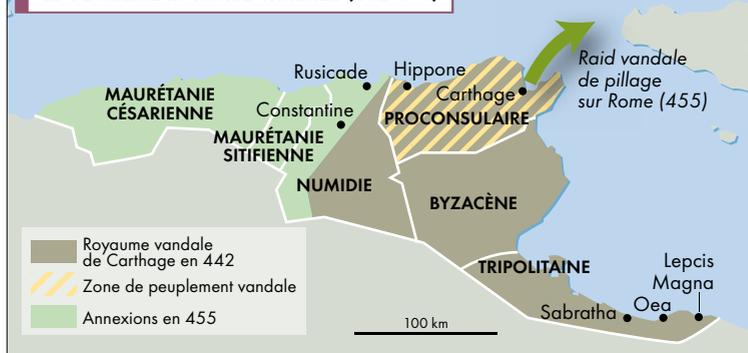
Carthage est la cinquième ville majeure de l'empire après Rome, Constantinople, Alexandrie et Antioche. Elle est la capitale politique, économique et spirituelle de l'Afrique romaine, la région la plus riche de l'Occident romain et la seule épargnée par les invasions. Après 410, les exportations d'huile, de blé et de céramique sont un peu perturbées et des pirates marchands d'esclaves attaquent parfois les côtes. Mais Carthage reste prospère et est célèbre pour ses spectacles. Elle est également un pôle de la culture latine (Augustin y est professeur de rhétorique vers 380) et de la religion chrétienne (on y vénère Saint Cyprien, martyr en 258). En 411, la Conférence de Carthage, sous l'impulsion d'Augustin devenu évêque d'Hippone, condamne les donatistes, des chrétiens séparés de l'Église catholique depuis un siècle.

Verbatim

« Où est ce que vous aimez, ce qui avait de la valeur à vos yeux ? [...] Où est l'Afrique qui fut pour le monde entier comme un jardin de délices ? Où sont tous ces pays, ces villes magnifiques ? »

Quodvultdeus, *Sur le temps des barbares*, 5 (439).

LE DEUXIÈME ROYAUME VANDALE (442-455)



LE SECOND ROYAUME VANDALE (439-455)

Genséric prend Carthage par surprise le 19 octobre 439, puis occupe la Byzacène et la Tripolitaine. Théodose II envoie de Constantinople une armée en Sicile en 440 pour l'attaquer, mais doit la rappeler en 441 à cause de la menace hunnique dans les Balkans, et la paix est signée en 442. Genséric obtient une partie de la Numidie, la Proconsulaire, la Byzacène et la Tripolitaine ; il rend les Maurétanies et Constantine. Il continue à fournir un tribut en blé pour ravitailler Rome et envoie son

filz Hunéric à Rome où il est fiancé en 445 à Eudoxie la Jeune, fille de Valentinien III. Le royaume vandale a alors plus un statut d'allié que de fédéré. Pour installer les Vandales dans la région de Carthage, Genséric confisque les biens des sénateurs romains et de l'Église catholique et exile les sénateurs (il y eut ensuite quelques retours et restitutions) et les clercs. L'évêque catholique de Carthage, Quodvultdeus, exilé en Italie, pense, contrairement à Augustin, que les inva-

sions des barbares hérétiques sont un signe de la fin du monde. En 455, à la mort de Valentinien III, Eudoxie la Jeune est mariée au fils du nouvel empereur Pétrone Maxime. Genséric envoie une expédition qui pille Rome durant deux semaines, fait enlever Eudoxie et la marie à son fils Hunéric. De plus, il annexe les régions romaines d'Afrique (Maurétanies Sitifiennes et Césarienne). Il est alors le roi barbare le plus puissant d'Occident. ●

• Les peuples barbares dans l'empire

EN CONCLUSION

ROME PARVINT À GÉRER LES ÉVÉNEMENTS

des années 378-428, car les barbares qui étaient entrés dans l'empire ne voulaient pas le détruire, et ne l'auraient pas pu, étant trop peu nombreux.

LES ROMAINS ONT ADOPTÉ DEUX STRATÉGIES.

Avec les peuples soucieux de trouver un accord avec eux (Goths, Burgondes, Francs, certains Alains), ils ont signé des traités où ils échangeaient des richesses (ravitaillement, terres, soldes) en échange de services militaires (garde des frontières, fourniture de soldats). Avec les peuples qui ne voulaient pas reconnaître l'autorité impériale, la seule solution était la guerre. Mais en achetant la fidélité de certains barbares, on pouvait combattre les autres.

ET CELA A FONCTIONNÉ.

En Espagne, les Alains et les Vandales Silings furent battus et les Suèves repoussés. Mais l'erreur fut de ne pas détruire les Vandales Hasdings en 422, ce qui leur permit de passer en Afrique en 429. Or, le contrôle de l'Afrique était crucial pour payer les soldats fédérés. Aussi, après 439, la situation devint-elle beaucoup plus difficile, car Rome avait perdu sa supériorité navale et voyait sa puissance fiscale amoindrie.





LES ROMAINS, LES HUNS ET LES GERMAINS : UN JEU POLITIQUE TRIPARTITE

Pour les Romains et des Germains, les Huns sont les barbares suprêmes, par leur style de vie nomade, leur efficacité guerrière de cavaliers-archers, et leur absence d'intérêt pour le christianisme (d'où la présentation d'Attila comme « fléau de Dieu », en fait comme instrument de la vengeance divine contre les Romains pécheurs). Mais si les Huns ont attaqué les Germains après 375, ils n'ont pas agressé l'Empire avant 408, et il faut distinguer trois époques dans leurs relations. Jusque vers 440, les Romains ont recruté des Huns pour contenir les Germains de l'Empire (Goths, Burgondes) ou pour les utiliser dans leurs guerres civiles. Au temps de la puissance d'Attila sur les Germains extérieurs (440-452), Romains et Germains de l'Empire (Goths, Francs Saliens, Burgondes) ont fait front commun contre lui. Après 453, la disparition de la puissance hunnique a renforcé les Germains extérieurs ou de l'empire face aux Romains.

Les migrations hunniques et leurs conséquences (375-440)

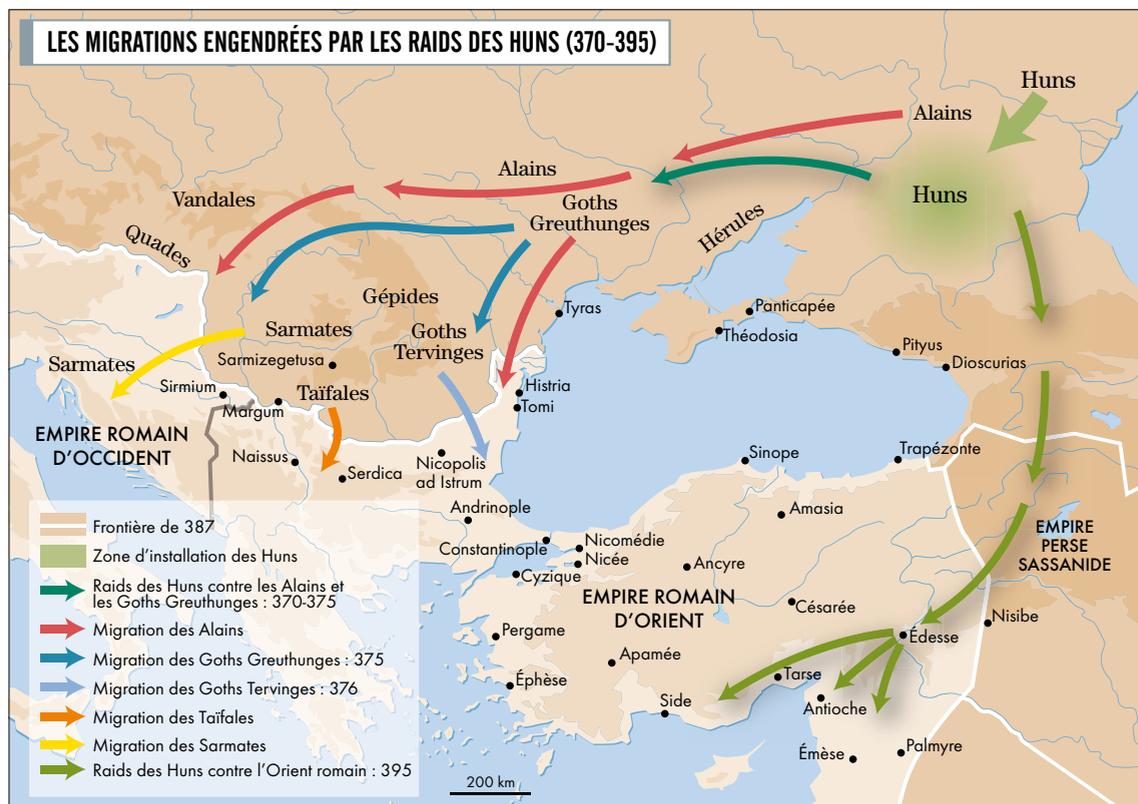
L'impact des Huns sur l'Empire est déterminant. D'abord (375-410), leur arrivée en deux temps vers le Caucase, puis le Danube, provoque deux vagues de migrations alaniques et germaniques vers Rome (en 376 et en 405-407) que les empereurs ne peuvent contrôler. Pendant une deuxième phase (410-440), les Huns combattent comme mercenaires au service de Rome contre les Germains. Cela leur permet d'étendre leur hégémonie en Europe centrale. Lors de la troisième phase (440-452), les attaques hunniques d'Attila dans les Balkans, en Gaule du Nord et en Italie du Nord dévastent ces régions et empêchent Constantinople et Aetius d'attaquer les Vandales.

■ LES HUNS AU SERVICE DE ROME

Après 395, les Huns passent d'une vie nomade à une vie guerrière, à leur compte ou pour celui des Romains qui les utilisent contre les Germains. Cela est vrai dès Stilichon (en 406 à Fiesole contre Radagaise) et Flavius Constance. Mais

c'est surtout Aetius qui les emploie car il a vécu parmi eux. Il recrute des mercenaires hunns en 425 (pour le compte de Jean contre Valentinien III), en 433 (pour son propre compte et afin de s'imposer comme généralissime contre Sébastien, gendre de Boniface), en 436-437 (il fait

ou laisse détruire le royaume burgonde de Worms par Attila, qui venge ainsi une défaite des Huns en 431), et en 436-439 (contre les Wisigoths). Mais Bléda et Attila interdisent ensuite aux Huns d'être mercenaires des Romains. Pour payer les Huns, Aetius doit leur céder après 433 les



revenus fiscaux des provinces de Pannonie première, de Valérie et de Savie.



LES MIGRATIONS DES HUNS (375-408)

On ne sait avec certitude ni d'où viennent les Huns (Asie centrale), ni quelle était leur langue (peut-être turco-mongole). Aux III^e et IV^e siècles, chez les nomades des steppes, la cavalerie lourde des Sarmates iranophones des I^{er} et II^e siècles fait place à une cavalerie légère, qui combat à distance grâce à l'arc. La supériorité militaire des Huns tient à leur arc asymétrique qui est plus grand, porte plus loin et peut percer les armures.

Vers 375, les Huns arrivent au nord du Caucase et lancent des raids au nord de la mer Noire, soumettant les Alains Tanaïtes du Don et détruisant les royaumes des Goths Greuthunges; ceci provoque les migrations des Greuthunges et d'une partie des Alains vers le Danube. En 376, les Romains acceptent l'installation des Goths Tervinges sur leur territoire.

En 395-396, des raids hunniques traversent le Caucase et dévastent l'Orient romain, puis le territoire sassanide. Au V^e siècle, Romains et Perses coopèrent pour surveiller les passages du Caucase, les Romains payant pour entretenir des garnisons perses.

Vers 400, une poussée d'autres groupes hunniques venus d'Ukraine vers le Danube (où Uldin dirige un royaume en 400) et la Pannonie provoque des migrations d'Alains, de Goths, de Vandales, que les Romains refusent d'accueillir, d'où des attaques :

- en 401-402, les Vandales attaquent la Rhétie, mais sont repoussés et partent vers le nord-ouest;

- en 405, Radagaise et ses Goths arrivent en Italie. Il est battu à Fiesole, le 23 août 406, par Stilichon qui, en plus des soldats romains, a engagé des mercenaires alains et hunns;

- en 407, les Vandales, des Alains et des Suèves franchissent le Rhin, pillent la Gaule et vont jusqu'en Espagne. Vers 410, ils sont

remplacés sur le Rhin par les Burgondes et certains Alamans;

- Uldin attaque en Thrace avec des Huns et des Skires (peuple germanique) en 408-409. Il est battu, et les Skires sont installés en Asie Mineure.



LA PUISSANCE HUNNIQUE EN EUROPE CENTRALE

La militarisation accrue des Huns et l'or romain (soldes des mercenaires en Occident ou tributs annuels en Orient) favorisent l'élevage des chevaux et la concentration du pouvoir. Après 430, un seul roi dirige les Huns, Rua, ou Ruga, oncle d'Attila et de Bléda. Ce renforcement du pouvoir permet d'imposer l'hégémonie hunnique à des peuples sujets, germaniques ou alains, en Europe centrale à partir de 420, ce qui fait cesser les migrations vers Rome. Mais cette puissance nouvelle leur permet aussi de faire pression sur Constantinople (Théodose II leur verse 350, puis 700 livres d'or par an pour qu'ils n'attaquent pas dans les Balkans) ou Ravenne (Aetius est contraint de céder la Pannonie). Vers 435, Attila et Bléda deviennent rois des Huns. Jusque vers 450, l'alliance objective entre l'or romain et les guerriers hunns permet de contrôler les Germains en Europe centrale et en Gaule. ●

Verbatim

« Le peuple hun [...] est d'un degré de férocité que rien ne peut égaler [...]. Tous errent au hasard, sans résidence fixe, [...] comme d'éternels fugitifs, avec les chariots dans lesquels ils habitent. »

Ammien Marcellin, *Histoire*, XXXI, 2, 1-10 (vers 395).



Les Huns au temps d'Attila et de ses fils (439-470)

L'empire hunnique n'est ni un empire des steppes (on y trouve peu de nomades), ni un royaume romano-barbare. Après 445, Attila dirige seul, domine l'Europe centrale et orientale et raisonne à une échelle continentale. Mais il vaut mieux parler d'un « pouvoir d'Attila » que d'un « empire d'Attila », car il s'agit d'une fédération autour d'un chef charismatique et non d'un empire territorial et administré. Parmi les peuples sujets des Huns, on trouve des Alains iranophones et une majorité de Germains. Certains Romains commercent avec les Huns ou font une carrière administrative ou militaire dans cette confédération de tribus sans impôts et sans aristocratie figée.

■ AETIUS

Aetius a été otage d'honneur chez les Wisigoths d'Alaric et chez les Huns de Ruga, oncle d'Attila. Ceci lui permet de lever des troupes hunniques de 423 à 439 pour combattre les Germains, puis ensuite de s'appuyer sur les Germains contre les Huns en 451-452. Les mercenaires germaniques, alains, hunniques peuvent servir divers pouvoirs, car la fidélité politique et la solde l'emportent sur les aspects ethniques.



■ ATTILA ET CONSTANTINOPLE

En 439-440, Constantinople prépare une expédition contre les Vandales qui ont pris Carthage en 439. Bléda et Attila, qui ont obtenu vers 435 un doublement du tribut versé par Constantinople (700 livres d'or par an), attaquent durant l'hiver 440-441, ce qui fait échouer l'expédition contre les Vandales, car Constantinople doit rappeler son armée envoyée en Sicile. La ville de Naissus tombe en 442 et le tribut annuel est porté à 1 400 livres d'or. Vers 445, Attila élimine Bléda.



Source : P. Heather, *The fall of the Roman Empire. A new history*, London, 2005.

Verbatim

« Dans un grand bourg [...], la résidence d'Attila [...] était faite de bois et de planches travaillées avec art. Une enceinte circulaire de bois l'entourait, non pour la protéger, mais pour lui donner belle apparence. »

Priscus, *Histoire*, fragment 8 (vers 450).

En 447, il bat deux armées romaines et va jusqu'à Constantinople; le tribut annuel monte à 2 100 livres d'or. Si les *villae* des Balkans ont été détruites en partie par les Goths en 376-382, le reste des *villae* et de nombreuses villes le sont en 441-447, car les Huns maîtrisent désormais la poliorcétique (sans doute apprise au contact des Romains). Ceci explique qu'ils soient apparus comme des barbares plus terribles que les autres. Malgré une tentative d'assassinat en 449 et le refus

de Marcien de payer le tribut en 450, Attila accepte de restituer les prisonniers romains d'Orient, afin de pouvoir attaquer en Occident, où il espère piller, voire conquérir la Gaule. En effet, les Balkans sont ravagés et Constantinople imprenable; or, la guerre et son butin sont nécessaires pour Attila afin de maintenir les flux de cadeaux fondant la fidélité des peuples sujets, dont divers groupes de Goths.





■ ATTAQUES ET REPLIS EN OCCIDENT

Attila attaque en Gaule du Nord en 451. Son armée regroupe des Huns, des Alains et des Germains du Danube et d'Occident. En face, Aetius a peu de troupes régulières et des fédérés peu nombreux (Burgondes, Alains, Francs Saliens, Saxons de la mer du Nord, Armoricaïns), mais Théodoric I^{er} et les Wisigoths le rejoignent. Orléans est sauvé et Attila est battu près de Troyes (fin juin 451), mais Théodoric I^{er} meurt dans la bataille. Attila se replie au-delà du Rhin.

En 452, Attila attaque en Italie du Nord où il prend et pille Aquilée, Milan et Pavie. Sans l'aide de fédérés germaniques, Aetius est démuni. Mais l'empereur d'Orient Marcien lui envoie des renforts pour harceler Attila

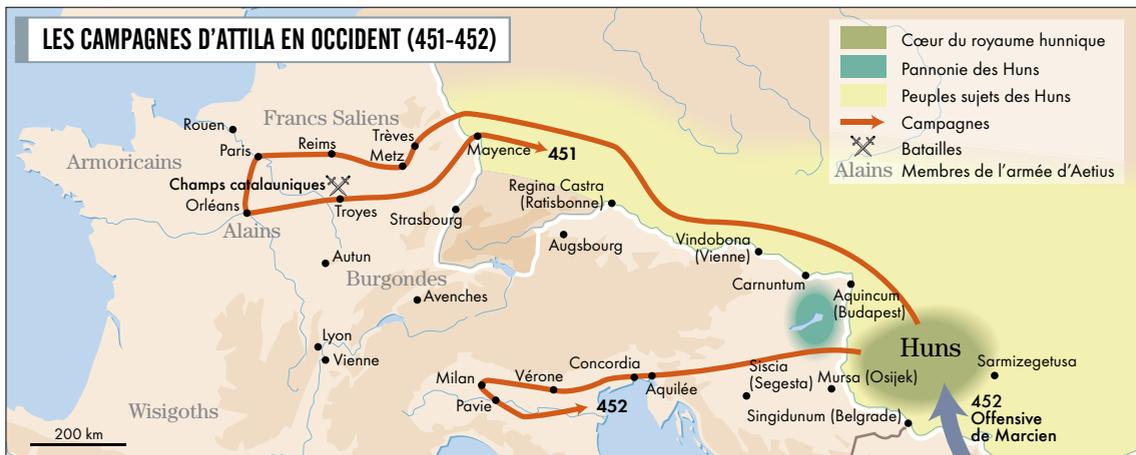
et attaque les Huns en Pannonie. Comme la campagne dure trop longtemps et qu'Attila a des problèmes de ravitaillement, il se replie avec son butin sans marcher sur Rome (les chrétiens en attribuent le mérite au pape Léon I^{er}).



■ LES HUNS APRÈS ATTIILA

En 453, Attila meurt. Ses fils Ellac, Dengizich et Ernac s'affrontent. Les Gépides contrôlent la Dacie et deviennent indépendants vers 454 (bataille de la Nedao et mort d'Ellac), les Goths de Pannonie vers 455, les Skires vers 460. La fin du royaume hunnique entraîne le retour des

guerres au nord du Danube et la reprise des migrations vers le territoire romain. De 465 à 470, Constantinople résiste aux attaques de groupes goths et huns (mort de Dengizich). Les Huns d'Ernac sont installés comme fédérés au sud du Danube vers 470. Les Goths de Pannonie, conduits par Valamer, deviennent le groupe barbare dominant. Ils obtiennent un tribut annuel de 300 livres d'or vers 456, puis ils détruisent le royaume des Skires (avant 470) et s'installent dans les Balkans après 473. Après 470, l'armée romaine en Italie est composée de mercenaires d'Europe centrale : Skires (Odoacre était le fils d'Edeco, un compagnon d'Attila devenu roi des Skires), Hérules, Alains... ●

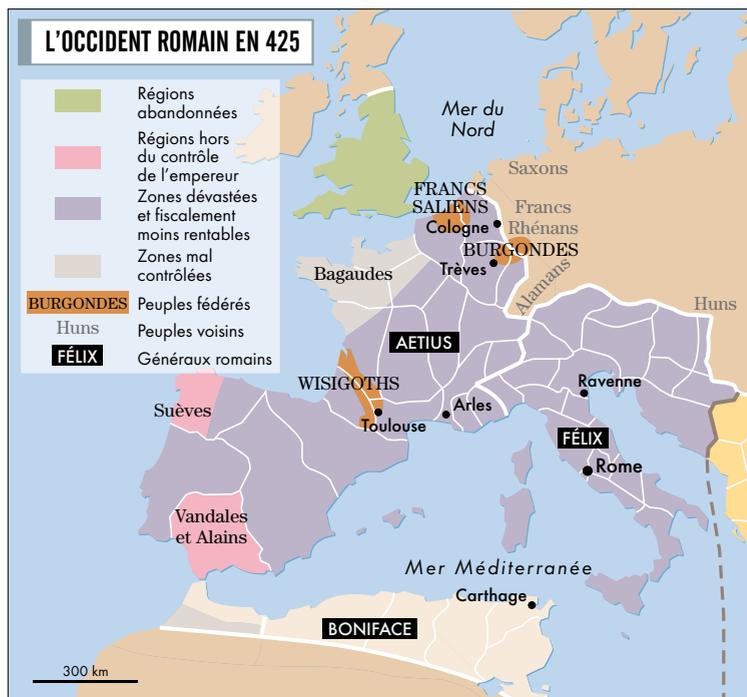


La fin de la dynastie théodosienne (423-455)

Jusqu'en 450 en Orient et jusqu'en 455 en Occident, la dynastie théodosienne continue de diriger les deux parties de l'Empire romain. Si l'Orient romain préserve la paix avec la Perse et reste prospère (sauf dans les Balkans), en Occident, les guerres civiles romaines (423-433) facilitent la progression des barbares et favorisent en particulier la conquête de l'Afrique par les Vandales. Mais après 425, le général Aetius (surnommé ensuite « le dernier des Romains ») arrive à contenir les Francs Saliens et Rhénans ainsi que les Wisigoths grâce aux Huns, puis à résister à Attila, grâce aux Wisigoths et à Constantinople.

DIX ANS DE GUERRE CIVILE (423-433)

À la mort d'Honorius (423), un haut fonctionnaire de Ravenne, Jean, devient empereur d'Occident. En 425, Théodose II envoie une expédition, dirigée par Arda-bur et Aspar, pour mettre sur le trône son neveu Valentinien III, fils de Galla Placidia et de Constance III. Vers 425, l'empereur d'Occident contrôle encore directement l'Italie, l'Afrique, l'Espagne de l'Est et la Gaule du Sud-Est, du centre et du Nord. Mais de 425 à 433, des guerres civiles opposent trois généraux romains, Félix (en Italie), Boniface (en Afrique) et Aetius (en Gaule). Grâce aux mercenaires huns de Rua, Aetius devient le seul général en chef en 433 et jusqu'en 454. Ces dix ans de guerres civiles ont affaibli Rome. En 427-428, des tribus maures attaquent le sud de l'Afrique romaine et, en 429, les Vandales passent d'Espagne en Afrique et battent Boniface en 430. En Gaule, les Francs, les Wisigoths et les Burgondes se renforcent.



L'ŒUVRE D'AETIUS (425-439)

En 428, les Francs Saliens sont installés à Tournai. En 435, les Vandales sont installés par *foedus* en Maurétanie sitifienne et en Numidie. Mais les Burgondes de Gondohar (royaume avec Worms comme capitale) et les Alains de Goar attaquent la Belgique première. Les Francs Ripuaires prennent Cologne et Trèves, des révoltes antifiscales (bagaudes) éclatent en Armorique (Tibatto) et en Espagne, et les Wisigoths attaquent Narbonne. Grâce à ses mercenaires hun-

niques, Aetius l'emporte : le royaume des Burgondes est détruit par Attila (436), Tibatto est fait prisonnier (437), Trèves est reprise et les Wisigoths repoussés (mais non détruits) en 439. Du coup, les Suèves n'osent pas occuper l'Espagne, malgré le départ des Vandales. En 438, Aetius peut penser avoir la situation en main : il contrôle l'Italie, la Gaule et les parties les plus riches de l'Espagne (Tarraconaise, Carthaginoise) et de l'Afrique (Proconsulaire et Byzacène).

Verbatim

« Empereurs romains, pieux et beureux, gouvernez de nombreuses années ! (dit 22 fois). Pour le bien du genre humain, pour le bien du Sénat, pour le bien de l'État, pour le bien de tous ! (dit 24 fois). »

Gesta Senatus, Code théodosien, I, 2 (25 déc. 438).

■ LES ANNÉES NOIRES (439-455)

En 439, la prise de Carthage par les Vandales prive Rome d'une grande part de ses ressources, et les Suèves s'étendent en Hispanie. En 440, Aetius installe des Alains dans la région de Valence; en 442, il établit les Alains de Goar dans la région d'Orléans contre les bagaudes d'Armorique (qui devient indépendante de fait vers 450), et en 443 il favorise l'implantation des Burgondes en Sapaudia (Savoie). De plus, il utilise les Wisigoths contre les bagaudes de Tarraconaise (en 441 et 454). En 446, Aetius repousse les Francs rhénans, et contient en 448 les Francs Saliens qui se replient sur Tournai. Puis il arrête l'offensive d'Attila en Gaule en 451 grâce aux Wisigoths et limite l'attaque d'Attila en Italie en 452 grâce à l'aide de Constantinople. Attila meurt en 453, Valentinien III fait assassiner Aetius en 454 et est assassiné à son tour en 455. La fin de la dynastie théodosienne crée un contexte favorable aux Vandales, aux Wisigoths, aux Francs et aux Alamans.



■ CONSTANTINOPLE, SOUTIEN DE L'OCCIDENT

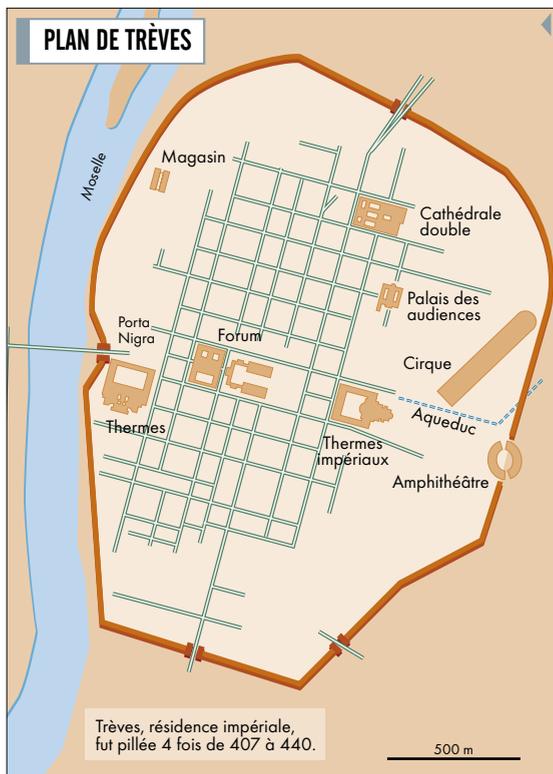
L'Orient romain n'a pas trahi Rome en détournant ses problèmes (Alaric, Attila, plus tard Théodoric) vers l'Occident. En fait, Constantinople étant imprenable, les Balkans ravagés et la maîtrise des mers demeurant romaine en Orient, les barbares des Balkans ou d'Europe centrale ne pouvaient que se tourner vers l'Occident.

La paix avec les Perses (en 387) et ensuite les conflits limités contre eux (421-422 et 440-442) ont permis à Constantinople d'aider l'Occident: en 410 à Ravenne (contre Alaric), en 431 en Afrique (contre les Vandales), en 440-441 en Sicile (contre les Vandales), en 452 en Italie et en Pannonie (contre Attila) et en 468 en Afrique (contre les Vandales). En 437, Valentinien III épouse Eudoxie, fille de Théodose II. En 438, le Code Théodosien est promulgué dans les deux parties de l'Empire (et les Nouvelles en 468). L'unité dynastique dure jusqu'en 450, l'unité politique jusqu'en 475 et l'unité idéologique perdue sous Justinien.



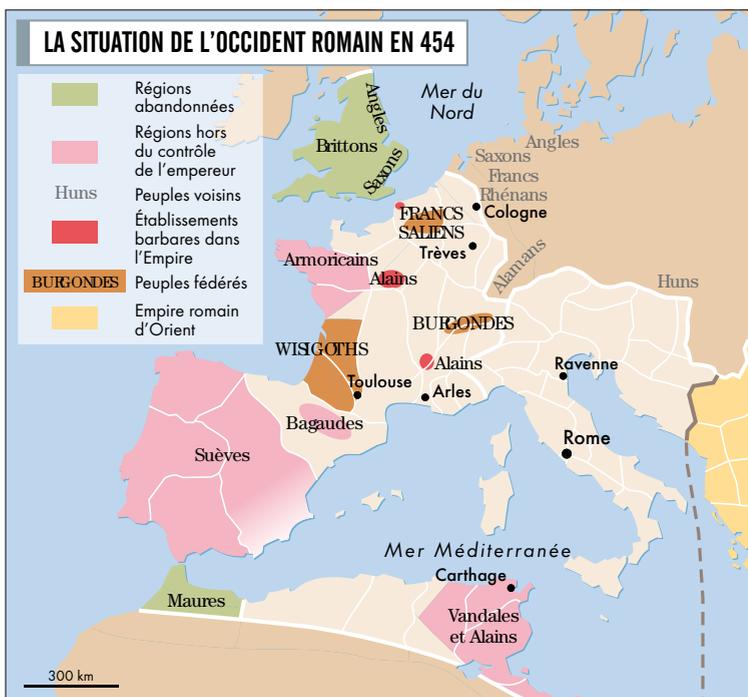
■ LE CODE THÉODOSIEN

Les textes normatifs impériaux restent peu diffusés et se contredisent parfois. En 429, Théodose II décide de réaliser une codification officielle qui aurait valeur générale; ce projet, simplifié en 435, prévoit de rassembler les lois et les rescrits (réponses des empereurs) depuis Constantin, en les groupant en seize livres thématiques, et en les



ROMA SECUNDA

Augusta Treverorum est une colonie romaine fondée par Auguste en 17 av. J.-C. Dotée d'une enceinte qui englobe près de 300 hectares, elle devient la résidence du tétrarque Constance Chlore. Ensuite, Constantin, Valentinien I^{er}, Gratien et Maxime y résident. Au IV^e siècle, elle incarne la grandeur impériale face aux barbares du Rhin (siège de la Préfecture régionale des Gaules, palais avec une aula – salle monumentale de réception –, atelier monétaire, cirque, grands thermes). Elle est alors la sixième cité de l'Empire. La menace barbare explique que l'administration préfectorale soit repliée sur Arles vers 400.



classant à l'intérieur de chaque livre par titre (rubrique). Les textes sont souvent simplifiés (abandon des préambules), découpés, dispersés, voire amendés et corrigés. Le Code Théodosien est achevé en 437 et promulgué en Orient puis en Occident en 438, manifestant ainsi l'unité impériale politique,

juridique et religieuse (le livre 16 est consacré au christianisme catholique, religion officielle du pouvoir romain) sous la direction de la famille théodosienne. Ce code inspire les législations de certains royaumes germano-romains et demeure la base du droit écrit en Europe au haut Moyen Âge. ●

La fin de l'Empire romain en Occident (455-480)

De 455 à 476, neuf empereurs se succèdent, mais le patrice Ricimer dirige de fait l'Italie de 456 à 472. Après 455, les Vandales sont le principal ennemi de Rome en Occident, mais les deux expéditions de 460 et 468 contre Genséric sont des échecs. Après 460, le soutien de Constantinople est indispensable au pouvoir impérial d'Occident, mais, après 468, l'idée d'Empire n'est plus nécessaire en Occident : c'est l'anarchie en Italie et les royaumes barbares s'étendent. Les Wisigoths en Espagne et en Gaule, puis le royaume d'Odoacre en Italie, sont en 475-476, avec les Vandales, les trois grandes puissances romano-germaniques.

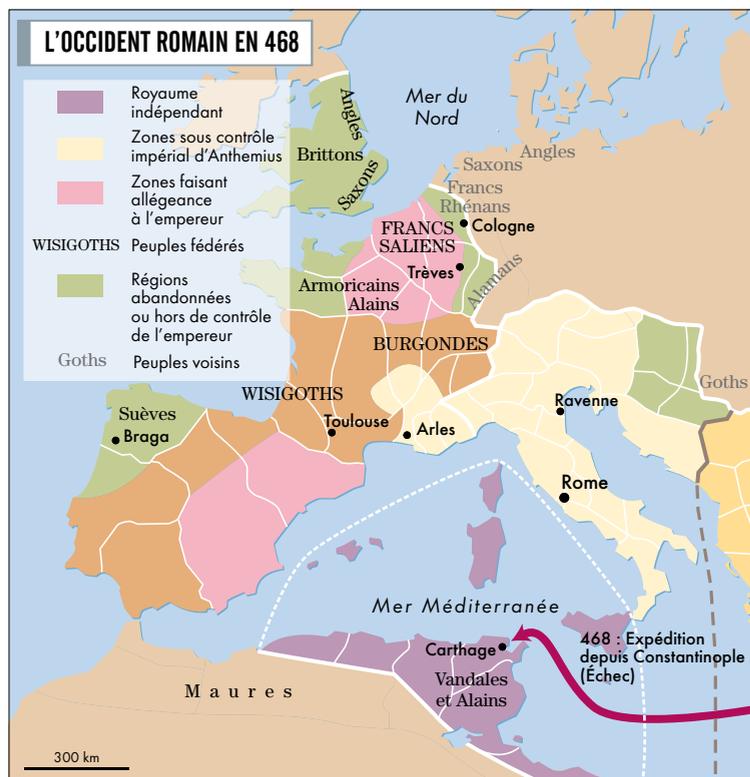
LE DERNIER SURSAUT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT (455-460)

La mort de Valentinien III en 455 crée un vide politique dont profitent les Vandales (sac de Rome et annexion des provinces romaines de Maurétanie), les Suèves (qui reprennent la Carthaginoise), ainsi que

les Francs rhénans et les Alamans qui progressent en Rhénanie.

En 455, Avitus devient empereur avec l'appui des aristocrates gaulois et du roi des Wisigoths, Théodoric II, chargé de combattre les Suèves, qu'il écrase en 456. Mais en Italie, Majorien et Ricimer se révoltent et Avitus est battu. En

457, Majorien est reconnu empereur par Constantinople. Avec le général Egidius, allié aux Francs Saliens de Childéric, il reprend le contrôle de la Gaule, puis va en Espagne préparer la guerre contre les Vandales. Mais la flotte romaine rassemblée à Carthagène est détruite en 460 par Genséric, qui occupe ensuite les Baléares, la Sardaigne et la Corse.



Verbatim

«Après avoir reçu la tyrannie, il [Odoacre] ne fit aucun mal à l'empereur [Augustule] et lui permit de vivre le reste de sa vie en simple particulier; il accorda aux Barbares le tiers des terres.»

Procopé, *Histoire des guerres*, V, 1, 7 (vers 550).

LE PATRICE RICIMER (457-472)

Flavius Ricimerus (vers 405-472), fils d'un roi suève et petit-fils du roi wisigoth Wallia par sa mère, fait carrière dans l'armée romaine : commandant des troupes d'Italie, il reçoit le titre honorifique de patrice. Par ses origines barbares et de confession homéenne, Ricimer ne peut espérer devenir empereur ; aussi, de 456 à 472, tente-t-il de contrôler les empereurs au pouvoir. En 456, il appuie la révolte de Majorien contre Avitus mais, après l'échec de Majorien contre les Vandales

L'OCCIDENT ROMAIN EN 475



LES DERNIERS EMPEREURS D'OCCIDENT (473-480)

En 473, Gondebaud, roi des Burgondes, fait élire empereur Glycerius, non reconnu par Constantinople, où Léon I^{er} nomme empereur Julius Nepos, qui chasse Glycerius en 474. En 475, Nepos cède l'Auvergne aux Wisigoths. Au nord des Alpes, après 470, la Pannonie est contrôlée par les Goths, la Rhétie seconde par les Alamans, le Norique ripuaire par les Ruges. En 475, le général Oreste proclame empereur son fils Romulus Auguste (dit Augustule); Nepos se replie en Dalmatie. Les mercenaires germaniques, qui veulent des terres, élisent en 476 le Skire Odoacre « roi des peuples » et tuent Oreste. Romulus Augustule est envoyé en Campanie et Odoacre renvoie les symboles impériaux à Constantinople: il reconnaît Zénon comme seul empereur. Nepos meurt en Dalmatie en 480. Il n'y a plus d'empereur en Occident.

en 460, il l'élimine en 461 au profit de Libius Severus (Sévère), qui n'est reconnu ni par Constantinople, ni par Egidius en Gaule. Le roi burgonde Gondioc, beau-frère de Ricimer et maître de la milice des Gaules, contrôle Lyon et les Alpes. En 462, Théodoric II, roi des Wisigoths, occupe la Narbonnaise et en 464; il ne laisse aux Suèves que le nord-ouest de l'Espagne. Mais Egidius, appuyé par Childéric, roi des Francs Saliens, repousse les Wisigoths envoyés contre lui par Sévère.

Après la mort de Sévère en 465, Ricimer dirige de fait l'Italie. En 467, l'empereur d'Orient Léon I^{er} envoie Anthémius, qui marie sa fille à Ricimer, comme empereur en Occident. Avec l'appui de Constantinople, Anthémius prépare une grande expédition contre Genséric, qui échoue en 468. Les Vandales occupent la Sicile et Constantinople signe la paix en 474. Vers 469, les Wisigoths battent les fédérés armoricains et atteignent la Loire, mais le comte Paul les arrête. Vers 470, Syagrius, fils d'Egidius, dirige seul le nord de la Gaule. Les Wisigoths progressent aussi jusqu'au

Rhône (l'Auvergne résiste jusqu'en 475), et en Espagne (ils occupent la Tarraconaise en 473). Les Burgondes s'étendent dans la vallée du Rhône et dans les Alpes. En 472, Ricimer proclame Olybrius, beau-frère de Genséric, empereur. Anthémius est assiégé dans Rome et est tué lors de la prise de la ville, qui est pillée une troisième fois. Ricimer meurt peu après, ainsi qu'Olybrius.



LES SACS DE ROME AU V^e SIÈCLE

Rome a été pillée en 410 par Alaric, en 455 par Genséric et en 472 par Ricimer. En 410, le pillage dure trois jours mais les exactions demeurent limitées envers les personnes et les biens. Galla Placidia, sœur d'Honorius, est emmenée en otage et épouse ensuite le roi wisigoth Athaulf. En 455, un accord entre Genséric et les autorités locales – dont le pape Léon le Grand – est établi. La ville impériale est méthodiquement pillée pendant quinze

jours, mais sans aucune destruction, ni aucun massacre. Les princesses impériales – Eudoxie, femme de Valentinien III, et ses filles Eudoxie la Jeune, promise à Hunéric mais mariée à Pallade, fils de Pétrone Maxime, et Placidie, mariée à Olybrius qui devient empereur en 472 – sont emmenées à Carthage (Eudoxie l'Ancienne et Placidie retournent ensuite à Constantinople). En 472, lors de l'assaut, Anthémius est tué par Gondioc, allié de Ricimer.



LA LOGIQUE DES ÉVÉNEMENTS

De Arbogast à Gondebaud, via Alaric, Athaulf et Ricimer, des chefs barbares ont pu nommer des empereurs romains, à cause de la séparation des carrières civiles et militaires. Mais les chefs militaires n'ont pas le soutien de l'administration romaine et l'empereur ne peut destituer ses chefs militaires. En cas de conflit, il les fait assassiner (Stilichon, Aetius), ou est assassiné par eux (Avitus, Majorien, Anthémius). ●

Bilan chronologique (376-476)

Les invasions-migrations deviennent incontrôlables après 376 en Orient et à partir de 407 en Occident, mais seul l'empire d'Occident disparaît. Les aspects externes (invasions) et internes (faiblesse de la conscription, lourdeur de la fiscalité), combinés à une différence stratégique essentielle (l'Orient était moins vulnérable face aux attaques venues du nord), l'expliquent. Mais la dislocation prend entre trente et soixante-dix ans selon les provinces : l'Empire a de grandes ressources, ses élites sont attachées à l'idée impériale et les Germains ne veulent pas le détruire. Cependant, à partir de 439-455, ces derniers lui succèdent régionalement.

LES TROIS PHASES DE LA FIN DE L'EMPIRE D'OCCIDENT

Des raisons militaires et fiscales. La migration des Huns vers l'ouest est la cause fondamentale de la chute de l'Empire romain en Occident : elle provoque l'arrivée des Goths sur le Danube en 376, l'invasion de Radagaise en Italie en 405, l'arrivée des Vandales, des Suèves et des Alains sur le Rhin en 407. Puis les Huns entrent en contact avec l'empire d'Orient vers 400 sur le bas Danube

et avec l'empire d'Occident vers 425, en Pannonie. Ensuite, ils jouent un rôle politique en faveur d'Aetius en 425 et en 433, et un rôle militaire en Gaule contre les Germains en 436-439. Leur puissance politique avec Attila après 438 profite aux Vandales, tandis que leur disparition comme force militaire après 453 fait le jeu des Wisigoths. L'autre cause de la disparition de l'Empire romain d'Occident est la perte de sa capacité fiscale au fil du temps.

La première crise. Née de l'effondrement du front rhénan et de la migration gothe (407-411), la première crise est stabilisée en 412-418 grâce à Flavius Constance (fin des usurpations et traités avec les barbares). La situation reste stable jusque vers 429. Les destructions et la désorganisation sont réelles. Malgré la perte d'environ un quart de l'armée romaine d'Occident et, temporairement, d'une partie des ressources fiscales (à cause des destructions en Italie, en Gaule, en Espagne, en

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS D'OCCIDENT ET D'ORIENT

OCCIDENT

364-375 : Valentinien 1^{er}
 375-383 : Gratien
 383-388 : Maxime
 383-392 : Valentinien II
 392-394 : Eugène
 394-395 : Théodose 1^{er}
 395-423 : Honorius
 421 : Constance III
 423-425 : Jean
 425-455 : Valentinien III
 455-457 : Avitus
 457-461 : Majorien
 461-465 : Sévère
 467-472 : Anthemius
 472 : Olybrius
 473-474 : Glycerius
 474-475/480 : Julius Nepos
 475-476 : Romulus Augustule

ORIENT

364-378 : Valens
 379-395 : Théodose 1^{er}
 395-408 : Arcadius
 408-450 : Théodose II
 450-457 : Marcien
 457-74 : Léon 1^{er}
 474 : Léon II
 474-491 : Zénon
 475-476 : Basiliscus

Grande-Bretagne), une récupération est envisageable, car les pertes territoriales sont limitées et périphériques (Grande-Bretagne, Gaule du Sud-Ouest, Espagne de l'Ouest et du Sud).

La deuxième crise. Née de l'invasion vandale en Afrique en 429-430, cette deuxième crise entraîne des répercussions dans tout l'Occident. La stabilisation, vers 442, grâce à Aetius et à ses mercenaires hunns, arrive après des pertes territoriales considérables (Afrique), une baisse importante de la capacité fiscale (de 40%) et sans doute un amoindrissement d'un tiers de l'armée. La capacité militaire et fiscale de l'empire d'Occident a baissé d'au moins 50% par rapport à 400. La perte de l'Afrique est une catastrophe qui empêche toute possibilité de redressement. La diminution des zones sous contrôle accroît la fiscalité dans les autres régions, ce qui rend le pouvoir impérial moins populaire et favorise les révoltes locales (bagaudes). Les impôts restant payent les tributs des fédérés ou les mercenaires d'Aetius, et l'empereur de Ravenne n'a plus de troupes propres lui permettant de jouer un rôle militaire face aux barbares ni de jouer un rôle politique face à son généralissime. Faute d'un effort de mobilisation en Italie (qui aurait supposé de taxer lourdement les sénateurs, d'où des complots et des usurpations possibles), Valentinien III ne peut utiliser que la diplomatie (traités), les complots (contre Aetius), et espérer un secours de Constantinople. Cependant, de 442 à 455, la situation reste stable: Valentinien III contrôle encore l'Italie, la Dalmatie, la Gaule du Sud-Est et du Nord, des parties de l'Afrique et l'est de l'Espagne.

La troisième crise. À la suite de la mort d'Aetius (qui rompt les fidélités personnelles avec les fédérés) et de Valentinien III (qui met fin à la dynastie théodosienne, à la légitimité impériale et entraîne une multiplication des usurpations), une troisième crise voit le jour en 454-455. Les Vandales apparaissent comme un danger plus grave que les Wisigoths (ils pillent

Rome en 455, mènent une politique anti-catholique, contrôlent l'Afrique, la plus riche province d'Occident, et maîtrisent la Méditerranée occidentale). L'échec de l'expédition de 460 marque la fin du rôle de l'empereur d'Occident comme acteur politique principal. Il n'est plus que le chef d'une Italie contrôlée par Ricimer, l'une des trois puissances en Occident, avec celles des Vandales et des Wisigoths. L'échec de l'expédition de 468 signifie que Constantinople ne peut plus aider l'empereur d'Occident, ce qui entraîne la fin de l'idée impériale en Occident. En 470, Vandales et Wisigoths sont les grandes puissances en Occident, à côté de puissances secondaires (Burgondes, Francs, Suèves).

...

■ UNE FIN NON PROGRAMMÉE

Militairement, quelques groupes barbares ont pu, en rassemblant d'autres peuples autour d'eux, aligner en bataille rangée plus d'hommes qu'une armée de campagne romaine et faire la différence. C'est déjà le cas à Andrinople en 378, et c'est vrai ensuite pour les Wisigoths d'Alaric (après la mort de Stilichon en 408), les Vandales Hasdings (après 418), les Huns d'Attila (après 438) et les Ostrogoths de Théodoric (après 488). Toutefois, de bons généraux romains, comme Stilichon, Flavius Constance ou Aetius, peuvent faire la différence (mais ils meurent trop tôt). Il faut également rappeler que les intrigues politiques romaines et les guerres civiles (de 423 à 433, de 455 à 476) favorisent la progression des barbares. Mais même si l'Empire n'a pas les moyens militaires de s'imposer face aux barbares (ni sans doute la volonté de le faire, car il pense pouvoir utiliser les barbares les uns contre les autres), le destin de l'Empire en Occident n'est pas pour autant scellé après 407, malgré des frontières ouvertes, car le vrai problème est celui des migrations internes (sauf avec Attila en 451-452). En particulier, si l'Empire avait repris l'Afrique aux Vandales – ce qui était possible en 442, 460 ou 468 –, cela aurait pu tout changer: l'Empire aurait retrouvé des ressources importantes et les autres fédérés n'auraient plus osé attaquer. Une stabilisation territoriale de l'Empire romain dans les limites de ce qui a ensuite été l'empire de Justinien, plus une partie de la Gaule et de l'Espagne, aurait été possible pour des raisons stratégiques (maîtrise de la mer, contrôle des Alpes) et politiques (respect du *foedus* par les Wisigoths, attachement de la Gaule du Sud à Rome). Comme souvent l'histoire aurait

pu être en partie différente (au moins à court terme; car, aux VI^e-VII^e siècles, les attaques des Lombards, des Slaves et des Arabes musulmans auraient tout de même eu lieu et l'empire byzantin n'y aurait pas mieux résisté).

...

PORTRAIT D'HONORIUS



■ MONNAIE D'HONORIUS

Ci-dessus, un solidus d'or d'Honorius, frappé à Ravenne en 421 (Roman Imperial Coinage, X, 1321). Au recto, on découvre le buste d'Honorius qui regarde vers la droite; il porte le diadème perlé, la cuirasse et le manteau de pourpre impérial. La légende: D N HONORIVS P F AVG (*Dominus Noster Honorius Pius Felix Augustus*) signifie «Notre Seigneur Honorius, Pieux, Heureux, Auguste». Au verso, Honorius est debout, tourné vers la droite, foulant aux pieds un prisonnier. Il tient d'une main un étendard et, de l'autre, une Victoire, posée sur un globe, qui lui tend une couronne. La légende VICTORIA AVGGG (*Victoria tribus Augustorum*) signifie «la Victoire des trois Augustes»: Honorius, Théodose II, Constance III (mais Constance III nommé empereur par Honorius en 421 ne fut pas reconnu par Théodose II). RV est la marque de l'atelier de Ravenne. COMOB (Comitatus Obryza) signifie que le solidus a été frappé pour l'armée centrale avec de l'or purifié. ●

Verbatim

«L'empire d'Occident et le principat du peuple romain que le premier des Augustes [...] avait déteu à partir de l'an 709 de la fondation de la Ville, ont péri avec cet Augustule en la 522^e année de règne des empereurs.»

Jordanes, *Romana*,
14 (vers 550).

• Les Romains, les Huns et les Germains : un jeu politique tripartite

EN CONCLUSION

IL FAUT COMPRENDRE

LES RELATIONS entre Romains, Germains et Huns dans les années 420-480 comme un jeu complexe où la réalité suprême est la capacité d'action. Dans ce contexte, le contrôle de troupes ethniques, de ressources fiscales, de tributs ou de possibilités d'alliance sont les atouts utilisés par les différents acteurs du grand jeu politique.

CEUX-CI SE CONNAISSENT

TOUS, car ils font partie d'un milieu militaire pluriethnique où la distinction entre « barbare » et « romain » est floue. Elle dépend certes de l'origine, mais surtout de la fidélité à un empereur. Ceci explique des trajectoires variées dans un monde en recomposition.

AETIUS EST UN ROMAIN

qui connaît personnellement Alaric puis Attila et peut, selon les cas, recruter des Huns grâce aux ressources fiscales romaines ou faire appel aux Goths fédérés. Attila est un Hun qui règne sur des Germains, emploie des Romains à sa cour et peut choisir d'attaquer l'Orient ou l'Occident romains. Odoacre est un Germain qui fut au service d'Attila avant de devenir officier romain, puis de diriger l'Italie avec l'accord de Constantinople.



LE TEMPS DES ROYAUMES

Dès 455 pour les Vandales et après 475 pour les autres, l'idée impériale ne s'impose plus en Occident comme une nécessité. Mais elle subsiste à Constantinople, qui devient le nouveau pôle de pouvoir et de richesse envers qui il faut désormais se déterminer. Les royaumes puissants et proches de l'Empire romain d'Orient (Vandales, Ostrogoths) veulent éviter une guerre avec lui. Les petits royaumes (Burgondes, Francs) désirent se présenter comme alliés de l'Empire afin de garantir leur légitimité. Les alliances politiques et les questions religieuses (sauf les Francs, encore païens, les Germains sont des chrétiens homéens, alors que les populations majoritaires sont composées de Romains nicéens) créent après 493 un jeu diplomatique complexe entre Constantinople et trois grands royaumes romano-germaniques (Vandales, Ostrogoths, Wisigoths), rejoints après 507 par les Francs. Ceci définit un équilibre global entre 493 et 533, qui n'est remis en cause que par Justinien.

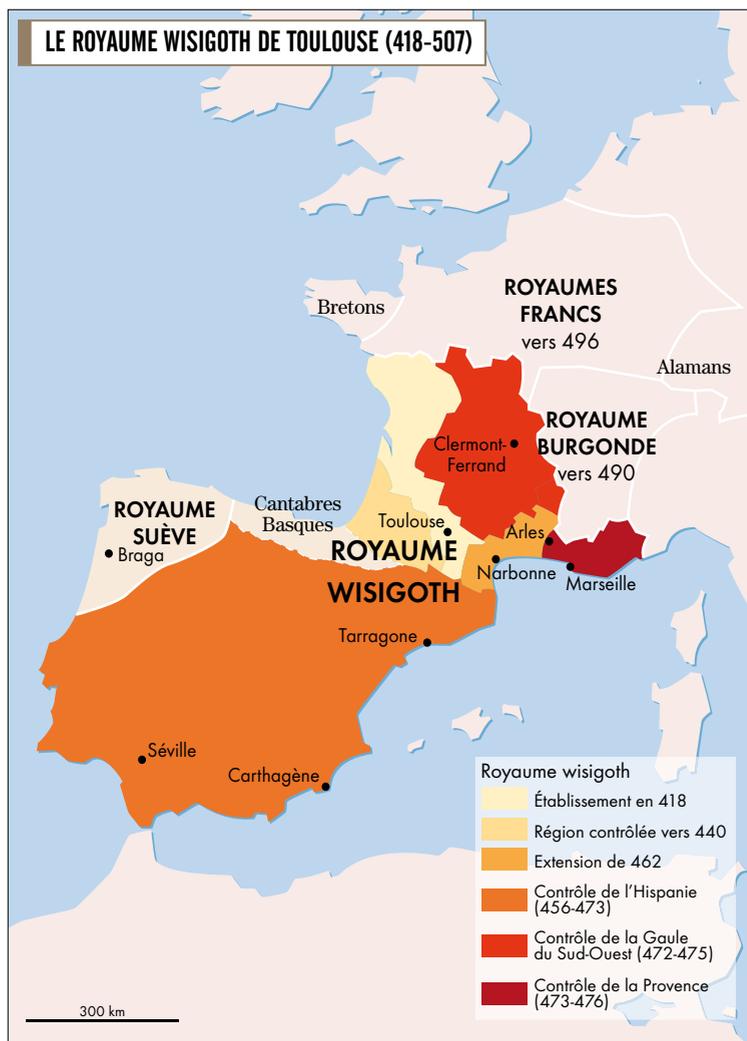
Le royaume des Wisigoths (475-589)

La formation des royaumes romano-germans ne dérive pas de l'installation de peuples préexistants. C'est au contraire la construction de ces royaumes qui fixe la définition de ces peuples (processus d'ethnogenèse). Vers 380, Ammien Marcellin parle des Goths Tervinges (sur le Danube) et des Goths Greuthunges (venus d'Ukraine). Vers 550, Jordanès distingue les Ostrogoths et les Wisigoths. Mais on ne peut assimiler les Ostrogoths aux Greuthunges ni les Wisigoths aux Tervinges. En fait, les Wisigoths installés par *foedus* en Aquitaine en 418 regroupent des Tervinges, mais aussi des groupes de Greuthunges et d'autres groupes goths (comme ceux de Radagaise).

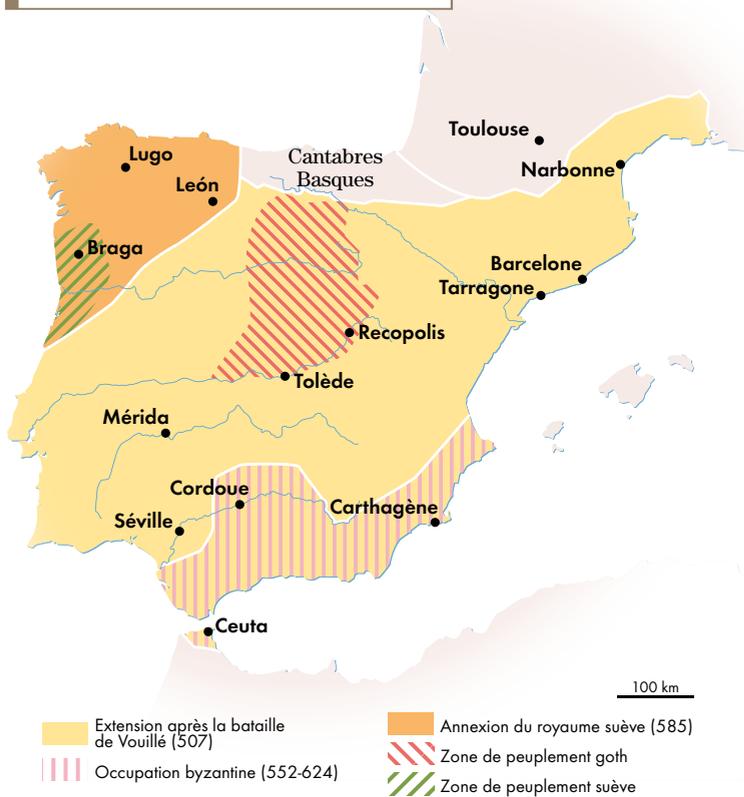
L'ESSOR DU ROYAUME WISIGOTH (418-507)

Le *foedus* de 418 installe les Wisigoths en Aquitaine seconde et en Novempopulanie, avec des transferts de terres publiques ou privées (les Wisigoths devenant des propriétaires fonciers) et d'impôts (dont une partie est versée aux Wisigoths en garnison autour de Toulouse). Théodoric I^{er} (418-451) aide Rome en Espagne (contre les Vandales et les bagaudes) et combat Attila aux côtés d'Aetius en 451.

En 453-455, la mort d'Attila, d'Aetius et de Valentinien III, ainsi que le sac de Rome par Genséric, donnent une nouvelle importance aux Wisigoths. Avitus, devenu empereur avec l'appui de Théodoric II (453-466), envoie ce dernier contre les Suèves, battus en 456; les Wisigoths contrôlent alors une partie de l'Espagne. Après l'échec de l'expédition de Majorien contre les Vandales en 460 à partir de Carthagène, les Wisigoths obtiennent Narbonne en 462; mais ils sont arrêtés sur la Loire en 463 par Egidius et les Francs, puis vers 470 par Paul et Childéric. Après l'échec de l'expédition romaine de 468 contre les Vandales, Euric (466-480) occupe la Tarraconaise en 473, l'Auvergne en 474-475, puis Marseille en 476. L'administration romaine disparaît et le roi envoie un comte, romain ou goth, dans les cités. Le rhéteur Léon de Narbonne rédige le *Code d'Euric* pour les Wisigoths. L'homéisme d'Euric ne l'amène pas à entrer en conflit avec les évêques catholiques, sauf lorsque ceux-ci jouent un rôle politique (Sidoine Apollinaire qui défend Clermont contre les Goths en 475 est exilé quelque temps). Alaric



LE ROYAUME WISIGOTH DE TOLÈDE (507-624)



Il (480-507), fils d'Euric, s'entend avec les évêques catholiques (concile d'Agde en 506), et avec les Gallo-Romains (rédaction du *Bréviaire d'Alaric* en 506, à partir du *Code Théodosien*). Mais malgré le soutien des aristocrates du sud de la Gaule à ce roi hérétique, mais culturellement très romanisé, il est battu et tué par les Francs de Clovis à la bataille de Vouillé (507).

■ LE BRÉVIAIRE D'ALARIC

Le *Bréviaire d'Alaric* est le nom moderne de la *Loi romaine des Wisigoths*, texte promulgué à Aire-sur-Adour en 506 par le roi wisigoth Alaric II. Il s'agit d'une compilation de textes du *Code Théodosien*, mais aussi de rescrits et de *Novelles*, ainsi que de textes des juristes romains classiques (Gaius, Papinien, Paul), avec des interprétations qui en font une œuvre originale et actualisée. Œuvre de juristes romains, ce code permet aussi au roi de rallier les notables gallo-romains dans un contexte difficile, la menace d'une guerre avec Clovis, alors qu'Alaric II n'est pas un chrétien catholique et que Clovis est favorable au catholicisme, religion des Romains de Gaule. Après sa victoire en 507 à Vouillé, bataille où Alaric II meurt, Clovis

promulgue ce code remarquable comme loi de son royaume. Ce texte demeure le fondement du droit écrit européen jusqu'au XI^e siècle, où on redécouvre en Occident le *Code Justinien*.

■ LA ROYAUTÉ GOTHE (507-711)

Après 507, le royaume wisigoth est réduit à l'Espagne et à la Septimanie, et Tolède, proche du cœur du peuplement goth en Hispanie, devient sa capitale. Gesalic, fils illégitime d'Alaric, règne de 507 à 511, puis est chassé par le roi ostrogoth Théodoric qui installe Amalaric (511-531), son petit-fils, fils légitime d'Alaric et de sa fille Théodoga. La collaboration politique entre les rois wisigoths homéens et les évêques catholiques est réelle. Mais elle se complique quand Constantinople occupe le sud de l'Espagne à partir de 552 et quand les Suèves de Galice se convertissent au catholicisme peu après 550.

Le roi Léovigilde (569-586), soucieux d'unité, combat les Byzantins, annexe le royaume suève (vers 585), et tente, après 580, une union religieuse des Hispano-Romains et des Wisigoths autour de l'homéisme, ce qui échoue. Mais en 587, la conversion au catholicisme du roi

Reccarède, suivie en 589 de celle de tous les Wisigoths, unifie les populations d'Hispanie autour de la monarchie gothe. Les Romains d'Hispanie se définissent alors comme «Goths» contre les «Romains» de Constantinople.

La royauté gothe est à l'origine celle d'un chef dirigeant son peuple qui est en même temps une armée. Avec Euric, elle devient une monarchie territoriale, ce qui entraîne la nécessité de légiférer pour tous. L'unification religieuse du royaume de Tolède s'accompagne après 615 d'une législation antijuive et d'une renaissance culturelle (Isidore de Séville). La royauté wisigothique est en partie élective et, malgré des tentatives dynastiques, le pouvoir royal s'affaiblit progressivement face aux aristocrates et aux évêques. Après l'unification politique et religieuse, elle réussit toutefois à chasser les Byzantins en 624, et survit jusqu'à l'invasion musulmane de 711.

■ LA LÉGISLATION ANTIJUIVE WISIGOTHE

Après le troisième concile de Tolède (589), où le roi Reccarède fait du catholicisme la religion officielle du pouvoir wisigoth, les hérétiques, les païens et les juifs sont invités à se convertir. Le roi Sisebut ordonne vers 615 la conversion forcée de tous les juifs du royaume wisigoth. Cette mesure inapplicable est ensuite plusieurs fois rapportée et réaffirmée de 633 à 694. Les débats aboutissent à une définition du «juif» indépendante de l'adhésion au judaïsme, puisqu'elle s'applique aussi aux convertis au christianisme, ce qui pose des problèmes religieux et juridiques insolubles. D'autres mesures de conversions forcées des juifs sont prises dans l'Empire romain d'Orient (582, 632) et dans le royaume mérovingien (582, 633). Ce durcissement général envers le judaïsme, après l'élimination des païens et des hérétiques, montre une évolution générale vers le modèle nouveau de société qu'est la chrétienté. ●

Verbatim

«Sous ce roi [Euric], les Goths commencèrent à avoir des corps de lois écrites, car ils étaient seulement tenus auparavant par les usages de la coutume. Le roi Euric mourut à Arles.»

Isidore de Séville, *Histoire des rois goths*, 35 (vers 620).

Le royaume des Vandales (455-533)

Face à des millions de Romains africains, les Vandales sont peu nombreux, moins de 100 000 personnes, alors qu'ils sont des envahisseurs et qu'ils ne tiennent guère à signer un *foedus* avec Rome. Pour conserver la cohésion ethnique de leur peuple, fondement de leur pouvoir, les rois vandales adoptent une politique anti-aristocratique romaine mais surtout anticatholique, ce qui forge leur réputation de barbarie. En effet, la persécution des catholiques, même partielle, empêche ou limite le rapprochement avec la population romaine et préserve l'identité vandale. Mais ceci fragilise à la longue le pouvoir vandale face aux Maures et à Constantinople.

LA PERSÉCUTION DES CATHOLIQUES PAR LES VANDALES

Les Vandales sont les seuls Germains homéens à persécuter les catholiques, dès le début de l'invasion vandale de l'Afrique, en 429 (destructions d'églises, violences physiques contre le clergé). Après 435, dans le premier royaume vandale, Genséric expulse des évêques catholiques, fait exécuter certains de ses proches qui refusent de se convertir à l'homéisme et, par la persuasion ou la contrainte, tente de rallier des Romains à sa religion.

De 439 à 484, en Proconsulaire, les églises catholiques sont confisquées et certains évêques sont expulsés; après 457, les évêques catholiques morts

ne sont plus remplacés. Puis, le culte catholique est interdit en Proconsulaire et les fonctionnaires romains du palais sont tenus d'être homéens. Après un relâchement de 475 à 480, la persécution se durcit entre 480 et 483. Hunéric fait arrêter et déporter 5 000 clercs, les monastères sont fermés, et le 24 février 484, l'interdiction officielle du culte catholique dans toute l'Afrique est proclamée avec obligation de conversion au christianisme des Vandales. Après la mort d'Hunéric (fin 484), la persécution est moins forte, sauf en Proconsulaire, mais elle ne prend fin qu'en 523. On assiste à une profonde romanisation culturelle des Vandales, mais la politique religieuse d'intolérance empêche toute

intégration (ce qui est voulu), mais aussi tout ralliement important des Romains d'Afrique (ce qui est une faiblesse face aux Maures et à Constantinople).

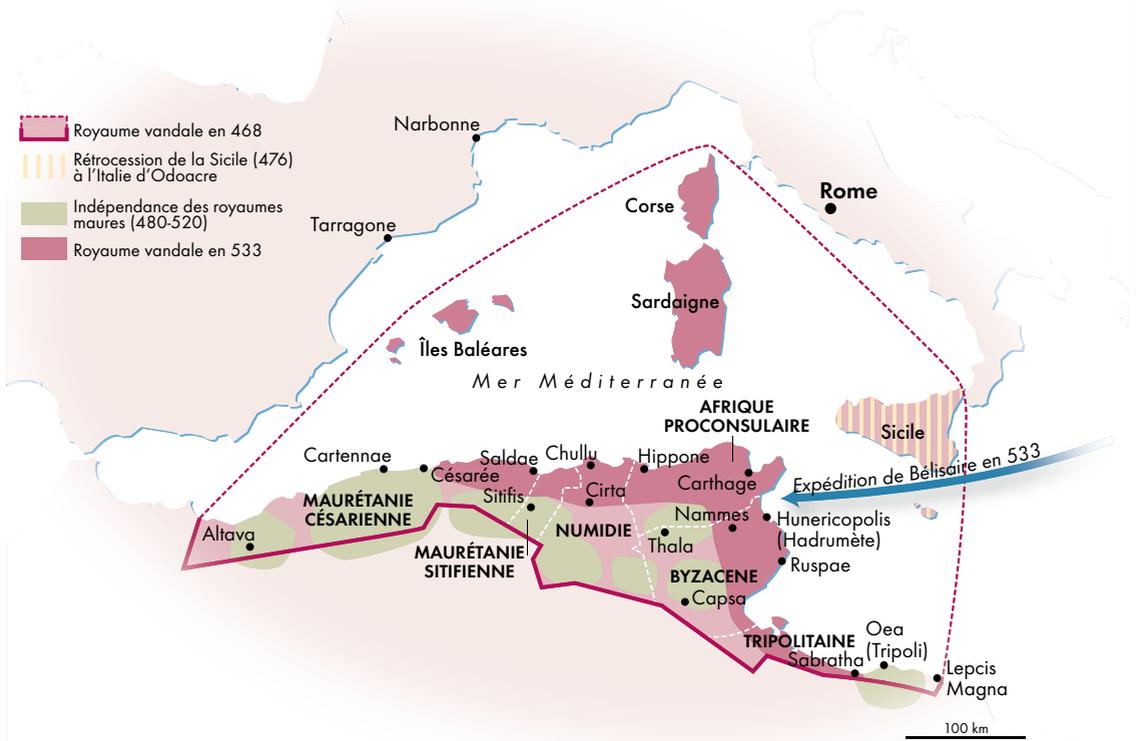


LE POUVOIR VANDALE

En 455, Genséric contrôle toute l'Afrique du Nord. L'échec de l'expédition de Majorien en 460 lui permet d'occuper la Sardaigne, la Corse et les Baléares. À la suite de l'échec de l'expédition de Constantinople en 468, il s'empare de la Sicile. En 472, en accord avec Ricimer, Olybrius, beau-frère du fils de Genséric, devient empereur. Constantinople signe la paix avec lui vers 474 et Gensé-



LE ROYAUME VANDALE (468-533)



ric trouve un accord sur la Sicile en 476 avec Odoacre, nouveau maître de l'Italie. Genséric confisque des terres ecclésiastiques et sénatoriales car il souhaite transformer la Proconsulaire en une zone de peuplement vandale et de religion homéenne. Dans les autres provinces, l'administration et les élites romaines sont maintenues. L'Afrique conserve une prospérité réelle, même si elle exporte moins qu'avant. Carthage demeure une capitale culturelle, dont les écoles forment des rhéteurs et des poètes latins jusque vers 570.

■ LES VANDALES ET LES MAURES

En 455, les Vandales occupent la côte maurétanienne et passent des accords avec des chefs maures ou romano-maures. Ces Maures sont souvent chrétiens catholiques; leurs chefs utilisent le latin dans leurs inscriptions, même si cette langue recule face au berbère. Après la mort de Genséric – peut-être à cause de la persécution religieuse d'Hunéric –, on voit apparaître des royaumes romano-maures catholiques. L'Aurès devient indépendant avant 484. Un grand royaume se crée en Césarienne à la fin du V^e siècle et, en 508, à Altava, Masuna se proclame « roi des peuples maures

et des Romains». Sous Hildéric (523-530), le sud-ouest de la Byzacène et la Tripolitaine intérieure sont perdues par les Vandales. Ces royaumes romano-maures, héritiers de Rome en Afrique au même titre que les royaumes romano-germaniques d'Europe, sont cependant considérés ensuite comme barbares par Constantinople.

•••

Verbatim

«Vous, les rares qui chérissez les barbares et qui, pour voire damnation, faites parfois leur éloge, éclaircissez ce que signifie leur nom, examinez leur conduite.»

Victor de Vita, *Histoire de la persécution de la province d'Afrique*, III, 18, 62 (vers 490).

■ LA CULTURE LATINE À L'ÉPOQUE VANDALE

Si la culture latine ecclésiastique persiste aux V^e et VI^e siècles en Espagne et en Gaule, le déclin du réseau des écoles civiques après 500 dans ces régions amène la fin de la culture profane.

Celle-ci subsiste en revanche au VI^e siècle en Italie ostrogothique (Ennode, Boèce, Venance Fortunat, Cassiodore) et en Afrique vandale, régions restées plus prospères jusque vers 540, et où le maintien d'une administration de type romain assure des débouchés aux lettrés, ce qui justifie la persistance des écoles de grammaire et de rhétorique. En Afrique vandale, la latinité classique est illustrée de 450 à 550 par des rhéteurs et des poètes : Dracontius (les *Romulea*); les auteurs des épigrammes réunies dans l'*Anthologie latine*; Corippus, qui écrit vers 550 un poème historique sur les guerres maures du temps de Justinien, la Johannide, et qui fait l'éloge de l'empereur Justin II en 566-567.

•••

■ LES VANDALES ET JUSTINIEN

En 533, Justinien envoie une expédition navale depuis Constantinople contre les Vandales; Bélisaire écrase ces derniers en quelques semaines, mais le rétablissement d'une administration et d'une fiscalité romaines est plus difficile. Vingt ans de guerre contre les Maures (jugés « barbares») sont nécessaires pour imposer le pouvoir de Constantinople en Afrique. Il dure jusqu'à l'invasion arabe (chute de Carthage en 698). ●

Le royaume des Ostrogoths (489-536)

Après 476, l'Italie n'est plus le centre de l'empire d'Occident, mais elle reste un royaume unifié sous la direction d'Odoacre, puis de Théodoric. Les élites romaines sont partagées entre leur fidélité à la romanité impériale, incarnée par Constantinople, et leur reconnaissance pour des rois germaniques qui protègent les valeurs de la civilisation romaine. Elles finissent par se rallier aux troupes de Justinien qui débarquent en Sicile en 535, puis en Italie en 536. Mais après dix-huit ans de guerre (535-553), si les Goths sont détruits, l'Italie est ruinée et elle perd son unité après 568, lors de l'arrivée des Lombards.

L'ETHNOGÈSE DES OSTROGOTHS

Après la disparition du royaume d'Attila, les Goths de Pannonie, descendant en partie de Goths Greuthunges, deviennent, sous la conduite de Valamer, un peuple guerrier errant. De 471 à 484, les tensions politiques, puis les guerres civiles romaines en Orient (Zénon contre Basiliscus, puis contre Illus) favorisent deux chefs goths : Théodoric Strabon, chef des Goths de Thrace, devenu maître de la milice à Constantinople en 473, et Théodoric l'Amale, qui succède à Valamer en 474 comme chef des Goths de Pannonie.

Ce dernier s'installe dans les Balkans et devient maître de la milice en Illyrie. Après la mort de Théodoric Strabon et de son fils (481-484), Théodoric l'Amale rassemble les Goths des Balkans. Grâce à son soutien à Zénon contre les Isauriens, il est nommé consul (484). Il réunit autour de lui les Ostrogoths de 474 à 493 en fédérant divers groupes (Goths, Ruges, Alains, Alamans, Hérules, Skires, Gépides).



Verbatim

« Seul un Romain pauvre voudrait être un Goth. Un bon Goth veut vivre comme un Romain. »

Parole attribuée à Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths en Italie (493-526), *Anonyme de Valois*, XII, 61.



■ L'ITALIE D'ODOACRE

En 476, Odoacre devenu « roi des nations » donne des terres en Italie du Nord à ses soldats ; il dirige l'Italie en s'appuyant sur le Sénat de Rome et en reconnaissant l'empereur de Constantinople. Il s'accorde avec Genséric sur la Sicile (476), mais cède la Dalmatie aux Wisigoths. En 481, il occupe la Dalmatie qui relevait de Constantinople ; en 487-488, il détruit le royaume des Ruges, au nord du Danube (qui est ensuite occupé par les Lombards), et fait évacuer une partie

des Romains du Norique ripuaire en Italie. Fin 488, Zénon, qui n'accepte pas la perte de la Dalmatie et veut écarter les Ostrogoths des Balkans, propose à Théodoric (qui s'était révolté en 486) d'attaquer Odoacre. Les Balkans étant ravagés et Constantinople imprenable, Théodoric accepte de conquérir l'Italie au nom de Constantinople. Il quitte la Mésie, bat les Gépides, puis arrive en Italie en 489. Odoacre est battu, mais résiste à Ravenne jusqu'en 493.



■ LES GOTHS ET CONSTANTINOPE

Les Goths sont homéens mais s'entendent avec les élites italiennes catholiques. Cependant, Théodoric craint Constantinople et s'allie avec d'autres royaumes barbares (Hérules, Vandales, Wisigoths, Alamans, Thuringiens). Après 500, il se heurte à l'expansion des Francs. Après la victoire de Clovis en 507 contre les Wisigoths, il occupe la Provence et protège l'Espagne wisigothique. En 523-524, il défend le royaume des Burgondes contre les fils de Clovis. En 524-526, la tension est forte avec Constantinople (exécution de sénateurs, dont Boèce, emprisonnement du pape Jean I^{er}), mais en 526, Théodoric meurt. Sa fille Amalasonthe devient régente au nom de son fils Athalaric et, aidée par Cassiodore, prend des mesures d'apaisement envers le Sénat de Rome et Constantinople. La guerre éclate à sa mort, en 535, et les élites italiennes se rallient à Justinien contre les Goths restés une minorité guerrière et hérétique. ●



THÉODORIC LE GRAND

Théodoric distribue des terres à ses soldats (peut-être 25 000 hommes) principalement dans le nord de l'Italie.

En 497, il est reconnu par Constantinople comme maître de la milice, roi des Goths et patrice des Romains. Il dirige une double administration, civile romaine et militaire gothique. Théodoric étend ensuite son royaume : Pannonie seconde prise aux Gépides en 504, Provence en 508.

Son règne est une époque de prospérité pour l'Italie et la civilisation romaine (villes, écoles, spectacles) se maintient dans les grandes villes. Théodoric restaure les monuments antiques et bâtit des palais et des églises à Ravenne, à Pavie, à Vérone, à Rome. Il favorise les lettres latines, aidé par l'évêque Ennode de Pavie, le sénateur Cassiodore, son préfet du prétoire qui écrit ses lettres administratives, les Variae, et une Histoire des Goths, et Boèce, sénateur et philosophe, qui traduit des œuvres d'Aristote en latin.

La Gaule des Burgondes et des Francs (481-537)

Si les Francs Saliens sont installés dans l'Empire depuis 293-294, les Francs rhénans deviennent des alliés de Rome en 393. Après les migrations de 407, les Francs rhénans et les Burgondes deviennent des fédérés installés en partie dans l'Empire. Mais ce sont les Francs Saliens qui sont les principaux alliés de Rome en Gaule du Nord, après 448, et qui, avec Clovis, étendent après 481 leur domination en Gaule, s'imposant aux Alamans, aux Wisigoths et aux Burgondes. Une petite royauté franque devient en 507-508 le quatrième grand royaume territorial romano-germanique d'Occident, et le seul converti au christianisme catholique.

■ LES FRANCS AVANT CLOVIS

Vers 342, les Francs Saliens sont installés comme fédérés dans le nord de la Gaule, alors que les Francs rhénans deviennent des fédérés extérieurs, sur le Rhin, en 393. Après 457, ces derniers s'installent dans l'Empire, avec pour capitale principale

Cologne. Les Francs Saliens divisés en chefferies tentent sans succès de s'étendre vers la Somme (448), mais les Francs de Tournai suivent ensuite Aetius contre Attila (451). Ils combattent avec Egidius contre les Burgondes et les Wisigoths en 458. Puis Childéric, roi des Francs Saliens

et sans doute aussi gouverneur de la Belgique seconde, aide Egidius contre les Saxons et les Wisigoths sur la Loire en 463-464 avant de repousser, avec le comte Paul, les Wisigoths à Tours vers 470. Après la mort d'Egidius, son fils Syagrius lui succède sans légitimité impériale ; il s'appuie ensuite sur les Wisigoths contre les Francs et s'installe à Soissons.



■ LE RÈGNE DE CLOVIS

Childéric meurt vers 481. Son fils Clovis devient roi des Francs de Tournai et fait fonction de gouverneur de la Belgique seconde ; quoique païen, il est soutenu par l'évêque Rémi de Reims, qui craint les Wisigoths homéens. Clovis bat Syagrius à Soissons en 486 et domine alors la Gaule du Nord jusqu'à la Loire. Vers 491, il soumet les Thuringiens. En 492-493, il épouse Clotilde, princesse burgonde catholique. En 496, il aide les Francs rhénans à battre les Alamans ;

Verbatim

« Childéric étant mort, son fils Clovis régna. Pendant la cinquième année du règne de ce roi, Syagrius, roi des Romains, fils d'Egidius, siégeait dans la cité de Soissons [...]. Contre lui marcha Clovis. »

Grégoire de Tours,
Histoires, II, 27
(vers 590).

il fait aussi des raids en Aquitaine (494 et 498) et s'allie aux Burgondes (500). En 506, il bat les Alamans, qui se réfugient en partie auprès de Théodoric.

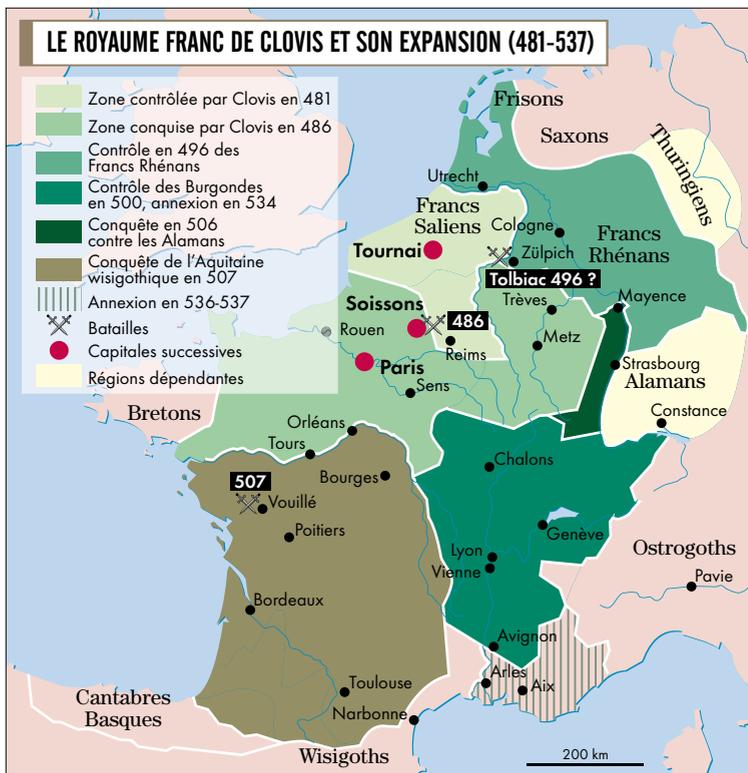
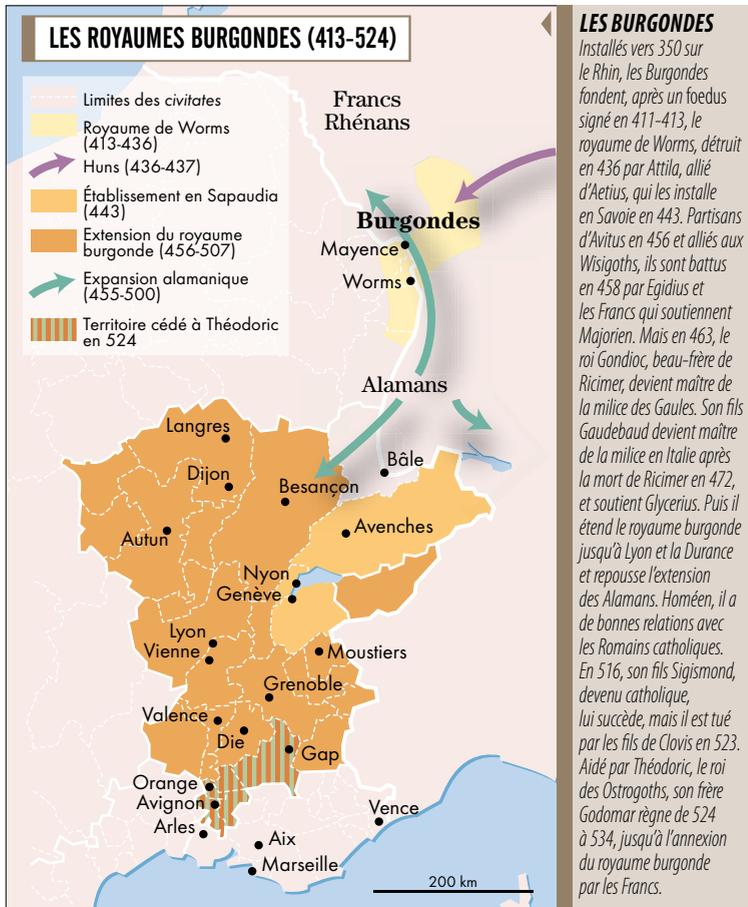
En 507, allié aux Burgondes et aux Francs rhénans, et peut-être avec l'appui d'Anastase, empereur de Constantinople, qui envoie une flotte sur les côtes d'Italie du Sud pour empêcher Théodoric d'intervenir, Clovis mène campagne contre les Wisigoths. À la bataille de Vouillé (507, près de Poitiers), Alaric II est tué. L'Aquitaine est conquise, mais Théodoric empêche Clovis d'aller jusqu'à la Méditerranée (la Septimanie reste wisigothique et la Provence devient ostrogothique).

En 508, de retour à Tours, Clovis reçoit d'Anastase les ornements consulaires. Il choisit ensuite Paris (ancienne résidence impériale de Julien et de Valentinien I^{er}) comme résidence principale et y fait construire une église dédiée aux Saints-Apôtres (comme Constantin à Constantinople). Il est baptisé par Rémi de Reims avec ses guerriers, sans doute en 508 (mais il a choisi le catholicisme bien avant: sa femme Clotilde et ses enfants sont baptisés).

Puis Clovis absorbe les autres royaumes francs saliens et rhénans. Il étend à tous les Romains de son *regnum* le *Bréviaire d'Alaric* (de 506) inspiré du *Code Théodosien* et complète la loi salique pour les Francs. En 511, le concile d'Orléans condamne l'homéisme, mais les évêques acceptent que l'ordination des clercs catholiques soit soumise à l'acceptation du roi. Clovis meurt peu après et est enterré dans l'église des Saints-Apôtres auprès de sainte Geneviève.

■ LA SUCCESSION DE CLOVIS

Après la mort de Clovis en 511, ses fils se partagent le royaume. Sur le modèle romain, il n'y a qu'un seul *regnum* Francorum, mais quatre rois: Thierry à Reims, Clotaire à Soissons, Clodomir à Orléans, Childebart à Paris. Les frères s'allient ou complotent entre eux. Après un échec contre les Burgondes en 524, profitant de l'affaiblissement des Ostrogoths, les Francs annexent le royaume burgonde en 534 et la Provence en 536-537. ●



• Le temps des royaumes **EN CONCLUSION**

MALGRÉ L'ADOPTION DU LATIN COMME LANGUE ADMINISTRATIVE

et son maintien comme langue culturelle et religieuse, les royaumes romano-germaniques ne sont pas la continuation de l'Empire à une échelle réduite.

Les normes romaines (vie civique, administration romaine) persistent après 500 en Afrique vandale et en Italie ostrogothique, mais non en Espagne, en Gaule et en Grande-Bretagne.

Et, sauf en Gaule après le baptême de Clovis (après 502), se pose partout la question des relations entre un pouvoir germanique homéon jugé hérétique et l'Église catholique qui est suivie par la très grande majorité des populations romaines. Mais seuls les Vandales furent persécuteurs.

CHEZ LES VANDALES ET CHEZ LES OSTROGOTHS,

l'accès à l'armée est refusé aux Romains, et les Germains limitent volontairement leur intégration par les différences religieuses et militaires.

Cela jouera contre eux car les élites romaines choisissent l'Empire lors des guerres de Justinien. Chez les Wisigoths et les Francs, l'armée est en revanche ouverte à tous, et les pouvoirs finissent par se convertir au catholicisme, permettant de créer vers 600 de nouvelles auto-définitions, franque ou gothe.

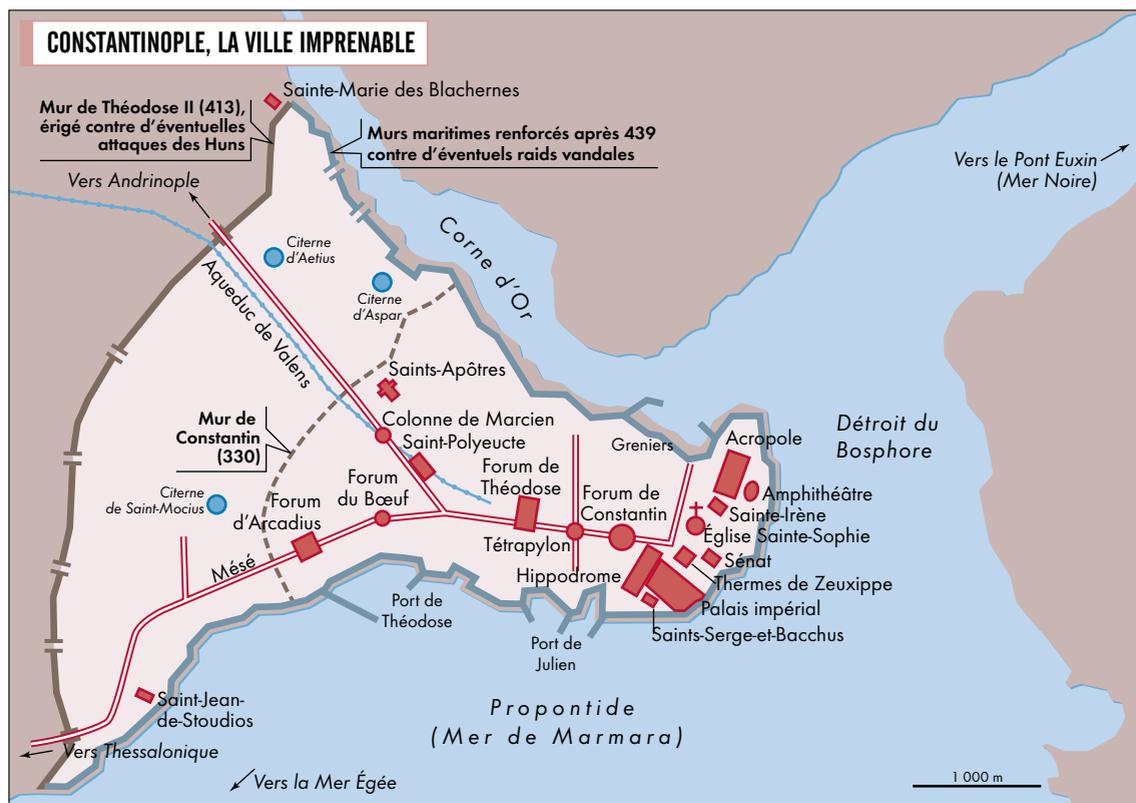


LA FIN DE L'EMPIRE D'OCCIDENT

Après des siècles de domination et de gloire, la fin de l'Empire romain en Occident est un événement inimaginable, et les contemporains l'interprètent de diverses manières. Les lettrés païens pensent jusque vers 500 (Zosime) que l'abandon du culte des dieux de Rome par les empereurs chrétiens à la fin du IV^e siècle a provoqué la catastrophe. Un évêque comme Augustin écrit au contraire que la prise de Rome en 410 est le châtimeut des païens. Un ascète comme Salvien affirme vers 440 que la venue des barbares est la juste punition divine des Romains, mauvais chrétiens. Les évêques de Rome pensent vivre le passage de la domination militaire de la Ville à un nouvel empire spirituel chrétien. Et des évêques comme Quodvultdeus de Carthage (vers 440) et Hydace de Chaves (vers 468) voient dans l'arrivée des barbares hérétiques le signe de la fin des temps. Mais les élites politiques considèrent que l'Empire romain ne disparaît pas, puisqu'il survit à Constantinople.

Occident et Orient : pourquoi la différence ?

Au V^e siècle, l'Occident et l'Orient romains connaissent des destins divergents. Ce dernier survit à la situation difficile des années 378-400 (défaite d'Andrinople, installation des Goths, menaces d'Alaric et de Gaïnas) et parvient à reconquérir une partie de l'Occident romain au VI^e-VII^e siècle. Ensuite, malgré d'autres crises (les attaques lombardes, perses, slaves et musulmanes aux VI^e-VII^e siècles), il devient l'Empire byzantin et demeure longtemps une grande puissance. En revanche, l'Empire romain d'Occident, malgré des moments de répit, ne réussit pas à reprendre l'initiative au Ve siècle et finit par disparaître.



LES TROIS DIFFÉRENCES STRATÉGIQUES ENTRE L'OCCIDENT ET L'ORIENT

Le contrôle de la mer. En Orient, Constantinople conserve la maîtrise de la mer. En 400, Gaïnas (général goth révolté) ne peut franchir le Bosphore et, après 439, la ville reçoit des remparts maritimes. En Occident, les Goths ne peuvent passer en Afrique en

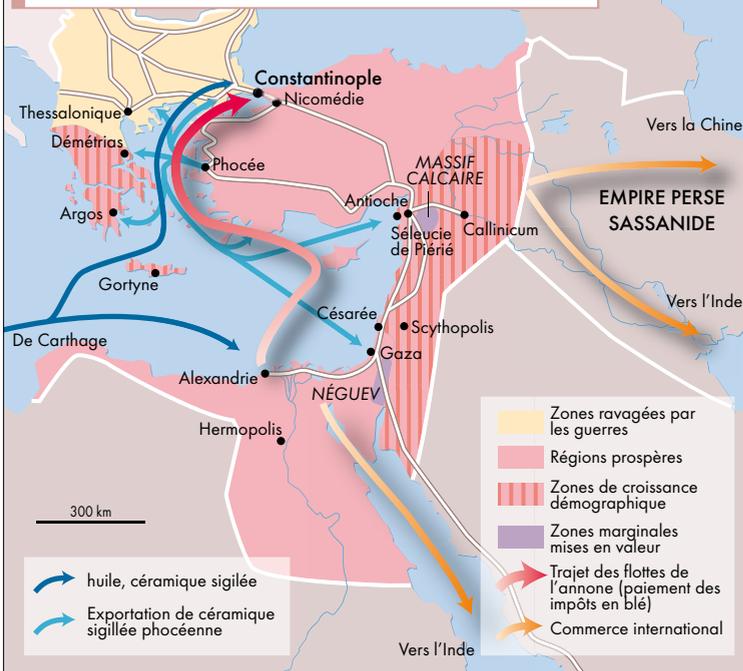
411 et 415, mais les Vandales maîtrisent la mer après 425. Ils passent en Afrique en 429, pillent Rome et occupent les îles de Méditerranée occidentale en 455. Ils détruisent aussi les flottes romaines en 460 et 468.

Les murailles de la capitale. Avec ses doubles murailles théodosiennes terrestres et ses remparts maritimes, Constantinople est imprenable et peut résister à un siège en se

ravitillant par mer. Rome, avec ses murailles trop longues pour être efficaces peut être affamée (en 408-410) et pillée (en 410, 455, 472 et en 535-553). Après 402, Honorius quitte Milan pour Ravenne (p. 165) qui, protégée par les marais et reliée à l'Adriatique, ne peut être prise sans flotte.

La capacité fiscale. Si Constantinople ne peut défendre les Balkans, la maîtrise des

LA PROSPÉRITÉ DE L'EMPIRE ROMAIN D'ORIENT AU V^e SIÈCLE



Verbatim

« Salut [Constantinople], soutien des sceptres, reine de l'Orient, Rome de ton univers [...], depuis que tu m'as envoyé un prince, siège d'Empire et, mieux encore, mère d'Empire. »

Sidoine Apollinaire, *Panégyrique d'Anthemius*, v. 30-34 (467).

romaine sont devenus inefficaces vers 400, mais le recours aux barbares, fédérés ou mercenaires, permet d'avoir de bons soldats dans l'armée centrale. En Orient, après 400, la réaction antigothe, le recours aux soldats d'Anatolie (Isauriens) et une capacité fiscale intacte vont limiter le problème politique des armées fédérées sous commandement barbare. De plus, l'absence d'un généralissime unique permet à l'empereur d'arbitrer entre ses généraux.

Avec son armée de campagne, le pouvoir romain en Occident ne peut pas lutter sur plusieurs fronts. Stilichon ne peut se battre en Italie et en Gaule (402-407) et Ravenne et Rome (408-410) ne peuvent être défendues en même temps. De plus, devant les Balkans dévastés, les barbares danubiens se tournent vers l'Occident, moins riche que Constantinople mais plus facile à attaquer (Alaric en 401-402 et 408-410; Attila en 451-452). En Occident, après 420, Rome peut compter sur des armées barbares de fédérés sous commandement barbare (Goths, Alains, Burgondes, Francs) et sur une armée de mercenaires barbares sous commandement romain (Huns d'Aetius, Germains de Ricimer). Mais l'amoidrissement des ressources fiscales (dévastations de 402-417, puis perte de l'Afrique) favorise les armées sous commandement barbare et la fin du pouvoir impérial. ●

mers lui permet de protéger l'Anatolie, la Syrie et l'Égypte, qui voient leur population et leur prospérité s'accroître de 350 à 540. Rome, quant à elle, ne peut défendre en même temps les Gaules (407), l'Italie (408) et l'Espagne (409). Seule l'Afrique reste hors d'atteinte, car outre-mer, mais seulement jusqu'en 429. Les capacités fiscales de l'Occident sont rapidement amoindries.



tenir à Ravenne en 425. En revanche, Constantinople ne peut aider efficacement l'Occident contre les Vandales après la prise de Carthage en 439. Elle envoie une expédition en Sicile (441), mais la tension avec la Perse (441-442) et l'attaque d'Attila dans les Balkans (442) l'obligent à rappeler ses troupes. En 468, grâce à la paix avec la Perse et à la fin de l'empire d'Attila, l'expédition contre les Vandales est possible, mais elle échoue.



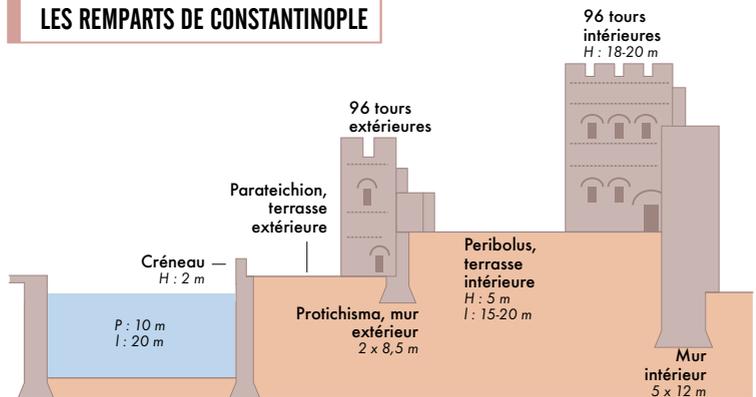
LES DONNÉES STRATÉGIQUES MILITAIRES DE L'ORIENT ROMAIN

Déjà Dioclétien en s'installant à Nicomédie et Galère en s'installant à Thessalonique avaient comme objectif de pouvoir surveiller deux fronts : le bas Danube (les Goths) et les Perses. La fondation de Constantinople s'inscrit dans cette logique stratégique. Le traité avec les Goths (332) permet à Constantin de préparer la guerre contre les Perses, qui domine les règnes de Constance II et de Julien. En 376, Valens pense pouvoir utiliser les Goths de Fritigern contre les Perses. La perte de Nisibe (363), l'accord sur l'Arménie (387), la menace hunnique dans le Caucase et en Asie centrale amènent les Perses à se contenter du *statu quo*, malgré deux conflits limités en 421-422 et 441-442. Constantinople peut donc se consacrer aux Balkans et à l'Occident. Mais elle ne peut se battre que sur un front à la fois. La guerre perse de 421-422 conduit à acheter la paix dans les Balkans en versant un tribut aux Huns, mais ceci permet d'in-

ORIENT ET OCCIDENT : LA PLACE DES BARBARES DANS L'ARMÉE

Après 380, les troupes des frontières ne sont souvent plus assez équipées et entraînées pour pouvoir être engagées dans les batailles rangées. Les deux tiers de l'armée

LES REMPARTS DE CONSTANTINOPLE



Les barbares comme alternative à Rome au V^e siècle

Si l'Empire romain disparaît en Occident, c'est aussi parce que les barbares apparaissent comme une alternative possible, voire souhaitable pour certains. C'est la grande différence entre la crise du III^e siècle et celle du V^e siècle. Elle s'explique d'une part parce que les empereurs légitiment la présence des barbares par des traités, et d'autre part parce que les barbares du V^e siècle apparaissent plus proches des Romains que ceux du III^e siècle : ils viennent plus pour vivre dans l'Empire que pour le piller ou le détruire, deviennent assez rapidement chrétiens et adoptent souvent de nombreux aspects de la culture romaine (latin, modes de vie).

LE RAISONNEMENT IMPÉRIAL

La présence des barbares ne pouvant pas être résolue par la force, les empereurs choisissent de traiter cette question politiquement. Les traités qui fixent les barbares dans une région permettent d'arrêter la violence et des dévastations coûteuses sur le plan fiscal. De plus, les barbares renforcent l'armée impériale contre d'autres barbares, les usurpateurs et les révoltes antifiscales. Et on peut espérer les assimiler.



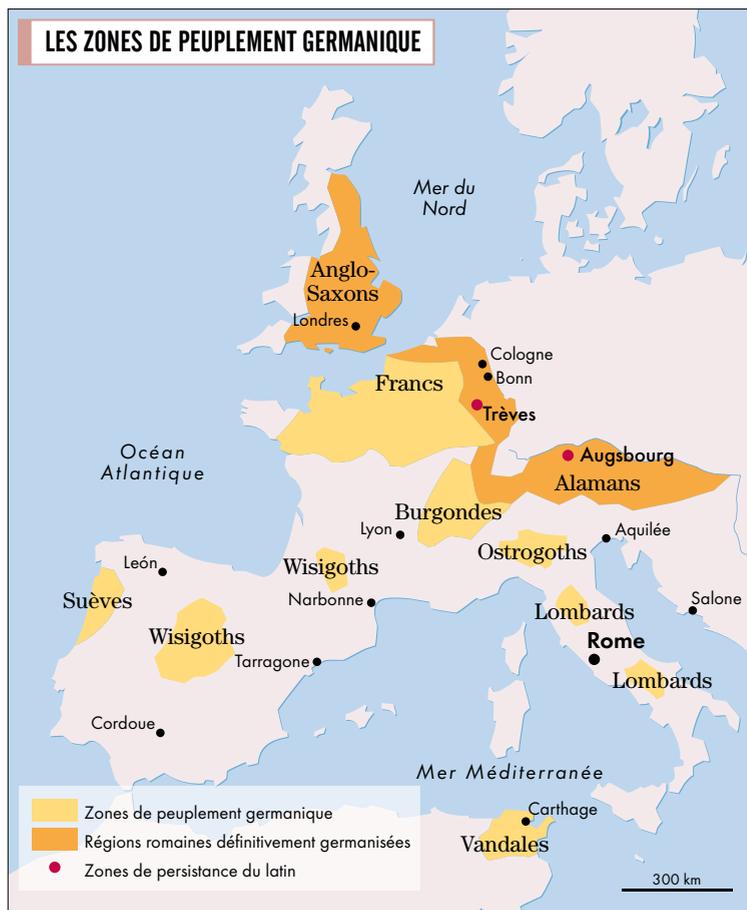
UNE POLITIQUE ANTIGOTHE

En Orient, après 382, le sentiment antigoth reste fort malgré la propagande impériale (Thémistios) en faveur d'une cohabitation pacifique. L'augmentation des impôts pour payer les soldats goths, le mépris culturel grec envers les « barbares », le refus de l'hérésie homéenne (le christianisme des Goths) conduisent les habitants de Constantinople à la révolte en 400 et expliquent une politique antibarbare justifiée par Synésios de Cyrène.



LES ÉLITES D'OCCIDENT FACE AUX BARBARES

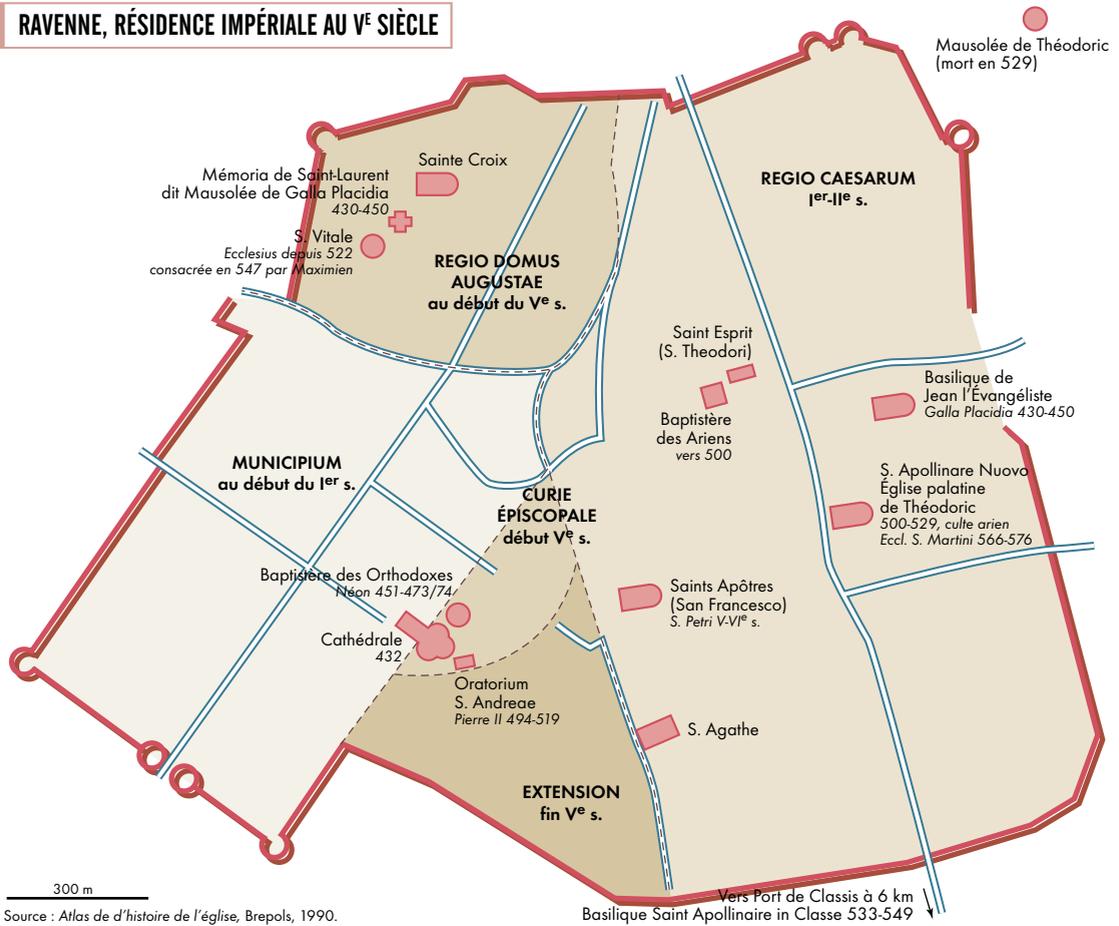
Le pouvoir romain favorise les élites aristocratiques qui assurent l'administration locale (levée de l'impôt, maintien de l'ordre social) en tolérant la corruption et en garantissant leur propriété foncière par la force. Mais la défaillance de Rome les amène à s'arranger avec les barbares. C'est le cas vers 414 avec Athaulf, et à la fin de l'Empire romain d'Occident (après 460)



où l'on connaît des cas de collaboration, voire de trahison (Arvandus, préfet du prétoire des Gaules, négocie avec le roi wisigoth Euric contre l'empereur Anthemius). Au cours du V^e siècle, le statut de

fédérés reconnu par l'empereur aux barbares permet la plupart du temps aux élites locales de s'entendre avec eux tout en restant loyales envers Rome. Après 460, la fin de cet équilibre conduit cer-

RAVENNE, RÉSIDENCE IMPÉRIALE AU V^e SIÈCLE



Source : Atlas de d'histoire de l'église, Brepols, 1990.

tains aristocrates à accepter les pouvoirs barbares, tandis que d'autres, plus rares, résistent militairement (Sidoine Apollinaire en Auvergne après 470).



■ UNE NOUVELLE DONNE SOCIALE

L'installation des barbares puis la création des royaumes germaniques ont des répercussions contrastées : certains aristocrates sont ruinés, mais d'autres savent saisir de nouvelles opportunités. Les carrières administratives des élites sont moins nom-

breuses, mais certains aristocrates en Gaule et en Espagne investissent les fonctions d'évêque ou de conseiller juridique des rois barbares. Ce ralliement des aristocrates à des chefs barbares souvent fédérés, chrétiens et romanisés leur évite de disparaître socialement. C'est aussi le cas, mais plus difficilement, dans l'Afrique vandale. Plus tard, en Italie, les sénateurs trouvent un arrangement politique avec le pouvoir ostrogoth. Pour d'autres, la fin de l'ordre politique et social romain est synonyme de libération. Ainsi, on sait que des esclaves et des pauvres rejoignent les barbares dans les Balkans (en 376-382), en Italie (en 408-441), en Gaule (vers 450).



■ LES RAISONS DE L'ACCEPTATION DES BARBARES

Outre les raisons politiques (la légitimation de la présence des barbares par l'empereur), l'acculturation (l'acceptation du christianisme, de la culture latine, de nombreuses traditions sociales romaines) et la durée des relations avec les Romains favorisent l'acceptation du pouvoir des

barbares puisqu'ils appartiennent souvent au même monde romain tardif. Ainsi, les Francs Saliens entrent dans l'Empire vers 290 comme déditices en Batavie et sont ensuite installés en Toxandrie en 342. En 451, ils s'allient avec Rome contre Attila, puis contre les Burgondes et les Wisigoths. À la mort de Childéric, Rémi de Reims considère donc Clovis comme un partenaire naturel, car les Francs Saliens sont présents dans l'Empire depuis deux siècles.

De même, les Goths signent leur premier traité avec Rome en 332. Malgré les périodes de conflit, ils sont des partenaires réguliers du pouvoir romain de 413 à 460 contre d'autres barbares (Alains, Vandales Hasdings, Suèves), des usurpateurs (Jovin), des révoltes de bagaudes (454) et des envahisseurs (Attila). Ils sont dans l'Empire depuis un siècle lorsqu'ils sont reconnus comme indépendants. Quant aux Burgondes, ils signent deux traités comme fédérés vers 413 et vers 442. Après 458, leurs chefs se définissent pendant plus d'un demi-siècle comme maîtres de la milice des Gaules. De leur côté, les Ostrogoths viennent en Italie à la demande de Constantinople. ●

Verbatim

« Cette paix, alors unanimement désirée par les Goths eux-mêmes, fut obtenue peu de temps après par d'autres, qui l'achetèrent à prix d'or et qui n'ont pas à s'en repentir. »

Paulin de Pella, *Eucharisticon*, v. 303-307 (vers 455).

Aspects économiques et sociaux de la fin de l'Empire d'Occident

En 1776, l'historien anglais Gibbon publie son *History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, à l'origine des débats pour savoir si Rome avait été « décadente » ou « assassinée ». Depuis 1945, on a montré qu'il n'y a pas eu de déclin en Occident au IV^e siècle (ni en Afrique jusque vers 430), et que la prospérité a été réelle en Orient de 350 à 540. Et contre ceux qui pensaient, dans les années 1990, que les invasions-migrations avaient été un épiphénomène, on peut aujourd'hui montrer que la chute de l'Empire a entraîné un déclin économique en Occident. On est donc passé de la conception de « déclin et chute » à « ni déclin, ni chute », puis à « chute et déclin ».

LES GUERRES, CAUSE DE LA CHÛTE DE L'EMPIRE

La guerre sous toutes ses formes (invasions, migrations, guerres civiles, révoltes locales) cause des destructions et désorganise l'économie (production, échanges). Après 400, les ressources fiscales chutent en Italie (guerres de 401 à 413), en Gaule (guerres en 407-413) et en Espagne (guerres de 409 à 417). Puis, la guerre est présente en Afrique (423-439),

en Italie (455-493) et de manière endémique en Espagne (jusqu'en 473), et en Gaule (jusqu'en 507). Ceci explique l'effondrement fiscal, militaire (puisqu'on ne peut plus payer les troupes) et politique (la fin de l'Empire romain d'Occident). Démographiquement, on pourrait penser que les apports barbares compensent les pertes des guerres. Mais la part de la population urbaine a baissé (avec le cas extrême de Rome qui passe de 800 000

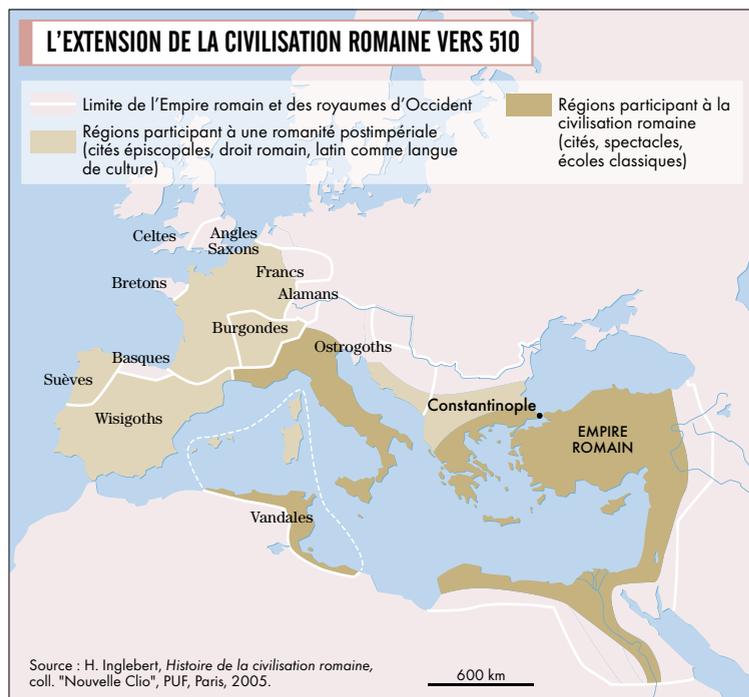
habitants vers 400 à 30 à 40 000 après 540, à cause des guerres, des sièges et de la fin du ravitaillement de l'annone).



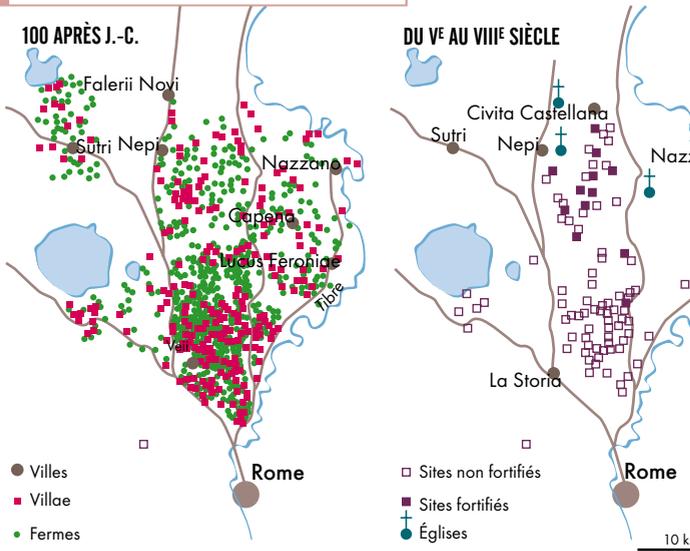
LA DESTRUCTURATION ÉCONOMIQUE

L'existence du pouvoir romain engendrait des conséquences économiques importantes : le prélèvement d'une partie de la richesse produite sous forme d'impôts obligeait à produire plus ; les richesses fiscales étaient redistribuées aux armées des zones frontalières et dans les capitales ; de nombreuses infrastructures – routes, ports, monnaie unique, usage de l'écrit – étaient nécessaires. Ceci, et une paix durable, garantissait une prospérité réelle : accroissement démographique, hausse de la production agricole et artisanale et des échanges méditerranéens, spécialisation des terroirs et investissements à visée commerciale (mines, vigne, olivier, céramique, textile). On produisait des biens de qualité en grande quantité, et les échanges ne concernaient pas que l'État (impôts) et les élites (produits de luxe).

Après 400, la guerre provoque une baisse de la production et du commerce. La disparition du pouvoir romain entraîne la fin du paiement des soldats (donc la fin de la prospérité de la Rhénanie et la fermeture des manufactures impériales) et de l'administration. Après 500, c'est au tour du monnayage abondant et de l'entretien des routes et des ports de disparaître.



LE PEUPEMENT DES ENVIRONS DE ROME



Source : B. Ward-Perkins, *The Fall of Rome and the End of Civilization*, Oxford University Press

La fin de la complexité économique et de la sophistication technique est réelle (qualité et quantité moindres, distribution locale) ; le commerce de luxe subsiste (objets de prestige), mais celui du demi-luxe urbain (objets de qualité) disparaît (y compris le commerce de fourrure pour les barbares de l'Empire) et ceci ne

réflète pas seulement une transformation des valeurs culturelles. Les standards de vie déclinent du V^e au VII^e siècle (moins de métaux, de monnaie, de céramique, de maçonnerie). L'Empire a permis le développement d'une économie spécialisée et complexe qui n'était pas une simple superstructure

et qui a souvent éliminé l'échelon régional antérieur à la conquête. Sa disparition entraîne parfois un retour au niveau local de la production, des techniques et du commerce (en Grande-Bretagne).

LES ÉVOLUTIONS SOCIALES ET CULTURELLES

La fin de l'Empire romain d'Occident est une révolution politique. Mais les guerres entre royaumes barbares ne sont pas pires que les guerres civiles romaines de jadis.

Au V^e siècle, des militaires d'origine germanique s'emparent du pouvoir et d'une part des richesses ; mais la présence d'une armée et d'une administration réduites entraîne une baisse des impôts (et une baisse limitée de la production).

Si le latin recule en Grande-Bretagne (face au celte), le long du Rhin et du Danube (face aux parlers germaniques) et un peu en Afrique du Nord (face au berbère), ailleurs, les barbares, peu nombreux, se sont romanisés.

L'écrit administratif public ou privé subsiste après 500 (sauf en Grande-Bretagne) mais il est plus rare dans la vie politique (fin de l'épigraphie civique) et quotidienne. Les élites romaines font moins carrière dans l'administration et leur militarisation après 500 favorise la cléricisation de la culture.

AIRE DE DIFFUSION DE LA SIGILLÉE AFRICAINE

AIRE DE DIFFUSION DE LA SIGILLÉE AFRICAINE VERS 400



RÉTRACTION DES EXPORTATIONS DE SIGILLÉE AFRICAINE VERS 550



LA SIGILLÉE CLAIRE

La céramique sigillée africaine est dite « claire » car de couleur orange et non rouge ou brune. Elle fut la plus courante du I^{er} au VI^e siècle et permet à la fois de dater les couches archéologiques et d'apprécier l'évolution des échanges en Méditerranée. Après un apogée vers 400, son aire de diffusion se restreint lentement aux V^e-VI^e siècles. Cela prouve que la disparition de l'Empire romain d'Occident n'a pas entraîné un effondrement ou une coupure Est/Ouest du commerce méditerranéen. Mais il y a eu cependant une baisse des échanges, surtout vers l'Occident et dans l'intérieur des terres. On peut donc parler d'un déclin réel, ce qui montre que l'empire était un facteur structurel de prospérité.

Verbatim

« Il est juste en effet de secourir les provinciaux souffrant de la calamité publique, par les bienfaits de Notre Humanité. [...] Ils peuvent espérer une baisse de l'impôt foncier des sept huitièmes. »

Novelle 13 de Valentinien III (445).

LES ÉVOLUTIONS RÉGIONALES

L'Italie (après 401) et l'Afrique (après 429) déclinent légèrement et gardent une prospérité réelle jusqu'en 540. Les Gaules et les Espagnes périclitent après 407-409. La Grande-Bretagne (vers 440), une partie des Balkans (fin du V^e siècle) et les régions au nord des Alpes (fin du V^e siècle) sont les régions les plus touchées par la fin de la romanité économique et culturelle (cités, villes, administration, éducation).

Un nouveau monde : l'Antiquité tardive postromaine

Sur les ruines de l'Empire romain apparaissent des royaumes romano-germaniques. On passe d'une royauté guerrière sur un peuple à une royauté territoriale (administration, justice, législation, monnaie) sur tous, ce qui ne peut se faire qu'avec l'appui des élites romaines et en latin. Le problème pour les nouveaux maîtres est celui des relations avec une population romaine très majoritaire, et principalement avec les élites locales, qui se définissent comme romaines (langue, culture, droit, valeurs opposés aux traditions germaniques jugées barbares) et comme chrétiennes catholiques (en opposition aux Germains, généralement chrétiens homéens ou païens).

■ LA LÉGITIMITÉ ROYALE

Les nouveaux royaumes portent le nom des peuples germaniques qui les ont créés, mais leur légitimité vis-à-vis des populations romaines ne peut se fonder que sur l'héritage impérial (ainsi les rois burgondes sont maîtres de la milice des Gaules et Théodoric est patrice des Romains en Italie) ou sur le catholicisme (baptême de Clovis vers 508, conversion des Wisigoths au catholicisme en 587-589). Il en est de même des royaumes maures d'Afrique. Les autres pouvoirs barbares (Vandales, Ostrogoths) disparaissent, faute du soutien des populations romaines catholiques. Les seules exceptions sont les petits royaumes angles et saxons car, en Grande-Bretagne, le sentiment d'appartenance au monde romain disparaît après 500. Le baptême des Angles en 598 vise une légitimité externe (vis-à-vis des Francs) et non interne.



■ LA DIFFUSION DU CHRISTIANISME

Après la disparition de l'Empire, le christianisme ne décline pas. L'Église maintient son unité grâce aux conciles régionaux et royaux et à la circulation des textes théologiques. De 350 à 650, la politique impériale, la diplomatie barbare, les efforts des évêques et les initiatives pontificales occasionnent des conversions – à l'homéisme (Goths, Vandales, Suèves, Burgondes), au catholicisme (Irlandais, Francs, Burgondes, Alamans, Angles, Lombards) –, puis la disparition des subordinatnistes (Vandales, Ostro-

goths) ou leur ralliement au catholicisme (Suèves, Wisigoths). Le christianisme apparaît comme une religion de prestige face à des paganismes locaux déracinés par les migrations et il offre aux élites germaniques de nouveaux rôles sociaux.

L'universalisation du catholicisme crée un monde où les pouvoirs germaniques sont reconnus comme légitimes et où chaque royaume a sa place dans une civilisation chrétienne commune.



DES VALEURS PARTAGÉES

La civilisation romaine coexiste avec une multiplicité de cultures barbares déracinées. Leur interaction imprévue crée un nouveau monde culturel et social autour de valeurs communes, militaires et chrétiennes. Des héritages barbares (droit germanique, organisation politique, anthroponymie) sont conservés dans un monde resté majoritairement romain (droit privé, christianisme catholique, latin, culture classique).



Verbatim

«Notre Seigneur le roi très glorieux et célèbre Théodoric, victorieux et triomphateur toujours auguste, né pour le bien de l'État, gardien de la liberté et propagateur du nom romain, dompteur des nations...»

Inscription, Terracine, vers 508 (CIL X, 6850-52).

LES NOUVELLES AUTODÉFINITIONS

Les barbares sont souvent fiers de leur identité ethnique mais ils désirent accéder à la dignité de la civilisation commune. Ils veulent se définir et être reconnus comme civilisés, sans cependant devenir Romains. Ils désirent l'intégration plus que l'assimilation : ils adoptent le christianisme (selon les époques et les rapports de force, dans sa variante homéenne pour se distinguer de la population romaine et de l'Empire, ou dans sa variante catholique pour s'en rapprocher), certains modes de vie romains (dont le latin, déjà langue de l'armée romaine) et, parfois, la culture classique.

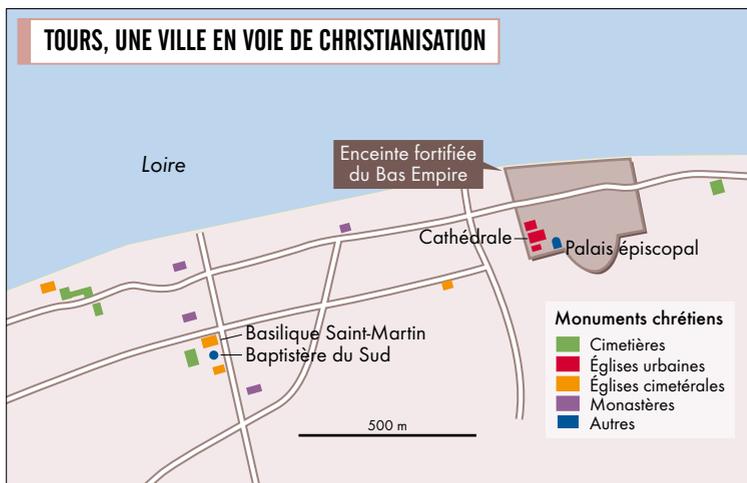
Au V^e siècle, les Germains conservent leurs traditions et les aristocrates romains gardent leur sentiment de supériorité culturelle. Après 476, les Germains s'acculturent et la romanité se définit non plus par la citoyenneté mais par le catholicisme, le latin et le droit privé. Mais le rapprochement culturel et la coexistence sociale n'entraînent pas forcément la fusion des peuples, à cause de raisons religieuses (l'homéisme) ou parfois politiques (statuts juridiques différents, interdiction des mariages mixtes et du port des armes).

Après 500, l'accès de Romains à l'armée – nouvelle source de prestige, de richesse



et de pouvoir – chez les Wisigoths, les Burgondes, les Francs, et le ralliement des mêmes pouvoirs germaniques au catholicisme et à la culture latine suscitent une redéfinition des identités des élites. Cette double évolution permet de lier à la richesse foncière et à un mode de vie plus rural, la fierté des vainqueurs et le prestige de leur pouvoir ainsi que la vraie religion et la culture supérieure. Les valeurs militaires et chrétiennes deviennent communes alors que les villes

et la culture classique se cléricalisent. Vers 600, on se définit encore comme «Romain» en Italie ou en Gaule du Sud, mais d'autres «Romains» se définissent désormais comme «Goths» en Espagne ou «Francs» au nord de la Loire. L'autodéfinition romaine (qui combinait la citoyenneté universelle et une origine locale civique ou tribale) fait place à des autodéfinitions nouvelles (qui allient la religion chrétienne universelle et une origine ethnique). ●



Le temps de Justinien

Justinien règne de 527 à 565. Profitant de circonstances favorables, il tente de reconquérir une partie de l'Occident romain. Mais la conquête de l'Afrique et de l'Italie ruinent en partie ces régions et le coût de la guerre est très important pour l'Orient. Si avec Justinien, l'Empire romain de Constantinople retrouve une position hégémonique incontestée et renoue avec le thème traditionnel de l'idéologie impériale romaine – la domination universelle –, le monde a changé et il ne s'agit en aucun cas de la fin d'une parenthèse barbare car, dans le monde chrétien de Justinien, la civilisation romaine classique n'existe plus.

LES CONQUÊTES DE JUSTINIEN EN OCCIDENT

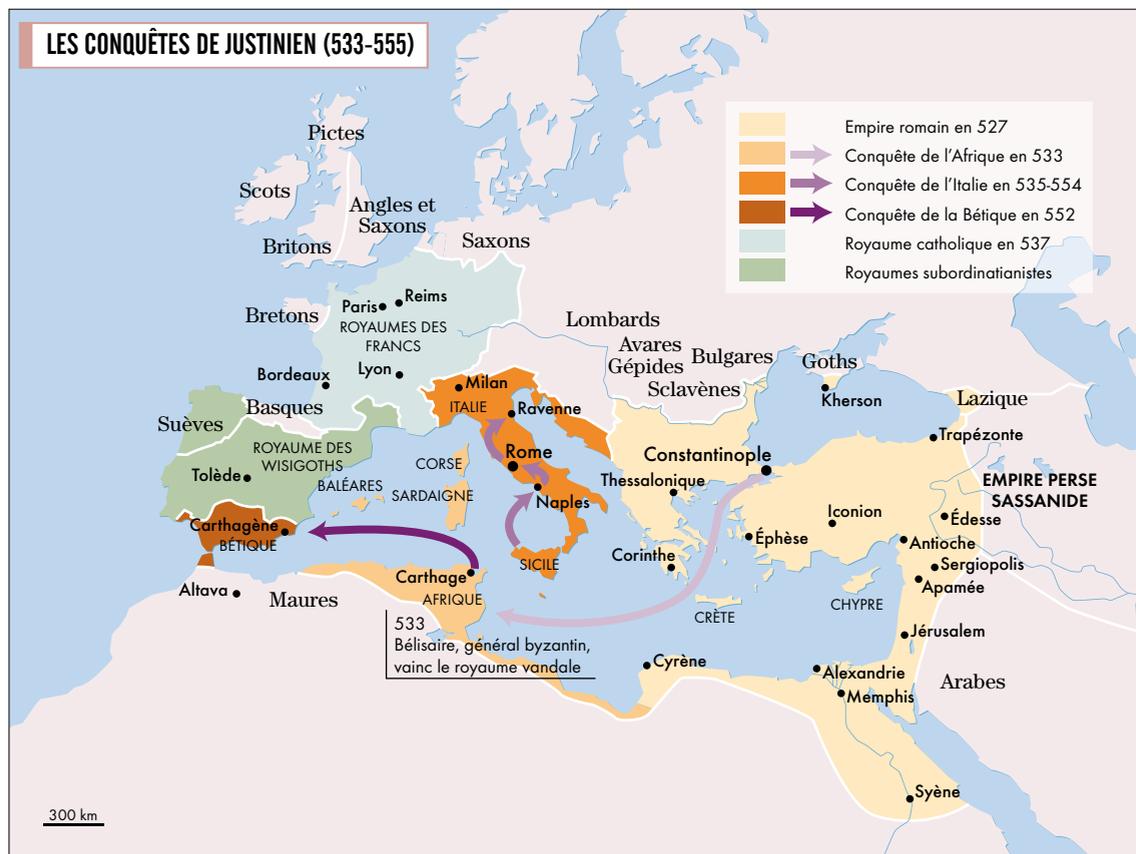
En 532, Justinien dispose d'un énorme trésor, accumulé par Anastase Ier grâce à la prospérité de l'Orient romain et à une paix durable. Les Ostrogoths ont quitté les Balkans (488) et les conflits avec les Perses sont limités (502-506; 529-532). D'un point de vue stratégique,

Constantinople peut s'occuper de l'Occident, mais cette politique reste subordonnée à la situation militaire dans les Balkans et en Orient. On distingue trois phases dans les conquêtes de Justinien en Occident.

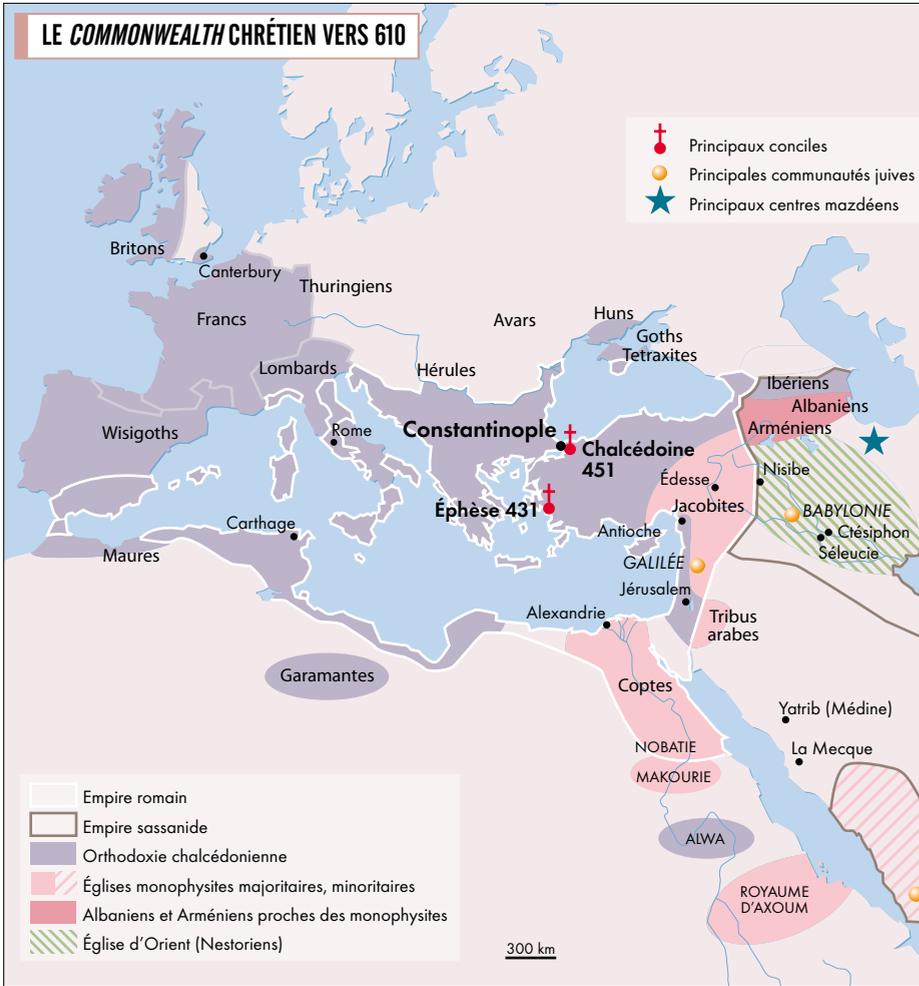
533-540. Après la signature de la « paix perpétuelle » avec les Perses (532), le général Bélisaire conquiert l'Afrique

vandale (533, bataille d'Ad Decimum et prise de Carthage), puis débarque en Sicile contre les Ostrogoths (535), prend Rome (536) et Ravenne (540).

538-548. Avec la reprise de la guerre en Orient, les attaques des Bulgares dans les Balkans et les ravages de la peste de 542, l'Occident devient une question secondaire et les ressources de Justinien



LE COMMONWEALTH CHRÉTIEN VERS 610



LA NAISSANCE DE LA CHRÉTIENTÉ

Justinien décide en 527-529 que les païens doivent se convertir au christianisme. On assiste alors à la naissance d'une véritable chrétienté. Mais les chrétiens d'Orient sont divisés depuis le concile de Chalcédoine (451). Justinien est chalcédozien et l'impératrice Théodora antichalcédoienne (« monophysite » ou « miophysite »). Justinien laisse se constituer une Église monophysite face à l'Église chalcédoienne (« orthodoxe » ou « catholique ») et tente de rapprocher les points de vue théologiques (concile de Constantinople de 553), ce qui est un échec et trouble l'Occident reconquis (« querelle des Trois Chapitres »). À l'extérieur, Justinien favorise les missions de conversion, qu'elles soient chalcédoienne ou monophysite. Le commonwealth chrétien s'agrandit face à la Perse (royaumes de Nubie, Huns du Pont-Euxin) et atteint son expansion maximale vers 600, juste avant l'apparition de l'Islam.

se raréfient. La réduction des effectifs en Occident entraîne la prolongation des conflits en Afrique contre les Maures et en Italie contre les Goths qui réoccupent la péninsule à partir du nord.

Après 548, les conflits en Orient et dans les Balkans sont moins importants, ce qui permet la reprise des efforts militaires en Occident. Les Maures sont battus en 548. En 552-553, les Ostrogoths sont écrasés (victoire de Taginae). Après 552, le sud de l'Espagne est occupé.



Italie ruine en grande partie ces régions qui avaient jusque-là conservé une réelle prospérité. Le rétablissement du pouvoir romain en Occident s'est traduit par la fin de la civilisation romaine civique. Mais avec la peste et les invasions perses et bulgares, elle disparaît également en grande partie à la même époque en Orient;

– le rapport de force entre catholiques et subordinatistes est définitivement brisé en faveur des premiers; les Wisigoths se convertissent au catholicisme en 587-589, de même que les Lombards au VII^e siècle.



Noire et la vallée du Nil. Mais l'empire sassanide reste majoritairement mazdéen et le judaïsme rabbinique est dynamique. De plus, les chrétiens sont divisés. Si les subordinatistes ont disparu et si la doctrine chalcédoienne est majoritaire, les monophysites l'emportent en Égypte et en Syrie du Nord, et les nestoriens sont nombreux en Mésopotamie perse. L'ambition de Justinien d'un monde unifié, romain et chalcédozien, est donc loin d'être devenue une réalité. ●

LES CONSÉQUENCES DES CONQUÊTES

La Méditerranée redevient une mer romaine. Mais, malgré l'idéologie impériale, la conquête justinienne n'est pas une simple reconquête romaine. En effet :

- l'empire de Justinien est unitaire et dirigé depuis Constantinople, ce qui est fort différent de la période de 364 à 480 où deux empires romains coexistaient;
- la durée des guerres en Afrique et en

■ UN MONDE SIMPLIFIÉ ?

D'un point de vue politique, de 533 à 575, de nombreux royaumes disparaissent : ceux des Vandales, des Ostrogoths, des Suèves, des Burgondes. Mais avec l'arrivée des Lombards en 568, l'Italie perd son unité. D'un point de vue religieux, le christianisme s'impose vers 600 face aux cultes païens dans presque tout l'ancien espace romain et aussi dans le Caucase, la mer

Verbatim

« Bésaire et l'armée impériale entrèrent dans Rome [...]. Rome fut donc à nouveau aux Romains après soixante ans, le 9 du dernier mois [...] en la onzième année du règne de l'empereur Justinien. »

Procopé, *Histoire des guerres*, V, 14, 14 (vers 550).

La fin de l'empire d'Occident

EN CONCLUSION

LA «CHUTE DE ROME» A ÉTÉ, DE 1440 À AUJOURD'HUI, UN THÈME CENTRAL DU DISCOURS DES HISTORIENS ET DES POLITIQUES.

Mais il faut écarter l'idée
d'un déclin, qui fut plus
une conséquence

qu'une cause de la disparition
de la structure impériale.

Les peuples barbares
ne voulaient ni envahir,
ni détruire, ni remplacer
l'empire de Rome,

mais trouver leur place
dans un espace pacifié et riche.

Leurs migrations furent certes
vécues comme des invasions,
mais elles visaient à s'insérer
dans un système qui

apparaissait comme le seul
civilisé. Pour comprendre

le V^e siècle, il faut combiner
les types de pouvoir

(politique, fiscal et militaire)

et les divers acteurs (Rome
et Constantinople, les groupes
germaniques à l'intérieur

ou à l'extérieur de l'empire,
et les Huns – unifiés ou non –,
à l'extérieur de l'empire).

Il a fallu très longtemps avant
que l'impensable, vivre
sans l'empire en Occident,

devienne imaginable. Et quand
cela fut le cas, après 468,

barbares et Romains avaient
suffisamment de choses en

commun (les idéaux militaires
et étatiques, le christianisme,
le mode de vie des élites)

pour réussir à vivre ensemble:
la cohabitation mena

à la coexistence.

CONCLUSION

LES TRANSFORMATIONS DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

La période qui va de 300 à 600 a connu trois évolutions majeures qui sont liées, quoique distinctes.

LA FIN DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT (selon les régions, entre 407 et 480, de la Grande-Bretagne à la Dalmatie). Celle-ci n'est pas due à une « décadence romaine » qui n'a pas existé, mais à la migration de divers peuples, principalement germaniques, après 375, liée à l'arrivée des Huns. On peut distinguer : une migration autorisée, celle des Goths Tervinges, qui a été mal contrôlée (376-378) ; des migrations non autorisées, repoussées (Radagaise en Italie, 405-406) ou non (les Vandales-Alains-Suèves en Gaule et en Espagne, 407-409) ; des migrations internes incontrôlables (les Wisigoths de 401 à 418, les Vandales de 429 à 439) ; les raids d'Attila en Orient (441-447) et en Occident (451-452) ; et l'extension des royaumes barbares après 455 ou 468. Le démembrement de l'Occident romain ne fut pas un effondrement subit mais un long processus militaire, politique et administratif.

D'un point de vue militaire, le pouvoir romain, en Occident ou en Orient, ne pouvait pas détruire les supergroupes barbares (Wisigoths, Vandales, Huns, Ostrogoths). Mais grâce à sa maîtrise du ravitaillement et de l'impôt, il a pu utiliser des barbares les uns contre les autres (Wisigoths contre Alains et Vandales Silings en 416-418 ; Huns contre Burgondes et Wisigoths en 436-439 ; Wisigoths contre Huns en 451 ; Ostrogoths contre Odoacre en 488), dans les

guerres civiles (Goths en 388 et 394, Huns en 425 et 433) ou contre les bagaudes (Alains en 448, Wisigoths en 454). Cependant, l'amointrissement de sa puissance fiscale a peu à peu entraîné sa disparition comme acteur militaire et comme pouvoir politique, et son remplacement par des royaumes dont les élites mixtes (romaines et germaniques) assuraient la paix locale à un moindre coût fiscal.

LA FIN DE LA CIVILISATION ROMAINE, conçue comme une civilisation municipale, où la ville, chef-lieu de cité, concentrait la présence et les dépenses de l'aristocratie dirigeante locale. Selon les régions, cela s'est passé en Occident entre 430 (Gaule du Nord) et 540 (Italie, Afrique). Ensuite, parmi les élites aristocratiques, les valeurs militaires et religieuses l'emportent sur les valeurs civiles et culturelles. Les villes, jadis espace de vie des aristocrates et des spectacles pour le peuple, deviennent le lieu de résidence des évêques et des garnisons. Or, cette évolution sociale et culturelle, qui amène la disparition de la civilisation romaine urbaine, a également lieu dans l'Orient romain après 550 et n'est donc pas liée seulement à la chute de l'Empire romain d'Occident.

LA CHRISTIANISATION DU MONDE ANTIQUE, qui dépasse les limites de l'empire de Rome et qui crée un *commonwealth* chrétien antique, du début du IV^e siècle (Arménie) à la fin du VI^e siècle (sud-est de l'Angleterre)

Annexes

Glossaire

Annone

Système de ravitaillement en nature destiné à la ville de Rome, puis à l'armée, puis à la ville de Constantinople. Désigne aussi la part de l'impôt payé en nature pour ravitailler les capitales et les armées.

Barbaudes

Nom pris par des révoltés (puis donné par des auteurs à des révoltés) en Gaule et en Espagne de la fin du III^e siècle au milieu du V^e siècle. Ces révoltes rurales sont liées à un affaiblissement du pouvoir romain et à un rejet d'une fiscalité trop inégale.

Barbaricum

Mot latin qui désigne les régions européennes au-delà du Rhin et du Danube.

Censure

Magistrature chargée de recenser les Romains tous les cinq ans. Les deux censeurs devaient aussi établir la liste des sénateurs et attribuer les marchés publics. Elle était la magistrature la plus prestigieuse, bien que dépourvue d'*imperium*. Au début du principat, elle n'est assumée, mais rarement, que par les empereurs.

Chalcédoine

En 451, le concile de Chalcédoine discute du problème de la nature du Christ. La majorité des évêques adopte une position « diphysite » (les deux natures humaine et divine subsistent à égalité après l'Incarnation du Verbe) mais une minorité défend une position « monophysite » (la nature divine l'emporte sur la nature humaine). Les orthodoxes et les catholiques sont

issus des chalcédoniens tandis que les cophtes d'Égypte et les jacobites de Syrie (on peut en rapprocher les Arméniens) sont les héritiers des monophysites (aujourd'hui plutôt appelés « miophysites »).

Cohorte

Unité militaire de 400 à 500 hommes (et parfois de 1 000), en général commandée par un tribun.

Colonie

À l'origine, nouvelle cité fondée *ex nibilo* par les Romains, par la « déduction » (installation) de vétérans ou de pauvres. Elle pouvait être romaine ou latine. À la fin de la République, dans les provinces, les colonies latines n'impliquèrent plus de déduction mais furent des communautés préexistantes gratifiées du titre. De même, les colonies romaines « honoraires » se développèrent au début de l'empire. La dernière colonie de déduction fut fondée en 100 apr. J.-C. en Occident (Timgad) et en 132 en Orient (Aelia Capitolina : Jérusalem).

Comices

Nom des assemblées romaines. Ils étaient au nombre de trois : curiates, centuriates et tributes.

Culture de Cernjahov

Culture archéologique matérielle au nord de la mer Noire, partagée après 300 par les Goths, les Alains et certains Daces.

Cursus honorum

Hiérarchie des magistratures, fixée au début du II^e siècle av. J.-C. De bas en haut

se succédaient la questure, l'édilité, la préture, le consulat et la censure. Resté à part à l'origine, le tribunat de la plèbe fut mis ensuite au niveau de l'édilité.

Déditices

Les pérégrins déditices sont des hommes libres qui n'appartiennent pas à une communauté (cité, tribu) à qui a été reconnue une existence légale par Rome; ils ne peuvent devenir citoyens romains, même après 212.

Diocèses

Circonscriptions administratives de l'Empire romain créées par Dioclétien et qui regroupent plusieurs provinces (ne pas confondre avec l'acception ecclésiastique, qui désigne le territoire administré par un évêque, celui d'une cité ou d'une tribu).

Édilité

Magistrature chargée du ravitaillement de Rome, de la surveillance des marchés et de la voirie. Les édiles devaient aussi organiser de nombreux jeux, ce qui devint leur principale fonction sous l'Empire.

Ethnogenèse

Processus de formation d'un peuple par coalescence autour d'un groupe dirigeant ou d'un chef charismatique.

Évergétisme

Attitude d'un notable faisant des dons à sa cité.

Fœdus

Traité signé entre Rome et un autre peuple qui devient alors un allié sous contrôle.

Le terme de « fédérés » est surtout utilisé pour désigner les peuples barbares installés dans l'Empire aux IV^e-V^e siècles.

Homéisme

Une des variantes du subordinatianisme, qui proclame que le Fils est « semblable » au Père, sans préciser « par la substance » comme le faisaient les partisans du concile de Nicée. Cette doctrine chrétienne, défendue par Constance II et Valens, devint celle des Goths Tervinges et de la plupart des peuples germaniques ; elle était jugée hérétique par les nicéens.

Imperium

Pouvoir de commandement, incluant le droit de condamner à mort. C'était le pouvoir des magistrats supérieurs (préteurs, consuls) et des gouverneurs de province. Sous l'empire, le *princeps* disposait d'un *imperium* supérieur, lui permettant de commander les armées et d'administrer les provinces.

Interpretatio romana

Système d'équivalence entre dieux romains et dieux indigènes.

Juridique

Fonctionnaire impérial chargé de rendre la justice en Italie et dans certaines provinces (Espagne).

Jus honorum

Droit de se présenter aux magistratures romaines et, par voie de conséquence, d'entrer au Sénat romain.

Latin (droit)

À l'origine statut des cités du Latium, « sœurs » de Rome. Les Latins possédaient les droits civils de la citoyenneté romaine et pouvaient exercer ses droits politiques s'ils émigraient à Rome. Ce statut fut ensuite donné aux colonies latines fondées en Italie puis aux diverses cités

latines (colonies, municipes, simples cités) organisées dans les provinces. À la fin du II^e siècle av. J.-C., le droit d'émigrer à Rome fut supprimé mais, en compensation, les magistrats latins reçurent la citoyenneté romaine.

Légit d'Auguste propréteur

Gouverneur de province sous l'empire, administrant une province impériale dépendant de l'empereur. En dépit de leur titre, les légats propréteurs pouvaient être aussi bien d'anciens consuls que d'anciens préteurs.

Légit de légion

Commandant d'une légion.

Limes

Zone frontalière de 50 à 100 km avec des camps légionnaires, des routes, des avant-postes, qui permet de surveiller et d'attaquer les barbares ; son efficacité défensive est limitée. Elle est composée à l'origine d'un réseau de routes reliant des fortins ; l'installation d'un mur ou d'une palissade ne survient qu'à partir de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C.

Ludus (au pluriel ludî)

Jeux offerts aux dieux pendant les fêtes religieuses, sous forme de courses de chars ou de pièces de théâtre. Paradoxalement, le terme peut aussi désigner les écoles de gladiateurs (alors que les combats de gladiateurs ne sont pas des *ludi* mais des *munera*).

Manipule

Unité militaire de 120 hommes.

Municipe

Cité romaine ou latine, existant avant l'arrivée des Romains au contraire des colonies, créées par les Romains. Sous la République et au début de l'empire, les municipes étaient tous romains. Vers 70 apr. J.-C., les

Flaviens instaurèrent le statut du *municipe latin* et les municipes romains ne furent plus créés.

Munus (au pluriel munera)

Combat de gladiateurs entre eux ou avec des animaux. À l'origine célébrés lors des funérailles privées, ils furent intégrés aux spectacles publics sous l'Empire.

Naumachie

Combat naval donné pendant les jeux. Le terme peut désigner aussi le bâtiment abritant ce spectacle.

Novelles

Lois des empereurs romains édictées après la publication du *Code Théodosien*.

Officiers illyriens

L'Illyrie désigne les régions danubiennes et balkaniques ; après 160, les armées du Danube sont les plus importantes et imposent leurs généraux (Septime Sévère en 197) lors des guerres civiles ; elles sauvent l'Empire lors de la crise du III^e siècle et fournissent la majorité des empereurs de 268 à 337.

Patrice

Titre honorifique accordé au V^e siècle aux plus hauts dignitaires de l'Empire (Aetius, Ricimer, Théodoric).

Pélagianisme (pélagiens)

Pélagie était un moine breton qui affirmait qu'après le baptême le chrétien pouvait rester sans péché par sa volonté et ainsi rester juste devant Dieu. Saint Augustin combattit cette doctrine au nom de la nécessaire grâce divine qui seule permet le salut. Les idées de Pélagie furent condamnées en 418.

Pèrègrins

Hommes libres de l'Empire romain qui n'ont pas la citoyenneté romaine (la majo-

rité de la population avant l'édit de Caracalla, ou Constitution antonine, de 212). De même, les cités ne bénéficiant pas du droit romain ou latin étaient dites *pérégrines*.

Poliorcétique

Techniques de siège (sape, bélier, catapulte, tour d'assaut, circonvallation).

Pomerium

Limite religieuse des cités romaines. À l'intérieur, un certain nombre de tabous étaient respectés, spécialement l'exclusion de la mort (les tombeaux et les armées y étaient prohibés).

Prétoire

Les deux préfets du prétoire dirigent les prétoriens (les soldats de la garnison de Rome jusqu'en 312) et sont chefs d'état-major de l'empereur. Après Constantin, ce sont des administrateurs civils qui dirigent les préfetures régionales (de trois à cinq) du prétoire; ils lèvent les impôts, ravitaillent les armées et rendent la justice en appel.

Préture

Magistrature supérieure. À l'origine chargée de tâches générales, civiles et militaires, les préteurs pouvaient gouverner des provinces, mais ils se spécialisèrent peu à peu dans les fonctions judiciaires.

Proconsul

Gouverneur de province, normalement ancien consul. Sous l'empire, le titre fut réservé aux gouverneurs des provinces publiques, dépendant du Sénat, même s'ils n'étaient pas anciens consuls.

Procurateur

Fonctionnaire équestre de la période impériale. Ils s'occupaient en général de la gestion des caisses provinciales, de la levée des impôts et de l'administration des

domaines impériaux, mais ils pouvaient aussi gouverner de petites provinces.

Propréteur

Gouverneur de province, normalement ancien préteur, sous la République.

Publicain

Particulier passant contrat avec l'État pour remplir une tâche publique : levée de l'impôt, fourniture des armées, exploitation des terres ou des mines publiques. Organisés en sociétés, les publicains devaient verser une somme fixe à l'État et se remboursaient ensuite sur le terrain, selon le système classique de la ferme.

Questure

Magistrature chargée des finances et de la tenue des archives. Un certain nombre de questeurs étaient envoyés dans les provinces pour gérer leurs caisses. C'était la magistrature la moins importante.

Rescrit

Réponse d'un empereur à une question particulière; un rescrit impérial fait jurisprudence.

Sigillée

Céramique fine de table de couleur rouge, brune ou orange selon les régions, parfois décorée de bas-reliefs réalisés avec un tampon-sceau (*sigillum*).

Soldats des *numeri*

Soldats de l'armée romaine combattant dans des contingents ethniques selon des techniques différentes de celles des légionnaires qui sont des fantassins lourds : cavaliers légers de Maurétanie, méharistes de Palmyre, archers d'Édesse.

Subordinatistes

Chrétiens qui pensent que le Fils (*Logos*, Verbe), personne divine incarnée en Jésus-Christ, a une position subordonnée par

rapport à la personne divine du Père, Dieu créateur. Ils s'opposent aux partisans du concile de Nicée.

Système tétrarchique

Système politique créé progressivement par Dioclétien de 286 à 293 : quatre empereurs défendent l'Empire, sous l'autorité politique de Dioclétien; de 306 à 313, le système disparaît dans les guerres civiles.

Titulature

Ensemble des titres de l'empereur. La titulature impériale énumérait ses noms, ses pouvoirs et ses surnoms, spécialement triomphaux. Elle figurait en tête des actes officiels et sur tous les monuments publics.

Torque

À l'origine collier rigide gaulois en métal, devenu ensuite une parure militaire romaine.

Tribunat de la plèbe

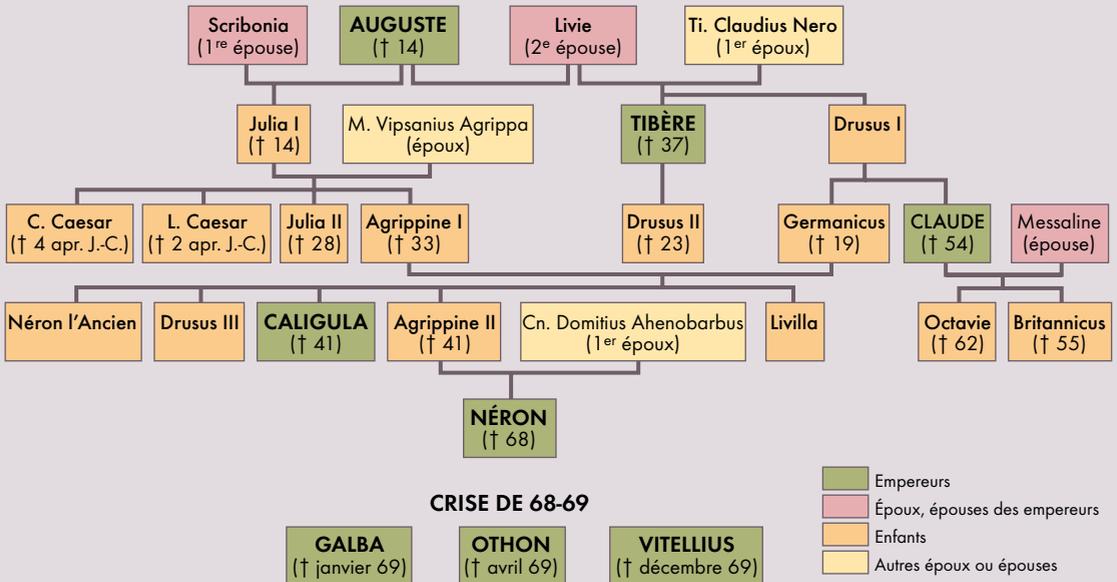
Magistrature chargée de défendre les intérêts de la plèbe. Les tribuns disposaient de pouvoirs exceptionnels : « sacro-sainteté » de leurs personnes (on ne pouvait les toucher ou les agresser) et droit de veto sur les décisions du Sénat et des magistrats.

Triomphe

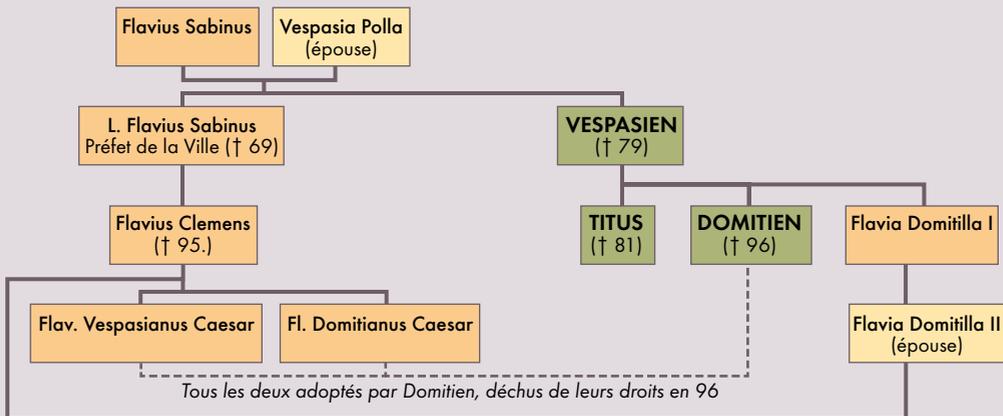
Cérémonie religieuse par laquelle un général vainqueur remerciait le dieu Jupiter de sa victoire. Elle prenait la forme d'un défilé entre le Circus Flaminius et le Capitole.

Dynasties impériales du I^{er} siècle av. J.-C.

LES JULIO-CLAUDIENS

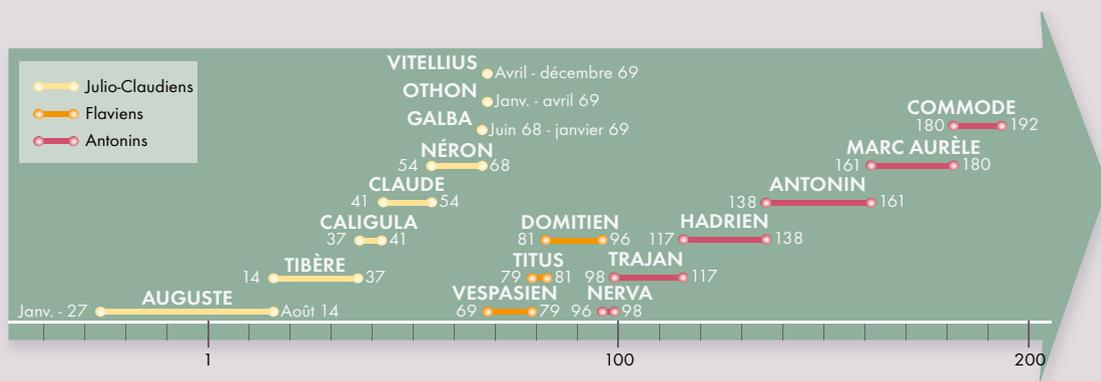
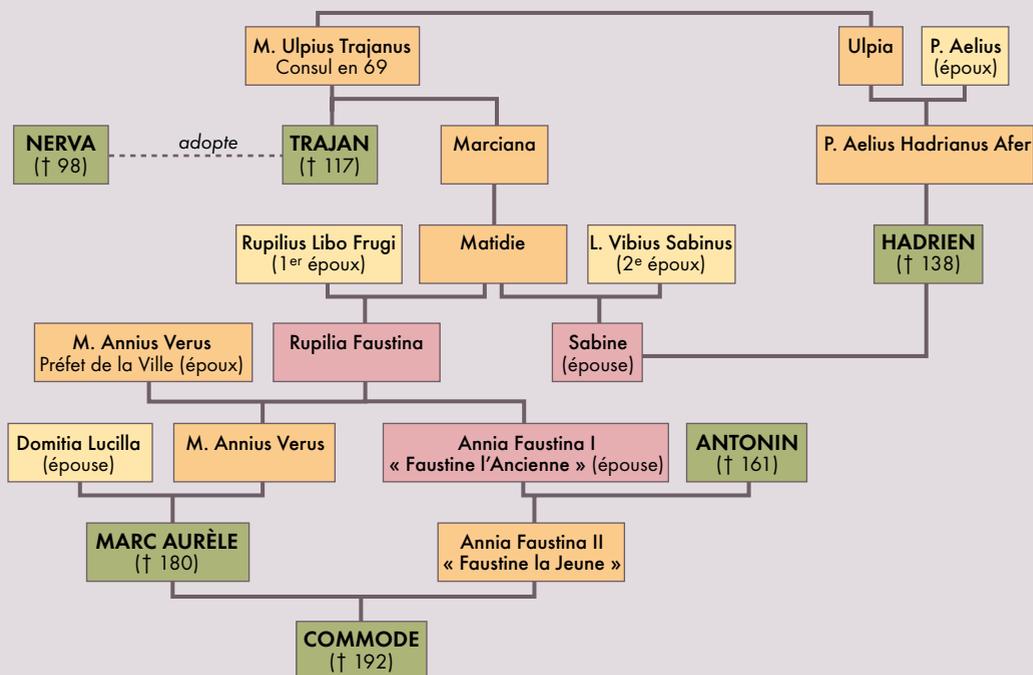


LES FLAVIENS



au II^e siècle apr. J.-C.*

LES ANTONINS



* Les dynasties impériales ultérieures sont présentées aux pages suivantes :
112-113 pour la dynastie constantinienne, 121 pour la dynastie valentinienne et 128 pour la dynastie théodosienne.

Les principaux rois barbares des IV^e-VI^e

ROI DES GOTHS GREUTHUNGES D'UKRAINE

Hermanaric vers 375

ROIS DES GOTHS TERVINGES DU BAS DANUBE

Athagnaric 365-381

Fritigern 369-380

ROIS DES WISIGOTHS

Alaric I^{er} 395-410

(des Balkans en Italie)

Athaulf 410-415

(de l'Italie en Espagne)

Ségéric 415

Vallia 415-418

(d'Espagne en Aquitaine)

ROIS WISIGOTHS DE TOULOUSE

Théodoric I^{er} 418-451

Thorismond 451-453

Théodoric II 453-466

(expansion en Espagne)

Euric 466-484 (expansion
en Espagne et en Gaule)

Alaric II 484-507

(507 : battu par Clovis à Vouillé)

ROIS WISIGOTHS DE TOLÈDE

Gésalic 507-511

Amalaric 511-531

Theudis 531-548

Theudégisel 548-549

Agila I^{er} 549-554

(552-624 : occupation byzantine
du sud de l'Espagne)

Athanagild 554-567

Léovigild 567-586 (585 :
conquête du royaume suève)

Récarède 586-601

(conversion au catholicisme 587)

[Le royaume wisigoth perdure
jusqu'à l'invasion musulmane
de l'Espagne en 711]

ROIS SUÈVES

Herméric 409-441

(du Rhin en Espagne)

Récbila 441-448

(extension en Espagne)

Récbiaire 448-456 (extension
en Espagne et défaite face aux
Wisigoths en 456)

Framta et Agiulf 456-457

Maldras 457-459

Remismund 459-469

et *Rechimund* 459-463

[469-550 ABSENCE DE SOURCES]

Cariaric 550-558

Théodemir 558-570

Ariamir 570-582

Éboric 582-583

Andaza 583-585 (585 : conquête
du royaume suève
par les Wisigoths)

ROIS VANDALES

Godégisel ???-410

Gundéric 410-428 :

du Rhin en Espagne

Genséric 428-477 : d'Espagne
en Afrique

Hunéric 477-484

Gundbammund 484-496

Trasammund 496-523

Hildéric 523-530

Gélimer 530-533/534 (533/534 :
conquête du royaume vandale par
Constantinople)

ROIS DES HUNS

Balamber vers 375

Éphtal le Bossu meurt en 386

siècles

Basikh et Koursikh vers 395

Uldin avant 400-vers 409,
roi des Huns du bas Danube

Karaton vers 412 (roi principal
des Huns du Don)

ROIS DES HUNS DE PANNONIE

FILS D'EPHTAL LE BOSSU

Moundzouk [?]

Oêbarse meurt après 449

Ruga avant 422-vers 435

Oktar avant 422-vers 430

FILS DE MOUNDZOUK

Bléda règne vers 435-meurt
vers 444

Attila règne vers 435-meurt
en 453

FILS D'ATTILA

Ellac 453-454

Dengizich 453-469

Ernac 453-après 470 (roi fédéré
de Constantinople vers 470)

ROI DES GOTHES FÉDÉRÉS DE THRACE

Théodoric Strabo vers 459-481

ROIS AMALES DES GOTHES FÉDÉRÉS DE PANNONIE

Valamir avant 455-469

Théodemir 469-474

Théodoric l'Amale 474-526

ROIS AMALES DES OSTROGOTHES EN ITALIE

Théodoric l'Amale, dit le Grand
489-526

Athalaric 526-534 (sa mère,
Amalasonthe, fille de Théodoric,
fut régente)

Théodat 534-536 (époux
d'Amalasonthe)

ROIS OSTROGOTHES LORS DE LA CONQUÊTE JUSTINIENNE

Vitigès 536-540

Ildebad 540-541

Rearic 541

Totila 541-552

Théias 552-553

ROIS DES FRANCS SALIENS (DE TOURNAI)

Clodion [?] vers 428-vers 447

Mérovée vers 447-vers 457

Cbildéric vers 457-vers 481

Clovis vers 481-511

FILS DE CLOVIS

Thierry I^{er} 511-534

Clodomir 511-524

Cbildebart I^{er} 511-558

Clothaire I^{er} 511-561

PRINCIPAUX ROIS BURGONDES

Gundicar 413-437 : « royaume de
Worms »

Gundéric 437-vers 456 :
installation en Sapaudie en 443

Gondioc vers 456-vers 465

et *Hilpéric* vers 456-vers 475
attestation du titre de « roi »

Gondebaud vers 475-516

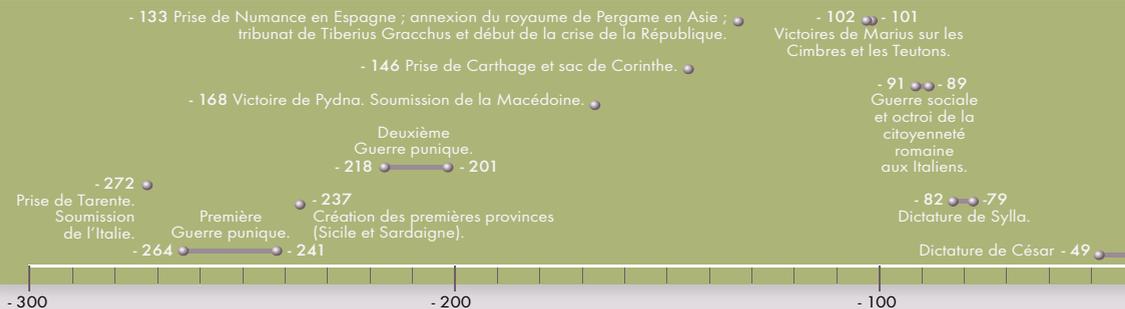
et *Godégisel* vers 475-501

Sigismond 516-523/524

Godomar 524-534

Repères chronologiques

LA RÉPUBLIQUE ET L'EMPIRE



LA FIN DE L'EMPIRE (312-540)



Période de la République

Période de l'Empire



- 455 : Mort de Valentinien III, empereur d'Occident ; fin de la dynastie théodosienne. Le roi vandale Genséric pille Rome.
- 457-472 : Ricimer dirige de fait l'empire d'Occident.
- 460 : Expédition de Majorien contre les Vandales (échec).
- 468 : Expédition de Léon I^{er}, empereur en Orient, et d'Anthemius, empereur en Occident, contre les Vandales (échec).
- 472 : Ricimer prend Rome et tue Anthemius.
- 475 : Julius Nepos cède aux Wisigoths l'Espagne et la Gaule jusqu'au Rhône et à la Loire.
- 476 : En Italie, Odoacre dépose Romulus Augustule et reconnaît Zénon comme unique empereur romain.
- 480 : Mort en Dalmatie de Julius Nepos, dernier empereur d'Occident.
- 486 : Clovis, roi des Francs de Tournai, bat Syagrius et contrôle le nord de la Gaule.
- 489 : Théodoric, roi des Ostrogoths, est envoyé par Zénon contre Odoacre et conquiert l'Italie.
- Après 502 : Clovis se fait baptiser à Reims.
- 507 : Clovis bat les Wisigoths à Vouillé.
- 511 : Mort de Clovis.
- 526 : Mort de Théodoric.
- 527 : 1^{er} août, Justinien empereur.
- 533 : Conquête du royaume vandale d'Afrique par Bélisaire.
- 534 : Conquête du royaume burgonde par les Francs.
- 535-540 : Conquête du royaume ostrogoth d'Italie par Bélisaire.
- 536-537 : Annexion de la Provence par les Francs.

Orientations bibliographiques

Études sur les empires

BADEL C. (dir.), *La Notion d'empire dans les mondes antiques. Dialogues d'histoire ancienne*, Suppl. 5, 2011.

BURBANK J., et COOPER F., *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011.

HURLET F. (dir.), *Les Empires – Antiquité et Moyen Âge. Analyse comparée*, Rennes, PUR, 2008.

DUVERGER M. (dir.), *Les Empires occidentaux de Rome à Berlin*, Paris, PUF, 1997.

Synthèses sur Rome

DAVID J.-M., *La République romaine*, Paris, Seuil, « Nouvelle Histoire de l'Antiquité », 2000.

INGLEBERT H. (dir.), *Histoire de la civilisation romaine*, Paris, PUF, « Nouvelle Clío », 2005.

JACQUES F., et SCHEID J., *Rome et l'intégration de l'Empire*, I, Paris, PUF, « Nouvelle Clío », 1990.

LE ROUX P., *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères*, Paris, Seuil, « Nouvelle Histoire de l'Antiquité », 1998.

LEPELLEY C. (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire*, II, Paris, PUF, « Nouvelle Clío », 1990.

NICOLET C., *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, I-II, Paris, PUF, « Nouvelle Clío », 1977-1979.

VEYNE P., *L'Empire gréco-romain*, Paris, Seuil, 2005.

Conquête et armée

BARRANDON N., *De la pacification à l'intégration des Hispaniques (133-27 av. J.-C.)*, Bordeaux, Ausonius, 2011.

CADIOU F., *Hibera in terra miles. Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av. J.-C.)*, Madrid, Casa de Velazquez, 2008.

COSME P., *L'Armée romaine*, Paris, Armand Colin, 2007.

GOUDINEAU C., *César et la Gaule*, Paris, Seuil, 1990.

LE BOHEC Y., *La Troisième Légion Auguste*, Paris, CNRS éditions, 1989.

LE BOHEC Y., *L'Armée romaine sous le Haut-Empire*, Paris, Picard, 1989.

LE BOHEC Y., *Histoire militaire des guerres puniques*, Monaco, Éd. du Rocher, 2001.

LE BOHEC Y., *L'Armée romaine sous le Bas-Empire*, Paris, Picard, 2006.

LE BOHEC Y., *L'Armée romaine dans la tourmente. Une nouvelle approche de la « crise du III^e siècle »*, Monaco, Éd. du Rocher, 2009.

LE ROUX P., *L'Armée romaine et l'Organisation des provinces ibériques d'Auguste à l'invasion de 409*, Paris, De Boccard, 1982.

LONDON J. E., *Soldats & fantômes. Combattre pendant l'Antiquité*, Paris, Tallandier, 2009.

LUTTWAK E., *La Grande Stratégie de l'Empire romain*, Paris, Economica, 1987.

RICHARDOT P., *La Fin de l'armée romaine (284-476)*, Paris, Economica, 1998.

SHELDON R. M., *Renseignement et espionnage dans le monde romain*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

Rome, centre de l'empire

BASTIEN J.-L., *Le Triomphe romain et son utilisation politique aux trois derniers siècles de la République*, Rome, CEFR 392, 2007.

DE CHAISEMARTIN N., *Rome. Paysage et idéologie des Scipions à Hadrien*, Paris, Armand Colin, 2003.

LANÇON B., *Rome dans l'Antiquité tardive (312-604 après J.-C.)*, Paris, Hachette, 1995.

LE BOHEC Y. (dir.), *Rome, ville et capitale, de César à la fin des Antonins*, Paris, Éd. du temps, 2001.

ROYO M., *Domus Imperatoria. Topographie, formation et imaginaire des palais impériaux du Palatin*, Rome, BEFAR 303, 1999.

TARPIN M., *Roma Fortunata. Identité et mutations d'une ville éternelle*, Gollion, Infolio, 2001.

L'Urbs, espace urbain et histoire (I^{er} siècle av. J.-C.-III^e siècle apr. J.-C.), Rome, EFR 98, 1987.

VIRLOUET C., *Tessera frumentaria. Les procédures de la distribution publiques de blé à Rome*, Rome, BEFAR 286, 1995.

YVETZ Z., *La Plèbe et le Prince*, Paris, La Découverte, 1984.

Administration des provinces

BARRANDON N, et KIRBIHLER F. (dir.), *Administrer les provinces de la République romaine*, Rennes, PUR, 2010.

BARRANDON N, et KIRBIHLER F. (dir.), *Les Gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Rennes, PUR, 2011.

FRANCE J., *Quadragesima Galliarum. L'organisation douanière des provinces alpêtres, gauloises et germaniques de l'Empire romain*, Rome, CEFR 193, 2001.

HURLET F., *Le Proconsul et le prince d'Auguste à Dioclétien*, Bordeaux, Ausonius, 2006.

HURLET F. (dir.), *Rome et l'Occident (I^{er} siècle av. J.-C.-I^{er} siècle ap. J.-C.)*. *Gouverner l'Empire*, Rennes, PUR, 2009.

LEFEBVRE S., *L'Administration de l'Empire romain d'Auguste à Dioclétien*, Paris, Armand Colin, «Cursus», 2011.

NICOLET C., *Censeurs et publicains. Économie et fiscalité dans la Rome antique*, Paris, Fayard, 1994.

Gestion de l'espace

CAPDETREY L. et NÉLIS-CLÉMENT J. (dir.), *La Circulation de l'information dans les États antiques*, Bordeaux, Ausonius, 2006.

COULON G., *Les Voies romaines en Gaule*, Paris, Errance, 2009.

NICOLET C., *L'Inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, Fayard, 1988.

Guerres civiles et révoltes provinciales

BÉNABOU M., *La Résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspéro, 1976.

COSME P., *L'Année des quatre empereurs*, Paris, Fayard, 2012.

GOODMAN M., *Rome et Jérusalem. Le choc de deux civilisations*, Paris, Perrin, 2009.

HADDAS-LEBEL M., *Rome, la Judée et les Juifs*, Paris, Picard, 2009.

Le monde des cités

BERRENDONNER C., CÉBILLAC-GERVASONI M. et LAMOINE L. (dir.), *Le Quotidien municipal dans l'Occident romain*, Clermont-Ferrand, Presses Univ. Blaise Pascal, 2008.

DONDIN-PAYRE M. et RAEPSAET-CHARLIER, M.-T. (dir.), *Cités, municipes et colonies*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009.

JACQUES F., *Le Privilège de liberté. Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident romain (161-244)*, Rome, CEFR 76, 1984.

JACQUES, F., *Les Cités de l'Occident romain*, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

KREMER D., *Ius latinum. Le concept de droit latin sous la République et l'Empire*, Paris, De Boccard, 2006.

LE ROUX P., *La Toge et les Armes*, Rennes, PUR, 2011.

Intégration des élites provinciales

BURNAND Y., *Primores Galliarum. Sénateurs et chevaliers romains originaires des Gaules de la fin de la République au III^e siècle*, I-IV, Bruxelles, Coll. Latomus, 2005-2010.

DES BOSCS-PLATEAUX F., *Un parti hispanique à Rome? Ascension des élites hispaniques et pouvoir politique d'Auguste à Hadrien*, Madrid, Casa de Velazquez, 2008.

Villes et maisons

DUBY G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, I: *La Ville antique*, Paris, Seuil, 1980.

GROS P., *L'Architecture romaine*, I-II, Paris, Picard, 1985-2001.

VEYNE P. (dir.), *Histoire de la vie privée*, I: *De l'Empire romain à l'An Mil*, Paris, Seuil, 1985.

La Gaule romaine

CHRISTOL M., *Une histoire provinciale, la Narbonnaise*, Paris, PUS, 2010.

DELEPLACE C., et FRANCE J., *Histoire des Gaules (VI^e s. av. J.-C.-VI^e s. apr. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, «Cursus», 1995.

FERDIÈRE A., *Les Gaules II^e av. J.-C.-V^e s. apr. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2005.

GROS P., *La Gaule Narbonnaise*, Paris, Picard, 2008.

LAMOINE L., *Le Pouvoir local en Gaule romaine*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2009.

VAN ANDRINGA W., *La Religion en Gaule romaine. Piété et politique, I^{er}-III^e s. apr. J.-C.*, Paris, Errance, 2002.

Orientations bibliographiques

Études régionales

BRAND-PONSART C., et HUGONOT C., *L'Afrique romaine de l'Atlantique à la tripolitaine, 146 av. J.-C.-533 apr. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2005.

CABOURET-LAURIoux B., GUILHEMBET J.-P., et ROMAN Y. (dir.), *Rome et l'Occident*, Toulouse, Pallas n° 80, 2009.

DAVID J.-M., *La Romanisation de l'Italie*, Paris, Flammarion, « Champs », 1997.

GALLIOU P., *Britannia. Histoire et civilisation de la Grande-Bretagne, I^{er}-V^e s.*, Paris, Errance, 2004.

LE ROUX P., *Romains d'Espagne. Cités et politique*, Paris, Armand Colin, 1995.

LE ROUX P., *La Péninsule ibérique aux époques romaines*, Paris, Armand Colin, 2010.

LEWIS N., *La Mémoire des sables. La vie en Égypte sous la domination romaine*, Paris, Armand Colin, 1988.

MARTIN J.-P., *Les provinces romaines d'Europe centrale et occidentale*, Paris, SEDES, 1990.

MARTIN J.-P., *Société et religions dans les provinces romaines d'Europe centrale et occidentale*, Paris, SEDES, 1991.

MARTIN J.-P., et BRIZZI G., *Rome et l'Occident*, Paris, SEDES, 2010.

MÉLÈZE MODRZEJEWSKI J., *Les Juifs d'Égypte de Ramsès II à Hadrien*, Paris, PUF, 1997.

RÉMY B., *L'Évolution administrative de l'Anatolie aux trois premiers siècles de notre ère*, Saint-Étienne, Centre Jean Palerne, 1986.

ROMAN Y. (dir.), *Rome et l'Occident, 197 av. J.-C. à 192 apr. J.-C.*, Paris, Ellipses, 2009.

SARTRE M., *L'Orient romain*, Paris, Seuil, 1991.

SARTRE M., *L'Asie Mineure et l'Anatolie d'Alexandre à Dioclétien*, Paris, Armand Colin, 1995.

SARTRE M., *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique*, Paris, Fayard, 2001.

VALLAT J.-P., *L'Italie et Rome, 218-31*, Paris, Armand Colin, 1999.

Regards anglo-saxons sur l'Empire

Les historiens anglo-saxons ont développé des thématiques originales insistant sur la communication et le caractère réactif de l'Empire romain. Le lecteur anglophone pourra prendre connaissance de :

ANDO C., *Imperial Ideology and Provincial Loyalty*, Berkeley, University of California Press, 2000.

AUSTIN N. J. E., et RANKOV B., *Exploratio. Military and Political Intelligence in the Roman World from the Second Punic War to the Battle of Adrianople*, New York, Routledge, 1995.

MILLAR F., *The Emperor in the Roman World*, Londres, Duckworth, 1977.

RICHARDSON J., *The Language of Empire: Rome and the Idea of Empire from the Third Century BC to the Second Century AD.*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2008.

Aspects chronologiques sur les IV^e-V^e siècles

BARBERO A., *Le Jour des barbares. Andrinople, 9 août 378*, Paris, Flammarion, 2006.

CHASTAGNOL A., *Le Bas-Empire*, Paris, Armand Colin, coll. « U2 », 3^e édition, 1999.

CHASTAGNOL A., *La Fin du monde antique*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 2008.

COURCELLE P., *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, Paris, Études augustiniennes, 3^e édition, 1964.

DEMOUGEOT É., *La Formation de l'Europe et les Invasions barbares*, 3 volumes, Paris, Aubier Montaigne, coll. « Historique », 1969-1979.

HEATHER P., *The Fall of the Roman Empire. A New History of Rome and the Barbarians*, Londres, Pan Books, 2^e édition, 2006.

La Tétrarchie. Histoire et archéologie, Turnhout, Brepols, 1994-1995 (*Antiquité tardive*, n° 2-3).

L'Empereur Julien et son temps, Turnhout, Brepols, 2009 (*Antiquité tardive*, n° 17).

L'Empire des Théodoses, Turnhout, Brepols, 2008 (*Antiquité tardive*, n° 16).

MARAVAL P., *Théodose le Grand. Le pouvoir et la foi*, Paris, Fayard, 2009.

MARAVAL P., *Constantin le Grand. Empereur romain, empereur chrétien (306-337)*, Paris, Tallandier, 2011.

MARAVAL P., *Les Fils de Constantin*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

MORIN G.-A., *La Fin de l'Empire romain d'Occident (375-476)*, Monaco, éd. Du Rocher, 2007.

TRAINA G., *428. Une année ordinaire à la fin de l'empire romain*, Paris, Les Belles lettres, 2009.

Synthèses générales sur l'Antiquité tardive

CAMERON A. et GARNSEY P. (dir.), *The Cambridge Ancient History*, vol. 13 : *The Late Empire (AD 337-440)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

CAMERON A. (dir.), *The Cambridge Ancient History*, vol. 14 : *Late Antiquity: Empire and Successors (AD 425-600)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

DEMANDT A., *Die Spätantike: römische Geschichte von Diocletian bis Justinian, 284-565 n. Chr.*, Munich, Beck, 2^e édition, 2007.

GARNSEY P. et HUMFRESS C., *L'Évolution du monde de l'Antiquité tardive*, Paris, La Découverte, 2004.

JONES A. H. M., *Le Déclin du monde antique (285-610)*, Paris, Sirey, 1970.

JONES A. H. M., *The Later Roman Empire 284-602*, 2 vol., Oxford, B. Blackwell, 1964.

LANÇON B., *Le Monde romain tardif (III^e-VI^e siècle apr. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, 1992.

MODERAN Y., *L'Empire romain tardif 235-395 ap. J.-C.*, Paris, Ellipses, 2^e édition, 2006.

MITCHELL S., *A History of the Later Roman Empire AD 284-641. The Transformation of the Ancient World*, Maiden, Wiley Blackwell, 2007.

SCHIAVONE A. (dir.), *Storia di Roma*, tome 3 (2 volumes) : *L'età tardoantica*, Turin, Einaudi, 1993.

STEIN E., *Histoire du Bas-Empire*, tome 1 : *De l'État romain à l'État byzantin (284-476)* ; tome 2 : *De la disparition de l'empire d'Occident à la mort de Justinien (476-565)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1949 et 1959.

WICKHAM C., *Framing the Early Middle Ages. Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

Aspects chrétiens

BROWN P., *L'Essor du christianisme occidental. Triomphe et diversité, 200-1000*, Paris, Seuil, 1997 (*The Rise of Western Christendom*, 2^e édition anglaise 2003).

DUMEZIL B., *Les Racines chrétiennes de l'Europe : conversion et liberté dans les royaumes barbares V^e-VIII^e siècles*, Paris, Fayard, 2005.

INGLEBERT H., DESTEPHEN S. & DUMÉZIL B. (dir.), *Le Problème de la cristianisation du monde antique*, Paris, Picard, 2010.

Les débats sur l'Antiquité tardive

BOWERSOCK G. W., BROWN P. et GRABAR O. (dir.), *Late Antiquity: A Guide to the Postclassical World*, Cambridge, Harvard University Press, 1999.

BROWN P., *La Toge et la Mitre. Le monde de l'Antiquité tardive*, Paris, Thames and Hudson, 1995 (*The World of Late Antiquity*, 2^e édition anglaise 1989).

DEMANDT A., *Der Fall Roms: die Auflösung des römischen Reiches im Urteil der Nachwelt*, Munich, Beck, 1984.

MACMULLEN R., *Le Déclin de Rome et la corruption du pouvoir*, Paris, Belles Lettres, 1991.

MARROU H.-I., *Décadence romaine ou Antiquité tardive?*, Paris, Seuil, «Points Histoire», 1977.

MAZZARINO S., *La Fin du monde antique. Avatars d'un thème historiographique*, Paris, Gallimard, 1973.

WARD PERKINS B., *La Chute de Rome. Fin d'une civilisation*, Paris, Alma éditeur, 2014.

L'Occident romain durant l'Antiquité tardive

GUILARDI M. et al. (dir.), *Les Cités de l'Italie tardo-antique (IV^e-VII^e siècles). Institutions, économie, société, culture et religion*, Rome, École française de Rome, CEFR 369, 2006.

INGLEBERT H., *Les Romains chrétiens face à l'histoire de Rome. Histoire, christianisme et romanités en Occident dans l'Antiquité tardive (III^e-V^e siècles)*, Paris, Études augustiniennes, 1996.

L'Afrique vandale et byzantine, Turnhout, Brepols, 2002-2003 (*Antiquité tardive*, n° 10-11).

Orientations bibliographiques

LAGUAY J.-P., *L'Europe des États barbares (V^e-VIII^e siècles)*, Paris, Belin, 2002.

LEPELLEY C., *Les Cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, 2 vol., Paris, Études augustiniennes, 1979-1981.

MODÉLAN Y., *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VI^e siècle)*, Rome, École française de Rome, BEFAR 314, 2003.

ROUCHE M. (dir.), *Clovis. Histoire et mémoire*, 2 vol., Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1997.

L'Orient romain durant l'Antiquité tardive

DAGRON G., *Naissance d'une capitale, Constantinople et ses institutions de 340 à 441*, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque byzantine », 2^e édition, 1984.

MORISSON C. (dir.), *Le Monde byzantin. I: L'Empire d'Orient (360-641)*, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Cléo », 2004.

Les peuples dits barbares

BONA I., *Les Huns. Le grand empire barbare d'Europe IV^e-V^e siècles*, Paris, éd. Errance, 2002.

DRINKWATER J.-F., *The Alamanni and Rome 213-496 (Caracalla to Clovis)*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

ESCHER K., *Les Burgondes, I^{er}-VI^e siècles apr. J.-C.*, Paris, éd. Errance, 2006.

ESCHER K. et LEBEDYNSKY I., *Le Dossier Attila*, Paris, éd. Errance, 2007.

FAYROD J., *Histoire politique du royaume burgonde (443-534)*, Lausanne, BHF, coll. « Bibliothèque historique », 1997.

HEATHER P., *The Goths*, Oxford, Wiley, 1998.

KAZANSKI M., *Les Goths (I^{er}-VII^e s. ap. J.-C.)*, Paris, éd. Errance, 1991.

KOUZNETSOV V., *Les Alains, cavaliers des steppes, seigneurs du Caucase*, Paris, éd. Errance, 1997.

KULIKOWSKI M., *Rome et les Goths, I^{er}-V^e siècles. Invasions et intégrations*, Paris, Autrement, « Mémoires Histoire », 2009.

MODÉLAN Y., *Les Vandales et l'Empire romain*, Paris, éd. Errance, 2014.

PERIN P. et DUCHET-SUCHAUX G., *Clovis et les Mérovingiens*, Paris, Tallandier, 2002.

PERIN P. et FEFFER L.-C., *Les Francs*, 2 vol., Paris, Armand Colin, 1987.

POHL W. (dir.), *Kingdoms of the Empire: The Integration of Barbarians in Late Antiquity*, Brill, 1997.

POHL W. (dir.), *Strategies of Distinction: The Construction of Ethnic Communities, 300-800*, Brill, 1998.

POHL W. (dir.), *Regna and gentes: The Relationships between Late Antique and Early Medieval Peoples and Kingdoms in the Transformation of the Roman World*, Brill, 2003.

Rome et les barbares. La naissance d'un nouveau monde (catalogue de l'exposition, Venise, Palazzo Grassi, 2008), Genève, Skira, 2008.

WOOD I., *The Merovingian Kingdoms*, Londres, Longman, 1994.

L'Antiquité romaine dans l'imaginaire : films et bandes dessinées

L'aventure impériale romaine a moins inspiré les auteurs de fiction que les derniers jours de Pompéi, les frasques des empereurs, les persécutions des chrétiens ou la chute de l'Empire. On pourra toutefois en saisir des échos dans certaines œuvres de premier plan.

Films

Ben-Hur de F. NIBLO (1925) puis de W. WYLER (1959), États-Unis. Un portrait hollywoodien de la Judée sous occupation romaine au temps de Jésus.

Scipione l'Africano de C. GALLONE (1936), Italie. Les guerres puniques vues par le régime fasciste.

Quo Vadis de M. LEROY (1951), États-Unis. Les premiers chrétiens à Rome sous Néron.

Attila, fléau de Dieu de P. FRANCISCI (1954), Italie. Face à Valentinien III, Attila est dépeint comme une brute barbare.

La Terre des barbares de C. CAMPOGALLIANI (1959), Italie. L'invasion des Lombards en Italie du Nord en 568.

Spartacus de S. KUBRICK (1960), États-Unis. À une époque encore marquée par le maccarthysme, un hymne à la liberté qui insiste sur la lutte des classes.

Constantin le Grand de L. DE FELICE (1960), Italie. La vie de Constantin, présentée de manière fort pieuse.

Cléopâtre de J. MANCKIEWICZ (1963), États-Unis. À travers l'histoire de la reine

d'Égypte, une fresque sur la fin de la conquête de la Méditerranée par Rome.

La Chute de l'Empire romain de A. MANN (1964), États-Unis. Le début du film se passe sur le Danube, à l'époque des guerres de Marc Aurèle.

Satyricon de F. FELLINI (1969), Italie. Le *Satyricon* de Pétrone transformé par le Maestro.

Gladiator de R. SCOTT (2000), États-Unis. Un remake de *La Chute...*, avec des passages situés en Espagne (patrie du héros) et en Afrique (où il est déporté).

Attila le Hun de D. LOWRY (2001), États-Unis. Le roi des Huns est présenté de manière plus positive qu'auparavant.

Le roi Arthur d'A. FUQUA (2004), États-Unis. Au V^e siècle, comment un officier romain devint le roi Arthur... Variante : *La Dernière Légion* de D. LEFLER (2007), Royaume-Uni. Après 476, comment Romulus Augustule, dernier empereur romain, devint le roi Arthur...

Séries télévisées

I, Claudius de H. WISE (1976), Grande-Bretagne. Les débuts du principat, d'Auguste à Claude.

Warrior Queen de M. CUSTANCE et N. GREEN (1978), Royaume-Uni. La révolte de la reine bretonne Boudicca contre les Romains (60-61).

Masada de B. SAGAL (1981), Royaume-Uni. Le siège du dernier bastion de la révolte juive en 73.

Rome de J. MILLIUS, W. J. MACDONALD et B. HELLER (2005-2007), États-Unis.

Les aventures de deux centurions de César au milieu des guerres civiles.

Spartacus de S. DEKNIGHT (2010). L'aventure des gladiateurs révoltés ; un remake du film de Kubrick adapté au goût actuel.

Bandes dessinées

Alix de J. MARTIN, Casterman (à partir de 1959). Le héros sillonnant le monde romain à l'époque de César, plusieurs aventures se trouvent dans le contexte des territoires conquis, incluant la Gaule lors de la conquête

Jugurtha de LAYMILLIE, HERMANN, FRANZ et M. SURO, Éd. Soleil Productions (1995). Une version romancée de la vie du roi numide Jugurtha, ennemi de Rome.

Murena de P. DELABY et J. DUEFAUX (depuis 1997), Dargaud. La vie de Rome au temps de Néron.

Les Aigles de Rome de E. MARINI (depuis 2007), Dargaud. L'un des deux héros principaux étant Arminius, cette série illustre la tentative d'Auguste de conquête de la Germanie.

Cassio de S. DESBERG et H. RECULÉ (depuis 2007), Éd. Le Lombard. Une histoire de crimes et de conjuration dans une cité d'Asie au II^e siècle apr. J.-C.

Les Ombres du Styx de I. DETHAN (depuis 2011), Éd. Delcourt. Une enquête d'un détective impérial dans la cité africaine de Lepcis Magna.

Crédits iconographiques

Page 6

Détail de la colonne Trajan, Rome.. The Bridgeman Art Library.

Pages 8-9

Carte dite de Peutinger, copie médiévale d'un original des II^e-IV^e siècles

Crédit : Biblioteca Augustana, Tabula Peutingeriana, partie III (Gaulle),
Conradi Milleri editio, 1887-1888.

Pages 10-11

Carte médiévale d'après Isidore de Séville, VII^e siècle.

Crédit : T.O. map, *Etymologiae of Isidorus* (Kraus collection),
Harry Ransom Humanities Research Center.

Carte d'après Isidore de Séville, XI^e siècle.

Crédit : Bayerische Staatsbibliothek, Munich, Germany (droits réservés).

La Terre d'après Strabon (vers 10 av. J.-C.).

Crédit : BnF.

Page 7

Carte des Grandes invasions ou des Migrations de peuples

Crédit : Collection Rossignol/Kharbine Tapabor.

Auteurs

Christophe Badel

Christophe Badel est agrégé d'histoire et docteur en histoire. Professeur d'histoire romaine à Rennes-2 depuis 2003, il est vice-président du Capes d'histoire-géographie depuis 2006. Il a notamment publié *Sources d'histoire romaine* (avec X. Lorient), Larousse, 1993 ; *Ils ont fait l'histoire du monde, I (Antiquité)* (avec A. Bérenger), Larousse, 2001 ; *Rome. La gloire d'un empire* (avec A. Bérenger), Hachette, 2005 ; *La Noblesse de l'Empire romain. Les masques et la vertu*, Champ Vallon, 2005 ; *Lire l'Antiquité*, La Documentation française, 2009.

Hervé Inglebert

Hervé Inglebert est professeur d'histoire romaine à l'université Paris-Ouest Nanterre-La Défense et membre senior de l'Institut universitaire de France. Il codirige la collection « Nouvelle Clio » (PUF). Il a publié *Les Romains chrétiens face à l'histoire de Rome. Histoire, christianisme et romanités en Occident dans l'Antiquité tardive (III^e-V^e siècles)*, Études augustiniennes, 1996 ; *Interpretatio Christiana. Les mutations des savoirs (cosmographie, géographie, ethnographie, histoire) dans l'Antiquité chrétienne (30-630 après J.-C.)*, Études augustiniennes, 2001 ; *Histoire de la civilisation romaine*, PUF, 2005.

Cartographe

Claire Levasseur

Cartographe indépendante, Claire Levasseur a conçu et réalisé l'ensemble des cartes de cet Atlas. Elle collabore régulièrement aux ouvrages d'Autrement.

Création de la maquette : Vianney Chupin

Conception et réalisation : Edire

Coordination éditoriale : Anne-Charlotte Sangam et Chloé Pathé, pour la présente édition

GRAND ATLAS de l'Antiquité romaine

III^e siècle av. J.-C. / VI^e siècle apr. J.-C.

Riche de plus de 200 cartes originales en couleurs,
ce Grand Atlas raconte l'Antiquité romaine depuis la construction
de l'empire jusqu'à la chute de Rome.

Valorisant les apports les plus récents de l'historiographie, cet ouvrage s'attache à montrer comment les Romains ont réussi à constituer un empire aussi vaste que la quasi-totalité du monde connu d'eux au tournant de notre ère. Carte après carte, le lecteur comprend par quelles politiques administratives et territoriales ils sont parvenus à le gérer durant plusieurs siècles.

Longtemps perçue comme une rupture et la conséquence d'une période de décadence, la chute de Rome face aux barbares à la fin du V^e siècle est en réalité le fruit d'un long processus militaire, politique et social, original et complexe.

Véritable ouvrage de référence, le *Grand Atlas de l'Antiquité romaine* constitue un outil indispensable aussi bien pour les étudiants que pour les amateurs et curieux.

- Plus de 200 cartes et infographies originales en couleurs ;
- Les tableaux des dynasties impériales, des principaux rois barbares et des repères chronologiques précieux ;
- Un atlas qui s'intègre dans une histoire des empires en plein renouvellement.

Professeur d'histoire romaine à Rennes-2, **Christophe Badel** est vice-président du Capes d'histoire-géographie depuis 2006. Il a notamment publié *Rome. La gloire d'un empire* (avec A. Béranger), Hachette, 2005.

Professeur d'histoire romaine à l'université Paris-Ouest Nanterre-La Défense et membre senior de l'Institut universitaire de France, **Hervé Inglebert** codirige la collection « Nouvelle Clío » (PUF). En 2005, il a publié *Histoire de la civilisation romaine* (PUF).

Cartographie : **Claire Levasseur**.



29 €

Illustration de couverture :

© Tabula Peutingeriana. Codex Vindobonensis 324,
Österreichische Nationalbibliothek, Vienne.

ISSN : 1272-0151 – Imprimé et broché en France

ISBN : 978-2-7467-3989-5

Retrouvez toute notre actualité sur

www.aurement.com

et rejoignez-nous sur **Facebook**